BIBLIOTHÈQUE

DE

M.r CHEVILLARD,

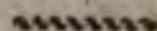
SOUS-INTENDANT MILITAIRE,

OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

CHEVALIER DE St.-LOUIS

et des Ordres Militaires de

SAXE, POLOGNE, NAPLES et RUSSIE.





L'ANNÉE
LITTÉRAIRE.
ANNÉE M. DCC. LXXIII.

Par M. FRÉRON, des Académies d'Angers, de Montauban, de Nancy, d'Arras, de Caën, de Marseille, & des Arcades de Rome.

Parcere personis, dicere de vitiis. MART.

TOME CINQUIEME.



A PARIS,
Chez LE JAY, Libraire rue S. Jacques, au dessus de la rue des Mathurins, au Grand Corneille.

M. DCC. LXXIII.

L'ANNÉE LITTÉRAIRE.

LETTRE I.

La Pharsale, Poëme ; par M. le Chevalier de Laurès ; un volume in-8°. de 238 pages ; à Paris chez Ruault Libraire rue de la Harpe.

Vous le sçavez, Monsieur, le Poëme de *Lucain* n'est point du nombre de ces ouvrages immortels que l'on puisse proposer comme des modèles. Les beautés dont la *Pharsale* est remplie en rendent au contraire la lecture très-dangereuse aux jeunes gens qui n'ont pas le goût formé : ces beautés sont très-séduisantes & très-propres à couvrir les défauts de ce Poëme, qui, consistant dans un certain luxe de

pensées & d'expressions & dans cette espèce d'enflure qu'on prend pour du sublime, font aisément illusion au commun des Lecteurs, sur-tout aujourd'hui que le style boursoufflé est à la mode. L'entreprise de M. le Chevalier *de Laurès* est très-bien conçue. Il a voulu dans son imitation faire disparoître les taches qui déparent la *Pharsale*, & rapprocher les vraies beautés de ce Poëme. Il a même inséré dans l'ouvrage quelques morceaux de son invention. Pour juger de son travail il faut donc examiner, 1° comment il a traduit *Lucain*, lorsqu'il a jugé à propos de suivre ses traces; 2° ce qu'il a retranché de l'original; 3° ce qu'il y a ajouté.

La seule manière d'imiter la *Pharsale* étoit sans doute de prendre ce qu'il y a de vraiment beau dans chaque morceau séparé & de négliger le reste; c'est aussi ce qu'a fait M. le Chevalier *de Laurès*. La réponse de *Caton* à *Brutus*, qui l'exhorte à ne prendre aucun parti dans la guerre civile, est un des plus beaux endroits du Poëme. La voici dans l'imitation.

Je cède, dit *Caton*, au ſort impérieux :
Si je ſuis criminel, c'eſt la faute des Dieux.
Oui, la guerre civile eſt honteuſe & cruelle ;
Mais je dois venger Rome, ou tomber avec
elle.
Si les Aſtres, les Cieux, à leur chaos rendus,
Sur ce globe accablé s'écrouloient confondus,
Du monde, ſans frémir, qui verroit le nau-
frage ?
Quoi ! des Rois, accourus du plus lointain
rivage,
Auront franchi pour nous & les monts & les
flots,
Et *Caton* languiroit dans un lâche repos !
Non : tel qu'en gémiſſant un déplorable père
Accompagne d'un fils la pompe funéraire,
S'en pénètre, parcourt ces objets de douleur,
Ces noirs flambeaux, cette urne où s'attache
ſon cœur ;
Et d'un tranſport d'amour ne pouvant ſe dé-
fendre,
Court au feu du bûcher pour y mêler ſa
cendre ;
Tel, ô Rome ! pour toi d'un ſaint amour
épris,
J'irai joindre ma tête à tes derniers débris.

Idole de mon ame ! ô toi ! mon bien suprême,
Liberté ! je suivrai jusqu'à ton ombre même.
Ah, *Brutus !* de mes jours à leur colère offerts,
Que ne puis-je appaiser les Cieux & les Enfers !
Et dévoué moi seul aux fureurs de la guerre,
Expier en mourant les crimes de la Terre !
Trop vain souhait ! Eh bien, fidelles à l'Etat,
Prenons pour chef *Pompée*, & marchons au combat.
Du moins n'est-il pas sûr, si le sort le seconde,
Qu'il ose se placer sur le Trône du monde.
Sans doute il sentira, quand je lui sers d'appui,
Que nous aurons vaincu pour Rome, & non pour lui.

Ces sentimens héroïques de *Caton* pouvoient, je crois, être mieux exprimés dans notre langue. *Si les astres & les Cieux à leur chaos rendus ;* je crois qu'il falloit *au chaos*. Il n'y a pas un *chaos* particulier pour les Astres & les Cieux. On ne dit guères que quelqu'un se *pénétre* d'une *pompe funéraire*. *J'irai joindre ma tête à*

ses derniers débris. Qu'est-ce que c'est que *joindre sa tête à des débris*? Il y a dans le latin, *non ante revellar, exanimem quam te complectar, Roma. Non, ma chère Patrie, on ne m'arrachera de ton sein qu'à ton dernier soupir.* Quelle force d'expressions! quelle énergie! Il y a d'ailleurs de très-belles pensées dans ce morceau, que le Traducteur a omises. *Nullo fraudemus sanguine bellum*, dit *Caton*, *ne dérobons à la guerre aucune de ses victimes.* Ce trait est admirable. Voici encore trois vers sublimes que M. *de Laurès* n'a point traduits. *Pourquoi*, dit le même Héros en apostrophant les ennemis, *pourquoi détruire des Peuples qui ne demandent pas mieux que de subir le joug? C'est contre moi, qui défends en vain les Loix & la liberté, c'est contre moi seul qu'il faut tourner vos armes.*

Ad juga cur faciles populi, cur sœva volentes
Regna pati pereunt? Me solum invadite ferro;
Me frustrà leges & inania jura tuentem.

Ce sentiment si beau, si touchant, méritoit bien de trouver place dans la traduction.

La description de la Forêt de Marseille que *Brébeuf* a imitée assez heureusement, manque ici une partie de son effet. Il me semble que M. le Chevalier *de Laurès* l'a beaucoup trop abrégée. On n'éprouve point en la lisant chez lui cette espèce d'effroi religieux qu'on ressent à la lecture de cette description dans *Lucain* & dans son premier imitateur. Ce n'est point que je veuille mettre M. *de Laurès* au-dessous de *Brébeuf*. Cet ancien Poëte a outré les défauts du Poëte latin, & n'a presque jamais rendu les grands traits dont il étincèle. Mais ce morceau, à quelques taches près, est très-estimable & a même quelque célébrité.

Si M. le Chevalier *de Laurès* est quelquefois au-dessous de son original, quelquefois aussi il le corrige avec succès. Le morceau suivant prouve ces deux assertions. C'est un des plus remarquables du Poëme de *Lucain*. Un des navires d'*Antoine*, Lieutenant de *César*, est embarrassé & retenu dans

des chaînes qu'on a tendues sous les eaux. Ce navire est commandé par *Vulteius*.

L'ennemi qui l'observe en pousse un cri de joie,
Et vole, impatient de dévorer sa proie.
Parmi tant de périls, en butte à tant d'assauts,
De toutes parts pressé par la terre & les eaux,
Vulteius veut en vain rompre son esclavage;
Le fer ne peut trancher le funeste cordage.
Dans cette extrémité que fera sa valeur?
Elle peut un moment retarder le vainqueur;
Il s'y livre, il affronte un destin si barbare,
Seul, il résiste à tous & la nuit les sépare.
C'est alors que ce Chef, dans un noble transport,
Enflamme ses guerriers du desir de la mort:
De nos bras seuls, amis, que notre sort dépende:
Répandons notre sang avant qu'on le répande.
Par cet acte de gloire & de fidélité,
Etonnons *César* même & la postérité.
A ces lâches rivaux, en les couvrant de honte,
Montrez qu'il est des cœurs que jamais on ne dompte.
Il dit, & par leur mort brûlant de s'illustrer;

A v

Tous invoquent le jour qui la doit éclairer.
Il luit enfin ce jour, & leur mâle assurance
N'en éclate que plus quand l'ennemi s'avance.
Leur sort est arrêté, rien ne peut le changer;
Mais avant de périr ils veulent le venger.
De leurs derniers efforts l'audace impatiente,
Du sang des assaillans rougit l'onde fumante.
Mais après ces exploits le Chef ne permet pas
Qu'au milieu des assauts ils trouvent le trépas.
Cette gloire est commune, & leur courage extrême
Ne doit en succombant fléchir que sous lui-même.
» Qui de vous, leur dit-il, en m'arrachant le jour,
Obtiendra de mon bras un généreux retour? »
Cent glaives à ces mots remplissent son attente:
Il tombe, mais déja sa main reconnoissante
A payé son trépas & fait couler le sang
Du premier dont le zèle a déchiré son flanc.
Le farouche guerrier que cet exemple anime,
Frappe & meurt à la fois meurtrier & victime;
Montrant, dans les transports dont son cœur est saisi,
De la fureur civile un *tableau raccourci*.

Ainsi que ces Soldats qui du sein de la terre,
Sous la main de *Cadmus* sortant avec la guerre,
S'attaquèrent l'un l'autre, & se perçant de coups,
Confondirent leur sang & s'immolèrent tous;
Ainsi dans ce vaisseau regorgeant de carnage,
Ces héros de la mort signalent leur courage.
Ils ne combattent pas, mais, présentant le sein,
De son libérateur chacun aide la main.
S'il faut percer le flanc ou d'un fils ou d'un père,
Ils semblent redoubler leur pieuse colère.
Tout ce que la Nature exige de leur bras,
C'est que le premier coup soit le coup du trépas.
Au bruit des flots émus, de leurs grottes profondes
Les Nymphes de la mer accourant sur les ondes,
Viennent environner ce cirque ensanglanté,
Ce théâtre de gloire & de férocité;
D'une main indignée elles brisent sa chaîne;
Et tristes, le poussant vers la rive prochaine,
Montrent à leurs rivaux ces restes malheureux
De héros triomphans & de la mort & d'eux.
C'est ainsi qu'agitant sa balance inégale,
Le Sort flotte incertain jusqu'au jour de Pharsale.

M. *de Laurès* a ſupprimé preſque entièrement le diſcours de *Vulteius* à ſes ſoldats, pour les exhorter à ſe donner la mort. J'avoue que je regrette une grande partie de ce morceau, & ſur-tout l'endroit où il leur dit que dans un champ de bataille les plus belles morts ſont ignorées, mais que les Dieux qui les favoriſent les ont enfermés dans ce vaiſſeau pour y faire preuve de courage à la vue de leurs compagnons & de leurs ennemis; que la terre & la mer fourniront des témoins de leur héroïſme; que les deux partis rangés ſur les rivages oppoſés en feront ſpectateurs; enfin qu'il ſemble que la Fortune a reſervé à leur deſtinée je ne ſais quoi de grand & de mémorable qui ſurpaſſe tout ce que la fidélité & les plus généreux dévouemens ont fourni d'exemples célébres dans tous les ſiècles.

Concerta jacent cum corpora campo
In medium mors omnis abit; perit obruta virtus:
Nos in conſpicuâ ſociis hoſtique carinâ

Constituere Dei. Prœbebunt æquora testes,
Prœbebunt terræ, summis dabit insula saxis;
Spectabunt geminæ diverso è littore partes;
Nescio quod nostris magnum & memorabile fatis
Exemplum, Fortuna, paras. Quæcunque per ævum
Exhibuit monimenta fides, servataque ferro
Militiæ pietas, transibit nostra juventus.

Ces détails n'auroient pu qu'embellir la nouvelle imitation. Mais d'un autre côté M. *de Laurès* nous en a épargné avec beaucoup de jugement d'autres qui sont échappés à l'imagination désordonnée de *Lucain*, & qui auroient révolté des lecteurs François. On n'auroit sûrement pas aimé l'image de ces soldats de *Vulteius*, s'arrachant les entrailles, s'applaudissant de voir couler leur sang, & regardant dédaigneusement la lumière. Au reste les deux derniers vers de cette tirade sont presque copiés de *Brébeuf*: *C'est ainsi que le sort*, dit ce Poëte:

Entre les deux rivaux tient la balance égale,
Et demeure en suspens jusqu'au jour de Pharsale.

Remarquez que l'expreſſion de *jour de Pharſale* n'eſt pas tout-à-fait juſte. On dit bien *la journée de Fontenoi*, mais on ne dit guères *le jour de Fontenoi*.

Je vous ai cité un morceau où M. le Chevalier *de Laurès* eſt inférieur à *Lucain*, un autre où il eſt preſque ſon égal : en voici un où il lui eſt très-ſupérieur ; c'eſt un diſcours que *Pompée* adreſſe aux compagnons de ſa fuite après ſa défaite. Il eſt queſtion de décider à quelle Nation il ira demander du ſecours & un aſyle :

Vrais citoyens, ô vous qui, la ſauvant des fers,
Venez de tranſporter Rome dans ces déſerts ;
Qu'un juſte eſpoir, dit-il, ſoutienne votre audace.
Je n'ai pas tout-entier péri dans ma diſgrace ;
La vengeance à la main, je puis encor ſortir
Des ruines où *Jule* a cru m'enſevelir.
On a vu *Marius*, à force de conſtance,
Des fanges d'un marais reſſaiſir ſa puiſſance :
Et le premier revers laſſeroit ma vertu !
Mon pouvoir eſt plûtôt diſperſé qu'abattu.

Que d'appuis ! Mes vaiſſeaux commandent à
Neptune ;
Mille chefs à ma voix vont ſuivre ma fortune ;
Et mon nom peut armer tout l'Univers pour
nous.
Il me reſte encor plus : ce bras, mon cœur &
vous.
Mais à qui recourir ? La main de la prudence,
Entre nos alliés doit tenir la balance,
En peſer & la force & les mœurs & la foi,
Et l'intérêt ſur-tout, cette ſuprême loi.
Pour le plus belliqueux je pencherois ſans
peine.
Irons-nous, dégradant la majeſté Romaine ;
Sur les rives du Nil, d'un regard conſterné,
Mendier les ſecours d'un enfant couronné ?
Nous haſarderions trop ; la foibleſſe eſt timide ;
Et le moindre danger peut la rendre perfide.
La vertu, pour ſouffrir, pour dompter le
malheur,
Du midi de nos ans veut toute la vigueur.
Ne redoutons pas moins les *aſtuces* du Maure ;
La haine d'*Annibal* dans ſon cœur vit encore.
Sous les dehors menteurs de ſon zèle affecté,
Il cache les détours de ſa duplicité ;
Et ſon orgueil jaloux dépouilleroit la feinte ;

S'il n'étoit arrêté par le frein de la crainte.
Préférons donc le Parthe ; il mérite l'honneur
D'unir à nos efforts son bras & sa valeur.
L'infortuné *Crassus* apprit à la connoître :
Le Parthe est notre émule, & notre égal
peut-être.
L'or ni les vains plaisirs ne l'amollissent pas ;
Sa parure est le fer, ses jeux sont les combats.
L'arc dont il est armé, les traits de son visage,
Tout, jusqu'à ses coursiers, est terrible &
sauvage.
Lui seul par ses assauts peut compter ses ex-
ploits,
Et Bactre & Babylone ont fléchi sous ses loix.
Ces Guerriers affranchis de la frayeur com-
mune,
Osèrent d'*Aléxandre* affronter la fortune.
Il couroit ravageant l'Univers éperdu ;
Ce torrent, devant eux, s'arrêta suspendu.
Eh ! que ne puis-je moins compter sur leur
courage !
Je sçais qu'entr'eux & nous le destin se par-
tage ;
Et l'appui d'un rival n'est que trop dangereux.
Mais si d'un fugitif ils rejettent les vœux,
Sur moi-même du sort s'ils punissent le crime,

Je mourrai, de ma gloire honorable victime,
Libre, loin des regards du Tyran que je hais,
Et sans m'être abaissé sous des Rois que j'ai faits.
O Rome, applaudis-moi! puissent les *Arsacides*
Tomber, couverts du sang de tes enfans perfides!
Ils serviront ta gloire, ou vainqueurs ou vaincus;
S'ils ne vengent *Pompée*, ils vengeront *Crassus*.

Ce morceau bien fait, bien écrit, doit donner l'idée la plus avantageuse du talent de M. le Chevalier *de Laurès*. Toutes les idées en sont bien liées, bien fondues; le mètre est harmonieux & varié, & le Traducteur a employé des images de la première beauté qui ne sont point dans le latin:

Mendier les secours d'un enfant couronné....
Ce torrent devant eux s'arrêta suspendu.......

Ces deux beaux vers appartiennent entièrement au nouveau Traducteur:

Et sans m'être abaissé sous des Rois que j'ai faits.

Je préférerois cette dernière version : mais il me semble qu'aucun des deux Poëtes françois n'a rendu toute la beauté de l'image de *Lucain*, qui consiste à représenter d'un côté les Dieux favorisant le vainqueur, & de l'autre *Caton* seul du parti du vaincu.

Le vers célèbre au sujet de *César* :

Nil actum reputans, si quid superesset agendum

n'est pas plus heureusement imité :

Ardent dans ses travaux, & toujours satisfait ;
S'ils ne sont achevés, il croit n'avoir rien fait.

Un vers de remplissage pour amener le vers principal ; d'ailleurs, ce n'est point exactement la pensée de *Lucain*. Chacun de ses travaux peut être achevé séparément.

Vous vous rappellez les fameux vers de *Brébeuf* sur l'écriture inventée par les Phéniciens.

C'est de lui que nous vient cet Art ingénieux,
De peindre la parole & de parler aux yeux ;
Et par les traits divers de figures tracées,
Donner de la couleur & du corps aux pensées.

Voici ceux de M. le Chevalier *de Laurès* :

C'eſt à toi qu'il eſt dû cet Art officieux,
De fixer la parole en la peignant aux yeux ;
A peine auparavant ſur le marbre tracée,
Une image groſſière ébauchoit la penſée.

Le latin dit ſeulement que les Phéniciens ont tenté les premiers *de figurer & de fixer la parole par des caractères* : *manſuram rudibus vocem ſignare figuris*. Ainſi il paroît que c'eſt moins contre *Lucain* que contre *Brébeuf* que le nouveau Traducteur a voulu lutter en cet endroit. Il eſt viſible qu'il lui doit juſqu'à la tournure & aux rimes de ces quatre vers qui n'auroient jamais été faits de cette manière ſans les premiers. Quoi qu'il en ſoit, le deuxième vers de M. le Chevalier *de Laurès*,

De fixer la parole en la peignant aux yeux ;

me paroît ſurpaſſer celui de *Brébeuf*, qui eſt peut-être plus ſpirituel, mais auſſi plus recherché. *Parler aux yeux* n'eſt pas dans le latin.

Voyons maintenant ce que M. *de*

S'il n'étoit arrêté par le frein de la crainte.
Préférons donc le Parthe ; il mérite l'honneur
D'unir à nos efforts son bras & sa valeur.
L'infortuné *Crassus* apprit à la connoître :
Le Parthe est notre émule, & notre égal peut-être.
L'or ni les vains plaisirs ne l'amollissent pas ;
Sa parure est le fer, ses jeux sont les combats.
L'arc dont il est armé, les traits de son visage,
Tout, jusqu'à ses coursiers, est terrible & sauvage.
Lui seul par ses assauts peut compter ses exploits,
Et Bactre & Babylone ont fléchi sous ses loix.
Ces Guerriers affranchis de la frayeur commune,
Osèrent d'*Aléxandre* affronter la fortune.
Il couroit ravageant l'Univers éperdu ;
Ce torrent, devant eux, s'arrêta suspendu.
Eh ! que ne puis-je moins compter sur leur courage !
Je sçais qu'entr'eux & nous le destin se partage ;
Et l'appui d'un rival n'est que trop dangereux.
Mais si d'un fugitif ils rejettent les vœux,
Sur moi-même du sort s'ils punissent le crime,

Je mourrai, de ma gloire honorable victime,
Libre, loin des regards du Tyran que je hais,
Et sans m'être abaissé sous des Rois que j'ai faits.
O Rome, applaudis-moi! puissent les *Arsacides*
Tomber, couverts du sang de tes enfans perfides!
Ils serviront ta gloire, ou vainqueurs ou vaincus;
S'ils ne vengent *Pompée*, ils vengeront *Crassus*.

Ce morceau bien fait, bien écrit, doit donner l'idée la plus avantageuse du talent de M. le Chevalier *de Laurès*. Toutes les idées en sont bien liées, bien fondues; le mètre est harmonieux & varié; & le Traducteur a employé des images de la première beauté qui ne sont point dans le latin:

Mendier les secours d'un enfant couronné....
Ce torrent devant eux s'arrêta suspendu.......

Ces deux beaux vers appartiennent entièrement au nouveau Traducteur:

Et sans m'être abaissé sous des Rois que j'ai faits.

Est aussi un très-beau vers, quoique le dernier hémistiche soit dans *Brébeuf*. Ce Poëte a dit, *il faut chercher la mort :*

Au lieu de mettre encor l'appui de mes projets,
Dans l'amour inconstant des Princes que j'ai faits.

Ces deux vers sont détestables. On doit savoir gré à M. *de Laurès* d'en avoir tiré la seule beauté qui s'y trouvoit ; beauté dont *Brebeuf* lui-même ne s'est peut-être pas douté, & qu'il avoit si mal mise en œuvre que vraisemblablement personne ne l'auroit jamais apperçue.

Autre passage supérieurement rendu par M. *de Laurès*, & même bien plus beau que dans *Lucain*. Le Poëte suppose que l'astre du jour ne se lève qu'à regret pour éclairer un si grand désastre :

Il luit déja ce jour qui n'eût jamais dû naître.
Il luit, mais à regret : le Soleil contristé
Retarde en pâlissant son tribut de clarté ;
Il rallentit son char ; il n'avance qu'à peine ;

Et forcé de céder à la loi qui l'entraîne,
Pour dérober Pharsale à son œil consterné,
De nuages épais il roule environné.

Qu'on lise le latin ; l'image y est indiquée ; mais il s'en faut de beaucoup qu'elle y soit aussi majestueuse, aussi bien exprimée. Je ne sais pourquoi M. le Chevalier *de Laurès* ne l'a pas placée au commencement d'un chant, comme dans l'original ; c'est un début très-imposant. La belle expression du *tribut de clarté* est encore prise de *Brébeuf*.

On sera peut-être curieux de voir comment le nouveau Traducteur a imité certains vers célèbres qui sont dans la mémoire de tous les lecteurs, comme celui-ci :

Victrix causa Diis placuit, sed victa Catoni.

O Rome, dit M. *de Laurès*,

Tu vois dans leur parti, d'étonnement frappée,
Les Dieux avec *César*, *Caton* avec *Pompée*.

Brébeuf a traduit :

Les Dieux suivent *César*, & *Caton* suit *Pompée*.

» d'elle-même, ne ſurprit un mouve-
» ment de ſon ame, n'eut part dans
» aucune de ſes actions ». Ce morceau n'étoit-il pas digne de trouver place dans un Ouvrage où l'on ſe propoſoit de faire paſſer dans notre langue toutes les beautés de *Lucain* ?

Il eſt encore d'autres endroits dont on regrette de ne pas voir l'imitation ; par exemple, l'énumération des préſages avant la bataille de *Pharſale*, M. le Chevalier *de Laurès* n'en a rapporté que deux ou trois. Un plus grand nombre n'auroit ſervi qu'à augmenter la terreur que doit inſpirer l'attente de ce grand événement. Le récit de ces ſortes de prodiges eſt déplacé dans l'Hiſtoire ; mais il me ſemble très-bien s'adapter à la nature du Poëme Epique.

Dans l'original, le matin même de la bataille, *Céſar*, à la vue de l'armée ennemie, héſite pendant quelques inſtans, & doute du ſuccès de ſes armes. Ce ſentiment eſt vrai & dans la nature, & il n'eſt pas du nombre de ceux que M. le Chevalier *de Laurès* a eu raiſon de ſupprimer. Il

paroît sur-tout ne pas goûter tout ce qui a rapport à *Caton* dans la *Pharsale*. Vous avez vu qu'il a omis son portrait: il n'a pas retranché en entier, mais il a trop élagué, je crois, la réponse sublime de ce grand homme à *Labienus*, qui lui conseille de consulter l'Oracle de *Jupiter Ammon*. » Que
» veux-tu, lui dit-il, que je demande?
» Si j'aime mieux mourir libre les
» armes à la main que de vivre sous
» un Tyran; si cette vie n'est que le
» retardement d'une vie heureuse &
» durable; s'il y a quelque force au
» monde qui puisse nuire à l'homme
» de bien; si la fortune perd ses me-
» naces quand elle s'attaque à la
» vertu; s'il suffit de vouloir ce qui
» est louable, & si le succès ajoute à
» ce qui est honnête: nous sçavons
» tout cela, & *Ammon* lui-même ne
» le graveroit pas plus profondément
» dans nos cœurs. Nous sommes tous
» dans la main des Dieux; & que
» leur Oracle se taise, ce n'est pas
» moins leur volonté que nous ac-
» complissons. La Divinité n'a pas
» besoin de paroles: celui qui nous

» a fait naître nous dit quand nous
» naissons tout ce que nous devons
» sçavoir. Il n'a pas choisi des sables sté-
» riles pour ne s'y communiquer qu'à
» un petit nombre d'hommes : ce n'est
» point dans cette poussière qu'il a
» caché la vérité. La Divinité a-t-elle
» d'autre demeure que la terre, l'onde,
» le Ciel & le cœur de l'homme juste ?
» Pourquoi chercher si loin les Dieux ?
» *Jupiter* est tout ce que tu vois, tout
» ce que tu sens en toi-même. Que
» ceux qui dans un avenir douteux
» portent une ame irrésolue aient
» besoin d'interroger le Sort : pour
» moi, ce n'est point la certitude des
» Oracles qui me rassure, mais la
» certitude de la mort. Timide ou
» courageux, il faut que l'homme
» meure. Voilà ce que *Jupiter* a dit,
» & c'est assez ». Cette réponse si sublime, si philosophique, & telle qu'il y en a peu à lui comparer dans toute l'Antiquité, est à peine remarquable chez M. le Chevalier *de Laurès*, Voici tout ce qu'il en a tiré :

Quelle erreur de chercher au fond de ces
deserts,

Cet esprit infini qui remplit l'Univers !
Dans un Temple insensible est-ce à lui de se plaire ?
L'ame de l'homme juste est son vrai sanctuaire.
Il ne se cache pas dans ces sables brûlans ;
Le père des humains parle à tous ses enfans ;
Il est, il vit en nous ; qu'a-t-il besoin d'organe ?
Ne nous y dit-il pas ce qu'il loue ou condamne ?
Eh ! que lui demander si nous bravons la mort ?
Qui la préfère aux fers est au-dessus du Sort.
La vertu se suffit & ne craint point d'obstacle ;
Consultons notre cœur, c'est le plus sûr oracle.

L'Épisode d'*Antée* qui combat avec *Hercule*, qui reprend des forces toutes les fois qu'il touche à la terre, & que le Héros est obligé d'étouffer en l'air entre ses bras, est encore une des fictions dont on regrettera le retranchement, comme étant un des plus convenables à la Poësie, & des plus propres à rompre la monotonie du récit historique.

Il me reſte à vous parler, Monſieur, de ce que M. le Chevalier *de Laurès* a ajouté à *Lucain* pour faire une ſorte de compenſation avec ce qu'il lui a ôté. Ceux qui refuſent le titre de Poëte Epique à cet Auteur, ſe fondent principalement ſur ce qu'il n'a fait aucun uſage du merveilleux, & la *Pharſale* leur paroît moins un Poëme qu'une Gazette miſe en vers. M. *de Laurès* a tâché de ſuppléer à ce défaut, &, à meſure qu'il en trouve l'occaſion, il fait apparoître à ſes différens perſonnages tantôt *Tarquin*, tantôt *Neptune*, tantôt la *Liberté*, la *Fortune*, le *Cahos*, &c. Mais jamais tous ces êtres vrais ou métaphyſiques n'influent ſur les événemens du Poëme; ils paroiſſent pour le ſeul plaiſir de paroître, & leur intervention ne ſert qu'à jetter à chaque fois vingt ou trente vers de plus dans l'ouvrage.

Les rapprochemens & les obſervations que je viens de mettre ſous vos yeux, doivent fixer, Monſieur, votre jugement ſur le travail de M. le Chevalier *de Laurès*. S'il y a des négligences dans ſon Ouvrage, vous avez

vu qu'il y a auſſi des beautés du premier ordre qui doivent faire le plus grand honneur à ſon talent; pour vous donner une nouvelle preuve de cette dernière vérité, je me crois obligé de vous rapporter une excellente tirade que je n'ai pu faire entrer dans le corps de cet extrait. *Photin* préſente à *Céſar*, de la part du Roi d'Egypte, la tête de *Pompée* :

Céſar, dit-il, rends grace au bras qui te ſeconde,
Il termine la guerre & te donne le monde ;
Ptolomée à ce prix achète ta faveur ;
Plus que les Dieux encor il devient ton vengeur.
Pharſale n'avoit pas achevé ta conquête ;
Pompée étoit vivant, je t'apporte ſa tête.
Tu t'émeus : oui, reſpect, alliance, amitié,
Mon maître à ta fortune a tout ſacrifié ;
Nomme ſon action ſacrilége ou ſublime,
Mais ſonge en prononçant qu'elle t'épargne un crime.
Sa main découvre alors ſes horribles préſens.
Muet à cet aſpect, *Céſar* eſt en ſuſpens ;
Sa haine voit & doute : elle n'eſt pas trompée ;

Méconnois-tu, cruel, la tête de *Pompée?*
Jouis de ce ſpectacle, il eſt digne de toi.
Quoi, tu pleures! ton front ſemble glacé d'effroi!
Mais tes yeux & ton cœur ſont-ils d'intelligence,
Ou n'as-tu de remords qu'une vaine apparence?
Ah! Tyran, le paſſé dément trop tes douleurs:
Briſe les fers de Rome, & je crois à tes pleurs.
Le perfide avec art ſçait déguiſer ſa joie:
Satellite odieux du monſtre qui t'envoie,
Fuis, emporte, dit-il, cet objet de terreur;
Ton maître, ſes préſens, ces bords me ſont horreur.
Qu'ai-je vu! malheureux, j'ai perdu ma victoire!
Le jour de la clémence eut conſacré ma gloire,
Et le remords la ſuit! Prince ingrat & ſans foi,
Tu la flétris; ton crime eſt retombé ſur moi.
Plus cruel que le Sort, il punit! à quel titre?
Mes exploits, des Romains l'ont-ils rendu l'arbitre?
Oſe-t-il, à l'honneur, ce prix de mes combats,
Mêler la trahiſon & les aſſaſſinats?
Et quel eſt ſon eſpoir? Je vois tr p que ſa haine

Entre *Pompée* & moi demeuroit incertaine,
Et que pour le frapper, dans ses mains suspendu,
Son glaive indifférent attendoit le vaincu.
Sans doute vos pareils ont séduit sa foiblesse;
Mais que je veuille ou non excuser sa jeunesse,
Qu'il sçache, de remords ou de crainte agité,
Que *César* est son maître & qu'il est irrité.
Du héros cependant expiez les outrages;
Que son ombre s'appaise au bruit de vos hommages;
Et du moins chez les morts, touché de ma douleur,
Qu'il pardonne à ma gloire & connoisse mon cœur.
Il s'élance à ces mots sur la rive fatale,
Plus à craindre pour lui que les champs de Pharsale.
La trahison l'attend; le sort va décider
Si l'Egypte à son tour au vainqueur doit céder,
Ou si des meurtriers l'ambitieuse épée
Réunira sa tête à celle de *Pompée*.
César, trop averti de veiller sur ses pas,
Marche vers *Ptolomée*, entouré de Soldats.
Le Peuple soupçonneux ne voit point en silence



LETTRE II.

Traité des Fiefs de Dumoulin, analysé & conféré avec les autres Feudistes; par M. Henrion de Pensey, Avocat au Parlement; un Volume in-4° de plus de 700 pages; prix 12 livres broché; à Paris chez Valade Libraire rue Saint Jacques.

DEPUIS long-temps les Jurisconsultes sentoient le besoin de cet ouvrage. Le traité des Fiefs de *Dumoulin* est si volumineux, si diffus, que peu de personnes ont le temps ou le courage de l'étudier dans toutes ses parties. D'ailleurs, il contient beaucoup de décisions abrogées par les Coutumes, ou rejettées par les auteurs & les Arrêts. Cependant ce *Traité* est, en quelque sorte, le seul que nous ayons sur cette matière; c'est le seul fil qui puisse guider sûrement dans le labyrinthe des questions féodales. L'ouvrage de M.

Henrion met ce fil précieux entre les mains de tout le monde. Non seulement les Jurisconsultes & les gens d'affaires, mais les Seigneurs eux-mêmes pourront désormais connoître ces loix qui régissent la partie la plus noble de leur fortune. M. *Henrion* fait plus que de les conduire par ses lumières, il les met en état de n'en avoir pas besoin.

Cet ouvrage est divisé en deux parties : l'*Analyse* & les *Notes*. L'*Analyse* est exacte & renferme les principes & les questions éparses dans l'ouvrage de *Dumoulin*. Les *Notes* appartiennent plus particulièrement au savant Analyste ; elles forment plus de la moitié du volume ; elles contiennent des développemens sur le texte, & l'état actuel de notre Jurisprudence sur tous les points essentiels de cette matière. Dans tous les cas problématiques, on y rapporte les autorités opposées des Jurisconsultes les plus célèbres. Plusieurs de ces *Notes* renferment des dissertations historiques très-intéressantes. Toutes sont écrites avec beaucoup de précision & de

clarté. L'auteur, rempli de ſon ſujet, rend ſes idées avec énergie. On y voit un homme qui connoît également ſa langue, l'hiſtoire de ſa nation, & la matière qu'il traite. *L'Eloge de Dumoulin* * qui eſt à la tête de cet ouvrage en eſt ſur-tout une preuve éclatante. Cet éloge eſt un des plus beaux & des mieux écrits que j'aie encore lus. L'auteur peint ainſi le gouvernement féodal : » Ce monſtre politique, le fils & » le père de l'anarchie, que l'on n'a » vu qu'une fois dans la révolution » des âges, qui pendant tant de ſiecles » a couvert la France d'injuſtices, de » violences, de crimes, de tyrans & » d'eſclaves, le Gouvernement Féodal » venoit de s'écrouler ſous les efforts » de la Politique. Sous ſes débris

* *Charles Dumoulin* nâquit à Paris en 1500 d'une famille noble & ancienne, originaire du Berry. Il étoit par ſa mère, qui s'appelloit *Boulen*, de la Maiſon d'*Eliſabeth* Reine d'Angleterre, & cette illuſtre Princeſſe le reconnoiſſoit pour ſon parent. C'eſt ſans contredit un des plus grands hommes que la France ait produits. Il mourut en 1566, âgé de 66 ans, après avoir abjuré le Calviniſme, dont il avoit fait profeſſion.

» amoncelés de toutes parts ſur le ſein
» malheureux de la France, étoient
» comme enfouies le peu de loix qu'on
» avoit connues juſqu'alors, & le peu-
» ple, élevé tout à coup à la dignité de ci-
» toyen, n'avoit preſque d'autre règle
» que les monumens de ſon ancienne
» ſervitude, des uſages barbares, des
» droits biſarres & féroces, des char-
» tres arrachées à la foibleſſe, dictées
» par l'avarice, interprêtées par la
» force . . . . Tel étoit l'état où
» *Dumoulin* trouva la Juriſprudence
» Féodale ».

En parlant des vertus de ce Juriſ-
conſulte, l'auteur jette un coup d'œil
ſur notre ſiècle; ſon ame s'échauffe, ſon
pinceau s'anime, ſes couleurs devien-
nent fortes & brillantes. » Les ouvra-
» ges de *Dumoulin* ſont aſſez connus;
» mais ſes vertus! Qui en fait l'objet
» de ſes méditations? Avides des tré-
» ſors de l'Antiquité ſçavante, nous ar-
» rachons ſes dépouilles, nous nous en
» décorons; nous devons preſque tout
» ce que nous ſommes aux lumières de
» ceux qui nous ont précédés; mais
» nous dédaignons ce qu'ils nous ont

» laissé de plus précieux, leurs mœurs.
» Livrées à l'oubli, souvent au ridicule
» ainsi que les armures de nos anciens
» chevaliers, nous les regardons comme
» un appareil embarrassant & gothi-
» que; nous nous applaudissons d'être
» armés plus à la légère. Ignorons-nous
» donc que sans la vertu, la science
» n'est qu'un fléau de plus sur la terre?
» Ignorons-nous que les mœurs aussi
» bien que les loix sont les colonnes
» sur lesquelles repose la prospérité
» des Empires? Les loix forment la
» raison publique, les mœurs for-
» ment l'esprit général; les loix arrê-
» tent la main, les mœurs dirigent le
» cœur; avec des mœurs on se passe-
» roit de loix, & sans mœurs, que
» peuvent les plus sages réglemens»?

Il faut entendre l'auteur parler de la religion de ce grand homme; car *Dumoulin* en avoit. » La religion, la sanc-
» tion la plus inviolable des loix, la seule
» loi que l'homme porte toujours avec
» lui, la seule qui place le supplice à
» côté du crime dans le cœur du mé-
» chant, aussi réprimante dans la nuit
» du secret qu'à la face de la terre,

» aussi redoutable à celui qui peut
» tout qu'à celui qui habite sous le
» chaume, frein nécessaire, frein uni-
» versel, cent fois l'écueil des em-
» portemens d'un peuple aveugle,
» cent fois couvert d'écume par le
» Despote étonné de trouver une puis-
» sance supérieure à la sienne : ce
» grand & sublime objet fit le bon-
» heur de *Dumoulin* ».

Le désintéressement du Jurisconsulte François fournit à son Panégyriste une occasion de s'élever contre l'avidité des gens de loi. « Que seroit-ce
» qu'un Avocat, qui, mettant son
» ministère à une honteuse enchère,
» calculeroit le profit au lieu d'envi-
» sager l'honneur ? Le dernier des
» mercénaires, l'organe de l'impos-
» ture, le vil esclave du plus vil des
» maîtres, d'autant plus méprisable
» que ses talens seroient plus élevés,
» & qu'il feroit un trafic infâme de ce
» qui ne doit avoir que l'honneur pour
» récompense, & pour but que le
» triomphe de la vérité ». L'éloge entier de *Dumoulin* est sur ce ton de vérité, de noblesse & d'enthousiasme.

Lisez, Monsieur, & cet *Eloge*, & l'*Analyse*, & les *Notes* ; vous jugerez que M. *Henrion* sçait unir à un très-haut dégré les talens de l'Orateur à la science du Jurisconsulte.

Epître à un Ami malheureux, qui a concouru à l'Académie Françoise pour le Prix de Poësie; par M. Duruflé; in-8° de 14 pages; à Paris chez J. B. Brunet, Imprimeur-Libraire de l'Académie Françoise, & Demonville, Libraire, rue Saint Séverin.

En couronnant l'Ode de *la Navigation*, l'Académie Françoise a déclaré par la bouche de son Secrétaire, qu'elle ne donnoit aucun *accessit*, parce qu'*un intervalle immense séparoit M. de la Harpe de tous ses concurrens*. Elle a cependant fait une mention honorable de deux Pièces: l'*Epître* de M. *Duruflé* est une de celles qu'elle n'a pas tout-à-fait dédaignées. Cette *Epître* est supposée écrite à un ami qui veut terminer ses malheurs en terminant lui-

même ſa vie. L'auteur fait parler d'abord cet ami malheureux. La douleur conſume lentement le flambeau de ſes jours ; ſon eſprit eſt éteint ; ſes organes ſont flétris ; le poids de la vie le fatigue ; il veut s'en débarraſſer, & demande qu'on l'abandonne à ſa deſtinée en lui épargnant une vaine pitié & des larmes inutiles. Qui ! moi ! reprend le Poëte,

Qui, moi ! t'abandonner & te laiſſer périr !
Te pouſſer dans l'abîme, où je te vois courir !
Donne-moi donc, cruel ! ta fermeté barbare.
Que dis-je ? à mes combats que ton cœur ſe
prépare :
Tu peux nommer foibleſſe une tendre pitié,
Je la ſens : mieux que toi je connois l'amitié ;
Je ne lui prête point un miniſtère *impie*,
Je ne l'honore point par une barbarie.
Dans ta retraite, ô Ciel ! que ne puis-je
voler !
Puiſque tu crains mes pleurs, tu les verrois
couler.
Viens ; je te forcerai de t'attendrir encore ;
D'abjurer dans mes bras un projet que j'abhorre :

Viens, par ton repentir, l'expier à mes yeux,
Et *sens* de l'amitié l'*assaut* victorieux ;
Penche-toi sur mon sein, mouille-moi de tes larmes ;
Viens t'écrier encore : oui ! la vie a des charmes.
De ces *épanchemens* tu connus les douceurs :
Souviens-toi de ce jour, où de tes longs malheurs
Retraçant à mes yeux la douloureuse image,
Tu me disois: » ami ! tu soutiens mon cou-
» rage ;
» L'amitié consolante amène au fond du cœur
» Et l'amour de la vie, & l'oubli du malheur ;
» Je lui dois ma constance, & sa voix me
» ranime.
» Elle abandonne un cœur avili par le crime ;
» C'est à lui d'implorer le bienfait de la mort.
» On résiste au malheur ; on succombe au
» remord. »
Tels étoient tes discours, &c.

Vous remarquerez, Monsieur, plusieurs négligences dans ce morceau : mais il me semble que le ton en est vif & pressant, comme il devoit l'être ; qu'il y a de la vérité, de la raison,

du ſentiment ; c'eſt un mérite auquel tous nos écrivains ont aujourd'hui des prétentions, & qui n'en eſt pas moins rare.

Le Poëte remet ſous les yeux de ſon ami le tableau de ces infortunés qui tentent de s'arracher la vie. Dans l'inſtant où ils veulent exécuter cet affreux projet, leur main héſite long-temps avant de frapper, &, quand ils expirent, il n'en eſt aucun qui ne regrette le jour qu'il va perdre, & qui ne conſentît à ſouffrir de nouveau les plus cruelles douleurs ſous la ſeule condition de vivre encore. C'eſt une imitation de ces beaux vers de *Virgile* :

Proxima deinde tenent mœſti loca, qui ſibi lethum
Inſontes peperere manu, lucemque peroſi,
Projecere animas ; quàm vellent æthere in alto
Nunc & pauperiem, & duros perferre labores ?

Eneïde, Liv. 6.

L'auteur lui repréſente ſes amis, ſa mère, ſon épouſe au déſeſpoir ; il im-

plore pour lui le ſecours de l'Être Suprême.

Oui, j'aime à le penſer : l'éternelle Sageſſe
S'abaiſſe avec bonté ſur l'humaine foibleſſe;
Heureux ou malheureux, en tout temps, en tout lieu,
Ami, l'homme eſt placé ſous les regards d'un Dieu.
Oſe t'en applaudir. Qu'un orgueil légitime
Vienne élever ton cœur, l'échauffe & le ranime :
Offre un digne ſpectacle à l'auguſte témoin,
Que la vertu deſire & dont elle a beſoin.
La vie eſt difficile ; hé bien ! lutte contr'elle ;
Plus le combat eſt long, plus la victoire eſt belle.
Ce Dieu, qui prit pitié des mortels corrompus,
Voulut que l'infortune enfantât les vertus.
Vois les vents déchaînés raſſembler les nuages :
L'abondance deſcend au milieu des orages.
Que la fortune étale une vaine ſplendeur :
Vois ſes vils favoris, & *pardonne au malheur.*
De l'utile malheur l'homme né tributaire,
A beſoin des leçons de ce Maître ſévère.

La joie a ſes écueils. Contemple l'Univers.
Ami ! ſi l'homme eſt grand, il l'eſt par les revers.
S'il n'eſt plus de malheur, que devient la conſtance ?
Eſt-ce pour les heureux qu'eſt faite l'eſpérance ?
L'eſpérance immortelle eſt la fille des Dieux :
Pour habiter la Terre, elle a quitté les Cieux.
Telle que l'amitié, compagne des diſgraces,
Elle ſuit le malheur, pour effacer ſes traces :
La douce illuſion, *qu'embraſſent les douleurs*,
De ſes rians tableaux vient broyer les couleurs.
Les triſtes ſouvenirs devant elle s'envolent,
Et, même en nous trompant, ſes charmes nous conſolent.
Elle brille à mes yeux, & coule dans mon cœur.
Amour ! ô des humains éternel bienfaiteur !
Toi, que ne connoît pas la grandeur importune,
Plaiſir dans le bonheur, vertu dans l'infortune !
Viens rendre à mon ami ſon courage expirant;
Rallume de ſes jours le flambeau pâliſſant ;

Au berceau de son fils prends soin de le conduire :
Du plus doux des devoirs, c'est à toi de l'instruire.
Caressé dans ses bras, ah ! pourra-t-il former
D'autre vœu, que celui de vivre & de l'aimer?
Qu'il est doux en effet d'être époux, d'être père,
De voir son fils sourire, & d'embrasser la mère !
La voix de la Nature a réveillé ton cœur ;
Ami, tu vas renaître, & renaître au bonheur.

Vous dirai-je ce que je pense, Monsieur ? Cette tirade me paroît de la plus grande beauté. Ce n'est pas que je veuille dissimuler quelques défauts qui s'y trouvent. *Les vents déchainés qui rassemblent les nuages*, & *l'abondance qui descend au milieu des orages* sont des images ambitieuses & déplacées : ces deux vers n'ont l'air de se trouver là que par la nécessité d'intercaler deux rimes féminines entre celles qui les précèdent & qui les suivent. Je n'aime point encore *pardonne au malheur* ; cela est trop emphatique, trop dans le style de nos beaux esprits à la mode ;

il faut leur laisser ces échasses philosophiques. Je ne dirois pas non plus *nos illusions que les douleurs embrassent* : cette manière de s'exprimer n'est point du tout exacte. Mais, comme le commencement de cette tirade est noble & bien écrit! Comme les images en sont belles, les vers bien faits, bien coupés ! Et à la fin, quel charme ! quelle douceur ! Connoissez-vous de vers plus heureux que celui-ci :

Est-ce pour les heureux qu'est faite l'espérance ?

Enfin, Monsieur, je puis me tromper; mais j'aimerois mieux avoir fait seulement les quarante vers que je viens de vous citer, qu'un volume entier d'Odes telles que celles de *la Navigation*, où M. *de la Harpe* a si heureusement mis en pratique sa merveilleuse théorie sur la chaleur du style.

Je suis, &c.

A Paris ce 6 Septembre 1773.

Fautes à corriger dans le Vol. précédent.

Page 313, ligne 7, *ineptie*, lisez

LETTRE III.

*Eloge de Jean-Baptiste Colbert. Discours qui a obtenu le second Accessit, au jugement de l'Académie Françoise en 1773; par M. P***; in-8° de 52 pages; à Paris chez J. B. Brunet, Imprimeur-Libraire de l'Académie Françoise, & Demonville Libraire rue Saint Séverin.*

LE Discours qui a remporté le premier *Accessit* à l'Académie Françoise n'est pas encore imprimé, ou du moins je ne l'ai pas encore reçu. Je vais vous rendre compte, Monsieur, de celui auquel on a donné le second *Accessit*. On m'a dit qu'il avoit long-temps balancé les suffrages, & qu'il a été près de remporter le Prix. Il paroît que M. *P**** a long-temps médité son sujet: aussi son ouvrage est-il rempli de vues neuves, mais quelquefois singulières. D'abord, il veut que l'on sépare l'intérêt du corps politique de

celui des membres qui le composent; il semble n'estimer que les Gouvernemens qui travaillent au bonheur des particuliers. » Combien de Nations, » dit-il, ont brillé sur la terre, qui » n'ont dû leur éclat qu'à l'oppression » générale de leurs citoyens; semblables à ces retraites somptueuses, où » vivent des hommes consacrés au » jeûne, de qui les privations multipliées servent à décorer la prison qui » les renferme! Ce n'est point le corps, » ce sont les particuliers qu'il faut interroger sur le bonheur; eux seuls sçavent desirer & sentir; seuls ils éprouvent la douleur; & la prospérité » des Empires n'est rien, quand les » Sujets y gémissent «. Ceci demanderoit à être expliqué davantage. Peut-être que le corps politique peut avoir de la force dans le même temps que les citoyens ne sont pas heureux; mais, lorsqu'ils le sont, il est certain qu'ils ne pourront pas long-temps jouir de leur bonheur si le corps politique est foible. Travailler à augmenter la force publique, c'est donc se rendre utile à chaque citoyen,

puisque c'est travailler à la sûreté de sa personne & de ses biens.

M. *P**** attribue les malheurs de l'humanité à une cause à laquelle on n'avoit guères pensé jusqu'à présent, au droit de propriété, & cette opinion est très bien développée dans une note de son Discours. » Le Peuple, dit il, » ne peut vivre qu'lorsqu'il est assez » employé par les gens riches, pour » gagner ce qui est nécessaire à sa » subsistance. Pour peu que le riche » ait moins de besoin du pauvre, que » celui-ci n'a besoin du riche, il est » évident que le pauvre doit souffrir » la faim, quelque abondance qu'il y » ait dans l'Etat. Par-tout où il y a de » très-grandes propriétés, & par con» séquent beaucoup de journaliers, » voici comment s'établit naturelle» ment le prix des journées : le jour» nalier demande une somme, le Pro» priétaire en propose une moindre ; » & comme il ajoute, *je puis me pas» ser de vous plusieurs jours, voyez si » vous pouvez vous passer de moi vingt» quatre heures*, on sent que le marché » est bientôt conclu au préjudice du

» journalier : j'en excepte le temps de
» la moiſſon, où le Propriétaire eſt
» preſſé à ſon tour, & forcé quelque-
» fois de recevoir la loi du journalier ;
» mais ce temps-là eſt fort court, &
» le journalier eſt bientôt remis à la
» diſcrétion du Propriétaire «. Faut-il donc détruire tout droit de propriété ? M. *P* *** eſt loin de propoſer une telle innovation qui entraîneroit la ruine de toutes les loix & de la liberté. Mais un grand Miniſtre peut diminuer l'abus des grandes propriétés par des réglemens ingénieux ; il peut en modifier l'uſage, forcer les riches à traiter avec l'indigence, & les mettre, en leur donnant des beſoins factices, dans la néceſſité de partager avec elle leur ſuperflu. C'eſt ce qu'a fait *Colbert*, ainſi que l'obſerve M. *P****. Son premier ſoin fut d'aſſurer la ſubſiſtance du pauvre par des loix prohibitives ſur le commerce des grains. Falloit-il reſtreindre ſans exception la liberté de ce commerce ? Falloit-il l'interdire également à toutes les Provinces ? Les réfléxions de l'auteur à ce ſujet ſont

pleines de justesse, & il a raison de dire que le point de vue sous lequel il a envisagé l'exportation n'a été saisi par aucun des Ecrivains qui ont traité cette importante matière, & qui presque tous ne sont parvenus qu'à l'embrouiller. Il ne veut point résoudre cette question par des généralités toujours dangereuses dans la pratique. » Comment prescrire les mêmes rè» glemens à des Provinces, dont les » intérêts & les rapports sont si dif» férens? Dans celles-ci, quelques » particuliers ont tout envahi; ils y » dictent, à leur gré, de véritables » Loix *à la* multitude dépouillée. C'est» là, dit-il, qu'il faut enchaîner la » propriété, comme on enchaîne les » animaux féroces, sans les blesser; » c'est-là que, par des Loix sévères, il » faut, en quelque sorte, indiquer au » citoyen riche, & les hommes à qui » il doit vendre, & le prix auquel il » doit traiter avec eux; c'est-là que » des entraves de toute espèce doi» vent suppléer la pitié anéantie, & » avertir l'opulence qu'elle a des hom» mes autour d'elle. Mais, dans des

» Provinces plus heureuses, où des
» Loix particulières ont multiplié les
» héritages presqu'autant que les hom-
» mes, où chacun recueille dans des
» champs qui sont à lui ce qu'il doit
» consommer avec sa famille, dans
» ces Provinces, donnez moins de
» bornes au commerce des grains; il
» n'en fera sortir que le superflu.
» Aussi *Colbert* n'abandonna point à
» ses abus la Loi qui interdisoit l'ex-
» portation des bleds; il y dérogea
» souvent dans le détail, suivant les
» lieux & les circonstances. Ce sage
» Administrateur s'occupa sans relâ-
» che du soin d'entretenir l'équilibre
» entre la classe de citoyens qui vend,
» & celle qui achète «.

Mais ce n'étoit pas assez d'assurer la subsistance du pauvre : il falloit lui faire partager le superflu des riches. C'est encore l'objet que sut remplir *Colbert* par l'établissement des Manufactures. Alors mille chefs-d'œuvre inventés par l'industrie & le besoin firent contribuer l'opulence, & répandirent l'aisance & le bonheur jusques sur les derniers ordres de l'Etat. Dans

cet endroit l'auteur s'élève avec force contre ceux qui regardent comme un mal la protection accordée par le Gouvernement à ceux qui n'ont point de propriété foncière ; ils croient que le systême opposé assure la prospérité des Empires. » Que signifient, s'écrie » M. *P****, ces paroles pleines d'ou» trages pour la multitude ? Je ne con» nois point cette odieuse politique » qui consiste à protéger l'opulence » contre la misère, la force contre la » foiblesse ; je n'admets point cette » division de Propriétaires, & de Su» jets sans propriété. Hommes de tou» tes les conditions, écoutez-moi ! » Vous êtes tous les enfans de la Pa» trie ; vous avez tous des droits à » votre subsistance, ou par le travail, » ou par la fortune. La forme de la » propriété n'est pas la même pour » chacun de vous ; mais cette pro» priété n'en est ni moins incontesta» ble, ni moins sacrée. Tout l'édifice » des Loix sociales porteroit sur une » base d'iniquité, si chaque citoyen » n'avoit pas le droit de demander du » pain ou du travail. Ainsi donc,

» laiſſez l'opulence vous reprocher
» comme un opprobre l'exhérédation de la Patrie, & ne vous y regardez pas comme ſans droits, quoique la Loi ne les ait pas tracés ſur la ſurface de la terre, & que vous ne puiſſiez pas déterminer le ſol qui vous nourrira. Votre propriété eſt vague, mais aſſurée ; & malheur au barbare qui voudroit combattre cette idée conſolante & fraternelle que je vous offre aujourd'hui, pour relever vos ames abattues, & ranimer la piété que vous devez à la Patrie. Ah ! s'il étoit vrai que la terre qui me porte me fût étrangère ; ſi je n'avois d'autre privilége que d'y poſer mes pieds & d'y étendre mon cadavre, avec quelle fureur j'appellerois les malédictions ſur elle ! Avec quels délicieux transports je verrois la foudre brûler ſes moiſſons, & renverſer ces arbres qui n'auroient pour moi ni fruits ni ombrage ! Raſſurons-nous, malheureux humains : ſous une adminiſtration ſage, les Empires ne ſont qu'une famille, où

» quelques enfans ont à la vérité du
» superflu, mais où ils ont tous le né-
» cessaire «. On ne peut nier, Monsieur, que ces deux pages ne soient écrites avec autant de chaleur que d'énergie. Il y a peu de morceaux politiques de ce style là. Au reste l'auteur n'est pas de ces Panégyristes déterminés qui ne trouvent jamais rien à blâmer dans celui qu'ils ont choisi pour le sujet de leurs Eloges. M. *P**** n'approuve pas l'opération de *Colbert* sur les rentes de la Ville qui furent presqu'anéanties ; il pense que le créancier de l'Etat n'a pas moins de droit que le créancier d'un particulier. Il trouve encore répréhensible celle qui encouragea la population par des récompenses, & à ce sujet vient une déclamation de douze pages contre la population. Il rapporte tous les exemples de Législateurs & de Prêtres qui ont honoré le célibat. Il faut l'entendre lui-même. » Vous verrez
» dans l'Histoire peu de nations que
» le nombre excessif de leurs habi-
» tans n'ait rendu malheureuses, &
» n'ait forcé d'ensanglanter l'Univers.

» Si vous interrogez les Sociétés, elles
» ne vous offriront aucune classe de
» citoyens qui ne soit complette, au-
» cun emploi vacant; & vous trou-
» verez par-tout cent concurrens pour
» une place médiocre. Dans les Villes,
» on ne voit que des protégés qui
» sollicitent une occupation, & des
» protecteurs qui font de vains efforts
» pour leur en procurer : là les hom-
» mes se pressent & se nuisent réci-
» proquement par leur nombre, & il
» n'en est aucun dont l'existence ne
» soit un fardeau pour plusieurs : là,
» vous trouvez des hommes pour tou-
» tes les fonctions, des traîtres, des
» espions, des bourreaux, des minis-
» tres de prostitution, pour le plus
» modique salaire; là, on ne cherche
» pas des hommes pour occuper des
» places utiles, mais on crée des pla-
» ces inutiles pour occuper des hom-
» mes; là, les pères ont autant de
» peine à donner un état à leurs en-
» fans qu'à les nourrir; là, on est forcé
» de tolérer comme des abus néces-
» saires cent moyens affreux de dé-
» truire les hommes. Dans les cam-

» pagnes, à qui demanderons-nous
» compte de cette foule de malheu-
» reux qui les arrosent de sueurs &
» de larmes ? D'où vient que les sa-
» laires qu'on leur donne ne suffisent
» pas pour les nourrir, & qu'ils ne
» jouissent réellement que d'une exis-
» tence imparfaite ? C'est qu'ils sont
» trop multipliés, c'est que les hom-
» mes sont, comme les métaux, trop
» abondans ; la concurrence des tra-
» vailleurs met le travail à vil prix.
» Par-tout où les salaires ne fournis-
» sent à l'homme qu'une partie de ses
» besoins, osez dire hardiment que
» les travailleurs y sont trop nom-
» breux ; &, jusqu'à ce qu'on ait ré-
» pondu à cette preuve, n'écoutez
» aucun des sophismes sur lesquels on
» établit cette opinion insensée que
» nous manquons d'hommes. Oui :
» tant que vous verrez sur la terre
» un infortuné que vous ne pouvez
» soulager, & que personne ne sou-
» lage, dites qu'il y a un homme de
» trop. Comment me persuaderez-
» vous que les Campagnes sont dé-
» peuplées, lorsqu'on entend tous les



LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN

» nes, ses vendanges recueillies dans
» ses celliers, son premier mouve-
» ment est un sentiment de reconnois-
» sance pour l'Etre Suprême; & ces
» mêmes hommes dont elle accusoit
» l'absence, ces hommes grossiers ne
» pouvant plus servir à ses fantaisies,
» comme ils ont servi à ses besoins,
» elle rejette leurs travaux, elle vou-
» droit les écarter de sa demeure, &
» les faire rentrer dans le sein de la
» terre, pour n'être plus importunée
» par le tableau de leurs douleurs. Les
» campagnes sont dépeuplées! Avant
» d'y faire naître de nouveaux hom-
» mes, rendez heureux ceux qui les
» habitent, « &c. Tout cela est très-éloquent, très-bien dit. Mais quel est l'objet de cette longue diatribe? L'auteur appréhende que, par des Edits en faveur de la population, les hommes ne se multiplient trop; il redoute l'effet de tant de Livres *qui tendent à exciter la population dans toute l'Europe*. Les craintes de M. *P**** sont mal fondées. Ce ne sont ni les Edits, ni les Livres qui excitent la propagation de l'espèce humaine. La Loi don-

née par *Colbert*, les exclamations de nos Philosophes n'ont probablement pas fait naître un seul homme. *La population*, comme le dit très-bien M. *P* * * lui-même, *est un effet naturel du bonheur public.* Oui sans doute, c'est une vérité constatée par l'expérience; les hommes ne se multiplient qu'où ils sont heureux, & dans ce cas pourquoi se déchaîner contre la population? D'ailleurs, il n'est pas moins incontestable qu'elle contribue beaucoup à la force du corps Politique, & si la puissance de l'État assure la tranquillité des particuliers, comme je l'ai déjà observé, les particuliers conséquemment sont intéressés à la splendeur & à la puissance d'une Société dont ils sont partie.

L'auteur est plus heureux quand il fait valoir les autres opérations du grand Ministre dont il écrit l'Eloge. » Lorsqu'il eut réuni, poursuit-il, au » ministère des Finances celui de la » Marine, & qu'il eut à répondre à » sa patrie des intérêts de son com- » merce, il rassembla autour de lui les » plus habiles Négocians du Royaume,

» & les fit contribuer à son instruction,
» en formant cette Chambre de Com-
» merce, où les Députés des princi-
» pales Villes viennent discuter ces
» grands intérêts, qui dans notre po-
» litique actuelle font la destinée de
» l'Europe. Par-là il remplit deux ob-
» jets également importans : celui de
» réunir sous ses yeux tous les élé-
» mens d'une bonne administration,
» & celui de donner aux Ministres
» & aux hommes de tous les siècles
» une grande leçon sur les moyens de
» parvenir à la vérité. Bientôt la
» France étonna l'Europe par sa puis-
» sance sur les Mers. Nos Négocians
» furent protégés & vengés. Le nom
» de *Louis* faisoit trembler ces bri-
» gands qui habitent l'Afrique : peu-
» ples odieux, à qui le despotisme le
» plus flétrissant n'a laissé d'énergie
» que pour le crime, un Sujet de la
» France, un simple Négociant n'é-
» prouva pas impunément vos outra-
» ges, & vous rendîtes votre proie,
» aussi-tôt que *Colbert* eut fait parve-
» nir jusques à vous la volonté de son
» Roi. Le Canal de Languedoc réu-
» nit les deux Mers qui bornent la

» France : la Nobleſſe fut invitée à
» embraſſer le Commerce maritime.
» Des Mémoires envoyés à tous les
» Miniſtres, à tous les Conſuls Fran-
» çois, alloient chercher aux extrêmi-
» tés du monde des éclairciſſemens
» ſur toutes les branches de Com-
» merce, ſur tous les moyens de le
» rendre floriſſant. L'eſprit le plus
» étendu ne liroit pas ſans étonne-
» ment ce que *Colbert* écrivit ſur ces
» objets. Il entre dans les plus petits
» détails, pour s'élever de-là aux plus
» grandes ſpéculations. Quel Homme
» peut ainſi tour à tour analyſer les
» parties & diriger l'enſemble ? Quel-
» les méditations profondes ont dû
» précéder ces grandes opérations ?
» Quel zèle l'animoit dans des tra-
» vaux ſi longs & ſi pénibles ? Eſt-ce
» l'amour de la gloire ? Avec tant de
» lumières peut-on attacher tant de
» prix à ce fantôme ? Ah ! croyons
» qu'il eſt des hommes pour qui l'e-
» xercice du bien eſt un beſoin réel,
» & qui ne ſont heureux que lorſque
» les autres jouiſſent «. Une des plus
belles opérations de *Colbert* eſt d'avoir
ſû diminuer les droits du Prince ſur

les consommations pour en augmenter le produit, & d'avoir élevé ainsi la fortune publique sur le fondement, & non sur la ruine des fortunes particulières.

M. *P**** assure qu'on ne peut être vertueux sans être éclairé. Cette idée lui fournit un grand sujet d'éloge pour *Colbert* qui encouragea les Lettres & les Arts en France. Je crois que *Colbert* mérite en effet beaucoup de louanges à cet égard : mais ce n'est peut-être pas par la raison qu'en donne M. *P****. Il n'est pas encore décidé que les gens éclairés soient les plus vertueux. Pour moi j'aurois plus de foi à la vertu d'un bon Laboureur très-ignorant, qu'à celle de ces grands Philosophes, qui, à force d'études & de travaux, sont venus à bout de douter de tout, même des choses les plus claires. Si *Colbert* doit être loué pour avoir excité l'émulation des Littérateurs & des Artistes, c'est parce que les Arts & les Lettres contribuent véritablement à la splendeur de l'Etat, & lui donnent une supériorité réelle sur les autres Nations.

Enfin l'auteur peint la douleur que

ressentit *Colbert*, lorsqu'il se vit dans la nécessité de multiplier les Impôts pour soutenir les guerres ruineuses de *Louis XIV*. » Comment plaider la » cause des Peuples devant un Mo» narque égaré par des courtisans » corrompus, qui ne lui parloient que » de gloire ? Hommes avides de for» tune & de périls, désirant la guerre » & la destruction, comme le sage dé» sire une récolte abondante, timides » pour défendre la vérité, courageux » pour soutenir la vue de l'ennemi & » celle de nos misères, ne répandant » jamais leur sang sans y mêler le nô» tre, & regardant comme une pré» rogative de leur naissance cette ar» deur que tous les animaux ont pour » les combats, & que les derniers or» dres de l'État pourroient leur dis» puter avec avantage ; insatiables de » récompenses, demandant sans cesse » à la Patrie des hommages & de l'ar» gent, & croyant que leurs services » ne peuvent être payés que par la » ruine des Provinces : voilà les en» nemis que *Colbert* eut à combattre, » sans autres armes que l'amour du » bien. Que de zèle, que de courage

» ne falloit-il pas pour tromper tant
» d'intérêts, pour confondre tant d'au-
» dace, & ramener ſur le peuple gé-
» miſſant la bienfaiſance égarée de ſon
» Maître! «

Ce Diſcours, très-bien écrit, ſuppoſe, Monſieur, des connoiſſances très-étendues. Il contient d'excellentes réfléxions ſur l'Economie politique, & l'on ne ſçauroit aſſez louer ſur-tout les ſentimens d'humanité qui s'échappent à chaque inſtant de l'ame de l'Auteur.

Epître à un Homme de Lettres Célibataire; Pièce qui a concouru pour le Prix de l'Académie Françoiſe en 1773, par M. Doigni du Ponceau; à Paris chez J. B. Brunet, Imprimeur-Libraire de l'Académie Françoiſe, & Demonville, Libraire rue S. Séverin.

CETTE *Epître* eſt la ſeconde qui a mérité les regards de l'Académie. Le ſujet en eſt bien choiſi, & préſente un objet marqué d'utilité morale; l'auteur y attaque cette manie funeſte que le luxe a produit, & qui fait rejetter

aujourd'hui par tant de citoyens les liens les plus chers à la société. Ce commencement prévient en faveur du reste de l'*Epître* :

Eh quoi, toujours rebelle aux vœux de la Nature,
A sa touchante voix, *qui dans ton sein murmure*,
Fier de ta liberté, tu brises le lien
Par qui l'Etre sensible est homme & citoyen !
L'Hymen te fait frémir ! Sombre Célibataire,
Tu dédaignes les noms & d'époux & de père !
La froide indifférence a desséché ton cœur,
Et c'est en n'aimant rien que tu crois au bonheur !

qui dans ton sein murmure est du remplissage ; mais le dernier de ces huit vers est charmant.

Après avoir plaint la fausse sagesse de son ami, après l'avoir assuré qu'elle ne suffira jamais pour le rendre heureux, l'auteur s'élève contre ce dangereux égoïsme qui a tari parmi nous les sources du bonheur ; il lui présente ensuite les images les plus propres à faire impression sur lui.

De ton enfance, ami, peins-toi l'heureux tableau ;
Vois ton père attendri, penché sur ton berceau,

Couvrir de ſes regards & mouiller de ſes larmes
L'intéreſſant objet de ſes tendres allarmes.
O Ciel ! s'écria-t-il, veille ſur cet enfant ;
Qu'un jour il ſoit utile, & qu'il ſoit bienfaiſant !
Je fais vœu de nourrir, dans cette ame fléxible,
Le beſoin d'être aimé, d'être honnête & ſenſible ;
Qu'il forme, comme moi, ces reſpectables nœuds,
Qui des hommes unis font un peuple d'heureux.
Oui, de chers rejettons ſoutiendront ma vieilleſſe ;
Rajeuni dans *leurs bras* je renaîtrai ſans-ceſſe ;
Leurs conſolantes mains me fermeront les yeux.....
Et d'un père adoré tu trompes tous les vœux !

Il vient un temps où l'expérience nous éclaire ſur les erreurs du premier âge ; alors on eſt déſabuſé de tout ce qui avoit ſéduit ; on eſt effrayé du vuide qu'on trouve autour de ſoi. L'amour des talens & des arts perd ſa première ardeur avec la jeuneſſe ; les liens d'un

heureux hymen peuvent ſeuls apporter à l'ame quelque conſolation.

Ah! combien il eſt doux de confondre ſes
larmes,
Et ſes moindres chagrins, & ſes moindres
allarmes,
De goûter ſans remords les plaiſirs les plus
chers,
Et d'être heureux ſans crime aux yeux de
l'univers!
Sainte & pure union, céleſte jouiſſance,
Qu'ordonne la Nature & permet l'innocence,
Accord intéreſſant des Graces, des Vertus,
Pour les infortunés tes nœuds furent tiſſus:
Viens, pénètre avec moi dans cet aſyle
ſombre,
Où l'indigence en pleurs ſouffre & gémit
dans l'ombre;
Vois des hommes en butte à tous les coups
du ſort,
Qui, mourant mille fois en invoquant la mort,
Sur un lit arroſé de leurs larmes amères,
Du pain de la douleur nourriſſent leurs miſères;
Tous ces infortunés, *flétris par tant d'horreurs*,
Dans leurs embraſſemens éprouvent des
douceurs;

Au fond de ce cachot reconnois ton semblable,
Qu'a proscrit l'injustice, & que l'opprobre accable :
O providence auguste ! il revoit ses enfans....
Le plaisir brille encor dans ses yeux expirans;
Il lève vers le Ciel sa tête appesantie,
Et trouve moins amer le poison de la vie.

L'auteur fait répliquer à son ami d'assez bonnes raisons pour le célibat.

Loin de moi tes conseils : tu veux que je m'immole
Pour ce sèxe trompeur, inconstant & frivole,
Impérieux tyran de notre liberté,
Que *suivent le Parjure & l'Infidélité* !
S'ils pouvoient revenir, ces jours de l'Innocence,
Où l'Hymen & l'Amour, que guidoit la Décence,
Charmant par les plaisirs les devoirs les plus saints,
De guirlandes de fleurs enchaînoient les humains !
Mais non, l'Hymen n'est plus qu'un lien tyrannique,
Ourdi par l'Intérêt & par la Politique, &c.

Voici la réponse du Poëte à cette satyre contre le mariage :

Va, malgré tes crayons, trop durs & trop
sévères,
Il est encor, crois-moi, des épouses & des
mères,
Que parent les vertus, qu'embellissent les
mœurs,
Qui, méprisant la mode & ses succès trom-
peurs,
Dans le sein d'un époux versent de douces
larmes,
Et *pour mieux l'enchaîner sont fières de leurs
charmes*, &c,

J'ai trouvé dans cette *Epître* du sentiment, du naturel, de l'honnêteté. L'auteur qu'on m'a dit être fort jeune mérite des encouragemens. Son style est, en général, un peu foible. Je crois qu'il pourra réussir dans les sujets qui ne demandent que de la douceur & de la facilité.

Je suis, &c.

A Paris ce 8 Septembre 1773.

L'ANNÉE

LITTÉRAIRE.

LETTRE IV.

Tobie, Poëme en quatre Chants; par M. le Clerc; un Volume in-12, petit format, de 252 pages; prix 1 livre 10 sols; à Paris chez le Jay, Libraire rue Saint-Jacques.

CET ouvrage eſt du genre de ceux que nous appellons des Poëmes en proſe, dont l'invention eſt du ſiècle préſent : car il n'y a pas d'apparence que *Fénélon* crût faire un Poëme lorſqu'il compoſoit le *Télémaque*. Quoiqu'il en ſoit, en mettant ces ſortes d'ouvrages infiniment au-deſſous des véritables Poëmes, comme les Drames au-deſſous des Tragédies, je ne

vois pas pourquoi on les profcriroit de notre littérature. Il eft certain que la gloire d'enfanter des chefs-d'œuvre en vers tels que l'*Iliade*, l'*Enéïde*, la *Jérufalem Délivrée*, fera toujours très-fupérieure, & que ceux qui fe fentiront affez de génie pour y atteindre, n'en feront pas détournés par la publication de quelques Poëmes en profe. D'un autre côté, il faudra toujours un talent peu commun pour produire des ouvrages qui comme ceux-ci demandent beaucoup d'imagination & de fenfibilité ; & les perfonnes mêmes qui condamnent le plus les innovations, feroient peut-être très-fâchées de n'avoir pas lu la *Mort d'Abel* de M. *Geffner* & le *Jofeph* de M. *Bitaubé*. En un mot, ne nous élevons pas avec une rigueur outrée contre les nouvelles fources de plaifir ; il n'y en a déja pas trop fur la terre.

Le Poëme que je vous annonce, Monfieur, paroît fait à l'imitation des deux que je viens de vous nommer ; c'eft une preuve que l'Ecriture fainte eft une mine féconde dont les Poëtes n'ont pas affez connu toutes les ri-

chesses, & qui peut fournir des sujets aussi heureux & des exemples de vertu bien plus admirables que le fond si usé de l'ancienne Mythologie. *Tobie* est divisé en quatre Chants, &, quoiqu'embelli de tous les ornemens dont il est susceptible, le texte sacré y est suivi avec exactitude.

Le début est plein de noblesse & de simplicité : « Je chante un adora-
» teur du Dieu d'Israël, qui, dès sa plus
» tendre jeunesse, ouvrit son ame aux
» trésors de la piété; un citoyen, qui,
» dans les horreurs de la captivité,
» consacra les débris de sa fortune à
» soulager ses frères gémissans; un fils
» tendre & soumis, l'unique consola-
» tion d'un père & d'une mère aussi
» malheureux que respectables; un
» époux, dont le cœur, né sensible,
» ne brûla jamais que des chastes feux
» de l'hymen; un ami enfin, que son
» goût épuré pour la vertu rendit di-
» gne de l'approche de ces Intelligences
» qui environnent le trône du Très-
» Haut. Lorsque je chante cet homme
» juste, éclipsez vous, Ambition Guer-
» rière, Orgueil Philosophique: c'est à

» la ſolidité des vertus morales à faire
» diſparoître vos vains fantômes.

» Fille de l'Eternel, ſource de tout
» ce qui eſt beau, ô Nature, dirige mes
» pinceaux ! C'eſt par toi que le ſenti-
» ment vivifie l'expreſſion, charme
» l'oreille, & captive le cœur. La rai-
» ſon ſatisfaite applaudit à tes graces
» naïves; c'eſt à toi que l'art même
» doit tout ſon pouvoir; il n'eſt heu-
» reux qu'autant qu'il te ſuit comme
» ſon modèle. Si, dédaignant pour
» toi l'appas des plaiſirs & des richeſ-
» ſes, j'ai cherché la ſageſſe dans les
» routes ſolitaires où tu étales tes
» beautés libres, ô Nature, revèle-
» moi tes ſecrets; prête à ma langue
» cette ſimplicité touchante qu'on ad-
» mire dans tes ouvrages : défends-
» moi de cet eſprit factice qui flatte
» le goût des nations trompées par un
» vain luxe; inſpires-moi, comme tu
» as inſpiré le Poëte antique qui célé-
» bra la valeur & la prudence des
» Rois, & le Chantre moderne qui
» jetta des fleurs ſur la tombe du pre-
» mier Juſte ».

L'Auteur expoſe les infidélités &

les crimes multipliés qui avoient attiré la colère céleste sur les Israélites. Enfin l'Éternel avoit confié aux descendans de *Bélus* le soin de le venger ; l'Assyrien fut vainqueur, & la Cité superbe, élevée par Ninus, vit bientôt captives & renfermées dans son sein les dix Tribus d'Israël. « Parmi tant de cœurs » ingrats & coupables, il étoit un » homme sensible & juste. Dieu abaissant sur lui un regard de complaisance, daigna se le réserver. *Tobie* » étoit son nom. Sa vertu s'épuroit au » creuset de l'infortune. La sagesse » constante qui avoit rempli ses jours, » le consoloit dans sa vieillesse. Les » œuvres de miséricorde marchoient » devant lui : il nourrissoit les orphelins ; il alloit chercher le malade couché sur un lit de douleurs, &, par » des paroles consolantes, il lui portoit l'oubli de ses souffrances : ses » mains infatigables ensevelissoient » les morts. Sa bienfaisance active » avoit enfin épuisé le bien qu'il » tenoit de ses Ayeux, parce qu'il ne » s'étoit toujours regardé que comme » dépositaire de ces biens, sur lesquels

» ses frères avoient des droits. Enfin
» il éprouva la misère dont il avoit
» sauvé tant d'autres. Cependant l'âge
» & le travail avoient miné son corps;
» déja courbé & soumis aux infirmités
» renaissantes de la vieillesse, la pau-
» vreté n'étoit pas le moins suppor-
» table de ses maux. Il étoit aveugle:
» non que l'organe de la vue eût perdu
» de son ressort sous la lime du temps,
» mais un accident cruel avoit fermé
» cet organe précieux & lui déroboit
» ce ciel, qu'il aimoit tant à contem-
» pler. Il avoit tout perdu, hors la
» paix qui repose à côté de la vertu.

» O délices d'une ame paisible &
» sainte! Une Epouse digne de lui, un
» fils digne de tous les deux, le témoi-
» gnage secret de sa conscience, quels
» biens plus solides lui restoient-ils à
» desirer sur la terre! Il l'appercevoit
» comme un point, & voyoit, des
» yeux de la Foi, l'éternité brillante
» s'ouvrir pour l'embrasser dans son
» sein. Et si quelquefois la douleur
» suspendoit ses nuages sur sa tête blan-
» chie, bientôt ils étoient dissipés par
» les rayons du soleil de justice; qui

» pénétroient son ame. Elle étoit for» tifiée par leurs célestes influences, » par l'attente d'un Sauveur, & par » l'espoir d'une autre vie, où le bon» heur n'est plus que pour la vertu ».

L'auguste Patriarche eut besoin de ces secours. La plus cruelle épreuve l'attendoit sur la fin de sa vie. *Anne*, sa chère *Anne*, la compagne de sa couche, connoissoit tout ce que l'indigence avoit de rigueurs ; elle étoit réduite à faire le dur apprentissage d'un travail mercénaire. Mais ce qui touchoit le plus ce cœur tendre & vraîment maternel, étoit l'intérêt d'un fils unique qu'elle voyoit prêt à décheoir du rang de ses pères. Le respectable vieillard montroit un courage au-dessus de sa fortune. « Pourquoi, » disoit-il, ce fils, l'égal de ses frères, » se verroit-il affranchi du travail des » mains, ce joug imposé sur toute la » postérité d'*Adam*, ce travail que le » lâche seul dédaigne, & dont s'ho» nore l'ame courageuse ? » Mais cette idée révolte la tendresse d'une mère ; elle va même jusqu'à reprocher à son époux que lui seul, par une bienfai-

ſance exceſſive, eſt la cauſe de leurs malheurs. Le ſaint homme pénétré de douleur déchire ſes habits & gémit d'avoir trop vêcu. Il prie l'Eternel de pardonner ces reproches à ſon épouſe. Enſuite il ſe rappelle qu'il eut un ami nommé *Gabelus*, à qui il a prêté dix Talens. Cet ami eſt retenu priſonnier chez les Médes, alliés des Aſſyriens, & qui ont partagé entr'eux les Iſraëlites comme la proie du vainqueur. Mais ſa fortune eſt devenue conſidérable ; il jouit d'ailleurs de la plus grande conſidération auprès du Roi des Mèdes. *Tobie* ſe détermine à lui envoyer ſon fils. Cependant *Anne* étoit déja livrée aux remords ; elle n'a pas la force de s'exprimer ; elle ſe jette dans le ſein de ſon époux qu'elle inonde de larmes. Leur fils tombant à leurs genoux, leur prenant les mains & les uniſſant, accroît l'intérêt de ce tableau pathétique, & l'un de ces Eſprits conſolateurs qui protègent les foibles mortels, l'Ange *Raphaël* préſente leurs larmes & leurs vœux à l'Etre ſuprême. Ici eſt un très-beau morceau ſur l'eſſence de ces Intelli-

gences médiatrices entre Dieu & l'homme. « Lorsque le Créateur, dit le » Poëte, imprima dans chacun de ses » ouvrages un caractère de grandeur » & d'intelligence, qu'il eut manifesté » les desseins variés de sa sagesse éternelle, qu'il eut étendu, dans la vaste » enceinte de l'infini, sa puissance féconde, il forma cette chaîne merveilleuse, qui, par des rapports cachés à notre foible vue, lie les Soleils » & l'Atome, l'Archange & l'Insecte. » Cette chaîne immense, & non interrompue, forme de chaque espèce » autant d'anneaux, & comprend tous » les êtres, qu'elle joint & qu'elle embrasse. L'homme, être mitoyen, » tenant par la pensée aux substances » spirituelles, & par son corps aux » substances matérielles, l'homme » semble occuper le milieu de cette » chaîne admirable, & paroît le centre & le lien de ce grand Tout.

» Cette étonnante diversité des œuvres du Tout-Puissant, a conduit » l'esprit de l'homme, spectateur de » ces merveilles accumulées, à penser » que dans le monde invisible regnoit

» la même magnificence : que Dieu,
» du même souffle, avoit créé des
» substances célestes, des Esprits purs,
» qui, pénétrés de ses feux, étoient
» les Ministres & les organes de ses
» volontés ; qui, plus agiles que l'é-
» clair, se répandoient dans tous les
» mondes, pour exécuter ses ordres
» suprêmes : Esprits, dont la plus glo-
» rieuse prérogative est de le servir,
» de le connoître, de l'adorer, de
» l'aimer mieux que les autres Créa-
» tures.

» Le sublime *Platon*, dégageant son
» génie des ténébres du Paganisme,
» entrevit le premier l'ordre lumineux
» de ces substances immatérielles, que
» la raison conçoit sans pouvoir les
» démontrer : la Foi, plus hardie dans
» son essor, en a constaté l'existence,
» en soulevant ce rideau qui déroboit
» aux Mortels les merveilles d'un Uni-
» vers invisible.

» Mais, ni ces êtres pensans, ni
» l'Esprit Éternel qui leur communiqua
» la pensée, n'ont dans leur substance
» aucun mêlange terrestre. Ils ne res-
» semblent point à ces vains Dieux de

» la Fable, esclaves d'organes grossiers, que l'homme abusé, mais conséquent jusques dans le délire de son imagination, revêtit tout à la fois & de son corps & de ses passions. Ces purs Enfans de Dieu, nobles images de leur Auteur, n'ont point d'yeux, & sont éclairés ; sans aîles, ils franchissent l'espace ; sans oreilles, ils entendent les ordres de leur Maître, qui se communique à eux sans le secours de la parole. Enfin leur substance, débarrassée des sens, ne conçoit & n'agit que par la pensée ; par elle ils se transportent en tous lieux sans mouvement. C'est par eux que ce Dieu dirige & les destinées orgueilleuses de chaque Empire, & les destinées obscures de chaque Habitant, non moins présentes à ce regard, devant qui disparoissent les formes, les mesures & les distances.

» Ce Dieu se détermine-t-il à punir les crimes d'une Nation ? C'est un Ange Exterminateur qui aiguise l'acier dont il arme un furieux Conquérant. Veut-il rendre heureux un peuple fidèle à ses loix ? C'est un Ange

» de paix qui remet le ſceptre de la
» bienfaiſance entre les mains d'un
» bon Roi. Dieu, qui ſe ſuffit à lui-
» même, n'a pas beſoin ſans doute de
» ces Agens céleſtes; c'eſt ſa bonté ſeule
» qui daigne les employer: emplois
» fortunés & glorieux, qui en font les
» Protecteurs du genre humain! C'eſt
» par eux qu'il trouve un appui ſecou-
» rable, par eux qu'il parvient à déra-
» cinèr le germe renaiſſant des vices.
» Ce ſont eux qui font deſcendre dans
» nos cœurs cette roſée céleſte, ſe-
» mence des vertus, qui les développe,
» les fait croître & fleurir. Quand nos
» ames, dociles à leurs inſpirations
» ſecrettes, ſont parvenues à étouffer
» la révolte des ſens, à régler nos
» paſſions d'après les loix immuables
» de la juſtice, alors ces Génies tuté-
» laires offrent devant le trône du
» Très-Haut ces mêmes vertus que
» nous leur devons, demandent pour
» nous le ſalaire de nos foibles efforts,
» & n'imputent qu'à nous le bien que
» nous n'avons opéré que par eux ».

C'eſt ainſi que l'Archange *Raphaël* fixa les regards de l'Eternel ſur *Tobie*

& sa famille ; aussi-tôt ce Dieu dicte ses ordres au ministre de ses graces ; *Raphaël* prend les traits, la taille & jusqu'à la voix d'*Azarias*, & sous cette forme il se présente à *Tobie*. Il lui déclare que son père *Ananias* l'a chargé d'aller consoler ses frères captifs chez les Mèdes, qu'il sçait que l'amitié la plus étroite le lie au sort de *Gabelus*, & qu'ainsi il vient lui demander ses ordres. Le vieillard reconnoît le doigt de Dieu tracé dans cet heureux événement, & confie son fils unique à la conduite de celui qu'il prend pour *Azarias*. Cependant les alarmes de sa mère renaissent ; elle propose de charger *Azarias* seul d'agir en leur nom auprès de *Gabelus* ; mais l'auguste Patriarche s'y oppose. *Raguel* de la même Tribu que lui, est aussi chez les Mèdes ; sa fille avoit été destinée à son fils ; ils ont été élevés ensemble ; sans doute que le Dieu d'Israël veut consommer cette union. Alors *Anne* elle-même consent au départ de *Tobie*. L'heure du sommeil arrive ; il répand avec profusion sur le père & le fils ses pavots rafraîchissans ; mais le cœur d'une

mère se refuse à ses charmes. » Inquiète,
» agitée, elle se dérobe avec précau-
» tion de sa couche ; elle suspend
» ses pas dans l'ombre, elle étend
» ses mains craintives, & d'une
» haleine palpitante, rallumant une
» lampe à peine éteinte, elle en mo-
» dère l'éclat trop vif, en l'environ-
» nant du pan de sa robe. Elle approche
» doucement du lit où repose celui
» qu'elle aime ; elle se rassasie encore
» une fois du plaisir de le contempler ;
» son cœur se gonfle de soupirs qu'elle
» étouffe ; & sa bouche, après avoir
» erré sur les joues de son fils, se cole
» sur sa main, mais en modérant le
» feu de ses baisers, pour jouir plus
» long-temps de son sommeil. Elle
» porte l'attention jusqu'à écarter de
» son visage ces insectes volans, enfans
» importuns de la chaleur, dont la
» piquûre pourroit le blesser, dont le
» bourdonnement du moins pourroit
» troubler le calme dont il jouit ».

Azarias arrive. Mais cette tendre mère retarde toujours le moment de se séparer de son fils ; elle presse le vieillard de l'accompagner jusqu'au

ſommet de la montagne voiſine ; enfin ils quittent l'objet de leur amour & de leurs eſpérances, & le jeune *Tobie* s'arrache de leurs bras. L'Auteur a très-heureuſement profité d'une circonſtance qui ſe trouve dans le texte ſacré. « On apperçoit à leur ſuite cet » animal, aſſidu compagnon des pas » de l'homme, & qui par ſon zèle » & ſon attachement, a mérité de » devenir le ſymbole de ſa fidélité. » Incertain dans la marche qu'il de» voit ſuivre, & reſſentant auſſi les » regrets de cette ſéparation, il parta» geoit ſes careſſes ; cent fois, frap» pant l'air de ſes cris, il va, revient, » courant du fils à la mère, du père au » fils, ne pouvant quitter les uns ni les » autres. *Anne* enfin aime mieux qu'il » ſe fixe ſur les traces de ſon jeune » maître, & le détermine du geſte & » de la voix : elle penſe que fidèle & » courageux, il pourra le garder, & » peut-être le défendre au beſoin ». Cette peinture ſi naturelle eſt pleine de grace & de vérité. On en trouve peu de ſemblables parmi nos modernes : elle eſt digne du génie ſimple des premiers Poëtes de l'Antiquité.

Le jeune *Tobie*, plongé dans un morne ſilence, marchoit lentement à côté d'*Azarias*. Enfin cédant à la force du ſentiment qui l'entraîne, il ſe jette dans ſes bras, en remerciant le Ciel de lui avoir donné un tel ami & un tel guide. « L'Ange, en empruntant un » corps mortel, s'étoit ſoumis à toutes » les ſenſations dont l'homme étoit ſuſ- » ceptible dans l'état primitif de ſon » innocence. Il permettoit aux paſſions » de l'émouvoir, ſans leur permettre » de le troubler ; il les régloit, il ré- » gnoit ſur elles, il les ſubordonnoit à » la raiſon. Il n'avoit pas eu beſoin » d'adopter l'amitié : c'eſt elle qui » triomphe dans le ſéjour du bonheur : » c'eſt elle, qui, dans le ſein de Dieu » même, vrai centre d'union, lie, ſous » le nom de charité, les ſubſtances im- » mortelles : leur félicité s'augmente, » en brûlant de ce feu pur & mutuel » qui les réunit à la ſource de tout » amour. Ici-bas, elle donne un avant- » goût des voluptés céleſtes. L'Ange » ne fait qu'ouvrir ſon ſein à ce torrent » délicieux dont les charmes lui ſont ſi » bien connus, charmes qui ne ſe

» communiquent qu'à ces hommes favorisés du ciel & dignes de jouir de » ces plaisirs réservés aux cœurs inno» cens. Tel étoit *Tobie*. Il pleure, & » ses larmes sont essuyées par son ami ».

Les deux voyageurs s'avançoient le long des rives du Tigre qui leur présentoit le spectacle le plus magnifique. Une digue majestueuse & impénétrable, qui bravoit à la fois la fureur des vents & les débordemens du fleuve ; une chaussée immense, des campagnes fertiles, des palais dorés, des bosquets aromatiques ; tout offroit aux yeux fascinés des Assyriens l'image du bonheur. *Tobie* & son ami arrivent au confluent du Tigre & du Lycus. Ils ne veulent point mendier l'hospitalité à ce peuple dédaigneux de vainqueurs : ils vont se livrer au doux sommeil pendant la nuit sur un gazon délicieux ombragé du feuillage d'un jeune sycomore. « Mais en contemplant les eaux » pures du Tigre, qui, dans ces asyles, » sembloit rallentir sa course, leurs » membres, amollis par la chaleur, » épuisés par la lassitude, appellent la » fraîcheur solitaire qui doit insinuer

» dans leurs veines la force & le doux
» repos. Fidèles aux loix de la pudeur,
» ils s'éloignent l'un de l'autre, à l'abri
» des roseaux; & dépouillant leurs lé-
» gers vêtemens, ils entrent avec un
» silence paisible, indice heureux du
» calme de leurs ames, dans le fleuve
» qui les reçoit & les embrasse. Mol-
» lement soulevés, ils s'abandonnent
» d'abord au courant, mais avec ré-
» serve; & bientôt s'étant assis, les
» yeux élevés sur la surface des ondes,
» ils regardent la rive où ils ont confié
» le dépôt de tout ce qu'ils possédent.
» Tout-à-coup un monstre épou-
» ventable, soulevant les flots, lève sa
» tête hideuse, & s'avance, la gueule
» ouverte, sur le tranquille Israëlite,
» qui ne l'apperçoit point encore.
» L'Ange prévoyant la victoire du
» héros que le ciel protége, diffère à
» l'avertir du danger pour mettre son
» courage à l'épreuve. Mais, au pre-
» mier aspect de cet ennemi terrible,
» ce gardien actif, présent d'une mère
» prévoyante, remplissant ses vœux,
» s'agite sur le bord, s'élance dans le
» fleuve, &, plein d'un zèle inquiet,

» par ses aboiemens précipités, donne
» le signal du combat, & force son
» jeune maître à détourner ses regards
» vers l'objet mènaçant. Ciel ! quel
» moment ! *Tobie* voit déja près de
» lui ce monstre revêtu de rudes écail-
» les, dont la gueule, armée de dents
» tranchantes & couverte d'écume,
» exhale un tourbillon de fumée. A
» cette vue, il s'élance nud sur le ri-
» vage, & paye ce tribut de foiblesse
» involontaire, dont le mouvement
» subit avertit l'homme de fuir un dan-
» ger inévitable ; mais bientôt il s'ar-
» me, fixe son ennemi, & s'arrête en
» héros. Le monstre, trompé par sa
» rage affamée, bondit avec fureur, &
» faisant gémir le fleuve sous son effort,
» se précipite hors des flots, touche la
» rive, & roule sur le rivage. Mais à
» peine a-t-il quitté l'humide élément,
» tel qu'on vit jadis le crédule amant
» de *Dalila* perdre sa force surnaturelle
» avec sa chevelure mystérieuse, tel
» le monstre, sous sa dure écorce, im-
» puissant & sans ressort, tente des
» efforts inutiles. Ses yeux sanglans
» sortent de leur orbite ; sa queue ter-

» rible bat foiblement le ſable ; ſa
» gueule ſe referme, & ne peut plus ſe
» r'ouvrir ; ſes nageoires dreſſées &
» inhabiles à ſe mouvoir, le livrent
» ſans déſenſe à ſon vainqueur, qui
» ſent ſon cœur enflé de la joie d'un
» premier ſuccès ».

L'Ange qui lit dans ſon cœur, alarmé de ce mouvement d'orgueil, l'avertit de rapporter la victoire au Tout-Puiſſant. *Tobie* ſe ſoumet & adore l'Etre Suprême. Il perce le monſtre dont le ſang ruiſſelle, & cette proye diviſée en morceaux lui fournit d'abondantes proviſions. Un caillou frappé contre un autre enflamme des feuilles deſſéchées ; le feu ſe communique à un vieux tronc briſé par la foudre, & ces feux, par un double uſage, diſſipent les ombres & leur préparent un repas exquis.

Au bout de dix jours *Tobie* entrevoit la cime du mont Ozonte. « Bien-
» tôt Ecbatane étale à ſes yeux ſa
» magnifique perſpective : elle réunit
» ce que la nature & l'art peuvent
» compoſer de plus majeſtueux. Tra-
» cée dans un vaſte contour, & s'éle-

» vant par dégrés ſur une terre uni-
» formément arrondie, ſept enceintes
» de murailles déploient un ſuperbe
» amphithéâtre, où l'œil ſurpris héſite
» & doute s'il ne voit qu'une ſeule
» ville, ou s'il n'en voit pas ſept tout
» à la fois. Chaque rempart, dominé
» par un autre, à des diſtances preſque
» égales, s'aggrandit dans ſa circonfé-
» rence. Les parapets des murs, les
» créneaux des tours, diverſement
» colorés, frappent l'œil ébloui de
» ſept couleurs différentes, dont la
» réunion ſemble réfléchir les rayons
» de l'arc qui décrit un demi cercle
» dans les plaines de l'air. C'eſt encore
» ainſi que le priſme, décompoſant un
» faiſceau de lumière, tire d'un ſeul
» rayon du ſoleil les ſept couleurs pri-
» mitives dont s'enorgueillit la nature.

» Les eaux du Choaſpe, qui ſerpen-
» tent dans l'humble plaine, aſſervies
» & empriſonnées par l'effort du génie
» de l'homme, ſont élevées, à l'aide
» des machines & tranſmiſes, par un
» étonnant aquéduc, juſqu'au réſer-
» voir immenſe qui baigne le ſommet
» de la Citadelle. De-là, deſcendant

» par mille canaux ſouterreins, elles
» forment dans leur chûte des caſcades
» jailliſſantes, d'où elles découlent
» ſucceſſivement dans les enceintes
» inférieures qu'elles arroſent, juſqu'à
» ce qu'elles viennent enfin ſe réunir
» au fleuve dont l'art les a ſéparées.

» Simple encore, mais déja régu-
» lière, l'architecture décoroit l'entrée
» de la ville d'un arc de triomphe, où
» le Jourdain captif mêloit ſes pleurs
» à l'onde qui ſortoit de ſon urne. *To-*
» *bie* ſoupire à l'aſpect de cet emblê-
» me orgueilleux; *Azarias* le conſole,
» il veut diſtraire ſa douleur, en atta-
» chant ſa vue errante ſur ces colonnes
» majeſtueuſes, qui, formant un vaſte
» péryſtile, égaloient la hauteur des
» remparts. C'eſt ſous cette voûte im-
» menſe qu'un Roi ſage, au gré d'un
» peuple aveugle, diſpoſe, au ſein de
» la paix, les reſſorts de la guerre. Ici
» ſont des magaſins, là des arſenaux;
» plus loin les courſiers mordant le
» frein qu'ils blanchiſſent d'écume, les
» chameaux au dos robuſte, les élé-
» phans dreſſés aux combats. Au-deſſus
» de ces terribles animaux, repoſent

» les Guerriers plus terribles encore.
» Ils veillent à la défenſe, au bon ordre
» de la ville, ils la protégent, ſans
» troubler dans ſes foyers le paiſible
» Citoyen.

» Les captifs, dont la haine trop
» fondée pourroit, en s'éveillant, inſ-
» pirer quelque terreur, déſarmés
» dans la troiſième enceinte, ſont ſé-
» parés du peuple qui les environne
» de toutes parts. Les Mages ont leurs
» temples & leurs demeures au-deſſus
» des Satrapes les plus puiſſans ; le
» palais du Deſpote repoſe au pied de
» la Citadelle. C'eſt de-là que partent
» les ordres inviſibles qui réglent ou
» changent les deſtinées des Provinces,
» ordres qu'on attend avec terreur,
» qu'on reçoit en ſilence, & qui ne
» ſont jamais contre-balancés par le
» moindre murmure d'un peuple d'eſ-
» claves ».

Enfin l'Ange & *Tobie* parviennent à la troiſième Cité, ſéjour des captifs, & ſont conduits à la maiſon de *Raguel*, qui au premier aſpect diſtingue dans le jeune Iſraëlite un certain rapport qui l'étonne & l'attendrit. Il l'in-

terroge & lui communique l'impresſion qu'il éprouve. *Tobie* ſe fait connoître ; il tombe aux pieds de *Raguel* & d'*Anne* ſon épouſe, & bientôt les tranſports d'une tendreſſe mutuelle s'exhalent en liberté. « Aux accens » dont la maiſon retentit, accourt la » jeune *Sara*, pour partager l'allé» greſſe commune. *Sara* joignoit à l'art » de plaire, l'ingénuité naïve ; & ſa » modeſtie, plus touchante que ſévère, » ajoutoit à ſes graces naturelles. Elle » accourt dans un déſordre heureux, » ayant oublié de cacher ſes appas du » voile qui ne les intercepte que pour » les relever davantage. Ses yeux ſe » portent, non ſans émotion, ſur « *Tobie*, quand tout-à-coup elle eſt » inſtruite par ſon père de ce nom ſi » cher à ſon enfance, & qui, toujours » préſent à ſon cœur, déja s'étoit offert » à ſon imagination timide. Auſſi-tôt » les lys de ſon teint ſont nuancés de » cette rougeur divine, dont la nature » colore la pudeur ; &, dans un mou» vement irréfléchi, ſes mains ſe hâtè» rent de baiſſer ſur ſon front le voile » tiſſu par l'honneur pour ſervir de
» rempart

» rempart à l'innocence craintive :
» voile ſemblable à la nuée légère,
» qui tempère les rayons du ſoleil,
» ſans en altérer l'éclat pur & tou-
» chant. »

Raguel lui-même exerce envers ces deux voyageurs tous les devoirs de l'hoſpitalité ; malgré leur réſiſtance, il répand lui-même l'eau tiéde ſur leurs pieds ; il fait immoler le plus tendre de ſes chevreaux, & le vin le plus vieux coule dans des vaſes ornés de fleurs. Un chœur de jeunes beautés erre autour de la table & prévient tous les déſirs ; mais *Tobie* ne voit, ne diſtingue que l'objet enchanteur qui eſt à leur tête, & la jeune *Sara* ne pouvoit défendre ſon cœur des mouvemens involontaires qui l'agitoient. Le jeune homme, cédant à un tranſport dont il n'eſt plus le maître, la demande pour ſon épouſe. Cette propoſition répand la ſurpriſe & l'épouvante dans cette famille. *Anne*, entraînant ſa fille, la ſouſtrait aux yeux de ſon amant. Alors *Raguel* explique les raiſons de leurs allarmes. *Sara* a été fiancée à ſept époux ; on

les a vu tous périr au moment même qu'ils furent conduits à la couche nuptiale ; il ne veut pas que les parens de *Tobie* aient à lui reprocher le trépas de leur fils unique ; mais *Azarias* ſe lève, &, comme inſpiré de la Divinité, dit que c'eſt par un decret de la Providence que les époux de *Sara* ont été livrés à l'Ange de la mort ; qu'elle n'avoit point béni une union que des vues profanes avoient projettée ; que le jeune *Tobie* eſt l'élu de Dieu, l'homme ſelon ſon cœur, celui qu'il a nommé pour perpétuer le ſang de *Raguel* dans ſa tribu ; enfin, qu'une foi docile & entière les rendra tous dignes de ſes bontés. Le diſcours d'*Azarias* répand la conſolation & la confiance dans tous les cœurs ; *Tobie* raconte la bienfaiſance & les malheurs de ſon père ; la jeune *Sara* lui eſt promiſe.

Azarias veut mettre à l'épreuve la fidélité du jeune *Tobie* & ſa ſoumiſſion aux ordres divins. Il lui annonce que Dieu exige qu'avant ſon mariage il rempliſſe auprès de *Gabelus* les ordres de ſon père. Le jeune homme ſoupire & ſe lève auſſitôt. Alors *Azarias* ſatiſ-

fait de ſon obéïſſance, ſe charge d'aller ſeul à Ragès & de voir *Gabelus* qui réſide dans cette ville. Le reſte de ce troiſième Chant eſt conſacré à une autre épreuve. Dieu exige encore, par la bouche d'*Azarias*, que le jeune *Tobie* lui conſacre les trois premiers jours de ſon mariage. Cette union ſi deſirée ſe célèbre ; les puiſſances infernales multiplient leurs efforts pour le faire ſuccomber ; ils lui préſentent les images les plus ſéduiſantes ; mais la docilité de *Tobie*, ſa foi, ſa ſoumiſſion & l'aſſiſtance de l'Ange qui ne l'abandonne pas un ſeul inſtant, le font encore triompher de cette dangereuſe épreuve. Enfin, le jeune Iſraélite goûte dans les bras de ſon épouſe le comble de la félicité.

Dans le quatrième & dernier Chant, l'auteur décrit le retour du jeune *Tobie*: ſa piété filiale, l'impatience de ſes parens, leur tendreſſe, l'effuſion de toutes ces ames ſi vertueuſes & ſi ſenſibles, y ſont peintes des couleurs les plus propres à les faire paſſer dans celles du lecteur. A la fin l'Ange ſe fait connoître, leur annonce ces jours

de salut où le Messie doit les fai
participer au bonheur suprême, & di
paroît tout à coup, tel qu'une on
bre légère que dissipe l'éclat du solei

L'ordonnance de ce Poëme, Mo
sieur, m'a paru simple, noble & bie
conçue. Elle est chargée de peu d'i
cidens, & les événemens que fourn
le sujet ont suffi à l'auteur pour di
tribuer dans tous ses chants des situ
tions intéressantes & les richesses d
la Poësie & du sentiment. Son sty
est naturel, harmonieux, & sans auc
ne des recherches de ce mauvais goû
qui gâteroit encore plus ce sujet qu
tout autre. Ce qui sur-tout est inest
mable, est cette morale douce &
affectueuse, ce tableau continuel de
moeurs des anciens Patriarches ; c'est
pour ainsi dire, cet air pur de la vert
qu'on respire dans cette lecture. Enfin
Monsieur, je pense que cet ouvrag
est un de ceux qui approchent le plu
de l'excellent Poëme d'*Abel* qu'o
peut regarder comme le premier mo
dèle de ces sortes de productions.

Je suis, &c.

A Paris ce 10 Septembre 1773.

LETTRE V.

Exposition des Peintures, Sculptures & Gravûres de Messieurs de l'Académie Royale.

DANS le compte que je vais vous rendre, Monsieur, des ouvrages exposés cette année au Sallon du Louvre, ne soyez point surpris de m'entendre raisonner des trois Arts avec quelques détails. Cet article est le résultat d'une conversation d'Amateurs qui ne desirent que la gloire de l'Ecole Françoise, & qui souhaitent les plus grands succès à chaque Académicien. Ils ont bien voulu me communiquer leurs idées, & je ne les expose qu'en les soumettant aux lumières des Artistes eux-mêmes.

La curiosité du Public se porte d'abord sur une suite de tableaux au nombre de dix, dont les sujets sont tirés de la vie de Saint *Louis*; ils sont destinés à la décoration de la Chapelle de l'Ecole Royale Militaire.

On les a rangés selon l'ordre histori-
que, à l'exception du grand Tableau de l'Autel, qui se trouve placé au milieu. Le premier représente Saint *Louis* qui remet à la Reine sa mère la régence du Royaume. Ce Tableau, peint par M. *Vien*, est très-beau; on le trouve exécuté avec beaucoup de soin. La composition en est sage & noble; il y a de belles têtes, vraies & bien rendues; l'effet en est vigoureux: cependant les Connoisseurs voudroient que, soit par quelqu'ombre portée des objets qu'on peut supposer hors du tableau, soit par quelqu'autre moyen que cet Artiste peut mieux imaginer que personne, les blancs du vêtement de la Reine, dans le bas, fussent éteints pour faire briller davantage ceux du haut de la figure, & pour éviter aussi une espèce d'égalité de ton du haut en bas. Il leur semble encore que les étoffes d'une figure qui est derrière le jeune Roi sont d'une couleur trop brillante; ce qui la fait paroître en quelque manière venir en avant, sur tout dans le haut, quoique, selon le plan, elle soit derrière. C'est l'effet naturel de la cou-

leur bleue du manteau Royal : cette couleur s'enfonce par ſon ton obſcur, & les autres couleurs qui l'environnent y contribuent, pour peu qu'elles ſoient éclatantes.

Le Tableau de M. *A. Vanloo*, qui repréſente le *Sacre de Saint Louis*, a de l'effet & de la compoſition.

Le Mariage de S. Louis, par M. *Tataval*, eſt ingénieuſement compoſé ; l'effet en eſt vrai & d'un très-bon accord ; la ſcène eſt riche auſſi-bien que le fond.

Saint Louis lavant les pieds aux Pauvres, par M. *du Rameau*, eſt d'une main de maître ; la compoſition en eſt ingénieuſe & pittoreſque, la couleur excellente & harmonieuſe ; il y regne la plus ingénieuſe diſtribution des ombres & des lumières ; ſur-tout le grouppe des Pauvres, plus favorable pour l'Art, eſt ſupérieurement traité ; les têtes ſont belles, peintes fièrement, avec chaleur & de grand caractère. C'eſt un morceau qui juſtifie bien l'opinion qu'on a des talens de cet Artiſte.

La compoſition du grand Tableau

de l'Autel, par M. *Doyen*, eſt pleine de génie & de feu. S. *Louis* y reçoit à genoux l'Euchariſtie avec cette piété, cette confiance, cet avant-goût du bonheur céleſte qui caractériſent les Elus. Cette figure eſt de la plus grande beauté. Je ne ſuis pas ſi content de celle du Prêtre qui lui donne le Viatique; il a l'air dur, ſévère, renfrogné. Il ſemble que ce ſoit à regret qu'il adminiſtre ce Sacrement conſolateur. Je lui voudrois un viſage plus ſerein, plus ſuave, plus angélique. Quelques Critiques reprochent encore au coloris de l'Artiſte une teinte jaunâtre tirant ſur le verd. Ils n'aiment pas non plus la diſparate de ſes figures coloſſales avec la grandeur à laquelle les autres Peintres ſe ſont aſſujettis : mais ce dernier défaut n'eſt point abſolu ; il n'eſt que relatif. Il faut obſerver que ce Tableau doit être placé à une hauteur plus élevée que les autres, & qu'ainſi on y peut tolérer une proportion plus grande aux figures. Il y avoit peut-être un milieu à tenir entre cet excès & la petiteſſe des figures de quelques-uns de ces dix Tableaux. Quoi qu'il en ſoit, il y a des choſes

admirables dans l'ouvrage de M. *Doyen*. L'expreſſion du ſujet eſt rendue d'une manière pathétique. Tout le monde eſt d'accord ſur la beauté du principal perſonnage & ſur la figure d'une femme plongée dans la douleur.

Un défaut contraire à celui qu'on impute à M. *Doyen*, mais relatif auſſi, ſe trouve dans le Tableau de M. *Hallé*; on y voit Saint *Louis* qui porte la Couronne d'épines de Vincennes à Paris; les figures y ſont d'une proportion beaucoup plus petite que dans tous les autres. Il eſt vrai que ce ſujet étoit extrêmement difficile à traiter avec des figures plus grandes. Il falloit y faire paroître une proceſſion où pluſieurs perſonnages étoient eſſentiels; on n'avoit pas la reſſource d'un terrein montueux qui peut les faire voir les uns au-deſſus des autres. Tout le monde ſçait que la route de Paris à Vincennes eſt droite & unie : ſi les figures euſſent été fortes, trois ou quatre auroient rempli tout l'eſpace; alors plus de proceſſion viſible. Il ſemble qu'en effet il n'y avoit guères d'autre moyen que celui qu'a employé

l'Artiste, c'est-à-dire, de supposer que la procession est encore éloignée. Mais ce que l'on pourroit desirer, c'est que le groupe de jeunes filles qui est sur le devant fût d'une proportion plus forte & qui s'accordât avec les plus grandes figures des autres Tableaux ; & que, par la vigueur de leur coloris ou par la force de leurs ombres, elles fissent paroître les autres figures éloignées, afin de justifier leur diminution & de faire sentir l'espace qui est supposé entr'elles & ce groupe. Au reste, ce Tableau est rempli de beautés de détail ; il respire la piété ; les têtes sont belles & expressives, les draperies & les ajustemens bien exécutés. Néanmoins il semble qu'il y manque un effet saillant ; ce qui peut venir de trop de lumière & de ce que les ombres portées par les figures les unes sur les autres ne sont pas aussi grandes qu'elles pourroient l'être ; car le Peintre est le maître du choix de la hauteur de la lumière. On desireroit encore dans le groupe d'arbres qui fait fond au-dessus des figures, que ;

par le jeu de la lumière, ils paruſſent moins ſerrés les uns contre les autres; c'eſt-à-dire, que les troncs reçuſſent dans le haut quelques coups de lumière à des hauteurs inégales, qui les fiſſent jouer en les détachant les uns des autres, & que l'obſcurité dont l'Artiſte a beſoin au-deſſus de ſes figures, vînt plutôt d'un taillis ſuppoſé derrière à quelque diſtance de ces arbres, que de leur propre ombre, laquelle d'ailleurs eſt un peu trop bleuâtre pour leur peu d'éloignement.

Saint Louis donnant Audience à des Ambaſſadeurs Aſiatiques, Tableau de M. *Brenet*, contribue à faire paroître celui de M. *Hallé* trop clair, parce que les ombres du premier ſont très-obſcures, & qu'il a toute la force qu'on auroit pu attendre du temps; c'eſt un de ces inconvéniens attachés aux expoſitions de Tableaux. Souvent, quoique très-beaux, ils ſe nuiſent réciproquement par l'oppoſition de leurs manières & de leurs coloris. D'ailleurs, peu de gens font réfléxion à la différence des ſujets, qui eſt cependant ici très-importante, puiſque

la ſcène de l'un eſt dans un bâtiment gothique qui reçoit peu de jour, tandis que l'action de l'autre ſe paſſe en pleine campagne & au plus grand jour. Le Tableau de M. *Brenet* jouit d'un applaudiſſement général ; on y trouve une compoſition très-ingénieuſe, une exécution fière & cependant très-ſoignée, les plus beaux détails, un effet de lumière piquant, des têtes bien rendues, & dont les caractères ſont vrais & variés avec goût. Enfin c'eſt un très-beau Tableau & qui fait à l'Artiſte un honneur infini.

M. *Lépicié* ſoutient la concurrence par ſon Tableau de *Saint Louis rendant la Juſtice au pied d'un chêne.* Il eſt bien compoſé & très-bien exécuté ; les têtes ſont belles, l'effet de la lumière ingénieux & vrai : on deſireroit ſeulement que le païſage fût moins ſali, conſervât davantage de ſa couleur propre, & ne fût pas d'un noir ſi bleuâtre.

Le Tableau de M. *de la Grenée*, dont le ſujet eſt *l'Entrevue de Saint Louis & du Pape*, ſemble avoir moins

de Saint *Pierre*, grand Tableau de M. *Robin*, qui est d'une composition pittoresque & d'un bon effet.

Le Tableau de l'Archange Saint *Michel* qui terrasse le Démon, par M. *la Grenée le jeune*, est d'une couleur & d'une manière légère & agréable.

Quelques personnes auroient souhaité qu'il y eût eu cette année un nombre plus considérable de grands Tableaux d'Histoire; mais il ne dépend pas des Artistes de faire naître les occasions d'exécuter de ces sortes de morceaux; elles ne se présentent guères que lorsqu'il est question d'orner quelques Eglises; & la plûpart de celles qui pourroient faire cette dépense sont déja décorées. Les Amateurs de la Peinture n'y consacrent, pour l'ordinaire, que des appartemens de médiocre grandeur, & préfèrent d'avoir plusieurs petits ouvrages de différens Maîtres, au plaisir d'en posséder un petit nombre de grands. On est donc forcé de s'assujettir au goût de son siècle. En conséquence, l'Exposition actuelle est enrichie d'une

foule de petits Tableaux charmans. Il y en a une quinzaine de M. *la Grenée l'aîné*, qui réunissent tous les talens qu'on peut desirer dans la Peinture en petit ; finesse de dessin, délicatesse d'exécution, suavité de couleur. On a remarqué principalement comme un chef-d'œuvre le Tableau des trois Graces au bain. En effet, le choix de nature est très-beau & très-correct; on ne peut sur-tout refuser l'admiration la plus distinguée au coloris précieux & vrai d'une femme debout vûe par le dos & en partie dans une ombre douce. Il est peu de Tableaux, même des Maîtres les plus célèbres, qui puissent disputer la palme à ce morceau.

M. *la Grenée le jeune* a pareillement le plus grand succès dans plusieurs petits Tableaux; sa manière de dessiner est souple & remplie de graces ; son coloris est frais & a de la vigueur. Il tient beaucoup de la manière aimable de *Pietre de Cortone* & de *Romanelli*. S'il peut ajouter à ces rares talens la correction de dessin & le beau choix de

nature qu'on voit fréquemment dans les ouvrages de son frère, ils passeront tous deux à la postérité avec le même degré d'estime.

On ne peut refuser les plus grands éloges aux petits Tableaux de M. *Lépicié* dans un genre qu'il a saisi avec beaucoup d'agrément. Ce sont des sujets de la vie ordinaire ; un Crocheteur qui se fait rapporter son chapeau par son chien ; un autre à qui un petit chien demande à manger ; des Elèves qui regardent dans leur porte-feuille ; des Femmes vêtues à la Françoise dans diverses actions simples. On y trouve la plus grande vérité, une manière nette & spirituelle, un coloris vrai, qui tiennent beaucoup de ce ton argentin & de cette touche sçavante qui ont rendu si célèbre un des plus grands Maîtres de l'Ecole Flamande, je veux dire le fameux *Teniers*.

Quelques Tableaux de M. *Chardin*, dont plusieurs sont anciens, ont fait le plus grand plaisir par tous les talens qui ont acquis une si grande réputation à cet excellent Peintre. Il y a de

nouveau une Tête d'étude au paſtel où l'on retrouve toute la magie de ſon faire & un coloris fier & ſaillant.

Un Deſſin au biſtre *, par M. *Doyen*, a mérité les ſuffrages des Connoiſſeurs ; c'eſt l'eſquiſſe d'un tableau projetté. *Cybèle*, mère des Dieux, y repréſente la Terre avec ſes attributs. Sur un rocher glacé, les vents raſſemblent tous les frimats & attaquent la mère des Dieux ; ſon char eſt briſé ; ſes Lions effrayés ſe preſſent autour d'elle pour la défendre ; les vents ſouterreins, en combattant contr'eux, ébranlent le rocher ſur lequel la Terre eſt renverſée ; au même inſtant *Jupiter* pluvieux arrive avec les enfans des Nuées pour appaiſer les vents & délivrer *Cybèle*.

M. *le Prince* a paru avec beaucoup d'éclat dans cette expoſition. On voit de lui pluſieurs ſujets galans, bien deſſinés, richement ajuſtés, ingénieuſement compoſés, & d'un effet de

* On appelle *Biſtre* une couleur que les Peintres compoſent avec de la ſuie bien détrempée, pour s'en ſervir dans leurs deſſins au lieu d'encre de la Chine.

couleur très-vigoureux. Si cependant il est permis de desirer quelque chose à des ouvrages aussi estimables, on croit y appercevoir quelquefois des tons forcés & au-delà du vrai, & trop d'obscurité dans les fonds ; ce qui donne de la dureté à l'effet de plusieurs de ses Tableaux. Le morceau qui a le plus réuni les applaudissemens, est un grand Tableau, dont le paisage a été peint d'après nature. La vérité s'y reconnoît principalement à l'effet général qui est très-piquant & à la touche variée des arbres dont on distingue l'espèce. Le feuiller des chênes sur-tout est très-bien rendu. La composition des devants, qui est du génie de l'auteur, est remplie de feu ; les figures sont fermement exécutées, bien dessinées & touchées avec force.

Je ne répéterai point les éloges toujours si justement accordés aux talens extraordinaires de l'illustre M. *Vernet.* Plusieurs grands Tableaux de lui ornent le Sallon. On a principalement été saisi par les grands effets de son Soleil couchant & de son clair de Lune.

Les Portraits exposés par M. *Roslin*, sont très-beaux; les détails y sont rendus avec autant de force que de vérité. Outre ceux du Roi de Suède & du Duc d'Ostrogothie, on a remarqué particulièrement celui de M. le Comte *Stroganoff*, dont la ressemblance est frappante, l'effet vrai, d'une saillie & d'une vigueur singulière.

M. *du Plessis* ne s'est pas moins distingué par plusieurs Tableaux: on ne trouve rien à desirer à la vérité avec laquelle il a rendu tous les détails des portraits de Madame la Duchesse *d'Aiguillon* & de M. son fils. Les têtes sont d'après des Tableaux de M. *Nattier*; ainsi on ne seroit pas étonné d'y trouver moins de liberté dans sa touche; mais les mains sont dessinées & peintes avec toutes les graces & la finesse qu'on peut souhaiter. Le portrait de M. l'Abbé *Bossut* est surprenant par son relief, par le plus beau faire & par la variété des tons qui produisent l'effet saillant de cette figure.

La réputation de M. *Peronneau* ne s'est point démentie; au contraire,

elle acquiert un nouvel éclat par plusieurs portraits à l'huile & au pastel, où l'on voit les détails les plus spirituellement rendus.

Plusieurs portraits de M. *Aubri* lui font honneur. On y trouve une exécution soignée, des vérités de nature apperçues & rendues, la ressemblance souvent fortement saisie, mais quelquefois exprimée avec excès & peu agréablement. On croit aussi pouvoir reprendre, quant à l'effet général, un défaut d'arrondissement dans les objets qui les rend en quelque manière découpés & les détache séchement les uns des autres, &, par rapport au coloris, quelques tons violâtres trop répétés qui pourroient conduire à une couleur maniérée : à quoi l'on peut ajouter peut-être trop d'attention aux couleurs propres des objets ; ce qui les fait paroître un peu par taches, & les prive de ce lumineux général qui les eût accordés ; ce défaut vient peut-être de ce qu'on ne met pas l'objet qu'on imite assez loin de soi.

Le portrait de S. A. S. feu M. le Comte *de Clermont*, peint par M. *Drouais*,

représente ce Prince avec vérité & produit son effet. Il en est de même de celui de Madame la Comtesse *du Barry*, dont la tête est rendue finement & avec grace. Je ne dis rien de cette mode qui semble vouloir revenir de traiter les portraits avec les ajustemens convenus pour le genre de l'Histoire ; il n'est guères possible que ces choses soient traitées avec la même vérité que les têtes qui sont faites d'après nature & dans le plus grand détail ; j'observerai seulement que ce genre exige des talens rarement accordés à ceux qui se sont de bonne heure adonnés au Portrait.

On ne peut qu'applaudir aux succès de Mademoiselle *Valayer*. Plusieurs Tableaux de fruits peints avec la plus grande vérité, d'une touche large & moëlleuse, un grand Tableau d'une statue de marbre avec quelques attributs de musique & de géographie, morceau très-bien exécuté, quoique d'un effet un peu triste par la réunion d'un trop grand nombre d'objets bruns par leur couleur propre ; un petit bas-relief imité qui trompe par son effet ;

tous ces ouvrages soutiennent la réputation distinguée que cette Artiste s'est faite; mais ce qui doit y mettre le sceau; c'est le succès qu'elle a dans un genre plus difficile. Elle a exposé une Etude, portrait d'une jeune femme de grandeur naturelle; ce morceau est de l'effet le plus vrai & le plus piquant. On ne peut que l'encourager à obéir à l'impulsion qui lui inspire ces tentatives plus hardies. Qu'elle joigne à ce vrai & à cet effet saillant un peu plus de fierté de touche dans l'exécution, & elle aura rempli tous les vœux qu'on peut former pour sa gloire.

Beaucoup de Tableaux d'Architecture font honneur à M. *de Machy*. M. *Robert* se distingue également par quantité de Tableaux de ce même genre & de ruines antiques & modernes, bien composés, d'un excellent effet & d'une exécution très-spirituelle; ils sont quelquefois ornés de paisages; mais en général ses succès sont plus assurés dans la partie de l'Architecture.

Des ruines d'Architecture antique sont aussi les sujets de plusieurs dessins

coloriés de la composition de M. *Clérisseau.* Cet Artiste connoît particulièrement le caractère & le goût de l'antique & tous les genres d'ornement dont les anciens ont fait usage. Ces dessins sont touchés d'un goût large & avec tout l'esprit possible ; l'effet en est piquant & très-bien entendu. Je ne me refuserai pas cependant à insérer ici une observation que j'ai entendu faire à un Artiste ; il remarquoit que, dans quelques-uns, les tons roussâtres, dont M. *Clérisseau* fait usage sur les devants, ne passoient pas avec assez de douceur aux tons bleuâtres qu'il employe dans les fonds ; ce qui sembloit quelquefois séparer en deux couleurs le même bâtiment & le faisoit paroître de deux matières différentes.

De grands dessins, aussi d'architecture, ingénieux de composition, touchés avec fierté & de grand goût, distinguent les talens de M. *de Wally.* Ce sont les dessins d'ouvrages exécutés par lui, qui marquent une belle abondance de génie & qui annoncent le plus grand effet.

M.

M. *Huet* a expoſé divers Tableaux & deſſins d'animaux qui ſont d'une touche large ; mais on a été principalement ſatisfait de pluſieurs vues de payſages qui ſont touchées avec beaucoup d'eſprit & de goût.

Parmi les jeunes Peintres dont les ouvrages ont reçu des éloges, M. *Martin* a lieu d'être ſatisfait de l'accueil qu'on a fait à ſes compoſitions. Son *Education de la ſainte Vierge*, Tableau de quatre pieds de large ſur trois pieds de haut, eſt très-eſtimé. *Le vieux Silène, porté par de jeunes Sylvains & par des Bergers devant la Nymphe Eglé qui lui préſente à boire*, eſt agréable & pittoreſque. Sa *Troupe de Bandits qui ſont halte dans des ruines*, eſt remarquable par la vérité & par l'expreſſion.

Pluſieurs autres ouvrages de Peinture dans cette *Expoſition* méritent des applaudiſſemens : tels ſont ceux en miniature de M. *Hall* dont le pinceau eſt toujours large & rempli de feu dans l'exécution ; ceux en émail de M. *Paſquier*, dont les talens vous ſont connus, & nombre d'autres ſur

[illegible]

[illegible]

A. [illegible] la nature. Elle est [illegible]

Une femme [illegible] elle [illegible] composition [illegible] aussi [illegible] graces [illegible] quelques bustes [illegible] d'honneur [illegible] M. [illegible]

[illegible] M. [illegible] M. [illegible]

* [illegible]

qui eſt très-beau ; le modèle d'une figure de l'*Amitié ſurpriſe par l'Amour* où l'on trouve de la grace & un goût moëlleux, & le modèle d'un tombeau en petit qui doit faire un ouvrage précieux.

M. *d'Huès* n'a donné qu'un morceau : c'eſt le modèle en petit d'une ſtatue du Maréchal *de Saxe* qu'il doit exécuter en grand pour l'Ecole Militaire. La compoſition en eſt ſimple, ingénieuſe & noble. J'obſerverai que cette figure eſt vêtue de nos habits, & que néanmoins elle produit un très-bon effet en ſculpture ; ce que juſqu'à préſent on avoit cru preſqu'impoſſible. L'on y pourroit deſirer cependant que les plis des étoffes fuſſent plus délicats ; & que les ſurfaces un peu étendues que préſentent certaines parties de ces plis fuſſent enrichies par quelques mouvemens peu ſenſibles, mais qui les empêchaſſent d'être trop liſſes, afin d'éviter quelque choſe de lourd dans le grand ; mais l'Artiſte qui a ſi bien conçu cette figure ſçaura mieux que perſonne ſe ſauver de cet écueil.

Un ſaint *Bruno* de M. *Gois*, très-

bien drappé & modelé avec beaucoup de goût, laisseroit peut-être à desirer que la tête, vraie & traitée largement comme elle est, fût d'un choix de caractère un peu plus noble.

M. *le Comte* s'est fait honneur par une figure en marbre d'une jeune fille qui porte une Torchère. Elle est remplie de grace, élégamment dessinée, & finement exécutée. Il en est de même de plusieurs morceaux du même auteur, entr'autres d'un enfant qui pleure son oiseau ; il est bien de chair & modelé avec goût.

Le morceau en marbre de M. *Bridan* pour sa réception à l'Académie, qui représente le martyre de saint *Barthélemy*, est très-beau, aussi bien que le modèle d'un Christ en croix où l'on a trouvé beaucoup de sçavoir & d'expression. Ce Sculpteur a exécuté dans la cathédrale de Chartres un très-grand ouvrage en marbre qui a obtenu les plus grands éloges de ceux qui l'ont vu.

Une figure d'une jeune fille portant une Torchère, exécutée en marbre par M. *Monot*, & quelques autres mor-

teaux, font honneur à cet Artiste. En général, toutes ces figures destinées à porter des lumières qui doivent orner le sallon de Madame la Comtesse *du Barry*, sont pleines de graces & très-élégantes.

M. *Houdon* mérite aussi des éloges, soit pour son morceau du Tombeau du Prince *de Gallitzin*, soit pour les autres productions de son ciseau.

M. *Boizot* a plusieurs ouvrages qui lui font honneur. On est satisfait des deux grouppes destinés à être exécutés en argent; ils sont corrects & très-soignés; peut-être même pourroit-on les trouver d'un fini trop lisse, qui ne laisse pas lieu à la légéreté de l'ébauchoir. On est moins satisfait du modèle de la statue du Roi. On trouve la figure courte & la tête trop grosse, le choix de l'attitude peu élégant & qui présente des vues de côté peu agréables. Au reste, on ne doit point juger de cette figure sur un si petit modèle. Les talens de ce jeune Sculpteur donnent lieu d'espérer toute autre chose de cette figure modelée

en grand & avec le ſecours de la nature.

Je ne dois pas négliger de vous parler des ouvrages de M. *Clodion Michel* qui paroît pour la première fois dans ces *Expoſitions*. On y trouve du caractère & beaucoup de goût. On eſt ſur-tout enchanté de ſes petits bas-reliefs qui ſont modelés avec un eſprit & une netteté charmante.

Avant que de vous parler de la Gravure il faut s'arrêter à pluſieurs deſſins de M. *Cochin*. Il a expoſé une ſuite de huit deſſins deſtinés pour une édition des *Aventures de Télémaque* : c'eſt un des plus beaux ouvrages qu'ait encore produits ſon crayon ; ils ſont richement compoſés, de figures ſages, nobles & deſſinées avec beaucoup d'eſprit & de goût. On en doit dire autant des deux deſſins pour la continuation de l'Hiſtoire de France de feu M. le Préſident *Hénault*.

Il y a des ouvrages de M. *le Bas* d'un fini agréable, & des gravures de M. *Demarteau* à l'imitation du crayon qui ſont à tromper. On doit louer M. *le Vaſſeur* qui ſuit toujours le genre de

l'Histoire en grand, genre trop abandonné. Les estampes de M. *Flipart* sont un très-bel effet. M. *Beauvarlet* présente souvent des parties traitées d'un beau burin. M. *Aliamet* a une fort bonne Estampe d'après un Tableau de M. *Boucher*.

Un des morceaux les plus intéressans à tous égards, c'est la *Suzanne au bain* gravée par M. *Porporati*. On ne peut trop louer la beauté & le goût du travail, aussi-bien que la justesse de l'imitation du beau Tableau de *Santerre*, d'après lequel elle est gravée.

Je finis par M. *de Saint-Aubin* dont le genre de gravure est tout-à-fait spirituel, précieux & de bon goût. Ses talens sont confirmés par plusieurs dessins de portraits ou têtes d'après nature qui sont faits avec beaucoup d'esprit & de finesse. Il y a aussi deux dessins d'un *Bal paré* & d'un *Concert bourgeois* qui sont ingénieusement composés.

Voilà, Monsieur, ce qui m'a paru de plus frappant au Sallon. Quiconque l'examinera avec des yeux connoisseurs & sans partialité, ne balan-

cèra pas à décider qu'il n'eſt aucune nation qui puiſſe préſenter une Expoſition de tant de divers talens, portés à un auſſi haut degré.

Eloge des Tableaux expoſés au Louvre le 25 Août 1773.

TEL eſt le titre d'une Brochure *in*-8°. de quatre-vingt pages, qui ſe trouve à Paris chez *le Jay*, Libraire, rue Saint-Jacques. Mais cet *Eloge* n'eſt pas tout-à-fait éloge ; il eſt mêlé de critique. Le cadre, imaginé par l'auteur, eſt ingénieux. Il introduit un Lord qui va voir le Sallon avec M. l'Abbé *A****. Ils converſent enſemble ſur les différens Tableaux ; ils écoutent & rapportent les entretiens d'un Bourgeois, d'une Bourgeoiſe & de leur petite fille, ceux de deux Académiciens, l'un de Saint-Luc, l'autre, du Louvre, & même les propos de deux Laquais. Cette idée jette beaucoup de variété dans ce Pamphlet, où d'ailleurs il y a de l'eſprit, de la gaîté & des obſervations ſouvent juſtes.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 12 Septembre 1773.

LETTRE VI.

Epître d'un Vieillard à un ami de son âge ; in-8° de 12 pages.

L'AVERTISSEMENT qui est à la tête de cette *Epître* est curieux ; je vais vous le transcrire en entier ; il n'y a pas un mot à perdre. » Cette Pièce a été » présentée à l'Académie pour con- » courir au Prix. Elle étoit accom- » pagnée d'un mot de lettre à Mrs les » Académiciens, par lequel l'Auteur » les prévenoit qu'il avoit fait parler » un de leurs confrères, mais qu'il » n'avoit pris cette liberté que de son » aveu ; qu'il avoit cru que le tableau » d'une infirmité singulière, & peut- » être unique, soutenue avec courage, » pouvoit intéresser les lecteurs ; qu'il » avoit tâché de rendre les sentimens » & les expressions mêmes de celui » qu'il avoit fait parler. On prétend » qu'il y a eu soixante pièces de vers » présentées cette année à l'Académie : » en supposant que, l'une portant

» l'autre, chacune contînt cent cin-
» quante vers, c'étoit neuf mille vers
» à lire : cela eſt bien long. L'Acadé-
» mie avoit été accuſée d'indulgence,
» & avoit promis d'être plus ſévère ;
» c'eſt ſans doute pour tenir parole,
» & en même-temps pour une plus
» prompte expédition, que, des ſoi-
» xante pièces, quarante ont été rejet-
» tées à la lecture des premiers vers.
» Il eſt clair que des fautes groſſières
» dans les premiers vers d'une Pièce
» doivent la faire rejetter ſans un plus
» long examen, & qu'elles ſuffiſent
» pour rendre l'ouvrage indigne du
» Prix, quand tout le reſte en ſeroit
» excellent ; il paroît même que ce
» n'eſt que dans ce ſeul cas qu'on peut
» ſe diſpenſer d'en achever la lecture.
» L'auteur de cette *Epître* n'avoit pas
» la vanité de penſer que ſon ouvrage
» fût le meilleur de ceux qui ſeroient
» préſentés ; mais il avoue qu'il ſoup-
» çonnoit encore moins qu'il ne mé-
» ritât pas d'être lu entiérement, &
» que ſon *Epître* de près de deux cens
» vers, ſeroit excluе du concours dès
» le trentième ou quarantième vers.

» Le Public jugera si elle n'a pas été
» traitée avec trop de rigueur. Il lui est
» revenu qu'on n'a pas trouvé son
» *Epître* d'un genre assez noble ; mais
» le genre familier, même badin,
» n'étoit pas exclu par le programme
» de l'Académie. Il y a loin du fami-
» lier au trivial ».

Voici le commencement de cette *Epître* ; il ne faut pas oublier que c'est un vieillard qui écrit à un ami de son âge.

A l'hyver de nos ans nous voilà parvenus ;
Cher ami, nos beaux jours que sont-ils devenus ?
Sain de corps & d'esprit, avec un nom illustre,
Tu t'affliges d'atteindre à ton quinzième lustre ;
Tu regrettes l'enfance & ses frivoles jeux,
Le seul temps de la vie où l'homme soit heureux.
Il l'est quand il l'ignore & ne peut se connoître :
En se trouvant heureux, oublîroit-il de l'être ?
Oui : bientôt entraîné vers mille objets absens,
Il formeroit des vœux sans cesse renaissans.

Cet âge fut ſuivi d'une ardente jeuneſſe :
Dans ces jours où regnoient le délire & l'ivreſſe,
Quelle foule d'erreurs tint nos yeux éblouis !
Ces fantômes brillans ſe ſont évanouis.
D'ambitieux projets de gloire & de fortune
T'ont rendu le jouet de *Mars* & de *Neptune*.
Las d'avoir vainement tout tenté, tout oſé,
Si d'un eſpoir trompeur tu t'es déſabuſé,
Faut-il que les chagrins empoiſonnent ta vie ?
Eh ! pourquoi te livrer à la mélancolie ?
Crois-tu que déſormais, inhabile aux plaiſirs,
Tu doives à l'ennui dévouer tes loiſirs ?
Libre des paſſions, heureux de leur abſence,
Recueille au moins les fruits de ton expérience ;
A l'abri de l'orage & près d'entrer au port,
Vois les nochers errans, & déplore leur ſort :
Du calme de tes ſens reconnois l'avantage,
Et ne murmure pas de pouvoir être ſage.

J'avoue, Monſieur, que je ne vois point dans ces trente premiers vers de ces fautes groſſières qui ſuffiſent pour condamner une pièce ſans aller plus avant. Le ſtyle de ce but eſt ſimple & raiſonnable ; le rythme en

eſt facile & varié. Il y a des défauts ſans doute : on entend difficilement ces vers :

En ſe trouvant heureux, oublîroit-il de l'être.…
Il formeroit des vœux ſans ceſſe renaiſſans.…

Dans quel cas l'auteur ſuppoſe-t-il qu'on *formeroit* ces vœux ? Mais ſi l'on avoit jugé M. *de la Harpe* avec cette rigueur, vous conviendrez, Monſieur, qu'on n'auroit pas lu deux ſtrophes de ſon Ode. Dans la tirade que je viens de citer, il y a des vers très-agréables qui pouvoient diſpoſer un peu plus favorablement les Juges ; ceux-ci par exemple :

Tu regrettes l'enfance & ſes frivoles jeux,
Le ſeul temps de la vie où l'homme ſoit heureux.

Un autre vers charmant eſt celui qui termine le même morceau.

Du calme de tes ans reconnois l'avantage,
Et ne murmure pas de pouvoir être ſage.

Comme j'ai ſans peine, & même avec plaiſir, achevé la lecture de cette

Pièce, je vous en citerai plusieurs morceaux, entr'autres cet endroit où l'auteur décrit les efforts qu'ont fait tous les Arts pour réparer les pertes de la vieilleſſe :

Si des faveurs du Sort l'âge tarit la ſource,
Pour nos beſoins nouveaux l'Art n'eſt pas ſans reſſource.
Ces cheveux naturels, en longs anneaux flottans,
Qu'on voyoit à regret tomber à ſoixante ans,
L'Art ſçait les remplacer ; une adroite impoſture
Semble avoir emprunté la main de la Nature :
Il n'eſt plus de front chauve, & *Céſar*, de nos jours,
Du laurier n'auroit pas emprunté le ſecours.
Liſe perd une dent ; elle gémit, ſoupire :
Il lui faut renoncer aux grands éclats de rire :
On lui rend chez *Bourdet* ſa perle d'Orient :
Elle eſt venue en pleurs, elle ſort en riant.
Les objets apperçus à travers un nuage,
Tracent dans mon organe une confuſe image ;
Un criſtal qu'arrondit un art ingénieux,
Reſſuſcite ma vue & préſente à mes yeux
Jupiter eſcorté de ſes quatre Planètes :

Sénèque & *Cicéron* dépourvus de lunettes,
Etoient privés de lire, & leurs divins écrits
A notre âge, pour nous conservent tout leur prix, &c.

Voici encore un des meilleurs passages de cette *Epître*. On y reconnoîtra facilement l'illustre Académicien que l'Auteur y fait parler.

Mon état des bons cœurs est la pierre de touche:
Quelqu'un de mon oreille approche-t-il la bouche?
J'aime à croire qu'il est sensible à la pitié,
Et ce doux sentiment invite à l'amitié......

. . . .

Quelquefois, solitaire au milieu de la foule,
Je ne m'apperçois pas si la maison s'écroule:
Sur un cercle brillant je promène mes yeux;
Je suis dans un désert, & je n'en vaux que mieux:
Parlez-nous, me dit-on, ne soyez pas stupide;
Mais pour placer un mot il faut trouver un vuide;
Si je vous interromps, l'élite des bons mots
Sera d'un moindre prix qu'un rien dit à propos.

Tandis que la raiſon tient ma langue captive,
De quelque trait ſaillant ma ſurdité me prive ;
Mais ſouvent un ſeul mot, avec peine entendu,
Me laiſſe appercevoir que je n'ai rien perdu.
Je reçois deux amis, le haſard les raſſemble,
Ils cèdent au plaiſir de converſer enſemble :
Anéantis pour moi leurs ſons frappent les airs ;
Je les vois ſe parler, tout bas je fais des vers.
D'autrefois, ſous la main trouvant une Brochure,
Chacun de nous ſe taît, fait à part ſa lecture ;
Un quatrième arrive, & ce muet concours
Lui fait croire en entrant que nous ſommes trois ſourds.
Telle eſt ſouvent ſur moi la force d'un bon Livre ;
Il ſuſpend mes douleurs, de plaiſir il m'enivre :
Pour plaire au monde, un ſourd feroit de vains efforts ;
Je lis, je m'accoutume à vivre avec les morts.

Tous les vers de cette *Epître* ne valent pas ceux que je viens de mettre ſous vos yeux : cependant on y trouve très-fréquemment de ces

ſortes de tournures & d'idées qui décèlent que ce n'eſt ni un jeune homme ni un Ecolier qui en eſt l'auteur. Au moins cette Pièce pouvoit-elle être du nombre de celles dont on a fait une mention honorable à la ſéance de l'Académie. Mais, ce que perſonne ne contéſtera au ſujet de tous ces ouvrages de concours, c'eſt que, pour ne pas ſe tromper en les jugeant, il faudroit du moins les lire.

Epître d'un jeune Poëte à un jeune Guerrier ; Pièce qui a concouru pour le Prix de l'Académie Françoiſe en 1773 ; par M. André ; in-8° de 15 pages ; à Paris chez J. B. Brunet, Imprimeur-Libraire de l'Académie Françoiſe, & Demonville Libraire rue Saint Séverin.

L'AUTEUR de cette *Epître* s'eſt propoſé de réunir les différens motifs qui peuvent exciter à la gloire un jeune guerrier & un jeune poëte. Ce ſujet donne lieu quelquefois à des rap-

prochemens heureux. M. *André* débute ainsi :

Bellone enfin l'emporte, & tu choisis les armes.
Aux douceurs du repos préférant les allarmes,
Tu vas chercher, *Damis*, sous les drapeaux de *Mars*
Une gloire pénible & d'illustres hasards.
J'adore aussi la Gloire, & sa flamme puissante
Dans mon cœur qu'elle embrase, est toujours renaissante;
Impénétrable aux traits des autres passions,
J'éprouve ces desirs & ces émotions,
Ces rapides élans que mon ame agrandie,
Prend pour l'aveu du Ciel & l'instinct du génie.
Mais est-ce assez? *Damis*, ce rang, cette splendeur,
Ce tribut de respects qu'on paye à ta grandeur,
Cet accès près du Trône & ces honneurs suprêmes,
Ces écussons chargés de devises, d'emblêmes,
Tout enfin, devant toi chassant l'obscurité,
T'applanit le chemin de l'immortalité.

Pour moi, je ne vois rien où mon espoir se
fonde;
Comment pourrai-je, hélas, percer la nuit
profonde,
Que le sort répandit autour de mon berceau?
O Gloire, devant moi fait briller ton flambeau.
O Gloire, ame du monde, aimable enchanteresse,
Accours, remplis mes sens de ta sublime ivresse.
Mère des vrais Héros, Déesse des grands
cœurs,
Toi seule ouvres la lice & nommes les
vainqueurs:
Des Talens & des Arts je parcours la carrière;
Je voudrois d'un élan la franchir toute entière, &c.

Ces vers sont assez bien tournés: mais ils n'ont rien de remarquable soit en mal soit en bien; & c'est le caractère général de cette *Epître*; ni grandes beautés, ni grandes fautes; de la raison, point d'élan. L'auteur annonce qu'il est jeune: dans ce cas j'aimerois mieux plus d'inégalités dans ses vers, des défauts même, pourvu qu'il y eût des beautés frappantes;

ce mêlange annonceroit plus de ce feu divin qui fait les Poëtes; l'âge corrige toujours assez les écarts d'une imagination trop ardente. Voici cependant quatre vers qui sont ingénieux. M. *André* recommande à son ami, s'il prend un jour quelque ville d'assaut, de bien user de la victoire :

Réprime tes Soldats : que les Arts exilés
Rentrent dans leur séjour par tes soins rappellés ;
Ah ! ne méts point ta gloire à paroître barbare;
Sois un autre *Alexandre* & respecte *Pindare*.

M. *André* étend loin sa prévoyance : il parle à son ami de l'éducation des enfans qu'il aura; il lui conseille de ne pas la confier à des étrangers.

Malheur à qui transmet à des mains mercénaires,
A des hommes gagés, ces droits si précieux ;
Ces droits aux pères seuls réservés par les Dieux.
Voit-on le Roi des airs, voit-on l'Aigle superbe
Confier aux oiseaux qui se cachent sous l'herbe

Un aiglon généreux, dont l'œil vif & perçant,
Doit fixer du Soleil le disque éblouissant!
Au-dessus des rochers, loin des routes connues,
Lui-même il l'accoutume à planer dans les nues.
Lui-même il rallentit ou presse son essor.
Et l'intrépide aiglon, *fier du sang dont il sort*,
Signale sous le Ciel son audace première,
Et *vole se plonger* dans des flots de lumière.

M. *André* parle aussi de ses propres fils; il veut qu'ils soient tous Poëtes. Il est assez plaisant qu'on destine ses enfans à la Poësie sans sçavoir si la nature leur en donnera le talent qui peut les y faire réussir. Ce ne sont pas là pour l'ordinaire les vues d'un père sur son fils. Comme dans un millier de versificateurs, il s'en trouve à peine un bon, il y a mille à parier contre un, qu'en appliquant un jeune homme à faire des vers, c'est le destiner à grossir la foule des mauvais Poëtes.

J'oubliois de vous dire, Monsieur, que cette *Epître* est dédiée à M. *de la*

Harpe. L'auteur paroît lui-même tout émerveillé de la *rareté de sa démarche*. Pour moi, cela me paroît fort simple. Aujourd'hui on dédie des ouvrages à ses pareils; ces Messieurs sont à peu de chose près des Elèves de la même force, & il est assez égal que M. *André* adresse des *Epîtres Dédicatoires* à M. *de la Harpe*, ou M. *de la Harpe* à M. *André*.

Le Temple de l'Aurore & la Tour des Amans : deux Estampes faisant pendant, chacune de 7 pouces de haut sur 9 de large, gravées par M. Godefroy, d'après les Tableaux de M. Lantara; à Paris chez l'Auteur rue des Francs-Bourgeois vis-à-vis celle de Vaugirard; prix 1 livre 4 sols chacune.

DANS le premier de ces sujets, on voit une masse de rochers, au haut desquels paroît un petit Temple ruiné qui donne le titre à l'Estampe; entre

ces rochers sort une source dont les eaux viennent former un bassin sur le premier plan où s'abreuvent quelques animaux. Un jeune pâtre, monté sur un cheval, fait la conversation avec une jeune paysanne. On apperçoit dans le lointain un vaisseau à l'ancre, & quelques autres en rade. Le Pendant représente des fabriques ruinées, & une tour un peu mieux conservée, autrefois le théâtre d'une histoire tragique, à présent abandonnée & servant de repaire aux oiseaux nocturnes. Sur le devant de ce sujet sont quelques pêcheurs qui s'occupent à retirer leurs filets.

Ces deux jolis paysages sont enfermés chacun dans un ovale qui sert de bordure. La manière simple & rustique dont ces hors-d'œuvres sont traités produit une illusion agréable ; l'œil du spectateur semble se rapprocher de ces bordures, & n'appercevoir le sujet que par une fenêtre & dans le lointain. Le style de ces deux sujets plaira par la variété des oppositions ; la légèreté des travaux, la

transſparence du ciel & des objets qui bornent l'horiſon, leur donnent cette vapeur aërienne ſi difficile à imiter en gravure & même en peinture. L'auteur de ces deux petits ſujets eſt déja connu par pluſieurs autres qu'il a gravés, comme ceux-ci, d'après les tableaux qui compoſent le cabinet de M. *Vaſſal de Saint-Hubert*, dont il ſe propoſe de donner une collection. Ce cabinet eſt connu des amateurs, & les eſtampes de M. *Godefroy* ſont dignes d'occuper une place dans le porte-feuille des connoiſſeurs.

Enigme, dont le mot ſe trouvera probablement dans le Mercure prochain.

J'ai, ſous un même nom, trois attributs
divers :
Je ſuis un Inſtrument, un Poëte, une Rue :
Rue étroite, je ſuis des pédans parcourue ;
Inſtrument, par mes ſons je charme l'Univers ;
Rimeur, je l'endors par mes vers.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 14 Septembre 1773.

L'ANNÉE
LITTÉRAIRE.

LETTRE VII.

Eloge de Jean-Baptiste Colbert; Discours qui a obtenu le premier Accessit au jugement de l'Académie Françoise en 1773; par M. Coster, premier Commis du Bureau de la Corse au Département de M. le Contrôleur Général; à Paris chez J. B. Brunet, Imprimeur-Libraire de l'Académie Françoise, & Demonville, Libraire rue S. Séverin; in-8° de 60 pages.

IL étoit temps, Monsieur, que l'Académie Françoise proposât l'Eloge du grand *Colbert* pour le venger enfin de la foule des détrac-

teurs. Jamais leur nombre n'avoit été ſi conſidérable que dans ces dernières années où de prétendus Economiſtes l'ont accuſé avec aigreur d'avoir encouragé les Manufactures en France aux dépens de l'Agriculture : mais, en approfondiſſant les principes & le plan de conduite de ce grand homme, on découvre qu'il a ſçu animer du même coup-d'œil toutes les parties de l'adminiſtration ſans en négliger aucune ; c'eſt ce qui réſulte avec évidence des différens éloges qu'on vient de nous donner de ce Miniſtre immortel.

Un des meilleurs ouvrages que le concours Académique a fait naître, eſt celui dont je vais vous rendre compte. L'auteur remarque ingénieuſement, dans ſon Exorde, que le premier des malheurs de *Louis XIV* a été de perdre *Colbert*, & que l'éloge de ce Miniſtre ſeroit très-beau, quand ſon Panégyriſte ne feroit que développer cette intéreſſante vérité, comme elle mérite de l'être. *Louis XIV* fut un des Princes les plus habiles dans la connoiſſance des hom-

mes. *Mazarin* lui avoit, pour ainsi dire, légué *Colbert*. Avant de se déterminer, le Monarque, seul avec lui, l'étudie, le pénètre, essaye la trempe de son ame. Après cette espèce d'épreuve, il lui confie l'administration des finances de son Royaume.

A la tête d'un éloge de *Colbert*, on s'attend à trouver un morceau général sur la science de l'administration. Voici celui de M. *Coster*. » Aux yeux » d'un homme sans vues, la finance » est une science bornée comme eux; » recevoir & payer, emprunter au » besoin, aliéner des droits, en créer: » c'est tout ce que le vulgaire en at» tend, & tout ce que pourroit le » Ministre le plus habile sous un Roi » qui n'aimeroit pas son peuple. Cher» cher dans l'administration écono» mique les moyens de contenir ou » d'humilier ses ennemis & de soutenir » ses alliés; acquérir assez de force » pour éloigner à jamais de ses fron» tières le fléau de la guerre; procurer » au corps de l'Etat cette vigueur & » cette consistance, qui, pendant des » siècles, continueront à surmonter

» les maladies politiques qu'elles ne » pourront pas écarter; mettre vingt » millions de Sujets en activité, pour » leur assurer une subsistance honnête, » seule garante de l'honnêteté des » mœurs; établir une juste balance » entre les classes d'un peuple entier; » calculer avec une égale précision » les richesses de l'Etat & la portion » que chaque citoyen doit sacrifier » au maintien de la Société; enfin » élever au milieu de la première » Nation de l'Europe le Trône le plus » éclatant de l'Univers: quel art su- » blime que celui duquel on attend » tous ces prodiges! Quel Monarque » que celui qui les demande! Quel » Ministre que celui qui les promet » & qui tient parole! »

L'auteur rapproche avec beaucoup d'art l'affreux dépérissement où étoient les finances avant *Colbert*, des premières opérations de ce Ministre qui sembloient tendre presque toutes à l'anéantissement des revenus de l'Etat. » Il diminue les Tailles de » plusieurs millions; il abandonne » une somme énorme d'arrérages; il

» réduit le prix du ſel ; il éteint des
» droits d'Aides ; il abolit des péages ;
» il retire des domaines ; il rembourſe
» des offices & des rentes ; il liquide
» & paye des dettes légitimes. » Dans
le même temps les dépenſes prennent
l'accroiſſement le plus prodigieux. On
connoît les entrepriſes immenſes de
Louis XIV depuis cette époque. Ce
période fut-il un point de vraie ſplendeur ? » Voici ce que les faits répon-
» dent pour *Colbert*. En 1660, toute
» l'habileté des Traitans n'avoit pu
» porter au-delà de quatre-vingt-
» quatre millions le tribut de la France
» opprimée. La Renommée répétoit
» avec ſes cent voix les murmures
» du peuple ; l'Etat ne recevoit en
» effet que trente millions ; & encore
» qu'en revenoit-il à un Monarque
» qui n'avoit pu, après la bataille des
» Dunes, ſe montrer à ſes Soldats
» victorieux, parce qu'il n'avoit pas
» d'argent à leur diſtribuer ? En 1670,
» *Colbert* étoit déja parvenu à lui aſſu-
» rer un revenu de ſoixante-dix mil-
» lions qu'il dépenſoit avec magnifi-
» cence, ſans en demander plus de

» quatre-vingt-feize au peuple qui les
» payoit gaîment ; & le tableau des
» finances, à cette époque, préfente
» la France dans l'état le plus heureux
» qu'elle ait éprouvé depuis la fon-
» dation de la Monarchie : c'eft tout
» ce qu'il faudroit pour la gloire du
» Miniftre. La guerre de 1672 l'avoit
» forcé à fortir de fon économie or-
» dinaire, mais non de fes principes ;
» &, après quatre années de paix, il
» avoit rétabli l'ordre, au point que
» fans diffimuler à fon Maître les dan-
» gers de la gloire que *Louis* attachoit
» à l'éclat des armes, il lui montra,
» dans un avenir très-prochain, l'a-
» vantage de difpofer, pour le bon-
» heur de fon peuple, de cent vingt
» millions par an, c'eft-à-dire, de
» recevoir des mains de l'abondance
» un tribut quatre fois plus fort que
» tout ce qu'avoient pu procurer les
» fyftêmes oppreffeurs. »

L'auteur fe fait ici une queftion. Eft-il vrai que *Colbert* ait produit de fi grands effets, en fe bornant à mettre dans l'adminiftration publique le bon fens qu'un père de famille employe

dans l'économie de sa maison? » Sans
» doute, répond-il, le sens commun
» lui avoit suffi pour régler la dépense
» sur le revenu; pour la diminuer de
» tout ce que coûtent la prodigalité
» qui déplace, le luxe qui détruit, la
» négligence qui paye tout au double,
» parce qu'elle paye mal. Sans doute,
» en garantissant le trésor public des
» mains avides, en écartant de la
» perception les mains inutiles, il
» n'avoit fait que suivre cette impul-
» sion d'un sens droit qui va au but par
» la voie la plus courte & la mieux
» éclairée; peut-être même ne lui
» avoit-il fallu que le grand sens dont
» il étoit doué, pour démêler dans la
» profondeur de la science économi-
» que ces principes si simples & si
» féconds, que c'est moins par des
» taxes que par du travail que les Su-
» jets enrichissent l'Etat; que tout est
» bien quand l'impôt excite l'industrie
» & n'en absorbe pas les fruits. On
» va loin dans l'Administration quand
» on joint l'amour du travail au ju-
» gement solide qui se dirige par des

» principes aussi lumineux ; & les en-
» nemis mêmes de *Colbert* conviennent
» que personne ne travailla plus que
» lui ; mais si, pour suivre l'ordre, &
» même pour le rétablir, il ne faut
» que du bon sens & du courage ;
» pour créer un ordre nouveau, pour
» ouvrir à l'Etat de nouvelles sources
» de richesses, il faut du génie. »

C'est cet ordre nouveau, ce sont ces nouvelles sources de richesses trouvées par *Colbert* que M. *Coster* offre à notre admiration. Il peint ce grand homme encourageant la population par la loi sur les mariages ; l'Agriculture, par la défense de saisir les bestiaux & les outils du labourage pour le payement des deniers royaux. Il développe l'esprit & l'utilité de ses Ordonnances sur les Eaux & Forêts, de son systême sur les Tailles ; il le défend aussi des vaines clameurs élevées de nos jours contre ses principes sur le commerce des grains ; & si l'expérience découvre des dangers dans l'exportation, il demande ce qu'on peut reprocher au Ministre habile qui plaça des signaux autour

d'un écueil auſſi difficile à découvrir.

Tout le plan de *Colbert* ſe réduit à ces trois points : protéger le Cultivateur pour répandre l'aiſance dans les campagnes ; encourager le commerce, la navigation, les manufactures, parce que, dans un Etat floriſſant, la quatrième partie des habitans ſuffit pour l'Agriculture, & que c'eſt le moyen le plus sûr de faire naître l'abondance dans les villes ; enfin environner le Trône de talens ſupérieurs & exciter l'émulation de tous les Arts pour fixer la magnificence dans la Cour du Souverain le plus riche & le plus libéral. L'auteur ſuit *Colbert* dans toutes ſes opérations où l'engagea l'exécution de ces grandes vues.

Sous les heureuſes mains de ce Miniſtre, la France prend une face nouvelle. » Les temps ſont paſſés où » l'on ne connoiſſoit que des forte- » reſſes & des bourgades qui étoient » ſucceſſivement la proie & le fléau » des habitans de la campagne : à ces » convulſions inteſtines du gouver- » nement féodal, ſuccède une aſſocia- » tion générale entre les différens

» ordres de l'Etat ; le beſoin conduit
» & appelle dans les villes le Culti-
» vateur & ſa denrée ; l'Art la façon-
» ne ; le Commerce la diſtribue, tout
» ſe rapproche, tout s'unit. Chaque
» cité n'eſt plus qu'une famille nom-
» breuſe dont *Colbert* liquide les det-
» tes, règle les dépenſes, augmente
» les revenus, & dont il aſſure le
» bonheur, en donnant à toutes du
» travail, une bonne police & des
» mœurs. Il va plus loin, il démêle
» avec une ſagacité qui tient du pro-
» dige, ce que doivent faire, pour la
» proſpérité du commerce, le Culti-
» vateur, le Fabriquant, le Marchand.
» Rien ne lui échappe de ce qui peut
» multiplier ou perfectionner les ma-
» tières premières ; les procédés, les
» recherches de tous les Arts lui ſont
» connus ; il conduit la main de l'ou-
» vrier ; il ouvre & montre aux
» Commerçans les routes qu'ils doi-
» vent ſuivre ; il rend la Loi garante
» de leur bonne foi envers le con-
» ſommateur, dont il cherche à irriter
» les goûts ; il s'introduit dans leurs
» conventions pour en aſſurer la fidé-

» lité ; il leur donne des Juges pour
» en punir les infractions. Foibles
» ſpéculateurs, nous avouons que des
» réglemens ſi multipliés dépoſent de
» ſon activité & de ſon zèle, mais nous
» craignons qu'ils ne ſoient pas di-
» gnes d'un homme de génie. O quelle
» ſeroit notre admiration, ſi nous
» pouvions nous tranſporter au mo-
» ment du beſoin qui les lui dicta !
» Nous méconnoiſſons, à la force de
» l'âge, l'utilité des ſecours dont la
» tendreſſe paternelle étaya notre
» enfance.

» Notre horizon s'agrandit ; les
» vues de *Colbert* ſe développent ; il
» a réuni les hommes & les villes,
» il entreprend de rapprocher entr'-
» elles les Provinces de la France.
» Grands chemins, ponts, canaux,
» rivières navigables, poſtes, voitures
» publiques, tout ce qui ſoutient ou
» anime la circulation intérieure,
» attire ſes regards : il crée ce qui
» étoit inconnu ; il réforme ce qui
» étoit abuſif ; les calculs les plus
» profonds ſur le cours des changes
» & ſur l'intérêt de l'argent, les

» opérations les plus sçavantes sur le
» prix des monnoies : rien ne paroît
» lui être étranger, rien ne lui est
» indifférent. Il s'enfonce avec cou-
» rage dans la compilation ténébreuse
» des droits qu'il trouve établis sur
» le commerce ; la fiscalité vorace
» les avoit multipliés sans mesure
» pour enlever au peuple, par des
» péages, ce qui échappoit à la Taille ;
» il détruit les droits usurpés ; il ra-
» chète les droits légitimes, mais
» onéreux : les besoins de l'Etat, les
» priviléges des Provinces, les pro-
» priétés des Particuliers, la liberté
» du Commerce, tout se combine ;
» tout prend sa place dans la tête de
» ce puissant génie. Bientôt les limites
» d'un grand Royaume deviennent
» trop étroites pour lui ; il porte ses
» vues sur les Nations voisines dont
» il fixoit déja l'attention ; il associe
» à ses entreprises le Portugal &
» l'Espagne ; il amène l'Angleterre à
» desirer un Traité de commerce ; il
» effraye la politique Hollandoise,
» &c, &c. »

Le morceau sur la Marine, que

Colbert créa, pour ainsi dire, en France, ne mérite pas moins d'éloges que ce que je vous ai rapporté. » Sans » Matelots, sans agrêts, sans finances, » il ose promettre à son Maître une » Marine redoutable. On construit à » Rochefort, à Brest, à Toulon, des » arsenaux qui sont encore les plus » beaux de l'Univers. Il manque de » Matelots : eh bien! il connoît l'ac- » tivité de sa Nation, il sçait qu'elle » va faire ailleurs ce que le Gouver- » nement néglige. Instruit que des » milliers de François exerçoient leur » industrie par-tout où ils trouvoient » la paix, il les avoit rendus à leur » Patrie : trop heureuse si elle eût pu » les conserver après lui! Il voit les » habitans de nos Provinces mariti- » mes servir sur mer les Puissances » étrangères ; il essaye de les rappel- » ler, & joint bientôt la gloire du » succès au mérite de l'avoir tenté. » Dans moins de cinq ans, trente-six » vaisseaux de guerre, quinze brûlots, » huit galères dans la Méditerranée, » quatorze vaisseaux de guerre & cinq » brûlots dans l'Océan, donnent le

» ſpectacle inattendu d'une Puiſſance
» menaçante, qui ſemble ſortie du
» fond des eaux; elle diſpenſe nos
» bâtimens de baiſſer déſormais leur
» pavillon devant celui d'Angleterre;
» elle fait baiſſer devant eux le pavil-
» lon Eſpagnol; elle contraint au ſalut
» une flotte Hollandoiſe, & force les
» Barbareſques humiliés à demander
» pardon à *Louis XIV*, & à connoî-
» tre, au moins pour les François,
» les loix de l'honneur & de l'huma-
» nité. »

L'auteur paſſe à l'établiſſement des deux Compagnies des Indes, & fait à ce ſujet des réfléxions bien ſenſées; c'eſt même un des plus beaux morceaux de ſon Diſcours. L'image qui eſt au commencement eſt de la plus grande magnificence. » La Philo-
» ſophie, dit-il, reproche au luxe
» cette tyrannie, qui, pour couvrir
» nos tables de mets délicats, inonde
» des ſueurs & du ſang d'un million
» d'Africains des terres uſurpées en
» Amérique; elle a peint d'un trait de
» feu l'influence de l'or ſur nos mœurs,
» en le repréſentant ſous l'emblême

» d'un fleuve sorti des tristes mines
» du Pérou, pour aller se perdre sur
» les côtes de l'Asie, après avoir cou-
» vert l'Europe de vices & d'erreurs.
» *Colbert*, s'il eût été Ministre de
» *Lycurgue*, eût détourné de Sparte
» des richesses dévouées à la proscrip-
» tion publique ; la sévérité de son
» caractère & l'austère décence de ses
» mœurs en répondent ; mais voir les
» hommes comme ils doivent être,
» & les prendre comme ils sont, pour
» faire servir au profit de la Société
» leurs passions & les défauts qu'on
» ne peut réformer : c'est tout ce que
» doit la saine politique, & ce fut
» celle de *Colbert*. Il ne se flatta pas
» de guérir en France la soif de l'or
» & le goût du luxe ; il voulut que
» l'Etat n'en fût point ruiné, que nos
» rivaux n'en fussent point enrichis ;
» &, s'il se trompa dans le choix de
» ses moyens, ce fut en abandonnant
» trop tôt les François à l'impétuosité
» de leur caractère, & sur-tout en ne
» voyant pas assez dans ses succès ce
» qui n'appartenoit qu'à lui, & com-
» bien il seroit difficile de le rempla-
» cer. »

M. *Coster* n'a garde d'omettre dans cet Eloge l'exposition de tout ce qu'a fait *Colbert* pour les Sciences & les Lettres. Il finit par déplorer le sort de ce Ministre célèbre qui ne trouva si long-temps parmi ses contemporains que des cœurs ingrats ou des esprits incapables d'apprécier ses travaux ; mais l'observation de ce fait lui donne lieu d'admirer la force & la fermeté d'ame de ce grand homme, qui ne répondit jamais aux prétentions des courtisans avides que par des refus courageux, & à la satyre que par des succès éclatans.

Cet excellent Discours est suivi de notes très-instructives & très-curieuses. En voici une qui donnera une idée de la supériorité des vues de *Colbert* dans les circonstances qui paroissoient les moins propres à l'exercer. Il s'agit du parti qu'il sçut tirer du fameux Carrousel que l'auteur place en 1662. »*Louis XIV*, toujours grand, » craignoit en cette occasion de l'être » trop, & ne proposoit ses vues au » Ministre de ses finances qu'avec mé» nagement. *Colbert* enchérit sur les

» idées de son Maître ; il demanda
» seulement que la Fête fût annoncée
» à toute l'Europe, & différée autant
» de temps qu'il le falloit pour qu'on
» pût y arriver des parties les plus
» éloignées. Le concours y fut prodi-
» gieux ; & l'argent que les Etrangers
» laissèrent dans la Capitale & sur les
» routes du Royaume, rendit à l'Etat
» beaucoup plus qu'il n'en avoit coû-
» té. Le seul produit des entrées de
» Paris servit à acquitter la plus forte
» partie de la dépense. » Il y a ici une
petite erreur : ce n'est point à l'oc-
casion du Carrousel de 1662 que
Colbert fit cette belle opération, mais
seize ans après, à un autre Carrousel
donné à la paix de Nimègue en 1678.
Voyez la vie de *Colbert* dans *les Hommes Illustres* de *d'Auvigny*, continués
par l'Abbé *Pérau*.

Dans une autre note on est effrayé
en lisant le détail des travaux immen-
ses de *Colbert*. » Jusqu'en 1660, cha-
» que nouveau besoin devenoit le
» prétexte d'une nouvelle imposition
» indirecte, d'un péage, d'un octroi,
» que le Ministre abandonnoit à vil
» prix, moyennant des traités parti-

» culiers & des avances dont il n'en» troit au Trésor royal que la moin» dre partie : *Colbert* fit supprimer » tout ce qui avoit été créé en ce » genre depuis 1645; il réunit en un » seul bail tous les droits de consom» mation qui appartenoient au Roi ; » en rétablissant les octrois des Villes » & des Communautés, pour subve» nir à leurs dépenses, il porta la lu» mière sur cette partie, qu'il assujet» tit aux mêmes règles que les deniers » royaux ; il obtint qu'aucun droit du » Roi ou des Communautés ne seroit » laissé, autrement que par des adju» dications publiques, au plus offrant » & dernier enchérisseur bien connu ; » il assujettit tous les comptables à » se mettre en règle dans l'année ; il » détermina la forme de leurs regis» tres, celle de leurs comptes. Qu'on » ouvre le Code du Conseil royal des » finances, celui des Chambres des » Comptes, des Cours des Aides, » des Cours des Monnoies, des Elec» tions, des Tables de Marbre, des » Recettes & des Fermes Générales, » on trouvera que *Colbert* a tout pré» vu, tout réglé pour le recouvrement,

» l'emploi, la comptabilité des deniers
» publics. La liſte des Edits, Arrêts
» & Réglemens qui ſont de lui, ſur
» les Domaines, ſur les Bois, ſur les
» Tailles, ſur les Gabelles, ſur les
» Aides, ſur les droits d'entrée & de
» ſortie, rempliroit ſeule pluſieurs
» volumes, à la vue deſquels il ſeroit
» impoſſible de ne pas répéter ce
» qu'on a dit d'*Hercule*, *un ſeul hom-*
» *me n'a pas fait tous ces travaux*. »

Les réglemens qu'il a donnés aux Manufactures ſont encore des monumens de ſa ſageſſe & de ſon inconcevable activité. » Qu'il eſt beau de
» voir ce Miniſtre, jaloux de la gloire
» de ſon Maître, annoncer à toutes
» les parties de l'Univers *le Reſtaura-*
» *teur des Arts & du Commerce en*
» *France*, en ordonnant aux Fabri-
» ques diſtinguées d'ajouter à chaque
» pièce de marchandiſe un plomb dont
» l'inſcription décoroit *Louis XIV* de
» ce beau titre; donner à la France
» des milliers d'Artiſans ingénieux;
» d'Ouvriers habiles, par les attraits
» qu'il multiplioit pour les appeller;
» ſe tranſporter, pour ainſi dire, dans
» toutes les parties du Royaume; y

» étudier la naiſſance, les progrès ; » la chûte & le rétabliſſement des » Manufactures ; approfondir les cau» ſes de leurs différentes révolutions ; » prévenir les fraudes auxquelles le » Fabriquant pourroit être expoſé dans » l'achat des matières premières, & » encore celles qu'il pourroit com» mettre dans la vente des mêmes » matières fabriquées ; garantir en » quelque ſorte au Conſommateur la » fidélité des marchandiſes, par des » inſpections, des viſites, des plombs, » & différens autres caractères deſti» nés à indiquer le lieu de la Manu» facture, la qualité de l'étoffe, les » noms du Fabriquant, du Teinturier, » de l'Apprêteur, la nature du teint ; » encourager par-tout l'induſtrie par » des récompenſes & des émolumens » annuels ou relatifs au nombre des » métiers, des pièces fabriquées, des » Ouvriers ! Qu'on voye ce qu'il a » fait pour cette partie dans la ſeule » année 1669 ; on y trouve des Or» donnances pour les longueurs, les » largeurs, les qualités des étoffes de » laine & de fil ; des inſtructions » adreſſées, pour leur exécution ;

» tant aux Maires & Echevins des
» Villes, qu'aux Maîtres & aux Jurés
» des Corps; des Commis envoyés
» exprès par le Ministre dans toutes les
» parties du Royaume, pour expli-
» quer ses Réglemens, résoudre les
» difficultés auxquelles ils pourroient
» donner lieu, rechercher les per-
» fections qu'il seroit encore possible
» d'y ajouter, & entendre jusqu'aux
» derniers Ouvriers sur l'opinion qu'ils
» prenoient des devoirs que la loi
» leur imposoit. »

Mais, de toutes les opérations du ministère de *Colbert*, il paroît qu'il regardoit lui-même celle des tarifs de 1664 & 1667 comme son chef-d'œuvre; il obtint de *Louis XIV* que son nom fût cité dans cette loi avec éloge. Il falloit faire cesser cette multiplication, cette complication de droits qui se détruisoient en se croisant & ruinoient le commerce autant par les formalités dispendieuses auxquelles on l'avoit assujetti, que par les sommes exorbitantes qu'on lui demandoit. » Il avoit des débouchés à ou-
» vrir aux Manufactures de tous genres
» dont il venoit de multiplier les éta-

» bliſſemens dans le Royaume. Il
» falloit écarter la concurrence étran-
» gère, en chargeant de gros droits
» à l'entrée celles des marchandiſes
» des autres Pays, dont la France
» pourroit déſormais ſe paſſer ; il
» falloit faire arriver nos marchandiſes
» nationales juſqu'aux extrêmités de
» l'Europe, en favoriſant leur ſortie,
» non ſeulement par des affranchiſſe-
» mens, mais, en certain cas, par des
» primes & des gratifications.

» Enfin, entre les mains de la Po-
» litique, les tarifs ſont des armes
» offenſives & défenſives, qui peu-
» vent à la fois faire repentir nos
» rivaux de toutes innovations con-
» traires à l'intérêt de notre commerce
» extérieur, & nous garantir de toute
» ſurpriſe de leur part. Rien ne montre
» mieux l'opinion que s'en ſont formée
» les Peuples les plus éclairés, rien en
» même temps ne prouve mieux l'ha-
» bileté de *Colbert*, que l'inquiétude
» que donna aux Hollandois le tarif
» de 1667. Il avoit principalement
» pour objet l'augmentation des droits
» d'entrée ſur les marchandiſes &
» denrées étrangères. Les Hollandois

» s'allarmèrent ; il y avoit chez eux
» beaucoup de marchandises & peu
» de ventes ; la guerre même leur pa-
» roissoit préférable à l'inaction, à
» laquelle *Colbert* vouloit les réduire.
» Ils ajoutèrent les menaces aux plain-
» tes ; ils déclarèrent que, si l'on ne
» vouloit modérer le tarif, ils met-
» troient sur nos denrées, & particu-
» lièrement sur nos vins & sur nos
» eaux-de-vie, de tels droits, que
» nous resterions sans commerce.
» *Colbert* voyoit dans cette menace
» une raison de plus de maintenir son
» onvrage, persuadé que les Hollan-
» dois ne sont, pour l'exportation de
» nos denrées, que des agens inter-
» médiaires, dont nous pouvons nous
» passer, & que la France n'aura toute
» la force qu'elle peut acquérir, que
» quand elle fera son commerce avec
» le Nord directement, sans leur en-
» tremise. Son avis ne prévalut pas
» pour cette fois au Conseil : le tarif
» fut modifié comme la Hollande le
» demandoit, & le mal qui en est
» arrivé vient se joindre à tout le bien
» que *Colbert* a fait, pour embellir son
» éloge ».

L'amour de l'ordre ne fut jamais porté plus loin que chez ce grand homme. C'eſt cette qualité ſeule qui le mit à portée de ſuffire à tant de travaux. L'emploi de toutes ſes heures étoit marqué. » Cependant, dit *Moréri*, » il trouvoit encore, parmi tant d'oc- » cupations, qui euſſent été accablan- » tes pour d'autres, aſſez de temps » pour s'appliquer à l'éducation de ſes » enfans ; il deſcendoit ſouvent dans » le plus petit détail de leurs études, » & pour les animer par ſa préſence, » il paſſoit pluſieurs heures à aſſiſter à » des conférences qui ſe faiſoient chez » lui pour les inſtruire. On a des Mé- » moires de ſa main, qu'il a dreſſés » pour l'inſtruction du Marquis *de* » *Seignelay*, & qui ont donné à la » France le plus grand Miniſtre qu'elle » ait eu pour la Marine. Il avoit des » heures réglées pour ſon travail avec » ſes premiers Commis. *Vous voulez*, » lui diſoit un d'entr'eux, à qui il de- » mandoit quels étoient ſes beſoins & » l'état de ſa fortune, *vous voulez que* » *nous ſoyons dans le Bureau dès les* » *cinq heures du matin ; vous nous oc-*
» *cupez*

» *cupez jusqu'à une heure & demie après*
» *midi ; nous partons pour aller dîner*
» *& vous voulez que nous rentrions à*
» *trois heures précises ; vous nous retenez*
» *jusqu'à onze heures ; il n'est plus temps*
» *de souper, & l'accablement de la jour-*
» *née nous fait rechercher à dormir plutôt*
» *qu'à manger. A cette manière de vivre,*
» *nous ne pouvons dépenser deux cens*
» *francs ; ainsi, quoique, par les graces*
» *que vous avez eu la bonté de m'obtenir*
» *du Roi, je jouisse de six mille livres*
» *de rente, je n'en suis pas mieux.* Il y
» a tout-à-fait lieu de croire qu'il en
» usoit de même avec les Financiers
» dont il dirigeoit le travail ; & l'au-
» teur du *Dialogue de Colbert avec*
» *Boivin*, nous en donne cette idée,
» quand il fait dire au Ministre, à
» l'occasion des Fermiers Généraux,
» qui, au commencement de ce siècle,
» se distinguèrent par le luxe & l'inu-
» tilité de leur genre de vie, *si l'on*
» *eût fait cela de mon temps, je ne l'eusse*
» *jamais souffert ; je voulois que chacun*
» *fît son métier.* Ses audiences étoient
» longues, fréquentes, & sur-tout
» décisives. *Amelot de la Houssaye*,

» qui se glorifioit d'avoir traité avec
» la plûpart des Ministres de l'Europe,
» disoit de *Colbert*, en sortant d'une
» audience dans laquelle il n'avoit pas
» obtenu ce qu'il desiroit : *Je n'ai ja-*
» *mais vû de Ministre ni plus habile ni*
» *plus courageux.* »

De tous les Discours sur *Colbert*, j'avoue, Monsieur, que c'est celui-ci que j'ai lu avec le plus de plaisir; l'auteur ne s'est pas amusé à bâtir des systêmes pour les attribuer à *Colbert*; il s'est contenté de développer toute la sagesse & l'étendue des entreprises qu'a conçues & fait exécuter ce Ministre ; rien n'est plus satisfaisant que ce que l'auteur a réuni à cet égard, soit dans le corps de son Discours, soit dans ses Notes. Enfin, il n'y a point de Livre qui fasse mieux connoître *Colbert* & toutes ses opérations ; il n'y en a point où il paroisse plus étonnant ni plus admirable, & ce point me paroît le plus essentiel dans un ouvrage qui porte le titre de son *Eloge*.

Je suis, &c.

A Paris ce 16 Septembre 1773.

LETTRE VIII.

Dictionnaire pour l'intelligence des Auteurs Classiques, Grecs & Latins, tant Sacrés que Profanes, contenant la Géographie, l'Histoire, la Fable & les Antiquités; dédié à Monseigneur le Duc de Choiseul; par M. Sabbathier, Professeur au Collége de Châlons-sur-Marne, & Secrétaire Perpétuel de l'Académie de la même ville; Tome XIV; à Paris chez Delalain, Libraire rue de la Comédie Françoise; in-8° de 559 pages.

LORSQUE je vous rendis compte, Monsieur, des derniers tomes de cet important Dictionnaire, je ne croyois point être sitôt à portée de vous annoncer un nouveau volume. L'infatigable & savant M. *Sabbathier* fournit à ce siècle un exem-

ple unique, celui d'un auteur d'une production de longue haleine qui tient exactement la parole qu'il a donnée au Public. Chaque année il met au jour quatre volumes de plus de 550 pages *in*-8° à deux colonnes. Celui qui paroît aujourd'hui n'est pas inférieur à ceux qui l'ont précédé; il renferme un très-grand nombre d'articles remplis de détails instructifs, d'anecdotes agréables & de recherches profondes. Je vais vous en faire connoître quelques uns.

Devouemens. C'est l'action du sacrifice de sa vie pour le salut de la patrie avec des cérémonies particulières & dans certaines conjonctures. M. *Sabbathier* expose l'origine, les motifs, les cérémonies & les effets de cet acte de religion & de valeur chez les Anciens, & principalement chez les Romains. L'origine des dévouemens est la même que celle des sacrifices humains. En reconnoissant un Être Souverain, auquel on doit la vie, on pensoit qu'on étoit obligé de la lui rendre s'il la redemandoit, & ce fut pour la racheter par une sorte de com-

penſation, que furent établis les ſacrifices & les dévouemens dans leſquels la victime tient la place de celui qui l'offre & qui rend hommage de ſon exiſtence à la Divinité. Les anciens habitans de la Paleſtine, imités par les Hébreux, immoloient leurs enfans à *Moloch*, les Carthaginois à *Saturne*, les anciens Gaulois en l'honneur de *Dis* ou *Pluton*. On connoît l'inhumanité des peuples de la Cherſonnèſe Taurique envers les étrangers, & le faux zèle de religion qui porta les Grecs à rendre quelque fois à leurs Dieux ce culte ſacrilège; le ſacrifice d'*Iphigénie* eſt célèbre. Quoique les Romains n'approuvaſſent pas cet uſage cruel, cependant, lorſqu'ils croyoient voir le Ciel & la Terre déclarés contr'eux, ils avoient recours à ces moyens extraordinaires pour les appaiſer. Après la bataille de Cannes, ils firent enterrer tout vif dans la place du marché un Grec & une Grecque, un Gaulois & une Gauloiſe pour éluder l'Oracle qui annonçoit que ces deux nations ſeroient bientôt dans Rome. Mais ceux qui, dans ces grands déſaſ-

tres, acquéroient une gloire immortelle, se dévouoient volontairement pour la patrie. L'auteur rappelle à ce sujet les fameux dévouemens de *Ménécée* Roi de Thèbes, & de *Codrus* dernier Roi d'Athènes. Parmi les Romains, le Sénat fut le premier qui signala de cette manière son zèle pour le salut de l'Etat: ce fut lorsque les plus considérables de cet illustre corps se dévouèrent solemnellement pour la république après la prise de Rome par les Gaulois. Le jeune *Curtius* imita ces généreux vieillards en se précipitant dans un gouffre qui s'étoit ouvert au milieu de Rome & que les Devins avoient dit devoir être rempli de ce qu'elle avoit de plus précieux pour assurer la durée éternelle de son Empire. Les deux *Decius* père & fils se dévouèrent pour le salut des armées qu'ils commandoient, l'un, dans la guerre contre les Latins, l'autre, dans celle des Gaulois & des Samnites, & tous deux de la même manière & avec un pareil succès. Il se pratiquoit à Marseille une coutume singulière dans les commencemens de cette

république. Celui qui, en temps de peste, s'étoit dévoué pour le salut commun, étoit traité délicatement aux dépens du public pendant un an, au bout duquel on le conduisoit à la mort après l'avoir fait promener dans les rues orné de festons & de bandelettes comme une victime.

» Le principal motif du dévouement des Payens étoit d'appaiser la colère des Dieux malfaisans & sanguinaires, dont les malheurs & les disgraces que l'on éprouvoit donnoient des preuves convaincantes; mais c'étoient proprement les puissances infernales qu'on avoit dessein de satisfaire. Comme elles passoient pour impitoyables, lorsque leur fureur étoit une fois allumée, les prières, les vœux, les victimes ordinaires paroissoient trop foibles pour la fléchir; il falloit du sang humain pour l'éteindre.

» Ainsi, dans les calamités publiques, dans l'horreur d'une sanglante déroute, s'imaginant voir les Furies le flambeau à la main, suivies de l'épouvante, du désespoir, de la

» mort, portant la désolation par-
» tout, troublant le jugement de leurs
» chefs, abattant le courage des sol-
» dats, renversant les bataillons, &
» conspirant à la ruine de la républi-
» que, ils ne trouvoient point d'autre
» remède pour arrêter ce torrent,
» que de s'exposer à la rage de ces
» cruelles Divinités, & d'attirer sur
» eux-mêmes, par une espèce de di-
» version, les malheurs de leurs ci-
» toyens. Ils se chargeoient donc,
» par d'horribles imprécations contre
» eux-mêmes, de tout le venin de
» la malédiction publique, qu'ils
» croyoient pouvoir communiquer
» comme par contagion aux ennemis,
» en se jettant au milieu d'eux, s'ima-
» ginant que les ennemis accomplis-
» soient le sacrifice & les vœux faits
» contr'eux, en trempant leurs mains
» dans le sang de la victime.

» Mais, comme tous les actes de
» religion ont leurs cérémonies, pro-
» pres à exciter la vénération des
» peuples & en représenter les mys-
» tères, il y en avoit de singulières
» dans les dévouemens des Romains,

» qui faisoient une si vive impression
» sur les esprits des deux partis,
» qu'elles ne contribuoient pas peu à
» la révolution subite qu'on s'en pro-
» mettoit.

» Il étoit permis, non-seulement
» aux Magistrats, mais même aux par-
» ticuliers, de se dévouer pour le
» salut de l'Etat; mais, il n'y avoit
» que le Général qui pût dévouer un
» Soldat pour toute l'armée; encore
» falloit-il qu'il fût sous ses auspices,
» & enrôlé sous ses drapeaux par son
» serment militaire.

» Lorsqu'il se dévouoit lui-même,
» il étoit obligé, en qualité de Magis-
» trat du peuple Romain, de prendre
» les marques de sa dignité, c'est-à-
» dire, la robe bordée de pourpre,
» dont une partie, rejettée par der-
» rière, formoit autour du corps une
» manière de ceinture ou de baudrier,
» appellée *cinctus Gabinus*, parce que
» la mode en étoit venue des Gabiens.
» L'autre partie de la robe lui couvroit
» la tête. Il étoit debout, le menton
» appuyé sur sa main droite par dessus
» sa robe, & un javelot sous ses pieds,

» Cette attitude marquoit l'c
» qu'il faisoit de sa tête, &
» lot sur lequel il marchoit, d
» les armes des ennemis qu'il
» croit aux Dieux Infernaux,
» seroient bientôt renversées p
» Dans cette situation, armé d
» pièces, il se jettoit dans le
» la mêlée, & s'y faisoit tuer ».
au grand Prêtre à faire la cér
de la consécration, & la priè
récitoit étoit répétée mot pc
par celui qui se devouoit : c
persuadé que l'omission d'une
ou une mauvaise prononciati
capable de gâter tout le my
de détruire toute l'efficacité
attachoit.

Les Romains dévouoient n
lement des particuliers de leur
mais souvent leurs ennemis au
Infernaux ; ce n'étoit qu'aprè
tâché de leur enlever la protect
Dieux maîtres de leur sort, q
livroient à la rigueur de ces Di
malfaisantes, toujours prêtes à
& à détruire. » C'est ainsi qu
» usoient avant la prise des

» lorſqu'ils les voyoient réduites à
» l'extrêmité. Ne croyant pas qu'il fût
» poſſible de s'en rendre maîtres ſans
» la volonté de leurs Dieux tutélaires,
» & regardant comme une impiété
» dangereuſe de les prendre, pour
» ainſi dire, priſonniers, en s'empa-
» rant par force de leurs ſtatues &
» des lieux qui leur étoient conſacrés,
» ils s'efforçoient, par leurs ſoumiſ-
» ſions, leurs reſpects & leurs vœux,
» de leur faire agréer cette violence,
» les invitant à abandonner leurs an-
» ciens ſujets, indignes par leur foi-
» bleſſe de la protection qu'ils leur
» avoient accordée, & à venir s'éta-
» blir à Rome, où ils trouveroient
» des ſerviteurs plus zélés & plus en
» état de leur rendre les honneurs qui
» leur étoient dûs.

» Comme les noms ſacrés de ces Di-
» vinités étoient inconnus aux peuples,
» & révélé ſeulement aux Prêtres,
» qui en faiſoient un grand myſtère
» pour éviter ces évocations, & ne les
» proféroient qu'en ſecret dans les
» prières ſolemnelles, auſſi ne les
» pouvoit-on invoquer hautement

» qu'en termes généraux, & avec
» l'alternative de l'un ou de l'autre
» sèxe, de peur de les offenser par un
» titre peu convenable.

» *Macrobe* rapporte la formule de
» ces évocations, tirée du livre des
» choses secretes de *Sammonicus Sere-*
» *nus*, qui prétendoit l'avoir prise
» dans un plus ancien auteur. Elle
» paroît avoir été faite pour Car-
» thage; mais, en changeant le nom,
» elle peut avoir servi à plusieurs au-
» tres villes, tant de l'Italie que de la
» Grèce, des Gaules, d'Espagne &
» d'Afrique, dont les Romains ont
» invoqué les Dieux avant que d'en
» faire la conquête. Cette formule est
» conçue en ces termes : *Dieu ou*
» *Déesse tutélaire du peuple & de la ville*
» *de Carthage, Divinité qui les avez pris*
» *sous votre protection, je vous supplie*
» *avec une vénération profonde, & vous*
» *demande en grace de vouloir bien aban-*
» *donner ce peuple & cette cité, de quitter*
» *leurs lieux saints, leurs temples,*
» *leurs cérémonies sacrées, leur ville;*
» *de vous éloigner d'eux, de répandre*
» *l'épouvante, la confusion, la négli-*

» gence parmi ce peuple & dans cette ville,
» &, puisqu'ils vous trahissent, de vous
» rendre à Rome auprès de nous; d'aimer &
» d'avoir pour agréables nos lieux saints,
» nos temples, nos sacrés mystères, &
» de me donner, au peuple Romain & à
» mes soldats, des marques évidentes &
» sensibles de votre protection. Si vous
» m'accordez cette grace, je fais vœu de
» vous faire bâtir des temples & de cé-
» lébrer des jeux en votre honneur.

» Après cette évocation, ils ne
» doutoient point de la perte de leurs
» ennemis, persuadés que les Dieux
» qui les avoient soutenus jusqu'alors,
» alloient non seulement les abandon-
» ner & transférer leur Empire ailleurs,
» mais contribuer même à leur des-
» truction. C'est ainsi que *Virgile* parle
» de la désertion des Dieux tutélaires
» de Troye dans son embrasement;
» & cela paroît conforme à ce que
» rapporte *Josephe*, que l'on entendit
» dans le Temple de Jérusalem, avant
» sa destruction, un grand bruit, &
» une voix qui disoit, *sortons d'ici*; ce
» que l'on prit pour la retraite des
» Anges qui gardoient ce saint lieu, &

» comme un présage de sa ruine pro-
» chaine. L'opinion des Payens tou-
» chant les Dieux tutélaires des villes
» & des nations, ainsi que des Génies
» attachés à la conduite des personnes
» particulières, est évidemment em-
» pruntée des Juifs, qui reconnois-
» soient des Anges protecteurs à qui
» Dieu confioit ce ministère.

» Les Tyriens, vivement pressés
» par *Aléxandre* qui les assiégeoit, s'a-
» visèrent d'un moyen assez bisarre
» pour empêcher *Apollon*, auquel
» ils avoient une dévotion particu-
» lière, de les abandonner. Un de
» leurs citoyens ayant déclaré en
» pleine assemblée qu'il avoit vu en
» songe ce Dieu qui se retiroit de la
» ville, ils lièrent sa statue d'une chaîne
» d'or qu'ils attachèrent à l'autel d'*Her-*
» *cule* leur Dieu tutélaire, afin qu'il
» retînt *Apollon*. C'est *Quinte-Curce*
» qui rapporte cette aventure ».

M. *Sabbathier* fait des réfléxions très-sensées sur les effets ordinaires de ces dévouemens, & il remarque qu'on ne doit point être étonné des révolutions soudaines dont ils étoient

ordinairement suivis. » L'appareil ex-
» traordinaire de la cérémonie, l'au-
» torité du Grand-prêtre qui promet-
» toit une victoire certaine, le courage
» héroïque du Général qui couroit
» avec tant d'ardeur à une mort assu-
» rée, étoient assez capables de faire
» impression sur l'esprit des soldats;
» de ranimer leur valeur & de relever
» leurs espérances. Leur imagination,
» remplie de tous les préjugés de la
» religion & de toutes les fables que
» la superstition avoit [illegible]entées, leur
» faisoit voir ces mêmes Dieux, aupa-
» ravant si animés à leur perte, chan-
» ger tout d'un coup l'objet de leur
» haine & combattre pour eux. Leur
» Général, en s'éloignant, leur paroif-
» soit d'une forme plus qu'humaine;
» ils le regardoient comme un génie
» envoyé du Ciel pour appaiser la
» colère divine, & renvoyer sur leurs
» ennemis les traits qui leur étoient
» lancés. Sa mort, au lieu de conster-
» ner les siens, rassuroit leurs esprits;
» c'étoit la consommation de son sa-
» crifice, & le gage assuré de leur ré-
» conciliation avec les Dieux.

l'abord d'une perſonne de naiſ-
ce. Ainſi, comptant ſur ſa bonne
e, il ſe dépouilla de ſes habits
inaires, s'huila tout le corps,
ouronna d'une branche de peu-
r, &, couvrant ſon épaule gau-
d'une peau de lion, prit une
ſue en ſa main, & dans cet équi-
e s'approcha du trône ſur lequel
oi étoit aſſis & rendoit la juſtice.
nouveauté de ce ſpectacle ayant
écarter la foule, il fut apperçu
léxandre, qui en fut ſurpris, &
ant fait approcher, lui demanda
il étoit. Il lui répondit : *Je ſuis
chitecte Dinocrate, Macédonien,
apporte à Aléxandre des penſées
les deſſeins dignes de ſa grandeur.*
Roi l'écouta. *Dinocrate* lui dit
ſongeoit à tailler le mont Athos
orme d'un homme, qui tiendroit
main gauche une grande ville,
n ſa droite une coupe qui re-
oit les eaux de tous les fleuves
découlent de cette montagne,
les verſer dans la mer. *Aléxan-*
goûtant ce deſſein giganteſque,
emanda s'il y [illegible] s campa-

Il est des articles d'un autre genre qu'on ne lira pas avec moins de plaisir. Ceux des hommes illustres sont faits avec le plus grand soin. Je vous citerai pour exemple l'article suivant.

» *Dinocrate*, fameux Architècte, dont » l'Histoire est fort singulière. Il étoit » de Macédoine ; se fiant sur son esprit » & sur ses grandes idées, il en partit » pour se rendre à l'armée d'*Aléxandre*, » dans le dessein de se faire connoître » de ce Prince, & de lui proposer des » vues qui seroient de son goût. Il prit » des lettres de recommandation de » ses parens & de ses amis, pour les » premiers & les plus qualifiés de la » Cour, afin d'avoir un accès plus fa- » cile auprès du Roi. Il fut fort bien » reçu de ceux à qui il s'adressa, qui » lui promirent de le présenter au » plutôt à *Aléxandre*. Comme ils diffé- » roient de jour à autre, sous pré- » texte d'attendre une occasion favo- » rable, il prit leurs remises pour une » défaite, & résolut de se produire » lui-même. Il étoit d'une taille avan- » tageuse ; il avoit le visage agréable ;

» & l'abord d'une personne de naif-
» sance. Ainsi, comptant sur sa bonne
» mine, il se dépouilla de ses habits
» ordinaires, s'huila tout le corps,
» se couronna d'une branche de peu-
» plier, &c, couvrant son épaule gau-
» che d'une peau de lion, prit une
» massue en sa main, & dans cet équi-
» page s'approcha du trône sur lequel
» le Roi étoit assis & rendoit la justice.
» La nouveauté de ce spectacle ayant
» fait écarter la foule, il fut apperçu
» d'*Aléxandre*, qui en fut surpris, &
» l'ayant fait approcher, lui demanda
» qui il étoit. Il lui répondit : *Je suis*
» *l'Architecte Dinocrate*, *Macédonien*,
» *qui apporte à Aléxandre des pensées*
» *& des desseins dignes de sa grandeur.*
» Le Roi l'écouta. *Dinocrate* lui dit
» qu'il songeoit à tailler le mont Athos
» en forme d'un homme, qui tiendroit
» en sa main gauche une grande ville,
» & en sa droite une coupe qui re-
» cevroit les eaux de tous les fleuves
» qui découlent de cette montagne,
» pour les verser dans la mer. *Aléxan-*
» *dre*, goûtant ce dessein gigantesque,
» lui demanda s'il y avoit des campa-

» gnes aux environs de cette ville qui
» pussent fournir des bleds pour la
» faire subsister ; & ayant reconnu qu'il
» en auroit fallu faire venir par mer,
» il dit qu'il louoit la hardiesse de l'in-
» vention, mais qu'il ne pouvoit ap-
» prouver le choix du lieu où il pré-
» tendoit l'exécuter. Il le retint cepen-
» dant auprès de lui, ajoutant qu'il
» feroit usage de son habileté pour
» d'autres entreprises.

» En effet, *Aléxandre*, dans le
» voyage qu'il fit en Egypte, y ayant
» découvert un port qui avoit un fort
» bon abri, & un abord facile, qui
» étoit environné d'une campagne fer-
» tile, & qui avoit beaucoup de com-
» modités, à cause du voisinage du
» Nil, commanda à *Dinocrate* d'y bâtir
» une ville, qui fut, de son nom,
» appellée *Aléxandrie*. L'art de l'Ar-
» chitecte & la magnificence du Prince,
» concoururent à l'envi pour l'embel-
» lir, & semblèrent s'épuiser pour la
» rendre une des plus grandes & des
» plus magnifiques villes du monde.

» *Pline* dit que *Dinocrate* acheva de
» rebâtir le temple de *Diane* à Ephèse,

» ruiné par l'incendie d'*Eroſtrate*, &
» qu'après avoir mis la dernière main
» à ce grand ouvrage, il paſſa à Alé-
» xandrie, où *Ptolémée Philadelphe*,
» Roi d'Egypte, lui ordonna de bâtir
» un temple, pour être conſacré à la
» mémoire de ſa femme *Arſinoé.* Dans
» le deſſein que cet Architècte forma
» de ce bâtiment, il s'étoit propoſé de
» mettre à la voûte du temple une
» groſſe pierre d'aimant qui auroit ſuſ-
» pendu en l'air la ſtatue de cette Prin-
» ceſſe, laquelle auroit été toute de
» fer, afin d'obliger le peuple par cette
» merveille, à avoir plus de vénéra-
» tion pour cette Reine, & à l'adorer
» comme une Déeſſe; mais, la mort
» du Roi étant ſurvenue, ce deſſein
» ne fut point exécuté. *Dinocrate* lui-
» même mourut peu de temps après,
» vers l'an 247 avant Jeſus-Chriſt. »

Il y eut à Aléxandrie un certain *Didyme*, Grammairien, qui, dans ſon eſpèce, n'étoit pas moins ſingulier. Le nombre de ſes ouvrages étoit prodigieux. On comptoit juſqu'à trois mille cinq cens Traités de ſa compoſition, & *Sénèque* en compte juſqu'à

quatre mille. Ce n'est pas tout : *Origène* assure que *Didyme* avoit composé six mille volumes. On ne nous a pas donné la liste des ouvrages de *Didyme* ; c'eut été un trop grand travail ; lui-même quelquefois étoit embarrassé de dire s'il avoit travaillé sur de certaines matières.

On trouve aussi dans plusieurs Articles de ce volume des anecdotes extrêmement curieuses. Celle qui suit mérite d'être citée. *Dioclès*, législateur de Syracuse, fut l'objet de l'admiration de ses concitoyens pendant sa vie qu'il termina par une mort bien extraordinaire. » Il avoit prescrit une rigueur » infléxible à l'égard des prévarica- » teurs, & les peines qu'il imposoit » étoient griéves. Une de ses loix, par » exemple, portoit qu'il falloit punir » de mort celui qui viendroit dans » l'assemblée publique avec une épée » ou une autre arme, quand même » il allégueroit l'ignorance de la loi, » ou quelqu'autre prétexte que ce pût » être. Or, un jour, il s'éleva un bruit » que les ennemis paroissoient auprès » de la ville ; il sortit aussitôt de sa

» maison avec son épée. Mais, le
» même bruit ayant excité du tumulte
» dans la grande place, il y entra en
» passant, & sans songer à son épée.
» Un particulier, qui s'en apperçut,
» lui dit qu'il détruisoit sa propre loi.
» *Au contraire*, répondit-il, *je prétends*
» *l'affermir davantage*. Et aussitôt, il se
» plongea lui-même son épée dans le
» cœur.

Dans l'article *Diogène*, l'auteur a rassemblé les traits remarquables & peu connus de la vie de ce fameux Cynique. Des parens lui proposoient pour disciple un jeune homme qu'ils disoient avoir toutes les perfections imaginables: *dans ce cas-là*, dit-il, *il n'a pas besoin de moi*. Un jeune débauché jettoit des pierres contre un gibet: *courage*, dit-il, *tu l'attraperas*. On lui reprochoit qu'il avoit fait de mauvaises actions: *C'est que j'ai été comme vous*, dit-il, *mais vous ne serez jamais comme moi.* » Il s'étonnoit qu'on
» se fortifiât le corps par des exer-
» cices, & qu'on ne se fortifiât pas
» l'ame par la vertu.

» On s'imaginoit que ceux qui n'a-

» voient pas été initiés aux myſtères
» d'*Eleuſis* , outre les maux qu'ils
» avoient à craindre pour cette vie,
» étoient condamnés, après leur deſ-
» cente aux Enfers, à demeurer éter-
» nellement dans la boue & dans l'or-
» dure. *Diogène* n'en croyoit rien; &
» comme ſes amis l'exhortoient, par la
» crainte d'un tel malheur, à ſe faire
» initier avant ſa mort : *Quoi*, dit-il,
» *Agéſilaüs & Epaminondas ſeront*
» *dans la boue & le fumier, pendant*
» *que les plus vils Athéniens, parce*
» *qu'ils auront été initiés, auront une*
» *place diſtinguée dans les iſles des*
» *Bienheureux !* *Socrate* ne fut pas plus
» crédule. Il ne ſe fit point initier
» dans ces myſtères; & peut-être fut-
» ce une des raiſons qui rendirent ſa
» religion ſuſpecte.

» Ajoutons encore la réponſe ſage
» & digne d'un homme d'Etat, que fit
» *Diogène* à quelqu'un qui lui deman-
» doit comment il pourroit ſe garantir
» de la mauvaiſe volonté de ſon en-
» nemi : *c'eſt*, lui dit *Diogène*, *en vous*
» *rendant vertueux & homme de bien.*

» On a accuſé *Diogène* de parler &

» de penser mal de la Divinité. Il » disoit que le bonheur constant d'*Harpalus*, qui passoit généralement pour » un voleur & un brigand, portoit » témoignage contre les Dieux.

» Parmi d'excellentes maximes de » morale, il en avoit aussi de très-» pernicieuses. Il regardoit la pudeur » comme une foiblesse, & ne crai-» gnoit point de braver avec effronterie » tous les sentimens de retenue & de » honte naturelle. En général, le ca-» ractère des Philosophes Cyniques » étoit d'outrer tout en matière de » morale, & de rendre la vertu même, » s'il étoit possible, haïssable, par les » excès & les travers auxquels ils la » portoient.

» Son historien lui donne une élo-» quence fort persuasive, & en rap-» porte des effets merveilleux. *Oné-» sicrite* avoit envoyé à Athènes un » de ses fils. Ce jeune homme ayant » entendu quelques leçons de *Diogène*, » se fixa dans cette ville. Son frère » aîné, bientôt après, en fit autant. » *Onésicrite* lui-même, ayant eu la » curiosité d'entendre ce Philosophe,

» devint ſon diſciple, tant l'éloquence
» de *Diogène* avoit d'attraits. Cet
» *Onéſicrite* étoit un homme important
» qui ſuivit *Alexandre* dans ſes guerres
» & en fut fort conſidéré ».

Un trait bien ſingulier eſt celui d'un certain *Drimaque*, eſclave fugitif de l'iſle de Chio, qui, s'étant retiré ſur une montagne, raſſembla d'autres gens de ſa ſorte, avec leſquels il ravageoit le pays, & faiſoit de grands maux aux inſulaires. » Pour ſe délivrer d'un
» ſi fâcheux voiſin, ils mirent ſa tête
» à prix. *Drimaque*, qui étoit déja
» avancé en âge, aimoit un jeune
» homme de ſa compagnie; & vou-
» lant lui procurer cette grande ré-
» compenſe, que ceux de la ville de-
» voient donner à celui qui apporte-
» roit ſa tête, lui dit fort ſérieuſement:
» *Je ſuis avancé en âge, j'ai déja aſſez*
» *vécu, coupe moi la tête, & porte-la à*
» *ceux de la ville, & tu auras de quoi*
» *vivre le reſte de tes jours; je me prive*
» *volontiers du peu de vie qui me reſte*
» *pour rendre la tienne heureuſe.* Le
» jeune homme s'en défendit d'abord;
» mais il fut ſi preſſé par *Drimaque*,
» qu'il

» qu'il lui coupa la tête, la porta à la » ville, & eut la récompenſe pro» miſe. Les inſulaires charmés de la » générosité de *Drimaque*, lui bâtirent » un temple, & le déifièrent ſous le » nom de *Héros Pacifique*. Les voleurs » le regardoient comme leur Dieu, » & lui apportoient les dîmes de leurs » brigandages ».

Je terminerai cet extrait par une imagination biſarre de *Domitien* que l'auteur rapporte dans l'abrégé qu'il donne de ſa vie. Cet Empereur portoit par-tout l'eſprit malfaiſant & tyrannique qui étoit ſon vice dominant. » Dans les fêtes qu'il donna à l'occa» ſion de ſon triomphe ſur les Daces, » il en mêla une d'un goût qui ne pou» voit plaire qu'à un Prince farouche » & capable de ſe faire un divertiſſe» ment des inquiétudes & des peines » d'autrui. Ayant invité à un repas » les premiers du Sénat & de l'ordre » des Chevaliers, il les fit conduire » dans une ſalle tendue de noir, les » murailles, les voûtes, le plancher. » Les lits étoient nus & peints en noir. » Lorſque les convives eurent pris

» leurs places, ils trouvèrent chacun
» vis à-vis de soi une petite colonne,
» telle qu'on en élevoit communément
» sur les tombeaux. Cette colonne
» portoit le nom de celui pour qui
» elle étoit dressée, avec une lampe
» sépulcrale. Nul n'eut la permission
» de se faire servir par ses gens, qui
» restèrent dehors. En leur place pa-
» rurent de petits enfans nus, & noircis
» depuis les pieds jusqu'à la tête, pour
» représenter des ombres infernales.
» Ces enfans s'étant rangés autour de
» la table, exécutèrent une danse qui
» avoit quelque chose d'effrayant &
» de lugubre; après quoi ils se distri-
» buèrent chacun auprès de celui des
» convives qu'il devoit servir. Les
» mets furent précisément ceux que
» l'on avoit coutume d'offrir aux morts
» dans les cérémonies funèbres. Les
» plats, la vaisselle, tout étoit noir,
» & n'annonçoit rien que de triste.
» Un profond silence, comme dans le
» séjour des morts, regnoit dans l'as-
» semblée. *Domitien* seul parloit, &
» il n'entretenoit la compagnie que de
» morts & d'aventures sanglantes. On

» peut juger quel effroi jetta dans
» l'esprit de tous les convives, cet
» appareil sinistre, dressé par les
» ordres d'un Prince cruel. Il n'y en
» eut aucun qui ne crût que c'en étoit
» fait de lui, & qu'il touchoit à sa
» dernière heure. Enfin, *Domitien* les
» renvoya, mais non pas avec leurs
» domestiques. Il les mit entre les
» mains de gens inconnus, qui les
» firent entrer dans des voitures de
» différentes espèces, & les recon-
» duisirent chez eux. Revenus dans
» leurs maisons, ils commencèrent à
» respirer, lorsqu'on leur annonça un
» messager de l'Empereur. Ils ne dou-
» tèrent point qu'on ne leur apportât
» un ordre de mort. C'étoit la fin de
» la comédie. L'Empereur leur en-
» voyoit en présent tout ce qui avoit
» paru au repas; à l'un, quelques-unes
» de ces petites colonnes, qui, dé-
» noircies, se trouvoient être d'ar-
» gent; à l'autre, quelques pièces de
» vaisselle artistement travaillée, &
» précieuse par la matière aussi-bien
» que par l'ouvrage; & de plus, l'en-
» fant qui avoit servi chacun des convi-

, és, accompagnoit le préſent, mais » ayant repris toutes ſes graces, délivré par le bain de la couleur étrangère qui le déguiſoit, & paré avec » élégance. Ceux à qui s'adreſſoient » ces préſens, les trouvèrent bien » achetés par les tranſes mortelles » qu'on leur avoit fait éprouver ; & » dans le public, on ſe moqua d'une » ſcène qui ſembloit deſtinée à appaiſer les manes de ceux dont l'Empereur avoit cauſé la mort, ſoit par » ſa lâcheté & ſa mauvaiſe conduite » dans la Dace, ſoit par ſa cruauté » dans Rome ».

L'article *DRUIDES* eſt un des plus curieux & des mieux faits de ce Dictionnaire. On y lit avec intérêt un détail circonſtancié des fonctions & de la puiſſance des différens Ordres de ces Prêtres fameux, qui, chez les Peuples de la Grande Bretagne, les Germains & les Gaulois, réuniſſoient le Sacerdoce & l'autorité politique avec un pouvoir preſque ſouverain. Ils t noient le premier rang dans les Gau es, tandis que les Nobles occupoient .e ſecond, & que le Peuple

languiſſoit dans la ſervitude & dans l'ignorance. *Diogène Laërce* dit qu'ils étoient chez les Bretons dans le même rang que les *Philoſophes* chez les Grecs, les *Mages* chez les Perſes, les *Gymnoſophiſtes* chez les Indiens, & les *Sages* chez les Chaldéens ; mais ils étoient bien plus que tout cela. Je vous invite, Monſieur, à lire cet article dans M. *Sabbathier*. Du reſte, vous voyez qu'il ſe ſoutient avec avantage dans ce quatorzième volume. Il marche d'un pas toujours égal dans l'immenſe carrière qu'il s'eſt ouverte, & la prodigieuſe quantité de matières qu'il met en œuvre ne lui fournit jamais le moindre prétexte de négligence. Enfin, Monſieur, on ne ſauroit trop le répéter, c'eſt un des ouvrages où l'on a réuni au plus haut degré l'exactitude, l'inſtruction & l'amuſement ; &, lorſqu'il ſera achevé, ce ſera un des monumens les plus précieux & les plus utiles qu'on ait jamais élevés parmi nous à la gloire des lettres.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 18 Septembre 1773.

LETTRE IX.

Mémoire sur l'usage où l'on est d'enterrer les Morts dans les Eglises & dans l'enceinte des Villes ; par M. Maret, Docteur-Médecin-Chirurgien, Aggrégé au Collége des Médecins de Dijon, Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de la même Ville, Aggrégé Honoraire du Collége de Médecine de Nancy, des Académies de Bordeaux, Clermont-Ferrand & Caen ; Brochure in-8° de 68 pages ; à Dijon chez Causse Imprimeur du Parlement, &c.

L'OBJET de ce *Mémoire* n'est pas agréable : on n'y parle à chaque page que de fosses, de cimetières, de cadavres, d'odeur pestilentielle : mais il n'en est peut-être pas de plus important. L'auteur cherche à fixer les yeux du Gouvernement sur un

des abus les plus funeſtes à l'humanité. Conſulté par les Officiers municipaux de Dijon ſur le danger d'un cimetière, où l'on apportoit en même temps les morts d'une Paroiſſe conſirable & ceux de la Maiſon de Force, les recherches qu'il avoit faites à cette occaſion le conduiſirent à prouver la néceſſité de réformer les cimetières des autres Paroiſſes & de les conſtruire hors des murs de la ville. Dans cet intervalle, la cathédrale de Dijon fut infectée par une de ces exhalations que les enterremens dans les temples rendent indiſpenſables. M. *Maret* ſaiſit cette circonſtance pour s'élever contre un abus auſſi pernicieux, &, généraliſant ſes idées, il attaque aujourd'hui, dans le *Mémoire* que je vous annonce, l'uſage de placer les cimetières dans les villes & ſurtout celui des inhumations dans les Egliſes.

Il établit d'abord qu'il y a un feu central, de l'exiſtence duquel il n'eſt plus permis de douter d'après les démonſtrations de Mrs *de Buffon* & *de Mairan*; que l'action de ce feu ſur les

ſubſtances renfermées dans la terre; celle du principe vital dans les animaux vivans, & celle de la fermentation dans ceux qui ſont morts, occaſionnent une exhalation des molécules les plus mobiles de ces différentes ſubſtances & des parties conſtitutives des animaux; que cette exhalation eſt d'autant plus grande, que les ſubſtances dont il ſe peut faire des émanations ſont en plus grande quantité; que l'air ſe charge de toutes les matières que leur ténuité ou leur expanſion rendent plus légères qu'un égal volume de ce fluide; que la chaleur de l'atmoſphère rend l'exhalation facile; que ſa froideur la gêne; que la ſécheresſe la ſeconde & que l'humidité la rend au contraire fort difficile: enſorte que les endroits humides ou chauds, & dans leſquels l'air eſt en ſtagnation, ſont plus expoſés à être infectés que ceux qui ſont ſecs & froids & dans leſquels l'air circule avec liberté. Cette diſpoſition de l'air à être altéré par le mélange des ſubſtances plus ou moins volatiliſées auxquelles il s'unit, & à s'en charger

proportionnément aux différens états de l'atmoſphère, rend ſouvent ce fluide la cauſe des événemens les plus funeſtes. Le ſavant Académicien ſe borne dans ce *Mémoire* à examiner l'action des exhalaiſons fournies par les ſubſtances animales. Elles ſont en général ſi pernicieuſes, que l'haleine, la tranſpiration & les excrétions des animaux vivans ſuffiſent pour vicier l'air; mais les émanations des ſubſtances animales décompoſées par la putréfaction ſont celles qui l'altèrent de la manière la plus dangereuſe. L'hiſtoire fournit une infinité d'exemples d'événemens déſaſtreux produits par la même cauſe. » Si l'Egypte eſt » preſque tous les ans ravagée par la » peſte, & eſt regardée comme le » foyer d'où pluſieurs fièvres malignes » éruptives, & notamment la petite » vérole, ſe ſont répandues par-tout » l'univers, c'eſt que le Nil, lorſqu'il » ſe retire, laiſſe dans les campagnes » qu'il avoit couvertes, une infinité » d'inſectes aquatiques & de poiſſons » qui, en ſe corrompant, exhalent » dans l'air des miaſmes délétères.

» La France fut nombre de fois
» exposée aux ravages de la peste
» dans les 10, 11, 14, 15 & 16e siè-
» cles, & l'Histoire nous apprend que
» dans ces temps malheureux, des
» guerres intestines & des famines
» jonchoient de cadavres la surface du
» Royaume; que l'agriculture négligée
» avoit transformé la plupart des Pro-
» vinces en marécages, & que l'obli-
» gation de se mettre en défense,
» amoncelant les peuples dans les
» Villes, en rendoit le séjour infect,
» & d'autant plus dangereux, que la
» police, méconnue ou impraticable,
» ne pouvoit prévenir les inconvé-
» niens de la malpropreté. Tous les
» siéges longs & meurtriers ont été
» accompagnés de maladies pestilen-
» tielles qui augmentoient l'horreur
» de la position des assiégés. Toutes
» les fois que des armées nombreu-
» ses ont séjourné long-temps dans les
» mêmes camps, ou se sont trouvé
» postées dans des pays marécageux
» pendant de grandes chaleurs, on y
» a vu regner des fièvres pestilentiel-
» les, qui avoient sensiblement pour

» cauſe des émanations putrides ani-
» males qui s'élevoient des latrines,
» des boucheries & des cloaques de
» toute eſpèce. »

Voici d'autres faits qui ont un rapport plus direct avec l'objet de ce Mémoire. » *Ramanzini* raconte qu'un
» Enterreur étant deſcendu pendant
» la nuit dans un charnier, pour dé-
» pouiller le cadavre d'un jeune
» homme qui y avoit été dépoſé avec
» tous ſes habits, y fut ſuffoqué, &
» tomba mort ſur le cadavre dont il
» violoit la ſépulture. Le même au-
» teur fait obſerver que les Foſſoyeurs
» ſont preſque toujours pâles, &
» vieilliſſent rarement. C'eſt une ob-
» ſervation qu'on eſt toujours dans le
» cas de faire ſoi-même.

» M. *Haguenot*, Doyen de la Faculté
» de Médecine de Montpellier, dans
» un Mémoire ſur le danger des inhu-
» mations dans les Egliſes, rapporte
» que le 17 Août 1744 trois hommes
» moururent dans un caveau de l'Egli-
» ſe de Notre-Dame de Montpellier,
» où l'inhumation d'un Pénitent Blanc

» les avoit engagés à descendre, & » qu'un quatrième n'échappa à ce » danger que par la fuite la plus » prompte. Celui-ci éprouva des ver» tiges, des lypothimies qui firent » craindre pour sa vie; ses habits & » son corps même exhalèrent pen» dant plus de quinze jours une odeur » cadavéreuse.

» Un homme très-gros fut enterré, » il y a environ trente-cinq ans, dans » l'Église paroissiale de Talant, an» cienne ville située à trois quarts de » lieue de Dijon. On n'avoit pas » proportionné l'évasement du fond » de la fosse au volume du cadavre, » & l'on ne put faire descendre le » cercueil qu'à un pied au-dessous du » niveau du sol, de sorte qu'on ne » le recouvrit que d'un pied de terre & » de la tombe qui avoit sept à huit pou» ces d'épaisseur. Quelques jours après, » la putréfaction étant devenue con» sidérable, des émanations cadavé» reuses infectèrent l'air, & trois se» maines s'étoient à peine écoulées, » que l'infection obligea de déserter » l'Eglise. Pour y remédier, on réso-

» lut d'exhumer le cadavre & de
» l'enterrer dans une fosse plus pro-
» fondément creusée, à peu de distan-
» ce de celle où il avoit été déposé.
» Trois Fossoyeurs entreprirent cette
» translation ; deux d'entr'eux ne pu-
» rent résister à la fétidité des vapeurs,
» eurent des nausées suivies de vo-
» missemens considérables, & étant
» sortis de l'Eglise, refusèrent d'y
» rentrer. L'espoir du gain soutint le
» courage du troisième, qui acheva
» l'ouvrage ; mais à peine eut-il assez
» de force pour se rendre chez lui ;
» il vomit à plusieurs reprises, prit
» la fièvre, se mit au lit, & mourut
» au bout de dix jours. C'est de M.
» *Berard*, Prêtre très-respectable, &
» alors Curé de Talant, qu'on tient
» ce fait. »

Il est donc certain que les exhalations animales putrides, en infectant l'air, ont souvent occasionné les plus funestes accidens. L'usage d'enterrer dans les églises ne doit-il pas causer de ces sortes d'exhalaisons ? L'auteur montre que tout contribue à y concentrer les vapeurs infectes ; la construction & la situation de la plûpart

de ces édifices, l'humidité & l'inertie de l'air qui y est rarement renouvellé. La réalité de cette infection est si peu douteuse, que, sur-tout dans les saisons humides & chaudes, elle se rend sensible à l'odorat de ceux qui entrent dans les églises au moment qu'on vient d'en ouvrir les portes.

Peut-être croira-t-on, dit l'auteur, que le danger des inhumations dans les églises est exagéré, & que des exemples plus fréquens auroient dû forcer plûtôt à changer cet ancien usage. Mais ces vapeurs ne se manifestent que sur les lieux mêmes, & elles doivent trouver des dispositions particulières dans les sujets qu'elles attaquent pour qu'elles puissent les affecter sensiblement. Qui peut d'ailleurs assurer qu'elles ne sont pas la cause de ces fièvres malignes qui dévastent quelquefois les plus grandes villes ? Ne suffit-il pas qu'on ait vû des personnes attaquées de la maladie que ces vapeurs putrides sont capables de donner ? Un évènement récent appuie cette assertion. La petite ville de Saulieu vient d'essuyer une épidémie sur les évènemens de laquelle des éma-

nations cadavéreuses ont sensiblement influé. M. *Bauzon*, Docteur en Médecine, a donné à l'auteur sur ce sujet des détails positifs. » Il regnoit en » cette ville depuis la fin de Février » une fièvre catharrale épidémique, » principalement du genre putride » bilieux, dont les symptômes n'é» toient point alarmans, & dont l'issue » étoit rarement fâcheuse. Mais on » avoit inhumé le 3 Mars dans l'Eglise » Paroissiale, qui est sous l'invocation » de Saint *Saturnin*, le cadavre d'un » homme d'une grosse corpulence, & » qui étoit mort de la fièvre désignée. » On fut dans le cas d'y enterrer, le » 20 Avril, une femme morte en cou» ches, & attaquée de la même mala» die. On ouvrit sa fosse près de celle » du mort qui avoit été inhumé le 3 » Mars. Ce fut dans la matinée que se » fit cette ouverture, & la fosse » resta ouverte pendant plus de » dix heures. Le Curé qui disposoit » cent dix-sept enfans à faire leur » première Communion le dimanche » suivant, les rassembloit dans cette » Eglise le matin & le soir; & les y » retenoit deux à trois heures à chaque

» fois. Ils s'y trouvèrent le matin dans
» le temps de l'ouverture de la fosse,
» & le soir lors de l'enterrement. Plu-
» sieurs de ces enfans se plaignirent ce
» jour même à leurs parens, de ce
» que l'on sentoit très-mauvais à l'é-
» glise, & leurs plaintes continuèrent
» les jours suivans. Cette odeur fétide
» étoit sur-tout très-sensible le matin,
» quoique la fosse eût été fermée. Ce
» qui avoit encore contribué à rendre
» cette infection plus considérable,
» c'est qu'en descendant le cercueil
» dans la nouvelle fosse, une corde
» avoit glissé ; ce qui avoit donné une
» secousse au cadavre, & déterminé
» un écoulement de sanie qui avoit
» répandu une odeur affreuse, dont
» tous les assistans furent vivement
» affectés.

» On avoit fait le même jour dans
» l'église de Saint *Saturnin* deux maria-
» ges ; l'un, dans le moment où la
» tombe venoit d'être levée, l'autre,
» pendant qu'on creusoit la fosse. Ainsi
» en réunissant aux cent dix-sept en-
» fans instruits par le Curé, le nombre
» des assistans aux deux mariages & à
» l'enterrement, on peut compter

» que le jour de l'ouverture de cette
» funeste fosse, il y eut cent soixante-
» dix personnes exposées à respirer &
» à avaler les miasmes qui s'exhalè-
» rent dans l'église, & de ce nombre
» cent quarante-neuf ont été atta-
» quées d'une fièvre nerveuse putri-
» de maligne qui participoit de la
» qualité de la fièvre catharrale re-
» gnante, mais qui en différoit par
» l'intensité des accidens & par la na-
» ture des éruptions, qui avoit enfin
» le caractère de la fièvre Hongroise,
» de la fièvre d'hôpital, maladie qui
» est reconnue avoir pour cause l'in-
» fection animale putride. Le Curé,
» le Vicaire, un des Chantres, les
» deux Fossoyeurs, cent treize Com-
» munians, trois des assistans au pre-
» mier mariage, dix-sept de ceux qui
» étoient présens au second, deux des
» personnes qui entendirent la Messe
» qu'on dit lors de cette cérémonie,
» & neuf de celles qui assistèrent au
» convoi, ont eu cette maladie; ce
» qui prouve sensiblement que les
» émanations cadavéreuses contribuè-
» rent à la répandre. Une autre preu-
» ve non moins sensible, c'est qu'au

» 6 Mai on ne comptoit parmi les
» malades que quinze perſonnes qui
» ne ſe fuſſent pas trouvées à l'égliſe
» le 20 Avril ; qu'il n'eſt mort aucun
» de ceux-ci, & que leur maladie ne
» différoit pas de celle qui regnoit
» avant l'infection de l'égliſe. Malgré
» la grandeur du mal & la durée du
» regne de la maladie, qui le 24 Juin
» n'avoit pas encore ceſſé, il n'étoit
» mort à cette date que vingt-cinq
» malades. De ce nombre ont été M.
» *Bonnet* Curé de la paroiſſe, M. *Soleau*
» Vicaire, un Chantre, un Foſſoyeur,
» & un des enfans qui ont fait leur
» première Communion. Le Curé eſt
» mort le 9 Mai ; dans le courant de
» ce mois il y a eu quinze morts, &
» dix en Juin. »

L'année dernière, en travaillant à quelques embeliſſemens dans la ville de Riom en Auvergne, on fouilla les terres du cimetière. Le terrein fut à peine ouvert, qu'il ſe répandit une infection conſidérable, & peu de temps après il ſe déclara dans la ville une maladie épidémique dont il mourut un nombre prodigieux de perſonnes, ſur-tout parmi le peuple & dans le

quartier le plus voisin du cimetiére, dont on avoit remué le terrein.

Après de pareils faits, que devient l'objection prise de l'extrême rareté de ces évènemens malheureux ? Le danger des enterremens dans les églises est donc une vérité contre laquelle il n'est pas permis de former le doute le plus léger, & que la force de l'habitude a pu seule déguiser à nos yeux : ce n'est donc que dans les cimetières qu'il devroit être permis d'enterrer les morts. Mais l'auteur ne voudroit pas que ces cimetières fussent placés dans l'enceinte des villes, & il prouve que cet usage expose les citoyens à un danger à peu-près égal à celui qui accompagne l'abus des inhumations dans les Eglises. Enfin il s'élève, dans une note très-bien faite, contre le préjugé des personnes de certains états qui mettent une espèce de gloire à être enterrées dans les Eglises, & jusques sous le sanctuaire, & il cite, avec tous les éloges qui leur sont dûs, les noms des hommes recommandables qui se sont mis au-dessus de ce préjugé ridicule. » L'e-» xemple des Chanoines de la Cathé-

» drale d'Orléans ne sera probable-
» ment pas sans effet sur les Ecclésiaf-
» tiques de nos jours. M. *Lebrun des*
» *Marettes*, dans ses Voyages Lithur-
» giques de France, édit. *in*-8° de
» 1757, page 215, dit, *il y a à Orléans*
» *une pratique fort bonne & fort louable;*
» *presque tout le monde se fait enterrer*
» *dans les cimetières, même les Cha-*
» *noines de la Cathédrale.*

» On voit dans le Gall. Christ.,
» édition de *Claude Robert*, pag. 279
» & 280, que des Evêques renom-
» més par leurs vertus, ont donné
» le même exemple.

» *Guillaume Dublé*, cinquantième
» Evêque de Châlons-sur-Saone, fit
» construire le cimetière de la Motte,
» où il voulut être enterré, & le fut
» en 1294.

» *Robert Desize*, cinquante-deuxiè-
» me Evêque de la même ville, or-
» donna qu'on l'enterrât dans le même
» cimetière auprès de *Guillaume Du-*
» *blé*; ce qui fut exécuté en 1315.

» Plusieurs Laïques, par humilité
» ou par les mêmes motifs qui me
» font desirer qu'on cesse d'enterrer

» dans les Eglises, ont voulu l'être
» dans les cimetières.
» On lit dans le *Menagiana*, tom.
» 2, pag. 385, que *Simon Pietre*,
» Médecin, dont *Gui Patin* a écrit la
» vie, défendit, par son testament,
» qu'on l'enterrât dans l'Eglise, de
» peur de nuire à la santé des vivans.
» *Philippe Pietre* son fils, Avocat au
» Parlement de Paris, lui fit cette
» épitaphe qui se voit au cimetière de
» Saint Etienne-du-Mont :

Simon Pietre, vir pius & probus,
Hic sub dio sepeliri voluit,
Ne mortuus cuiquam noceret,
Qui vivus omnibus profuerat.

» M. *de Saint-Foix*, dans le cinquiè-
» me Volume de ses *Essais sur Paris*,
» page 132, parle d'un Anatomiste de
» Louvain, qui voulut être inhumé au
» cimetière, dans la crainte de profa-
» ner l'Eglise & d'incommoder les
» vivans.
» S. A. S. Monseigneur *Philippe*,
» Duc d'Orléans, dernier mort, si
» distingué par ses connoissances &
» ses vertus, avoit demandé à être
» inhumé dans le cimetière.

» M. le Chancelier *d'Agueſſeau*, » dont les talens & les vues rendront » la mémoire immortelle, recomman» da expreſſément qu'on l'enterrât » dans le cimetière d'Auteuil, & ſes » volontés ont été reſpectées. »

Il ſeroit bien à ſouhaiter, Monſieur, que cet excellent *Mémoire*, auquel il n'y a rien de raiſonnable à répliquer, ouvrît enfin les yeux des perſonnes en place ſur un uſage ſi général, & dont les énormes dangers ſont ſi évidens. Il n'y a ſûrement point d'ouvrage plus approfondi ſur cette matière, plus propre à produire l'heureux effet qu'on a droit d'en eſpérer, & alors M. *Maret* auroit rendu à l'humanité un des ſervices les plus ſignalés qu'elle pût recevoir.

L'Académie de Dijon a arrêté que ce Mémoire ſera remis à l'Evêque, au Procureur Genéral & au Syndic de la ville par M. *Peret*, Secrétaire perpétuel pour la partie des Belles-Lettres, & qu'il ſera chargé de repréſenter à ces Meſſieurs que l'Académie auroit cru manquer à ce que des citoyens éclairés doivent à leur patrie, ſi elle ne leur eût pas fait

connoître sa façon de penser sur un objet qui intéresse aussi essentiellement le bonheur public.

*Essai sur les avantages & les inconvéniens de la Philosophie, Pièce qui a concouru pour le Prix de l'Académie Françoise en 1773; par M***; à Paris chez J. B. Brunet, Imprimeur-Libraire de l'Académie Françoise, & Demonville, Libraire, rue Saint Séverin.*

On avertit dans une courte Préface que parmi les détails que présente un sujet si étendu, on s'est borné à quelques idées générales. Mais ces limites sont presque toutes pour les inconvéniens de la Philosophie. Quand il parle de ses avantages, l'auteur est fort prolixe. Voici à peu-près tout ce qu'il dit contre le Philosophe du jour.

Au-dessus de sa sphère, ardent à s'élancer,
Au Trône de Dieu même il ose se placer;
Il croit dans son audace égaler ce grand Etre;
Que les Stoïciens se vantoient de connoître,
Cet Esprit embrassant tous les Etres divers,

Invisible moteur de l'immense Univers.
Bientôt l'illusion enfante le sophisme.
Au labyrinte obscur d'un fatal Pirrhonisme,
Des sages insensés, de hardis imposteurs
Attirent les humains par de fausses lueurs.
Tels, parmi les écueils, des Pirates avides
Font dans l'ombre des nuits briller des feux
perfides.
Des rêves du Sophisme absurdes partisans,
Ce qu'ils nomment Raison, c'est l'abus des
Talens.
Qu'apperçois-je près d'eux? Quel Phantôme
volage
Les admire & les suit sous le masque du Sage?
C'est la Frivolité, ce Précepteur des Sots,
Dont toute sa science est l'étude des mots,
Qui pense par accès, déraisonne avec grace,
Et des objets profonds effleure la surface.

Ce morceau, qui est le meilleur de la Pièce, fera juger s'il n'est pas à peu-près indifférent que l'auteur s'élève pour ou contre la Philosophie & les Philosophes.

Je suis, &c.

A Paris ce 20 Septembre 1773.

L'ANNÉE LITTÉRAIRE.

LETTRE X.

Eloge de Colbert ; à Paris chez Prault père, Imprimeur du Roi Quai de Gêvres ; in-8° de 64 pages.

Le principal avantage des Eloges que propose l'Académie Françoise est de faire revivre les grands hommes de la Nation, & de remettre sous nos yeux le détail des travaux & des bienfaits qui leur donnent des droits à la célébrité qu'ils ont acquise & aux hommages que nous leur rendons. Rien n'est plus propre à remplir ce but très-louable que le concours des ouvrages Académiques ; chaque aspirant au prix traite à sa manière l'éloge proposé ; il en résulte que l'homme illustre qui en est l'objet est

enviſagé ſous toutes les faces, & par conſéquent connu plus particuliè-rement qu'avant cette époque où il n'obtenoit du grand nombre des per-ſonnes peu inſtruites qu'une admira-tion vague, &, pour ainſi dire, de tradition. Jamais cet heureux effet n'a été auſſi ſenſible que cette année.

Le nouvel *Eloge* que je vous an-nonce, Monſieur, ne mérite pas moins votre ſuffrage que ceux dont je vous ai déja parlé. L'auteur commence par faire voir que *Colbert*, connoiſſant à fond les reſſources naturelles de la France, s'appliqua d'abord à les faire valoir, & qu'il oſa former enſuite le projet d'en créer de nouvelles. Il fa-voriſa l'agriculture, il diminua les Tailles & facilita l'égalité de la répar-tition de cet impôt ; il encouragea la population ; cependant » il ſentit qu'en » voulant ſe rendre purement agri-» cole, une nation pourroit, ſes be-» ſoins prélevés, ſe procurer encore » un ſuperflu conſidérable, mais que » pour convertir ce ſuperflu en numé-» raire, accroître par-là la maſſe des » richeſſes circulantes, & encourager

» la reproduction, il faudroit nécessai-
» rement que les moyens de subsis-
» tance diminuassent chez les autres
» Nations, dans la même proportion
» qu'ils augmenteroient chez elle ; sans
» quoi, surchargé bientôt d'une énorme
» quantité de productions inutiles,
» l'Etat s'appauvriroit peu à peu, &
» la dépopulation suivroit la pau-
» vreté ». Ce fut donc du commerce
d'industrie que *Colbert* se proposa de
tirer une nouvelle source de richesses,
commerce qui, dans une sphère infi-
niment plus vaste, avec des bénéfices
plus avantageux & plus certains, n'est
exposé, ni aux interruptions ni aux
vicissitudes, ni à la même concurrence
que celui des productions. Le Ministre
trouva dans l'élévation d'ame de
Louis XIV les dispositions les plus
favorables à de si grands projets. En
peu de temps on vit l'industrie, les
talens & les arts accourir à sa voix.
» La Capitale & les Provinces se peu-
» plent de Manufactures. Ici, nos
» propres matières reçoivent mille
» préparations nouvelles, que l'or-
» gueilleuse ignorance de nos pères

» avoit ou méconnues ou dédaignées ;
» là, croissent & multiplient d'autres
» matières transplantées des climats
» lointains, & déja naturalisées par
» l'intelligence qui préside à leur cul-
» ture. L'activité, le travail & l'ému-
» lation sont excités par-tout. Des
» récompenses sont assignées à l'hom-
» me ingénieux qui invente, à l'ar-
» tiste, à l'ouvrier qui perfectionnent.
» Les privilèges particuliers, appui
» nécessaire de l'enfance du com-
» merce, qu'ils énervent au contraire
» quand il est dans sa force, sont ac-
» cordés avec le discernement & les
» restrictions qu'exigent les circons-
» tances, & nous nous suffisons enfin
» à nous-mêmes. Objets de nécessité,
» d'agrément, de superflu, nous n'a-
» vons rien désormais à tirer de nos
» voisins. L'industrieux François a tout
» imité ; que dis-je ! il a surpassé ses
» modèles ».

Il ne suffit pas à *Colbert* que nos caprices ou nos besoins n'aillent plus enrichir l'Etranger, il veut encore le rendre lui-même tributaire de notre industrie ; il s'étudie à donner à la

nation tous les genres de ſupériorité; de nouvelles Académies étendent la ſphère des ſciences, perfectionnent les arts; le mérite dans tous les pays eut droit à ſes bienfaits. » Par-là *Louis* » fit de la France le point central de » cette vaſte République, dont les » membres épars ſur toute la ſurface » du globe travaillent de concert à » hâter les progrès de l'eſprit hu» main, & ne ceſſent de s'éclairer » mutuellement par les liaiſons qu'ils » conſervent entr'eux, au milieu des » diſcordes & des haines qui divi» ſent ſi ſouvent les Nations. Enfans » de l'opulence & du bonheur, les Arts » agréables vinrent embellir ces jours » fortunés, & aidèrent à perfection» ner les Arts utiles. Le cercle des » plaiſirs s'aggrandit. Mille charmes » nouveaux rendirent la ſociété plus » aimable, couvrirent de fleurs les » liens qui la formoient; & le ſenti» ment de l'exiſtence devint plus doux » encore, au milieu des jouiſſances qui » pouvoient en marquer tous les inſ» tans. Déja *Louis* avoit imaginé ces » amuſemens pour ſa Cour qui furent

» des fêtes pour l'Europe entière.
» L'Etranger y accourut en foule, &
» se crut enchanté lui-même en voyant
» la magnificence, le goût & les Arts
» réaliser les prodiges de la Fable.

» S'il fut ébloui par la pompe &
» l'éclat des spectacles, frappé de la
» grandeur & de la majesté du Sou-
» verain dont la renommée n'avoit
» tracé jusques-là que des esquisses
» imparfaites, l'accueil qu'il reçut par
» tout lui fit aussi chérir la Nation.
» Admis, caressé dans les cercles;
» l'urbanité Françoise se plut à lui faire
» goûter ses agrémens, à l'initier à
» ses plaisirs. Le ton aisé de nos con-
» versations, où la fine plaisanterie,
» l'esprit sans affectation, la gaîté sans
» excès, l'érudition sans faste & la
» galanterie sans fadeur, se disputoient
» tour à tour l'avantage d'intéresser;
» nos mœurs douces & polies, nos
» manières libres & décentes, nos
» Jeux, nos Théâtres, qui déja retentis-
» soient des chefs-d'œuvre des grands
» Maîtres, tout le ravit & le charma.
» Ses Compatriotes, aux récits qu'il
» leur fit, partagèrent les sentimens

» qu'il rapportoit ; & la France, par
» l'habileté de *Colbert*, parvint au
» comble de sa gloire. *Louis* fut le
» modèle de tous les Rois, le Fran-
» çois fut celui de tous les Peuples.
» Tous adoptèrent, à l'envi, notre
» langue, nos mœurs, & nos usages.
» Littérature, Spectacles, objets de
» luxe ou d'agrément, nouveautés,
» recherches en tout genre, rien n'eut
» de prix à leurs yeux, si la France ne
» l'avoit produit. Par-là, l'empire du
» commerce d'industrie passa dans nos
» mains ; l'Univers policé s'empressa
» de lui payer tribut ; & la légéreté
» qu'on nous reproche, la mobilité
» perpétuelle de nos goûts & de nos
» modes, assurèrent la durée de cet
» empire, qui eût échappé bientôt à
» une Nation moins inconstante ».

L'Orateur montre quel fut le génie de *Colbert* relativement au Code de loix qu'il donna au commerce ; le détail de ce genre de travaux auroit suffi pour occuper entièrement un autre homme ; tout y est réglé, rédigé, prévu avec une précision admirable. L'auteur fait voir en même temps

la perfection de ses loix sur les impôts; il se rencontre avec M. *Coster* en prouvant que *Colbert* s'occupa moins du parti qu'on pouvoit tirer des impositions que de s'en faire un moyen pour exclure les marchandises étrangères de toute concurrence dans l'intérieur & pour assurer aux nôtres ou la préférence ou la concurrence chez l'Étranger. Mais ce qui appartient à l'auteur seul de ce discours, c'est d'avoir disculpé victorieusement *Colbert* des critiques inconsidérées que certains Politiques ont faites de la manière dont il a réglé la perception de ces mêmes impôts. » Vous le blâmez, leur dit-il, » d'avoir partagé le même impôt en » plusieurs branches; vous prétendez » qu'il en résulte une augmentation » dans les frais, une forme plus com» pliquée dans la manière de perce» voir, des incertitudes, des embar» ras inutiles. Mais, de vos deux ob» jections, l'une tombe à faux pour » quiconque a les premières notions » de la pratique. Il sait que le travail, » relatif à la conservation d'un droit, » est seul la mesure des occupations du

» préposé : qu'ainsi, quand ce droit,
» quelque divisé qu'on le suppose,
» porte sur une même espèce de den-
» rées, que toutes ses branches sont
» soumises aux mêmes règles de ma-
» nutention & se rapportent à des prin-
» cipes uniformes, la même main qui
» percevroit l'une des quotités, peut
» les percevoir toutes sans le moindre
» accroissement de dépense.

» Pour réfuter l'autre, ouvrez vous
» même les loix dont *Colbert* dirigea
» la rédaction ; vous verrez d'abord
» avec quelle précision, quelle jus-
» tesse, quelle netteté, tout y est
» énoncé, prévu, distingué dans le
» texte.

» Si vous voulez ensuite en méditer
» l'esprit : les vrais motifs qui ont dé-
» terminé la division de tel & tel im-
» pôt & la fixation de ses diverses
» quotités, se dévoileront à vos yeux.
» Vous reconnoîtrez que, tantôt en
» proportionnant dans chaque espèce
» l'objet du droit à la qualité, tantôt
» en n'imposant les campagnes qu'aux
» quotités les plus foibles, en les mul-
» tipliant graduellement des bourgs

» aux lieux plus considérables, pour
» les réunir toutes dans les Villes où
» l'aisance & la richesse pouvoient
» sans inconvéniens en supporter la
» perception, *Colbert* cherchoit à rem-
» plir, par l'institution même du droit,
» l'objet intéressant de la répartition
» la plus égale. Vous concevrez com-
» ment cette égalité, compatible peut-
» être avec un seul impôt personnel
» & territorial, dépend essentielle-
» ment des divisions & de la multi-
» plicité dans l'impôt sur les consom-
» mations; & vous conviendrez alors
» que ces combinaisons profondes,
» jouets de votre imprudente critique
» avant que vous les connussiez,
» sont, au contraire, des chefs-
» d'œuvre de politique & de sa-
» gesse ».

L'auteur est encore presque le seul qui parle des obstacles que les projets de ce Ministre rencontrèrent dans a passion de *Louis XIV* pour la guerre, dans la jalousie & même dans l'habileté de *Louvois*. Qui peut imaginer ce qu'eût fait *Colbert*, & à quel point de splendeur & de félicité il eût porté

la France, s'il eût pu ſuivre les grandes idées qu'il méditoit, & s'il n'eût pas fallu deſtiner au ſoutien de guerres ruineuſes, les nouvelles mines qu'il avoit découvertes, mines bien plus précieuſes & bien plus fécondes que celles qu'avoient trouvées les Eſpagnols dans le Nouveau Monde.

La ſeconde Partie n'offre que des objets traités également par les autres panégyriſtes de *Colbert*; ſes travaux pour la reſtauration de la Marine, la création des deux Compagnies des Indes, celle d'une Compagnie d'Aſſurance, l'établiſſement des Claſſes qui fournit une pépinière inépuiſable de matelots, celui des Ecoles pour l'inſtruction des Officiers & des Elèves, enfin les rapides ſuccès qui furent la ſuite de tant de ſoins & d'encouragemens dans cette partie de l'adminiſtration négligée juſqu'alors.

Je finirai, Monſieur, par vous rapporter encore un morceau particulier à ce Diſcours, & dont l'idée cependant ſemble devoir venir naturellement à l'eſprit dans ce ſujet : c'eſt le parallèle de *Colbert* & de *Sully*.

Vous verrez avec intérêt la place que l'auteur assigne à chacun de ces deux grands hommes. Voici comme il trace leur portrait. » Citoyens vertueux, » Ministres laborieux & vigilans, » tous deux furent animés des mêmes » vues. L'un, par son infléxible sévé» rité, modéra la bonté trop facile du » Maître dont il fut l'ami. L'autre, » confident & serviteur zélé d'un Roi, » dont les moindres actions furent » marquées du sceau de la grandeur, » seconda par l'élévation de son génie » le noble penchant qui l'entraînoit » à la gloire.

» *Sully* répara les malheurs de la » France, rétablit l'ordre & la tran» quillité, délivra les Peuples de l'op» pression des Grands, arrêta les dé» prédations, ranima l'agriculture. » *Colbert*, en s'occupant des mêmes » objets, en mettant, comme lui, les » avantages naturels en valeur, ap» pella l'industrie, qui devint, dans » ses mains, un germe fécond de ri» chesse & de prospérité. Bornée, » pour ainsi dire, au seul revenu des » terres, la France, sous *Sully*, n'eut » de ressources bursales que dans la

» proportion incertaine de l'abon-
» dance ou de la médiocrité de ses
» récoltes ; proportion toujours infé-
» rieure aux besoins d'une grande
» Monarchie dans les temps de cala-
» mité. Aidée de la paix & de l'éco-
» nomie, la prévoyance y suppléa
» par des trésors qui rendirent un
» moment la puissance de l'Etat for-
» midable ; mais, ou le numéraire en-
» foui successivement resta sans acti-
» vité, ou chaque somme ajoutée fut
» conséquemment un dégré d'appau-
» vrissement de plus pour les Peuples.

» L'industrie, sous *Colbert*, fit éclore
» un autre plan. Les revenus annuels,
» reversés perpétuellement des coffres
» du Souverain dans les mains des
» Sujets, y pullulèrent au centuple.
» A mesure que les bénéfices du com-
» merce encouragé s'étendirent, le
» niveau du numéraire haussa sensi-
» blement. Par là l'impôt devint sus-
» ceptible d'accroissemens propor-
» tionnels à la nécessité des circons-
» tances ; & l'Etat, en sacrifiant tout
» pour enrichir les Peuples, trouva le
» véritable moyen de s'enrichir lui-
» même.

» Augmenter la recette & diminuer
» la dépense fut le point capital des
» opérations du premier ; d'ailleurs,
» il ne considéra chaque partie que
» du côté de son utilité présente ;
» les avantages éloignés lui échap-
» pèrent. Ni l'art de les préparer par
» de sages mesures ou d'ingénieuses
» combinaisons, ni l'art non moins
» intéressant de simplifier le travail &
» les frais par la réunion des parties
» analogues, ne lui furent connus ; &
» son administration manqua d'en-
» semble. Sa sévérité contint les abus ;
» mais, contre ce fléau destructeur,
» étoit-ce assez d'une barrière qui
» devoit tomber avec lui ? Ses succès,
» en un mot, semblent tenir bien plus
» à la droiture & à l'austérité de son
» caractère, qu'à la supériorité de ses
» talens.

» Le second, aussi économe, plus
» clairvoyant, plus profond, embras-
» sant tout d'un coup d'œil, alla sans
» cesse à la perfection. En travaillant
» au bonheur de ses contemporains,
il étendit ses vues sur la postérité.
» Chaque partie soumise à des règles
» que l'autorité consacra, le fut encore

» aux loix d'un plan général. Tout eut » des principes fixes, une forme ſtable. » Tout fut éclairci, rapproché, mar- » cha d'un pas égal; &, ce qui dé- » cide enfin irrévocablement ſa préé- » minence, c'eſt d'avoir réuni le genie » créateur à chacune des qualités » eſſentielles à l'exécution ». Ce parallèle, Monſieur, vous paroîtra ſans doute bien fait, bien écrit, judicieux, impartial. Tel eſt en général le caractère de ce Diſcours, dont le ſtyle a d'ailleurs de la pureté, de l'élégance & ſur-tout de la facilité. On nous dit dans l'*Avertiſſement* que l'Académie a daigné en dire du bien; ceux qui le liront n'en ſeront point ſurpris; ils y trouveront des détails intéreſſans ſur les principales matières qu'un Eloge de *Colbert* fournit l'occaſion de traiter. L'Auteur n'y a point mis de Notes; il renvoie ceux qui deſireroient des détails plus approfondis, à un petit ouvrage excellent de ſa compoſition imprimé à Londres en 1769, ſous le titre d'*Eſſais ſur les principes des Finances*, & dont on trouve des exemplaires à Paris chez *Prault* père, Quai de Gêvres.

Vies des Pères, des Martyrs, & des autres principaux Saints, tirées des Actes originaux & des Monumens les plus authentiques; avec des Notes Historiques & Critiques; Ouvrage traduit de l'Anglois, Tome VII; un Volume in-8° de plus de 700 pages; à Paris chez Barbou, Imprimeur-Libraire rue des Mathurins.

C'EST un phénomène, Monsieur, que le succès de cet ouvrage dans un siècle tel que le nôtre. Il le mérite sans doute par la sagesse, la modération & la saine critique qui le caractérisent; il en est plus digne encore par la vaste érudition qu'il renferme & par une suite très-intéressante de faits historiques, puisés dans les meilleures sources, & discutés avec autant de soin que de candeur. Mais le spectacle toujours soutenu des austérités les plus multipliées, des supplices les plus affreux, des persécutions les plus cruelles, des ames les plus

justes & des victimes les plus innocentes, ce spectacle, dis-je, forme un contraste si frappant avec la Philosophie du jour, qu'on doit être surpris de l'accueil favorable que les Lecteurs les plus difficiles ont fait à cette production.

Le Volume que je vous annonce, Monsieur, contient les Saints de presque tout le mois d'Août. Le premier jour présente un abrégé fort bien fait de l'Histoire des *Machabées* ; à propos de ces illustres Martyrs, l'auteur indique rapidement, dans une Note historique, les révolutions des vastes Empires de l'Orient. On y voit les Peuples les plus fameux se précipiter les uns sur les autres, & menacer tour à tour d'une ruine totale cette triste Nation, qui, par un prodige inoui, subsiste aujourd'hui plus nombreuse que jamais au sein de toutes les Nations de l'Univers. On l'a remarqué cent fois, & l'on ne sçauroit trop le répéter, les Juifs vaincus, dispersés & maudits, forment encore sur la terre un Peuple immense, & déja l'on n'y trouve plus, depuis des

ſiècles, le moindre veſtige des Aſſyriens, des Mèdes, des Perſes, des Grecs & des Romains, qui les avoient réduits en eſclavage. Ils ſe ſont perpétués malgré les affreuſes calamités qu'une main vengereſſe a répandues ſur leurs têtes; & ce qui a fait diſparoître leurs Vainqueurs du milieu des Nations, ſemble être précisément l'époque la plus féconde de leur accroiſſement. Les vûes de Dieu ſur ce Peuple infortuné ſe manifeſteront dans les derniers temps, & le prélude de leur accompliſſement a toujours été regardé comme une des preuves les plus frappantes de la vérité de notre Religion.

Les vies de Saint *Dominique*, de Saint *Bernard*, de Saint *Louis* Roi de France, qui ſe trouvent dans ce Volume, méritent une attention particulière; elles ſont travaillées avec ſoin & ſans partialité. Il s'en faut bien, Monſieur, que le premier ait été un fanatique, comme nos Philoſophes ſe plaiſent à le dépeindre. Son nom ſeul eſt pour eux un cri de guerre contre l'Inquiſition, comme celui de Saint

nard, qu'ils outragent aussi sans le
noître, est un signe de ralliement
ırse déchaîner contre les Croisades.
ez, Monsieur, les Vies de ces deux
ts personnages, vous serez en état
ıprécier les déclamations de leurs
ımniateurs. L'auteur réfute sur-
les invectives que le Lord *Boling-
ke* s'est permises contre Saint
ıard, qu'il traite d'enthousiaste
l'hypocrite. A la partialité mani-
de ce Lord, on oppose les té-
gnages des auteurs contemporains
es jugemens des plus sévères Cri-
es. On cite, entr'autres, deux
eux Protestans, *Morton* & *Carle-*
au milieu des ténèbres, dit le pre-
, *Bernard brille tout à la fois par*
umière de ses exemples & de sa
ce. Plût à Dieu, dit le second,
ous en vissions aujourd'hui plusieurs,
ême un seul, tel qu'il est certain
été Bernard.
ıuteur ne justifie pas avec moins
ılidité les richesses de certains
s Religieux. » Si vous pensiez
obligations d'un Moine, disoit
our Saint *Bernard* à quelques-uns

» de ses disciples, vous ne mangeriez
» pas un morceau de pain sans l'avoir
» auparavant arrosé de vos larmes.
» Nos pères bâtissoient leurs Monas-
» tères dans des lieux humides &
» malsains, afin que les Moines étant
» souvent malades, eussent toujours
» devant les yeux l'image & la crainte
» de la mort. » En effet, reprend l'auteur, les anciens Monastères étoient communément situés au milieu des déserts, sur des rochers arides ou dans des vallées marécageuses. Mais les Moines, par leur industrie, desséchèrent leurs marais, & changèrent en jardins & en prairies des lieux qu'on avoit crus jusques-là inhabitables : car il ne faut pas croire, Monsieur, ce que la secte des novateurs Economiques répète avec emphase sur l'inutilité des Monastères ; c'est à un Marquis *de Mirabeau* à prononcer sur une pareille matière, parce qu'il l'a approfondie, & non à cet essaim d'Agronomes modernes qui veulent tout innover dans l'Agriculture, comme les Philosophes dans la Religion & dans les mœurs. Or vous

ſçavez, Monſieur, ce que penſe *l'Ami des Hommes* ſur les avantages politiques des Maiſons Religieuſes diſperſées dans les campagnes. Les Anglois eux-mêmes ont avoué cent fois que la deſtruction des Monaſtères avoit été parmi eux une des principales époques de la décadence de l'Agriculture, & leurs Hiſtoriens atteſtent unanimement que les Moines ſeuls ont défriché près du tiers de l'Angleterre. Que l'on gémiſſe donc avec le ſaint Réformateur de la Trappe, ſur la ceſſation du travail des mains dans les Ordres Religieux & ſur les déſordres où l'oiſiveté & le ſéjour des villes ont plongé quelques-uns de leurs Membres ; que l'on s'efforce de ramener, par la douceur, les Ordres Monaſtiques à leur ancien eſprit de régularité & de clôture ; mais que l'ingratitude & l'amour des nouveautés ne portent pas une main homicide ſur ces anciens aſyles des Lettres & de la vertu.

La Vie de Saint *Louis* occupe elle ſeule la cinquième Partie de ce ſeptième Volume ; elle eſt dans la tra-

duction trois fois plus longue que dans l'original. Comme elle intéresse de plus près la Nation Françoise, les Traducteurs ont cru devoir s'étendre sur les actions de ce grand Roi; ils n'ont rien négligé pour la rendre digne de leur Héros & de leurs Lecteurs. On ne peut que leur sçavoir gré du soin qu'ils y ont donné ; c'est un des meilleurs morceaux historiques que l'on puisse lire. Il est enrichi de deux Notes fort étendues, dont l'une est un précis de la vie & de la mort de feu M. le DAUPHIN, & dont l'autre a pour objet la personne & l'ouvrage du Sire de *Joinville*, l'ami, le confident, l'Historien de son Maître. La Note sur M. le DAUPHIN attendrit jusqu'aux larmes; celle de *Joinville* remplit d'admiration, & je dirois presque d'amour, pour les Chevaliers du bon vieux temps. Je voudrois pouvoir les rapporter toutes deux en entier, ainsi que les principaux évènemens qui caractérisent l'ame noble, courageuse & sainte de *Louis IX*; mais la plûpart de ses actions sont si connues, que je craindrois de citer

ce que tout le monde ſçait déja. Je me contenterai de rappeller un trait qui m'a toujours paru d'une naïveté charmante. Au retour de la première Croiſade, Saint *Louis* débarqua ſur les côtes de Provence. L'Abbé de Cluny, qui étoit alors à Marſeille, alla au devant du Prince, & lui amena deux ſuperbes chevaux; ce préſent fût ſuivi d'une longue audience, après laquelle *Joinville*, avec ſa franchiſe ordinaire, dit au Roi: *N'eſt-il pas vrai, Sire, que le préſent du bon Moine n'a pas peu contribué à le faire écouter auſſi longuement?* Le Roi n'en diſconvint pas. *Jugez donc, Sire*, reprit *Joinville, ce que feront les gens de votre Conſeil, ſi Votre Majeſté ne leur défend pas de rien prendre de ceux qui auront à faire par-devant vous; car, vous voyez, on écoute toujours plus volontiers.* Le Roi ne put s'empêcher de rire, mais il ſentit le prix d'une telle franchiſe. Heureux les Monarques qui ont de pareils amis, & qui profitent de leurs conſeils!

Il n'a pas été poſſible de faire entrer dans ce Volume tout le mois d'Août,

la ſeule Vie de Saint *Auguſtin*, l'une des plus intéreſſantes de l'ouvrage, devant être d'environ deux cens pages. Elle ſe trouve dans le huitième Volume qui paroît chez le même Libraire indiqué au commencement de cet Article. Mais, outre les Vies que je viens d'indiquer, ce ſeptième Tome fait connoître plus de cent autres Saints, & le plus grand nombre de ces Articles offre des particularités curieuſes, des anecdotes ſingulières, des éclairciſſemens de faits qui tiennent à l'Hiſtoire profane des différentes Nations du monde. L'auteur Anglois & ſes ſçavans Interprètes corrigent ſouvent avec ſuccès les Hiſtoriens les plus célèbres; enfin, Monſieur, je crois vous l'avoir déja dit, mais je le répète avec autant de plaiſir que de juſtice, cet ouvrage eſt excellent dans ſon genre, & les perſonnes mêmes malheureuſement indifférentes pour les matières de Religion & de piété, le liront avec le plus vif intérêt.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 22 Septembre 1773.

LETTRE

LETTRE XI.

Journal d'un Voyage de Conſtantinople en Pologne, fait à la ſuite de Son Excellence M. Jacques Porter, Ambaſſadeur d'Angleterre ; par le Père Boſcowich, de la Compagnie de Jeſus, en M. DCC. LXII. ; à Paris chez de Hanſy le jeune, Libraire rue Saint Jacques ; un Volume in-12 de 323 pages.

Vous connoiſſez de réputation, Monſieur, le Père *Boſcowich* qui eſt un des plus célébres Mathématiciens de ce ſiècle. Ce Sçavant étant allé à Conſtantinople à la ſuite d'un Ambaſſadeur de Veniſe, fut à peine arrivé dans cette capitale de l'Empire Ottoman, qu'il fut attaqué d'une maladie pour la guériſon de laquelle l'air de cette ville étoit nuiſible. M. *Porter*, remplacé dans ſon ambaſſade de Conſtantinople par M. *de Greenville*, étoit

alors sur le point de retourner en Angleterre par la Moldavie & la Pologne. Ce Ministre accorda facilement au Père *Boscowich* la faveur de le prendre à sa suite jusqu'à Léopold. C'est le journal de ce voyage qui vient de paroître. On y trouve des détails curieux sur la manière dont la Sublime Porte fait voyager les Ministres étrangers. Elle leur donne un conducteur appellé *Michmandar* qui, pour les loger, force sur toute la route les Propriétaires à sortir de leurs maisons, ou du moins ne leur en laisse qu'une partie. Suivant l'ordre dont il est muni, les habitans sont encore obligés de fournir aux Ambassadeurs tous les vivres & les provisions dont ils ont besoin, & ces avances doivent être reimboursées sur le tribut que sans cela ils ne feroient pas obligés de payer si tôt. » Les » *Mickmandars* ont coutume de faire » une espèce de commerce de ces » articles sur lesquels ils gagnent gros. » Ils louent des chariots pour un long » espace de chemin à meilleur marché, » & achètent des chevaux pour leur » compte ; ils se font ensuite payer en

» argent comptant tant pour les cha-
» riots, que pour les vivres qu'ils ne
» prennent pas en nature, parce que
» d'ordinaire ils sont toujours énon-
» cés dans le commandement de la
» Porte en beaucoup plus grande quan-
» tité qu'il n'est nécessaire pour la con-
» sommation ; ce qui leur donne en-
» core une grande facilité pour extor-
» quer. Le commandement est un
» ordre par écrit, dont on a soin de
» les munir, par lequel il leur est en-
» joint d'avoir attention à ce que
» l'Ambassadeur soit abondamment
» pourvu de tout ce qui lui est né-
» cessaire. L'habileté d'un *Michmandar*
» consiste à sçavoir tirer parti de ce
» commandement du Souverain qu'il
» porte avec lui, & qui lui procure
» une grande facilité d'en imposer au
» Cadi ou Juge du lieu. Quand le
» *Michmandar* est habile, il a avec lui
» des gens adroits dont il se fait devan-
» cer qui accommodent tout promp-
» tement, d'autant mieux qu'ils ont
» coutume, pour tirer une bonne som-
» me, de donner un reçu de plus
» même qu'ils n'ont touché réelle-

» ment, & de laiſſer ainſi au Cadi
» de quoi gagner après eux, de ma-
» nière que la ville ou le village ayent
» encore un profit aux dépens du
» Grand-Seigneur ».

Le Père *Boſcowich* fait une obſervation rémarquable en voyant la place où étoient de magnifiques bâtimens qui avoient appartenu à divers Seigneurs Turcs du premier rang, & qui avoient été détruits lórs de la révolution de 1730; il n'en reſtoit plus aucun veſtige. » C'eſt, dit-il, la diffé-
» rence qui ſe trouve entre les bâti-
» mens des Turcs & ceux des anciens
» Egyptiens, Romains & Grecs, dont
» après tant de ſiècles il ſubſiſte en-
» core de ſuperbes ruines, tandis que
» les Palais des Turcs les plus ma-
» gnifiques, quelque grands & quel-
» que décorés qu'ils ſoient, conſtruits
» pour la plupart de bois, reſſemblent
» pour ainſi dire à des vaiſſeaux,
» qu'il eſt néceſſaire, ſi l'on veut les
» habiter, de caréner tous les ans,
» & de refaire entièrement au bout
» de trente à quarante années au plus.

» Après la deſtruction de cette

» ville immenſe de Conſtantinople, il
» n'en reſtera plus aucun veſtige, ſi
» ce n'eſt les ruines de ſes moſquées,
» & peut-être de ſes *Béſeſteins*, qui
» ſont les grands marchés, bâtimens
» reſſemblans à une grande ville, en-
» tièrement de pierre, de telle ſorte
» que les rues mêmes ſont couvertes
» de voutes en maçonnerie ».

La plupart des logemens qu'on donnoit à nos voyageurs étoient auſſi déſagréables qu'étroits & mal-propres. Le Père *Boſcowich* nous fait un détail fort circonſtancié de toutes les incommodités qu'il eut à ſouffrir ſur la route. La deſcription des lieux par où il paſſe & des mœurs de leurs habitans eſt plus digne d'attention. Voici celle qu'il donne des villages de la Bulgarie. Les murailles des maiſons ne ſont compoſées que de boue & de bois unis enſemble. » Les meilleures
» ont une eſpèce de petit portique
» couvert d'où on entre dans une
» chambre fort étroite, & de celle-ci
» dans une autre. La première a dans
» un coin une grande cheminée, dont
» le tuyau eſt quarré & d'environ

» deux pieds de large. La pluye y
» tombe aisément par ce tuyau ; c'est
» pourquoi ils font le feu en mettant
» de longs morceaux de bois appuyés
» verticalement sur le mur dans l'an-
» gle ; ces morceaux de bois s'abais-
» sent par leur poids à mesure qu'ils
» brûlent par le bas ; pour l'ordinaire
» ces maisons n'ont point de fenêtres,
» mais deux portes, l'une qui donne
» sur le portique, & l'autre à côté ;
» c'est par-là & par la cheminée que
» la première chambre reçoit un peu
» de clarté ; & la seconde, dont la
» porte donne dans la première, en a
» une autre qui sort dehors ; elle est
» encore plus obscure. Les portes sont
» basses & étroites, & les chambres
» ainsi que les portiques sont si basses,
» que je ne pouvois pas me tenir
» debout ailleurs que dans les inter-
» valles d'une poutre du plancher à
» l'autre. Le toit & le plancher sont
» tout noircis par la fumée ; le mur est
» d'une couleur jaunâtre qui vient de
» la même cause. Ils ornent leurs mai-
» sons de toiles très-grossières, qu'ils
» attachent en guise de bordure le

» long des poutres, & sur les murs,
» y en ayant à deux & trois rangs
» l'un derrière l'autre à quelque dis-
» tance. Leurs meubles consistent en
» quelques nattes étendues par terre
» avec de petits matelats fort minces,
» une couverture, & un peu d'usten-
» siles de cuisine. Dans quelques-unes
» on trouve une estrade élevée d'un
» ou deux pieds de terre, & large de
» deux à trois pieds qui tourne au-
» tour de la chambre le long du mur.
» Les femmes portent pour parure
» des monnoyes Turques, qui pour la
» plupart sont des paras (valant un
» peu plus d'un sol de France, ou d'un
» bajoc d'Italie,) qu'elles attachent au
» col, à leur coëffe, ou entremêlés
» dans les tresses de leurs cheveux
» qui descendent par derrière jusqu'au
» milieu des jambes : en général, elles
» sont sans chaussure.

» La langue du pays est un dialecte
» de la langue Esclavonne, &, comme
» c'est aussi celle de Raguse ma patrie,
» je pus me faire entendre à un cer-
» tain point, & comprendre partie
» de ce qu'ils disoient. Leur religion

» eſt le Chriſtianiſme ; leurs Prêtres
» dépendent d'Evêques qui recon-
» noiſſent le Patriarche de Conſtan-
» tinople. Le Prêtre prend, pour ainſi
» dire, la Paroiſſe en ferme de ſon
» Evêque. Celui de Canara étoit un
» jeune homme de vingt-cinq ans ; il
» étoit marié & avoit déja des enfans;
» il étoit né dans ce village, & avoit
» été Ordonné, à ce qu'il me parut, à
» Conſtantinople ; mais il étoit vêtu
» comme les autres payſans. Il avoit
» pris encore deux autres villages
» voiſins, outre celui-là, du Vladiko
» ou Archevêque de Conſtantinople,
» moyennant ſoixante piaſtres. Il ſe
» faiſoit payer par les payſans une
» piaſtre par mort, dix paras pour
» chaque baptême, quinze pour cha-
» que mariage. Il avoit auſſi différens
» caſuels : il diſoit ſa liturgie en Grec;
» mais ſon ignorance & celle de ſes
» Paroiſſiens étoit incroyable : ils ne
» ſçavent pas autre choſe de leur
» religion que les jours de jeûne &
» les fêtes ; ils font le ſigne de la croix,
» revèrent quelques images parmi
» leſquelles il s'en trouve d'hor-

» ribles, & prennent le nom de chré-
» tiens. Autant que je pus découvrir,
» pendant le peu de temps que je
» séjournai chez eux, en parlant ma
» langue & les faisant aussi inter-
» roger en Turc, qu'ils entendent
» communément, ils ne sçavent ni
» le *pater* ni le *credo*, & ne con-
» noissent point les principaux mys-
» tères de la religion : ils me dirent
» que leur Prêtre ne fait jamais aucune
» instruction au peuple ni aux enfans,
» parce que chaque père est chargé
» de l'instruction des siens : ils me pa-
» rurent d'ailleurs fort bonnes gens ».

Dans un bourg de la Bulgarie nommé *Cosligza* composé d'environ deux cens maisons Chrétiennes & trente Turques, le *Papa* ou Prêtre Grec rendit visite aux voyageurs ; son ignorance étoit extraordinaire. Le Père *Boscowich* avoit entre les mains un *Suétone* orné de portraits des Empereurs : ce Prêtre lui demanda ce que c'étoit que ces figures, &, sur ce qu'on lui répondit que c'étoient les portraits des Empereurs Romains : *ah*, répliqua-t-il, *le portrait de Constantinople !* il ne con-

noissoit pas d'autre Empereur. Il n'avoit pas la plus légère notion de Rome, du Pape, de controverses; il demanda s'il y avoit des Prêtres à Rome.

Les voyageurs arrivent dans la Moldavie. C'est une Province toute Chrétienne gouvernée par un Prince Grec qui est choisi par la Porte. Aucun Turc ne peut y exercer un emploi public. *Jassy* en est la capitale; c'est aussi la résidence Grecque. Elle est sous la dépendance du Patriarche schismatique de Constantinople. Il y a cependant dans quelques endroits des églises catholiques qui sont sous la protection de la Pologne. Aux environs de *Vaslui*, qui est un assez gros village, le Père *Boscowich* apperçut un homme à cheval, qui, à la vue de l'Ambassadeur & de sa suite, se mit à galoper sur la pente d'une colline. Un de leurs Janissaires courut après lui à toutes jambes, mais ne put l'atteindre. » Je demandai, dit le Père » *Boscowich*, la raison de la fuite de » cet homme; on me dit que c'étoit » sans doute un pauvre voyageur qui, » pour conserver son cheval, étoit » obligé de prendre ce parti; on a

» dans toute la Moldavie la barbare
» coutume de s'emparer, pour le ser-
» vice public, de tout ce que l'on
» rencontre, sans nul égard & sans
» rien payer, soit bœufs, chariots,
» & chevaux; on les ôte aux paysans
» dans les villages, & aux voya-
» geurs dans les grands chemins;
» fussent-ils même étrangers, exer-
» çant de cette manière envers eux
» le plus injuste despotisme : si on
» avoit joint ce pauvre homme, on
» l'auroit contraint à donner son
» cheval, & de se contenter en
» échange du plus mauvais & du plus
» fatigué de ceux qui nous servoient;
» & de nous suivre jusqu'à ce que
» nous n'eussions plus besoin du sien,
» lequel on lui auroit remis, supposé
» qu'il ne fût pas crevé en chemin. »

On lit dans ce Voyage une descrip-
tion curieuse de la Moldavie. Cette
Province est actuellement peuplée
d'environ cent soixante mille hom-
mes, sans y comprendre les femmes
& les enfans. Elle étoit autrefois in-
dépendante & avoit ses propres Sou-

verains. » Elle gémit aujourd'hui sous
» le joug de la tyrannie Ottomane,
» quoiqu'elle ne soit pas gouvernée
» immédiatement par les Turcs : tant
» dans ce pays qu'en Valachie le Grand
» Seigneur nomme les Princes, qu'il
» a le pouvoir de révoquer quand il
» lui plaît, & même avant que l'année
» soit révolue, sans autre guide que
» son caprice & l'intérêt de ses Mi-
» nistres. Il est vrai qu'il ne sçauroit y
» placer qu'un Prince Chrétien, &
» qu'il ne peut rien toucher à la Reli-
» gion, puisqu'il ne sçauroit donner
» le moindre emploi à un Musulman ;
» & dans le fait il n'y a aucun Turc
» établi dans le pays, à l'exception de
» quelques négocians qui y ont des
» boutiques, ou qui vont & viennent
» pour leurs affaires.

» Ce Prince est choisi entre les
» Grecs, sujets de la Porte, qui, d'une
» condition presque servile dans la-
» quelle ils gémissent à Constanti-
» nople, passent en ce pays au pou-
» voir souverain, & à des charges de
» grande autorité & fort lucratives.
» C'est pourquoi ils se font entr'eux

» une guerre cruelle, en gagnant sous
» mains les Ministres par des sommes
» d'argent exorbitantes, qui ne sont
» cependant rien, comparées à celles
» qu'on paye légitimement à la Porte,
» soit pour le Grand Seigneur, soit
» pour ses Ministres. Ils font à cet
» effet de gros emprunts à vingt &
» trente pour cent d'intérêt, pour
» les emplacer par des violences &
» par des extorsions incroyables, qui
» sont cependant pour l'ordinaire in-
» suffisantes; parce qu'à peine un
» Prince est-il nommé & a pris pos-
» session de sa place, qu'on cabale
» pour le faire révoquer; ce qui ar-
» rive souvent même au milieu de
» l'année, & sur-tout au moment où
» il est d'usage de le confirmer, c'est-
» à-dire tous les ans; il arrive même
» aussi que, peu de mois après son
» exaltation, ou du moins au bout de
» l'année, un Prince est déposé &
» même relégué dans quelqu'isle de
» l'Archipel & mis en prison pour
» dettes. Il est vrai que dans ces der-
» niers temps on a eu attention de ne
» déposer les Princes qu'à l'époque

» où ils devoient être confirmés : cette
» confirmation leur coûte ordinaire-
» ment un tiers moins que leur pre-
» mière installation, de sorte que,
» lorsqu'ils l'ont obtenue, ils parois-
» sent être sûrement en place, au moins
» pour une année ».

Le langage usité dans le pays est un mêlange de différentes langues; de l'Esclavon, du Turc, mais surtout du Latin & de l'Italien. Il s'y rencontre même quantité de mots Italiens qui ne sont pas dérivés du Latin : ce qui fit croire au Père *Boscowich* que la grande affinité de leur langue avec la Latine ne vient pas des anciennes colonies Romaines, mais du commerce que les Italiens ont fait chez eux il y a quelques siècles, & des établissemens qu'ils y ont formés. Un des principaux Gentilhommes de ce pays lui dit qu'à *Suciàva* autrefois capitale de cette Province, située à deux lieues de *Jassy*, il avoit vu lui-même une trentaine d'Eglises qui tomboient en ruines, pleines d'inscriptions Gênoises, &, que dans le Château, également ruiné, on voit

encore les armes de la République de Gênes. Ce Gentilhomme étoit François d'origine ; il parloit bien cette langue & l'Italienne. Il avoit épousé une riche héritière de ce pays, & étoit considéré du Prince. Il m'apprit, dit le Père *Boscowich*, qu'il y avoit à *Jassy* un manuscrit qui contient l'histoire de la Moldavie & qui n'a pas encore été publié. » Elle a été com» pilée par les ordres de *Grégoire* » *Ghika*, Prince de Moldavie, il y a » trente-six ans, & qui l'a été plu» sieurs fois depuis : c'étoit un homme » de goût & sçavant ; il l'avoit fait » extraire des monumens qu'il avoit » rassemblés de tous côtés avec le » plus grand soin. Il me dit que la » tradition populaire étoit, qu'un » Chevalier Hongrois, nommé *Dragus* » *Voda*, s'étant avancé dans ce pays » en allant à la chasse, le trouva dé» sert ; qu'enfin il rencontra un Fou» reur avec une ruche d'abeilles dont » il tiroit sa nourriture, duquel la » ville de *Suciava* prit son nom ; qu'il » s'y établit & y conduisit une colo» nie de Hongrois. Le mot *Juciava*

» étant dérivé du nom que porte en
» cette langue celui qui vit de ce mé-
» tier ; que son chien, nommé *Mol-*
» *dau*, étant tombé dans la rivière,
» s'y noya, & donna le nom de Mol-
» davas à la rivière, & celui de Mol-
» davie au pays.

Le P. *Boscowich* assiste à la cérémonie de la Confirmation du Prince de Moldavie. Le nom de ce Sçavant étoit connu de ce Prince. Il lui fait la réception la plus gracieuse, & le lendemain il a avec lui un long entretien. Il avoit apporté les instrumens de Mathématiques qu'il avoit avec lui. Le Prince & son frère en voulurent connoître l'usage ; ils montrèrent dans cet entretien beaucoup de goût & d'intelligence. Le P. *Boscowich* traita aussi plusieurs points d'Astronomie, de Physique & d'autres genres de Littérature, & il s'apperçut que le Prince le comprenoit très-bien, quoiqu'il affectât de lui proposer ses questions en Grec.

Je viens de vous extraire, Monsieur, ce que j'ai trouvé de plus intéressant dans ce *Voyage*. L'auteur au-

roit pû supprimer une infinité de petits évènemens qui perdent toute leur importance, passé le moment où ils arrivent. Ces détails minutieux sont la manie des Voyageurs ordinaires ; mais on avoit droit d'espérer qu'un homme aussi supérieur que le P. *Boscowich* les épargneroit à ses lecteurs. Au reste, il seroit à souhaiter que la description des différens pays peu connus fût faite par des Sçavans aussi distingués. On pourroit compter davantage sur leurs relations. Celle-ci porte d'un bout à l'autre un caractère de philosophie & de vérité qui, sans contredit, est le principal mérite dans ce genre d'ouvrage.

Eloge de Colbert ; à Paris chez Valade Libraire rue Saint Jacques ; in-8°. de 62 pages.

ENCORE un Eloge de *Colbert !* Je ne vous donnerai point, Monsieur, une analyse en règle de celui-ci, quoiqu'il soit estimable. Mais le même sujet ramène presque nécessairement les

mêmes détails, & l'expofition des principes & des travaux de cet homme illuftre eft prefqu'épuifée dans les Difcours dont je vous ai déja rendu compte. Je vous citerai feulement quelques morceaux qui vous feront connoître la manière de l'auteur de ce dernier Eloge. L'idée de l'exorde eft neuve & heureufe. Le voici : » Invités, par les Miniftres de la gloire, » au plus noble des combats, nous » venons en foule célébrer à l'envi » un bienfaiteur de la Patrie, le mo» dèle des Miniftres, le reftaurateur » de nos Finances, le créateur des » Arts & de la Marine Françoife; un » Sage qui fut rétablir parmi nous le » Commerce & la Police; un Philo» fophe qui ofa rallumer, au milieu » de fes Concitoyens, le flambeau de » la raifon. Et l'Eloge de cet homme » unique doit être prononcé folem» nellement dans un Palais décoré, par » fon zèle, d'un chef-d'œuvre d'Ar» chitecture digne de Rome & d'Athè» nes; dans un Palais devenu, par » fes foins, l'afyle des talens & du » génie; dans un Palais où, par un con-

» cours inoui, se trouvent rassem-
» blées les Sciences, les Muses, les
» Lettres, tous les Arts, comme autant
» de Républiques qui reconnoissent
» *Colbert* pour Législateur.

» Oui, tout ce qui nous environne
» démontre mieux que nos discours,
» la grandeur de ce Ministre immor-
» tel; cette Galerie majestueuse qui
» joint ce Louvre à un Palais non
» moins admirable, est l'ouvrage de
» *Colbert*; ce Jardin si renommé qui
» le termine, est également son ou-
» vrage; ce Dôme intéressant que nous
» y avons en perspective, est encore
» l'ouvrage de son cœur; ces Places
» publiques, ces Quais, ces Fontai-
» nes, ces Bronzes qui respirent, ces
» Arcs de triomphe, ces Richesses
» variées que le commerce étale de
» toutes parts, & que l'industrie repro-
» duit chaque jour sous des formes
» plus séduisantes, les plus beaux &
» les plus utiles Monumens de cette
» Capitale rappelleront à jamais le
» souvenir de ce Ministre, & celui du
» Prince qui le seconda de toute sa
» puissance ».

Le morceau qui ſuit m'a paru de la plus haute éloquence. Après avoir détaillé les opérations de *Colbert* : » Je » m'arrête ici, dit l'Orateur ; oublions » un moment celui que nous venons » de célébrer ; & ſuppoſons qu'un » Sénat d'hommes également éclairés » & vertueux ſe trouve tout à coup » tranſporté ſous le plus beau ciel, au » milieu d'un pays vaſte & fertile, » mais inculte ; défendu de toute part, » ſoit par l'abîme des mers, ſoit par » des rochers inacceſſibles ; couvert » d'un peuple immenſe, actif, ingé- » nieux, avide de nouveautés, fait » pour aſſervir tous les peuples à ſon » goût, à ſon induſtrie, & cependant » tributaire de tous les peuples induſ- » trieux qui l'environnent ; capable » de déchirer le voile de la nature & » d'éclairer l'eſpèce humaine, & néan- » moins enveloppé des plus épaiſſes » ténèbres, & ſe glorifiant même de » ſon ignorance comme d'une préro- » gative attachée à ſa nobleſſe. Sup- » poſons que ce Sénat, armé du ſou- » verain pouvoir, veuille entre- » prendre les établiſſemens & les

» réformes nécessaires à la grandeur
» & à la félicité du peuple qu'il gou-
» verne : d'abord tous nos sages con-
» certent en commmun leurs opéra-
» tions. Ensuite chacun se disperse où
» l'attend le bien public.

» L'un se fixe au centre de l'Etat
» pour y veiller à l'équilibre général,
» & pour établir une circulation ra-
» pide & sûre entre les Provinces &
» la Capitale, entre son Peuple &
» tous les Peuples.

» Un autre vole chez l'Etranger,
» observe, compare, rassemble &
» rapporte dans la Patrie, & les in-
» ventions & les découvertes, & les
» méthodes, & ces productions natu-
» relles que dédaignoit l'indolence,
» & que la vanité viendra bientôt
» racheter, lorsqu'un peuple indus-
» trieux en aura centuplé la valeur.

» Un troisième parcourt les Pro-
» vinces, rassemble tous les bras inu-
» tiles, remonte les rivières & les
» fleuves, arrive au pied de ces mon-
» tagnes éternelles, hérissées de fo-
» rêts aussi vieilles que le monde, &
» dont les entrailles recèlent les mé-

» taux divers qui donnent la ſplen-
» deur aux Nations, & à l'homme le
» ſceptre de la nature. Il commande,
» on abat, on creuſe, on exploite;
» auſſitôt la Métallurgie, l'Architec-
» ture, la Marine, les Arts libéraux &
» méchaniques ſortent de l'abîme.
» Déja l'airain ſemble bondir ſous la
» forme des courſiers écumans. Le
» plomb conduit, par mille routes ſi-
» nueuſes, des ſources raffraîchiſſantes
» au milieu des Cités; l'argent & l'or
» brillent ſur les vêtemens, ajoutent
» au luxe des feſtins, à la magnificence
» des palais, à la majeſté des temples;
» le fer, ſemblable au Protée de la
» Fable, ici donne la vie au marbre,
» là étincelle dans les mains d'un
» peuple de héros; plus loin retentit
» en cadence ſous les bras nerveux
» du Cyclope; ailleurs rend des ſons
» enchanteurs ſous les doigts légers
» du Dieu de l'harmonie.

» Un quatrieme s'applique à la ré-
» forme de l'opinion publique & à la
» perfection du caractère national, en
» ſubſtituant dans les ames le ſavoir
» à l'ignorance, l'aménité à la rudeſſe,

» l'esprit de paix à l'esprit de faction :
» en opposant à des scènes scanda-
» leuses & burlesques, à des scènes
» dénuées de vraisemblance & d'in-
» térêt, des spectacles touchans, rai-
» sonnés, sublimes & gais tour à tour,
» spectacles destinés à faire insensi-
» blement succéder l'atticisme & l'ur-
» banité aux mœurs des Huns & des
» Vandales.

» Un autre, à l'aspect des plus beaux
» rivages maritimes abandonnés de-
» puis des siècles à des pêcheurs mi-
» sérables, s'écrie dans l'enthousiasme
» du patriotisme, & dit avec l'audace
» du génie : Je transformerai ces hom-
» mes grossiers en pilotes éclairés, &
» leurs barques chétives en frégates
» qui lanceront le tonnerre. Vis-à-vis
» ces rades je creuserai des ports, &
» sur ces hauteurs j'éleverai des for-
» teresses menaçantes. Dans l'enceinte
» de ces Villes où croît l'herbe, je
» vais bâtir des Arcenaux pour faire
» respecter nos Pavillons, & des Ma-
» gasins pour l'entrepôt des Nations,
» & pour le commerce des deux Mon-
» des. Il dit : & soudain mille routes

» hardies s'avancent par-dessus les
» précipices & à travers les rochers :
» déja, les flots orageux des deux mers
» sont réunis par un canal étonnant :
» déja couvert d'aîles plus rapides que
» celles de l'Aigle, le Cédre vole de
» l'un à l'autre Pôle, entraînant avec
» lui un édifice immense, un petit
» monde policé comme un vaste Em-
» pire.......... Vous m'arrêtez ici,
» Messieurs, la fiction disparoît, &
» chacun de vous, dans son esprit,
» substitue à mon Sénat imaginaire le
» patriotisme & le génie d'un seul
» homme». Il faut convenir, Monsieur, que ce tour est très-beau, & que, si le reste de ce discours répondoit à cette tirade, ce seroit peut-être le meilleur ouvrage présenté à l'Académie cette année. Mais les autres parties de cet Eloge n'ont rien qui élève l'auteur au-dessus de ses rivaux ; il en est même beaucoup où ils lui sont très-supérieurs. Dans certain endroit de son discours, il affecte d'identifier les Philosophes de ce siècle avec les Auteurs célèbres du regne de *Louis XIV*, & les judicieux contempteurs

de

de la secte moderne avec les ineptes détracteurs des *Racines* & des *Boileaux* ; cependant, quoiqu'en dise l'auteur, il est peut-être le seul qui trouve quelque chose de commun entre nos Philosophes emphatiques ou précieux & ces génies supérieurs, qui seront éternellement regardés comme des modèles de bon goût & de saine littérature, tandis que les ouvrages des autres, s'ils parviennent aux races futures, ne serviront qu'à fournir des exemples de faux bel-esprit & de goût dépravé. Eh, où en sommes-nous, si l'on compare aux illustres Lettrés du dernier siècle, des écrivains médiocres, qui, du temps de ces grands hommes, auroient été mis au rang des *Cotins*, des *Pradons* & des *Colletets*, comme ils le sont, dès-à-présent, au jugement de tous les vrais Connoisseurs.

Cet Eloge de *Colbert* est suivi d'observations sur le Luxe, le Commerce, l'Agriculture, la Population, &c. qui renferment quelquefois des vues utiles.

Je suis, &c.

A Paris ce 24 Septembre 1773.

LETTRE XII.

Le Jugement Dernier ; Ode qui a concouru au Prix de l'Académie Françoiſe pour l'année 1773 ; par M. Gilbert ; à Paris chez les Marchands de nouveautés.

QUELLES ſont les qualités que l'on exige dans une belle Ode ? Suffit-il de coudre les unes aux autres des rimes paſſablement exactes, & de ſe traîner péniblement dans une trentaine de ſtances lourdement didactiques ? Non, Monſieur, il faut, dans ce genre, qui demande plus que tout autre un véritable Poëte, de grands mouvemens, de belles images, du feu, de l'imagination, de l'enthouſiaſme ; il faut un heureux choix de mots, de la rapidité, de l'élévation dans le ſtyle & beaucoup d'harmonie. Vous trouverez une grande partie de ces qualités dans l'Ode que je vous annonce. Le ſujet eſt riche ; il a été traité bien

des fois : mais M. *Gilbert* a sçu en tirer des beautés nouvelles. Son Ode commence par une espèce de dialogue entre un homme juste & un impie. Voici les cinq premières strophes :

» Quels biens vous ont produit vos sauvages
» vertus ?
» Des Justes, disiez-vous, l'Eternel est le
» père,
» L'Eternel nous protege. » Et le méchant
» prospère,
» Et sous le poids des maux vous rampez
» abattus.
» Vantez ce père encor, demandez-lui ven-
» geance :
» En faveur de ses fils il est lent à s'armer !
» Est-il aveugle & sourd ? Ou, pour vous op-
» primer,
» Avec le méchant même est-il d'intelligence ?

» Arrête, impie ; il t'a donné la voix
» Dont tu te sers pour braver sa puissance.
» Vil atôme ! d'un Dieu tu censures les Loix !
» Il est trop vrai, long-temps il frappa l'inno-
» cence ;
» Mais ce Soleil, qui voit couler nos pleurs,

» Amène à pas hâtés le jour de sa justice.
» Dieu nous paîra de nos longues douleurs;
» Dieu viendra nous venger des triomphes
» du vice.

» Qu'il vienne donc ce Dieu, si grand, si re-
» douté.
» Depuis que les humains ont paru sur la terre,
» L'infortuné l'appelle, & n'est point écouté.
» Tranquille au fond du Ciel, il dort sur son
» tonnerre;
» Et c'est là ce Dieu généreux!
» Et vous pouvez encore espérer qu'il s'éveille?
» Allez, imitez-nous, &, tandis qu'il sommeille,
» Soyez coupables, mais heureux. »

Quel bruit s'est élevé? La trompette sonnante
A retenti de tous côtés;
Et, sur son char de feu, la foudre dévorante
Parcourt les airs épouvantés.
Pourquoi ce sang & ces affreux nuages,
Dont les Astres roulent couverts?
Ce choc des élémens, ce combat des orages,
Va-t-il sur les mortels renverser l'Univers?

L'océan déchaîné, loin de son lit s'élance;
Et de ses flots séditieux,
Court, en grondant, battre les Cieux;

Tout prêts à le couvrir de leur ruine immense.
C'en est fait : l'Eternel trop long-temps méprisé,
Sort de la nuit profonde,
Où loin des yeux de l'homme il s'étoit reposé ;
Il a paru ; son pied frappe le Monde,
Et le Monde est brisé.

Je ne connois rien, Monsieur, de plus beau ni de plus hardi que la tournure de ces cinq premières strophes que vous venez de lire ; c'est là le vrai style de l'Ode, qui ne supporte pas ces transitions froides réservées à des Traités méthodiques en prose. Ce qui me paroît sur-tout un trait de génie, c'est l'arrivée du jugement universel qui sert de réplique aux discours de l'impie. *Tout prêts à le couvrir de leur ruine immense* est un vers imitatif de la plus grande beauté. Je ne trouve de répréhensible dans ce commencement que les quatre premiers vers de la 1re. strophe qui ne sont pas absolument clairs. Ce défaut vient de ce que le Poëte, en faisant parler le Méchant, lui fait répéter ce qu'a dit le Juste : un discours direct rapporté ainsi dans un autre

discours ne peut manquer d'y jetter de l'embarras & de l'obscurité.

Après ces cinq strophes, on en trouve une beaucoup plus foible qui commence par cette inversion forcée:

De la Terre, des Mers, des Cieux où fut
place ?

Les deux suivantes font oublier ce léger défaut.

Voici de ce Juge Suprême
Le redoutable Tribunal.
Ici perdent leur prix l'or & le diadême.
Ici l'homme à l'homme est égal.
Ici la vérité tient ce livre terrible
Où sont écrits vos attentats;
Et la Religion, mère autrefois sensible,
S'arme d'un cœur de fer contre ses fils ingrats.

Sortez de la nuit éternelle;
Rassemblez-vous, ames des morts,
Et, reprenant un nouveau corps,
Paroissez devant Dieu, c'est Dieu qui vous
appelle.
Ravis à leur morne repos,
Les morts du sein de l'ombre impatiens s'é-
lancent,
Et, vers leur Dieu, sans ordre, à flots pressés
s'avancent,

Pâles, & secouant la cendre des tombeaux.

Qui sont ces malheureux, dont la troupe livide,
Au pied du Tribunal marche d'un pas timide, &c.

On est fâché de rencontrer ensuite des vers d'une mesure peu harmonieuse, des expressions peu naturelles comme *bourreau des loix*, des rimes mal disposées, des fins de strophes vagues & mal écrites; mais le Poëte se relève bientôt avec vigueur.

O Sion! ô combien de mortels éperdus
Remplissent aujourd'hui ton enceinte immortelle!
Le Musulman, le Juif, le Chrétien, l'Infidèle,
Devant ce même Dieu demeurent confondus.
Quel tumulte effrayant! que de cris lamentables!
Ciel! qui pourroit compter le nombre des coupables?
Ici, près de l'ingrat,
Se cachent l'imposteur, l'avare, l'homicide;
Et ce Guerrier perfide...

Qui vendit sa patrie en un jour de combat.

Ces Juges trafiquoient du sang de l'innocence
Avec ses fiers persécuteurs.
Sous le vain nom de Bienfaiteurs,
Ces Grands semoient ensemble & les dons & l'offense.
Vous fuyez vainement, l'œil vengeur vous poursuit,
Vous, Traîtres, vous, Flatteurs, vous, Hypocrites même :
Les antres, les rochers, l'Univers est détruit.
Tout est plein de l'Etre Suprême.

Coupables, approchez :
De la chaîne des ans les jours de la clémence
Sont enfin retranchés.
Insultez, insultez aux pleurs de l'innocence.
Est-il un Dieu ? Répondez-nous,
Vous pleurez ? vains regrets ! ces pleurs sont notre joie.
A l'Ange de la mort Dieu vous a promis tous ;
Et l'Enfer demande sa proie.

Ces trois strophes paroîtront aux connoisseurs dignes de nos plus grands Lyriques. A ces images effrayantes,

le Poëte oppose des peintures plus douces.

Mais d'où vient que je nage en des flots de
clarté ?
Ciel ! malgré moi, s'égarant sur ma Lyre,
Mes doigts harmonieux peignent la volupté !
Fuyez, pécheurs : respectez mon délire.
Je vois les Elus du Seigneur
Marcher d'un front riant au fond du Sanctuaire.
Des enfans doivent-ils connoître la terreur,
Lorsqu'ils approchent de leur père ?

Quoi ! de tant de mortels qu'ont nourris tes
bontés,
Ce petit nombre, ô Ciel ! rangea ses volontés
Sous le joug de tes Loix augustes !
Des viellards ! des enfans ! quelques infortunés !
A peine *mon regard voit*, entre mille Justes,
S'élever deux fronts couronnés.

Que sont-ils devenus ces peuples de coupables
Dont Sion vit ses champs couverts ?
Le Tout-Puissant parloit : ses accens redoutables

Les ont plongés dans les Enfers.
Qu'ils vivent de *Satan* victimes immortelles, &c.

Mon regard voit est une expression vicieuse ; à cela près, ce morceau peut passer pour un des plus parfaits dans son genre. La mélodie, le mélange des vers, les sentimens, tout y est délicieux. Maintenant, Monsieur, que l'on compare à ce que je viens de citer ce qu'il y a de moins mauvais dans l'Ode de *la Navigation*, & que l'on juge ces deux rivaux. Ce n'est pas que l'ouvrage de M. *Gilbert* soit soutenu d'un bout à l'autre ; parmi les morceaux que je ne vous ai point rapportés, il y en a de très-foibles ; il s'en faut bien que ce jeune auteur se laisse toujours éclairer par le goût ; mais, au milieu de ses défauts, il a des endroits sublimes & qui marquent le plus grand talent. Je n'en citerai plus qu'un exemple. L'auteur, dans la dernière strophe, veut peindre la fin des âges. *L'Eternel*, dit-il, a brisé son tonnerre inutile,

Et d'aîles & de faulx dépouillé désormais,
Sur les mondes détruits le Temps dort immobile.

Cette image est assurément une des plus grandes & des plus imposantes qui se soient jamais présentées à l'esprit d'aucun Poëte, & de telles beautés, ce me semble, doivent racheter bien des négligences. J'ai entendu demander si des juges sévères pouvoient décerner le prix à des Pièces où les inégalités sont aussi marquées. Pour moi, je l'avoue, je préférerois ces sortes d'ouvrages où de grands défauts sont compensés par des beautés du premier ordre à ces productions compassées qui glacent & pétrifient le lecteur par leur éternelle médiocrité. Les mêmes personnes apparemment auroient demandé si *Corneille* pouvoit avoir le prix sur *Campistron*. Quoi qu'il en soit, Monsieur, vous remarquerez qu'on n'a seulement pas daigné faire mention de l'Ode de M. *Gilbert* à la séance de l'Académie.

Sur un Ami fiancé avec la sœur de son ami, & tué malheureusement par ce dernier à la chasse ; Pièce qui a concouru pour le Prix de l'Académie Françoise en 1773 ; par M. Boutroux de Montcresson, Avocat au Parlement, à Paris chez Valade, Libraire rue S. Jacques ; in-8° de 23 pages.

CETTE Pièce est une Elégie. L'évènement qui en a fourni le sujet est terrible & vrai : il est arrivé dans un Château du Poitou ; un ami qui tue l'amant de sa sœur dans l'instant même où elle va l'épouser, cette sœur, que le désespoir conduit dans un Cloître où elle se voue le reste de sa vie à de cruelles austérités : ce sont là sans doute les tableaux les plus pathétiques & les situations les plus déchirantes. Vous jugerez, Monsieur, que cette matière n'est point au-dessus des forces de l'auteur, & que son style, en général, a bien rendu tout ce qu'elle présente de terrible & d'attendrissant. Il y a de la

Poëfie dans une defcription de chaffe, qui fe trouve au commencement de l'ouvrage.

Si, dès l'aube du jour, de fes mâles accens,
La Trompe du Piqueur avoit frappé nos fens,
A ce premier fignal, la Meute impatiente,
Aux fons aigus du Cor mêlant fa voix bruyante,
Fatiguoit les échos : henniffant & fougueux,
Le rapide Courfier, du Clairon belliqueux
Sembloit entendre alors la fanfare guerrière ;
Son œil étincelant dévoroit la carrière.

Ce dernier vers me paroît de la plus grande beauté. Vous ne ferez pas moins content de la douleur du Poëte, lorfque, par mégarde, il a porté le coup mortel à fon ami. Il tombe à fes genoux ; il gémit ; il pleure ; il veut étancher le fang qui coule ; il fait parler ainfi fon ami mourant :

» Calme ces noirs accès dont frémit la Nature,
» N'aigris point, me dis-tu, ma mortelle bleffure.
» Pour venger mes douleurs, quel barbare deffein !

» Veux-tu porter deux fois le trépas dans
» mon sein ?
» Du meurtre de ton bras ton ame est innocente.
» N'afflige point encor l'amitié gémissante :
» Mais pardonne, ô *Julie !* une homicide
» erreur ! . . . . .
» Dans mon sein palpitant quelle froide terreur . . . . . .
» Oh ! trop funeste coup ! déja mon cœur se
» glace.
» Serre-moi dans tes bras . . . . . Est-ce toi que
» j'embrasse ?
» De ton frère expirant que ce baiser sacré
» D'un éternel pardon soit le sceau révéré.
» Recueille ce soupir de ma bouche trem-
» blante,
» Voilà donc le dernier que j'offre à mon
» amant e !
» O *Julie..* » à ce nom, sur ses lèvres mourant,
Mes bras ne serrent plus qu'un corps froid &
sanglant.
Je fixe en frémissant ces horribles images.
Teint du sang d'un ami, je suis d'affreux rivages, &c.

Un endroit très-remarquable est

core, est celui où il parle du Chien de ce jeune homme tué si malheureusement.

Hélas! que faisois-tu, toi dont l'heureux instinct
S'enchaîne au sort de l'homme & veille à son destin;
Quand de ses froids amis l'essaim lâche & timide,
Dans les temps orageux montrant un cœur perfide,
S'envole, & l'abandonne à ses tristes revers;
Toi, qui le suis encor, s'il est chargé de fers;
De la fidélité symbole inviolable,
On te vit agité, plaintif, inconsolable,
Près d'un maître expirant partager ses douleurs,
Tu léchois sa blessure & l'arrosois de pleurs.
On te vit, à ma honte, ô piété fidèle!
Offrir de l'amitié le plus touchant modèle;
La nuit garder le corps, le conduire au hameau,
L'accompagner enfin sur les bords du tombeau:
Là, veillant sur sa cendre, une amère tristesse
Te fit sécher d'ennuis & mourir de tendresse.

L'auteur assure que ce trait n'est point de son imagination, & que le chien se laissa effectivement mourir sur la tombe de son maître. Dans les Notes placées à la fin, il rapporte plusieurs autres traits de la fidélité inviolable de ces animaux : celui du chien d'*Aubry* de Mondidier, est célèbre ; cet Article est un des plus curieux des *Essais Historiques sur Paris* de M. *Saint-Foix* que tout le monde a lûs. En voici un moins connu que rapporte M. *de Montcresson*. » Etant » arrivé à Baldok, dit un Voyageur, » j'allai, avec mes camarades de voya- » ge, me promener autour de la » ville pour en voir les dehors. Nous » nous arrêtâmes à un cimetière où » nous vîmes avec étonnement un » chien assis sur son derrière, comme » s'il demandoit quelque chose. Nous » nous approchâmes peu à peu ; il » étoit sur une tombe qui paroissoit » nouvellement faite, au-dessus de » laquelle il y avoit une épitaphe » qu'on auroit cru qu'il regardoit at- » tentivement. Nous nous amusâmes à » le considérer ; pendant tout ce temps

» Il ne détourna jamais les yeux de
» son objet, & il ne fit aucune atten-
» tion à nous, quoique nous nous
» fussions approchés à trois pas de ce
» tombeau : mais, nous étant avancés
» plus près, la crainte lui fit prendre
» la fuite. Nous lûmes l'inscription
» qui portoit seulement que *Sara*
» *Godsmith* étoit inhumée en cet en-
» droit. Un homme de cette ville
» passa par hasard dans ce cimetière ;
» nous lui demandâmes s'il y avoit
» quelque particularité au sujet de la
» personne dont le corps reposoit dans
» cette tombe. Oui, Messieurs, nous
» répondit-il ; c'étoit la femme la plus
» grosse qu'il y eut dans le monde ;
» car elle pesoit 260 livres. Il ajouta
» qu'elle avoit un petit chien qui ne
» faisoit qu'aboyer, & dont néan-
» moins elle étoit folle ; que, depuis
» plus de deux ans qu'elle étoit morte,
» il ne manquoit jamais, quelque
» temps qu'il fît, de venir trois fois
» par jour sur cette tombe, & d'y
» rester dans l'attitude où nous l'a-
» vions trouvé, & y glapissant conti-
» nuellement.

» *British-Magasine.* »

L'Elégie est précédée d'une Epître Dédicatoire en prose *à Mademoiselle B**** du C**** qui expliquoit *Virgile* à douze ans. Cette Epître, galante à la fois & Littéraire, n'a point la fadeur si commune de ces sortes d'hommages. Il y a du sentiment, de l'esprit & de fort bonnes vues sur le genre élégiaque, ainsi que sur la culture des Lettres par les femmes.

L'Union de l'Amour & des Arts ; Ballet Héroïque en trois Entrées.

L'ACADÉMIE Royale de Musique a donné, Monsieur, mardi 7 de ce mois, la première représentation de ce Ballet, composé de trois Actes détachés, *Bathile & Chloé*, *Théodore & la Cour d'Amour*.

Hermotime Grand Prêtre d'*Apollon*, & père de *Chloé*, a décidé qu'il ne la donneroit en mariage qu'à celui qui sçauroit mieux peindre sur la toile & chanter sur la lyre les charmes de sa fille. Son choix est tombé sur *Harpage* ; mais *Chloé* aime *Bathile*, qui a disparu depuis quelque temps, &

dont on ignore le destin. Tout est prêt pour l'hymen d'*Harpage* & de *Chloé*; mais, au moment qu'ils vont s'unir, un Prêtre d'*Apollon* vient suspendre la cérémonie. Il fait poser sur l'autel un Tableau représentant *Chloé*. Ce Tableau est admiré de tout le Peuple, & d'*Hermotime* lui-même. Il veut en connoître l'auteur. A l'instant on voit paroître *Bathile*. Le père de *Chloé* le félicite, & lui dit que, s'il peut chanter sa Maîtresse comme il a sçu la peindre, il obtiendra la préférence sur son rival. *Bathile*, par les sons de sa voix & de sa lyre, ravit tous les auditeurs; *Hermotime* lui accorde sa fille.

Le sujet de *Théodore* est le même que celui qui a été traité par feu M. *Roi* dans le Ballet des *Graces*; on a supprimé le rôle d'*Eudoxe*, mère de *Théodore*, parce qu'on a cru qu'il étoit inutile; on a, d'ailleurs, changé peu de choses à l'ordre des scènes. Les vers marqués par des guillemets sont de l'ancien Opéra. *Théophile*, Empereur de Constantinople, égaré

dans un bois & surpris par la nuit, a trouvé un asyle dans un réduit champêtre qu'habitoit la jeune *Théodore*; il en devient éperdûment amoureux, & lui inspire à son tour la passion la plus vive; il ne se fait point connoître. Elle est conduite à la Cour, où se trouvent un grand nombre de rivales, parmi lesquelles *Théophile* doit choisir une épouse. *Théodore* n'est occupée que de son amant, & desire que le choix de l'Empereur ne tombe point sur elle. Le Prince, toujours inconnu, vient, pour l'éprouver, lui faire part de ses feintes allarmes; il craint qu'elle ne le sacrifie à sa vanité. *Théodore* lui dit qu'elle ne sera jamais qu'à lui, qu'elle ne veut ni voir ni connoître l'Empereur. Alors *Théophile* tombe à ses genoux & lui offre son cœur & sa couronne.

Dans *la Cour d'Amour*, *Floridan* amant d'*Aglaé*, qui craint l'Amour, a recours à un déguisement: sous le nom de *Misis*, & masqué, il feint d'aimer *Céphise* qui est dans ses intérêts, & qui résiste à ses feux. *Aglaé* dit à *Céphise*:

Aimez, jeune Beauté, vous résistez envain;
Soyez le prix d'un cœur fidèle & tendre :
L'Amour le veut; tel est son ordre souverain.

FLORIDAN, *avec transport & se démasquant.*

C'est vous, c'est vous seule que j'aime ;
Belle *Aglaé*, vous vous jugez vous-même.

Aglaé se rend aux vœux de *Floridan*.

Les paroles sont de M. *le Monnier* Commissaire des Guerres; vous les trouverez naturelles, faciles, & meilleures qu'elles ne le sont pour l'ordinaire à ce Spectacle. L'Amour & les Arts sont bien caractérisés, & les Fêtes parfaitement amenées. La Musique est de M. *Floquet*, jeune homme de 22 ans. Son essai dans ce genre a été reçu avec l'applaudissement le plus vif & le plus général. D'après le jugement des Connoisseurs, son genre de Musique est noble, gracieux; tout le chant en est expressif, analogue & bien adapté aux paroles. Tous les Chœurs sont du plus grand effet; les Accompagnemens riches & bien soutenus; le Récitatif, qui souvent produit de l'ennui, y est intéressant & parfaite;

ment varié. Parmi toutes les beautés répandues dans cet ouvrage, on a principalement admiré & applaudi avec enthousiasme le superbe Duo chanté dans le second Acte par Mademoiselle *Duplan* & M. *Larrivée*, aussi bien que la Chacone à deux temps, dansée par Mrs *Vestris* & *Gardel*. Le Trio des Vieillards, dont le chant est bien caractérisé, a causé la plus grande sensation, & a couronné la fin du dernier Acte. Tout ce qu'on peut dire à la louange du jeune Musicien, c'est que les talens qu'il annonce dans ce premier ouvrage, ont devancé son âge, & qu'il y a lieu de croire que ces Fragmens tiendront un rang distingué parmi les premiers Opéra qui ont paru sur ce Théâtre.

Mrs *Vestris*, *Gardel* & *Dauberval*, Maîtres des Ballets, semblent avoir fait de nouveaux efforts pour concourir à la gloire des deux Auteurs, par le génie, l'expression & les différens dessins de leurs Ballets qui ont été exécutés avec une précision singulière par tous les sujets qui y sont placés.

Nouveau Dictionnaire Historique, ou Histoire Abrégée de tous les Hommes qui se sont fait un nom par des Talens, des Vertus, des Forfaits, des Erreurs, &c., &c., depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours : ouvrage dans lequel on expose, sans flatterie & sans amertume, ce que les Ecrivains les plus impartiaux ont pensé sur le génie, le caractère & les mœurs des Hommes célèbres dans tous les genres ; avec des Tables Chronologiques pour réduire en corps d'Histoire les Articles répandus dans le Dictionnaire ; par une Société de gens de Lettres. Tome Cinquième, renfermant les Additions, Corrections & Améliorations de l'Edition de Paris 1772, en six Volumes in-8°, & servant de Supplément aux Editions d'Avignon 1766 & 1771, & à celles de Rouen 1769 & de Lyon 1770, toutes publiées sous le titre d'Amsterdam. A Paris chez le Jay, Libraire rue Saint Jacques, & à Caën chez le Roy Imprimeur du Roi.

JE vous ai parlé, Monsieur, dans le temps, de ce *Nouveau Dictionnaire*

Historique en six volumes *in*-8°, infiniment supérieur à celui de l'Abbé *Ladvocat* qui n'est qu'en deux volumes *in*-8°. Ce répertoire, le plus complet que nous ayons dans ce genre, a d'abord paru en quatre volumes *in*-8°, qui ont été réimprimés plusieurs fois. Dans l'édition en six volumes qu'en a donnée *le Jay*, on a fait un grand nombre d'additions, de corrections & d'améliorations ; on vient de les rassembler toutes pour en former un cinquieme volume *in*-8°. de près de 400 pages à deux colonnes. Comme beaucoup de personnes avoient acheté une des différentes éditions en quatre volumes avant que celle en six volumes fût mise au jour, le *Tome Cinquième* que je vous annonce est destiné à servir de *Supplément* aux premières Editions, afin que les acquéreurs de ces dernières puissent completter cet Ouvrage. Ce procédé est très-honnête de la part du Libraire *le Jay*. Le prix du *Supplément* est de 5 liv. broché.

Je suis, &c.

A Paris ce 27 Septembre 1773.

L'ANNÉE LITTÉRAIRE.

LETTRE XIII.

Leçons de Morale, de Politique & de Droit Public, puisées dans l'Histoire de notre Monarchie, ou nouveau Plan d'Etude de l'Histoire de France, rédigé par les ordres & d'après les vûes de feu MONSEIGNEUR LE DAUPHIN, *pour l'instruction des* PRINCES *ses enfans; par M. Moreau Bibliothécaire de* MADAME LA DAUPHINE; *un volume in-8° de plus de 200 pages; à Versailles de l'Imprimerie du Département des Affaires Etrangères; se vend à Paris chez Moutard*

Libraire de MADAME LA DAUPHINE, *Quai des Augustins.*

VOICI, Monsieur, un des monumens les plus précieux que ce siècle ait produits, & des plus dignes de fixer l'attention publique. Quoi de plus intéressant en effet pour la Nation que l'exposé des principes qu'ont reçus dès leur plus tendre jeunesse ces PRINCES augustes que leur naissance approche de si près du Trône? Et quel gage plus assûré de la justice & de la sensibilité qui doivent leur faire de notre bonheur une obligation héréditaire? Feu MONSEIGNEUR LE DAUPHIN n'a été connu qu'aux bornes de sa vie, &, par une destinée contraire à celle des autres Princes qu'on encense de leur vivant, ce n'est qu'à sa mort qu'il a reçu le tribut d'éloges que méritoient ses vertus & ses lumières. Les vues admirables consacrées dans l'ouvrage que je vous annonce sont un de ses bienfaits; ce fut lui qui traça l'idée de ce plan si neuf, quoique fondé sur l'expérience constante de tous les

ècles. La lecture de l'espèce de dé-
eloppement que l'on en publie au-
urd'hui vous convaincra qu'on ne
ouvoit choisir personne qui fût plus
ı état que M. *Moreau* de répondre
l'attente du Prince.

Le but que se proposoit feu MON-
IGNEUR LE DAUPHIN étoit d'atta-
ier à l'Histoire de France toutes les
çons de Morale, de Droit Politique
de Droit public ; d'accoutumer
nsi les PRINCES ses enfans à recher-
ıer les causes des révolutions que
Pouvoir a essuyées, des change-
ens que la Constitution a soufferts,
s vicissitudes qui ont alternative-
ent produit le bonheur & les cala-
ités des Peuples ; à examiner les
elations politiques de la France avec
s Puissances voisines ; sur-tout à
oserver la marche de ce pouvoir
prême de l'ordre & de la raison qui
manque jamais de triompher tôt
ı tard des travers & de la folie du
enre humain. Une partie du grand
ıvrage, qui n'est que l'exécution de
plan, est entre les mains de MON-
IGNEUR LE DAUPHIN actuel, qui a

permis à M. *Moreau* de le continuer & de lui en présenter la suite tous les ans. L'auteur a cru devoir publier cet essai : la Nation par là est à portée de juger de ce qu'on fait pour son bonheur, & d'apprécier les qualités de l'ame & les vastes connoissances du Prince qui concevoit de pareilles idées. Quoique je nomme cet ouvrage un *Essai*, n'allez pas croire, Monsieur, que ce soit une analyse sèche & sans vie ; ce sont au contraire des *Leçons* très-rapides à la vérité, mais remplies de chaleur, de sentiment & d'éloquence. Elles sont adressées à MONSEIGNEUR LE DAUPHIN directement. Voyez quel tour heureux l'auteur emploie pour faire sentir à cet auguste Prince l'utilité de l'expérience qu'il peut acquérir par l'étude de l'Histoire. » S'il étoit possible, lui » dit-il, qu'un Prince fût pendant dix » ou douze siècles à la tête d'un vaste » Empire, & que, voyant passer de» vant lui & les évènemens & les » Peuples, il demeurât immobile au » milieu de leur durée rapide, pen» sez-vous qu'il ne devînt pas le plus

» ſage des Rois, pour peu qu'il voulût faire attention aux cauſes des » évènemens & à leurs ſuites ? Que » d'abus il feroit en état de prévenir » & de réformer ! Que de bonnes » loix, que de ſages Traités, que d'inſ» titutions utiles feroient le fruit de » ſes méditations profondes & de ſa » longue expérience !

» Je vous propoſe, MONSEIGNEUR, » d'être ce Prince. Vous ne pouvez » étendre vos vues ſur les ſiècles à » venir ; un voile impénétrable les » couvre à vos yeux ; mais il n'eſt » point entre vous & le paſſé. Vous » ne pouvez vivre avec votre poſté» rité, mais il vous eſt libre de faire » ſous vos Ancêtres l'apprentiſſage des » pénibles fonctions pour leſquelles » vous êtes né. Il vous ſera facile » d'interroger les Rois prédéceſſeurs » de votre auguſte Ayeul, de vous » tranſporter à côté d'eux, de les » ſuivre dans leurs projets, de les » accompagner à la guerre, de péné» trer leurs deſſeins, de juger leur » conduite, de profiter de leurs er» reurs, de blâmer leurs fautes, &

» de vous approprier leurs vertus.
» Placez-vous donc, MONSEIGNEUR,
» à l'époque de la première origine
» de la Monarchie Françoise. Déja
» assez raisonnable pour vous instruire
» à la Cour de *Clovis* & de ses suc»cesseurs, vivez jusqu'à LOUIS LE
» BIEN-AIMÉ. Ce n'est pas assez de
» voir passer devant vous tous les
» regnes qui remplissent ce vaste in»tervalle. Vous n'êtes point un spec»tateur oisif: il faut vous mettre à la
» place de tous ces Princes, ou du
» moins à côté d'eux. Il faut examiner
» ce que vous leur eussiez répondu,
» s'ils vous eussent demandé conseil;
» voir ce qu'ils ont fait; juger ce qu'ils
» eussent dû faire; envisager quels
» étoient leurs intérêts & leurs de»voirs; chercher comment les uns
» auroient pu prévenir leurs revers,
» & les autres mieux profiter de leur
» bonne fortune; vérifier les causes
» du bonheur ou du malheur de leurs
» Peuples, & ne quitter le regne de
» chacun d'eux, que comme vous
» sortiriez des Etats d'un Prince à la
» Cour duquel vous auriez été vous
» instruire. »

Le grand principe de l'auteur, celui ſur lequel toutes ces *Leçons* doivent porter, celui que juſtifie l'Hiſtoire de la Nation, celui qui heureuſement eſt le plus conforme à l'intérêt des Peuples, c'eſt qu'il eſt une juſtice antérieure à l'établiſſement de toute ſociété ; que cette juſtice eſt l'ordre donné par l'Être Suprême à la ſociété dont il eſt l'auteur ; qu'elle eſt le ſeul Souverain auquel les Rois ſoient ſoumis ; enfin qu'elle eſt leur loi comme celle de leurs Sujets. » Le » principal fruit que vous tirerez de » l'étude de l'Hiſtoire, ne ſera donc » pas de vous convaincre que l'auto» rité qui vous attend eſt abſolue : » ce ſera d'en connoître la deſtination, » la meſure & la règle ; ce ſera d'ap» prendre, par l'expérience de tous » les ſiècles, qu'il n'exiſte point dans » la Nature d'autorité toute-puiſſante » pour mal faire ; que la Divinité » même n'a pas cet affreux pouvoir, » & que la Souveraineté la plus in» dépendante eſt comme toutes les » choſes humaines qui ſe conſervent » par le bon uſage, s'altèrent par l'abus

L'auteur ne s'attache pas moins à établir l'ancienneté de l'autorité absolue de nos Rois ; il promet de prouver, dans son grand ouvrage, par tous les monumens du regne de *Clovis*, que les Grands Laïques, ainsi que les Evêques, appellés au Conseil du Monarque, n'étoient tous que dépositaires d'un pouvoir émané de lui seul, & qu'il leur conféroit par des formules qui nous ont été conservées. Il réfutera ceux qui placent dans les anciens Champs de *Mars* l'autorité législative ; il fera voir que le Monarque y appelloit & en excluoit qui il vouloit, & que ceux qui composoient avec lui cette auguste assemblée, n'avoient en sa présence que des conseils & non des suffrages.

D'un autre côté, il suit toujours son systême sur la force de l'ordre moral & sur les suites funestes qui sont les conséquences ordinaires de son renversement. Il voit les injustices & les cruautés des enfans de *Clovis* affoiblissant leur autorité ; les crimes de *Clotaire II* augmentant le pouvoir des Maires du Palais ; ces Officiers affer-

miſſant leur uſurpation par un gouvernement ſage, & ſentant que, pour regner avec ſûreté, ils avoient beſoin de regner avec juſtice. Il en conclut que le grand & l'unique moyen d'affermir la Puiſſance, eſt de la rendre utile & bienfaiſante, puiſque ce moyen conduit même à l'acquérir lorſqu'on ne l'a pas. Cette révolution fit paſſer le ſceptre entre les mains des enfans de *Charles-Martel.* » Ici, » dit l'auteur, vous examinerez quel- » les étoient les loix de la ſucceſſion, » ſous la première Race. Vous vous » convaincrez que la Couronne étoit » héréditaire, par les difficultés mêmes » qu'il fallut vaincre pour l'enlever » à ſes légitimes poſſeſſeurs. Vous » verrez que la Maiſon de *Pepin* n'ac- » coutuma les Peuples à ſa domina- » tion, que parce que tous les ordres » qu'elle donna, toutes les Loix qu'elle » publia, portoient le nom de ces » Rois qu'elle travailloit à dépouiller. » La Nation ſe croyoit liée par des » nœuds que la Divinité ſeule pou- » voit diſſoudre. On fit intervenir les » Miniſtres de la Religion. Les Grands

» & se détruisent lorsqu'on les em-
» ploie contre leur fin. Les révolu-
» tions que notre Monarchie a es-
» suyées, vous présenteront cette
» grande leçon. Vous y verrez que
» l'injustice a toujours produit des
» fruits amers ; que les crimes du
» méchant ont toujours été la cause,
» l'infaillible cause, soit de ces mal-
» heurs, soit de ceux de sa postérité ;
» que le mal peut être l'occasion,
» mais ne sera jamais la source ni le
» germe du bien ; & que, s'il s'est vu
» quelquefois des scélérats puissans
» éblouis par des succès, & des Princes
» vertueux humiliés par des revers,
» jamais du moins il n'a été vrai de
» dire qu'il y eut des vertus nuisibles
» & des crimes heureux. Regner,
» dit encore très-bien l'auteur quel-
» ques lignes plus bas, c'est faire jouir
» les autres ; c'est défendre une so-
» ciété & de sa propre injustice & de
» celle de ses voisins. » De-là deux
points de vues auxquels M. *Moreau*
s'attache constamment dans toutes
ces *Leçons*, où il ne néglige rien pour
faire connoître ce qu'ont été dans les

différens temps & les maximes de la politique de notre Monarchie avec les Etrangers, & les principes de ſon adminiſtration dans l'intérieur du Royaume.

Poür faciliter ce genre d'étude au Prince pour lequel il a été tracé, M. *Moreau* partage toute notre Hiſtoire en certain nombre d'époques, qui, dans le grand ouvrage, deviendront la matière d'autant de Diſcours dont les matériaux ne ſont qu'indiqués dans celui-ci.

Dès le commencement de l'Empire François, l'auteur montre à MONSEIGNEUR LE DAUPHIN l'empire de l'ordre & de la raiſon. La Nation des Francs ſort des marais de la Germanie & s'empare des riches contrées des Gaules, que l'autorité expirante des Romains n'avoit pu défendre. Les Loix & la Religion ſuffiſent preſque ſeules pour gouverner ce pays abandonné de ſes Souverains; elles ſurvivent à leur autorité, triomphent du Peuple conquérant, adoüciſſent ſes mœurs, & lui donnent les principes d'une adminiſtration réglée.

» faux ne partagèrent point la Souve-
» raineté. Ils ne dirent point à *Hugues*
» *Capet*, nous serons vos égaux. Ils
» le placèrent sur le trône de *Charle-*
» *magne*, & par-là ils reconnurent,
» du moins tacitement, qu'il succédoit
» à tous les droits de la Maison à
» laquelle ils le substituoient. Ce prin-
» cipe, long-temps obscurci, mais
» également reconnu ensuite & par le
» Souverain, & par les Vassaux, sauva
» la Monarchie ».

La puissance du Gouvernement se changea alors en puissance de propriété; il n'y eut plus en France qu'une foule de despotes & des esclaves: c'est ce qu'on appelle *Gouvernement Féodal*. Il restoit cependant deux Loix que la révolution n'avoit point anéanties: l'une étoit l'hommage qui représentoit l'ancien serment de fidélité dû au Roi par ses officiers: l'autre étoit le ressort qui rendoit le Monarque juge & réparateur de toutes les injustices commises par ses Vassaux. Ces deux loix, ainsi que les Croisades, favorisèrent l'établissement des Communes, l'affranchissement des habitans

des Villes, la création des quatre grands Bailliages dont la jurisdiction s'étendit sur tout le Royaume. Sous *Philippe Auguste*, le droit qu'avoit le Souverain de surveiller ses Vassaux & leurs Officiers, est universellement reconnu, & sous les successeurs de ce Prince la Jurisdiction Royale s'affermit encore. En parlant des excès auxquels *Boniface VIII* se porta contre *Philippe le Bel*, l'auteur ne manque pas l'occasion de faire observer au Prince auquel il s'adresse, que ce qui avoit accrédité l'autorité Pontificale étoit l'abus que les Princes avoient fait de la leur. » Les Papes ne parurent d'abord » s'armer que contre le crime. Il peut » être audacieux, mais il est foible; &, » quelle que soit l'autorité qui le me- » nace, il est rare qu'elle ait tort aux » yeux des Peuples. Les Papes ont » eux-mêmes ensuite perdu leur cré- » dit, lorsqu'à l'incompétence du » Tribunal, ils ont joint l'injustice des » Jugemens. Je ne sçais si l'on a fait » assez réflexion que les derniers » excès que la Cour de Rome ait osé » se permettre, ont été les efforts

» qu'elle fit contre *Henri IV*. Elle
» s'exposa à la haine publique, &
» pensa compromettre les droits les
» plus légitimes du Saint Siege, lorsqu'elle en abusa contre une cause si
» juste & contre un Prince si bon. »

C'est ainsi, Monsieur, que l'auteur de ces excellentes *Leçons* montre toujours les progrès & l'affermissement du Pouvoir comme des suites nécessaires du bon usage que l'on en fait. C'est la même méthode qu'il développe dans toute son évidence jusques & compris le regne de *Louis XIV*; & parvenu à la fin de notre Histoire :
» Voilà, dit-il au Prince sur lequel nous
» fondons de si justes espérances :
» voilà le moment de vous élever à
» une hauteur d'où vous puissiez planer
» sur les siècles & en saisir l'ensemble.
» C'est à travers leur durée rapide,
» c'est au milieu des décombres qu'ils
» entassent, que vous devez observer
» & suivre les effets de cet inaltérable
» Pouvoir qui leur survit à tous. Dans
» tous les temps, dans tous les pays,
» chez tous les hommes, les mêmes
» causes ont produit les mêmes effets :

» car la tendance de tous les êtres est
» de suivre leur destination ; & l'ordre
» que Dieu a prescrit à l'univers n'est
» autre chose lui-même que la combi-
» naison de toutes ces destinations,
» qui semblent quelquefois s'embar-
» rasser, mais qui ne peuvent jamais
» se contrarier & se nuire. Cet ordre,
» MONSEIGNEUR, est le premier de tous
» les pouvoirs ; & c'est en s'en appro-
» chant sans cesse, que les Peuples se
» civilisent, que les Gouvernemens
» se fortifient, que la Législation s'é-
» pure, que les Rois affermissent leur
» autorité. Ce que les passions ont
» édifié, les passions l'ont détruit : la
» raison seule construit un édifice im-
» mortel ; elle mine à la longue tous
» les établissemens dont elle n'a point
» fourni le modèle.

» Dans le long cours de vos obser-
» vations, vous aurez vu la naissance,
» le progrès, le renversement d'une
» infinité d'ouvrages humains. Par-
» courez de nouveau cette succession
» rapide, & remarquez dans chacun
» le principe de leur décadence, placé
» à côté du germe de leur première

» existence. Comparez-les, autant que
» vous le pourrez, les uns aux autres,
» & répétez souvent ce parallèle,
» vous verrez que ce qui est injuste
» & déraisonnable, a pu être quel-
» quefois commandé par l'autorité,
» ou établi par la violence; mais que
» ni l'autorité ni la violence n'ont ja-
» mais pu faire adopter long-temps
» ce qui s'est trouvé contraire aux
» saintes Loix de la Nature.

» C'est par ces espèces d'épreuves
» que vous vous convaincrez des
» droits inaliénables de l'humanité,
» de ces droits qui sont les véritables
» principes fondamentaux de toutes
» les sociétés, & l'esquisse sublime
» dont toutes les Loix humaines n'ont
» dû que remplir les intervalles &
» couvrir les traits. Après avoir exa-
» miné quel étoit le Gouvernement
» à toutes les époques de notre His-
» toire, vous chercherez enfin quel
» il devroit toujours être, pour que
» les Rois fussent puissans & les Peuples
» libres & heureux. Vous verrez que
» le Droit public d'une Nation ne
» peut jamais être arbitraire, parce-

» que le Droit naturel en eſt la baſe,
» & qu'un Art peut bien perfectionner
» ſes *outils*, mais jamais changer ſes
» principes & intervertir ſa fin. Si
» donc aujourd'hui nos Monarques
» ſont plus indépendans, & leurs
» Sujets plus à l'abri de la violence
» qu'ils ne le furent & ſous le deſpo-
» tiſme de la première Race, & ſous
» cette Magiſtrature armée de la ſe-
» conde, & pendant la licence féodale
» de la troiſième, c'eſt que réellement
» nos inſtitutions ſont plus raiſon-
» nables; c'eſt que le pouvoir de la
» violence eſt plus enchaîné, & le
» pouvoir de la bienfaiſance plus libre
» que jamais; c'eſt que nos Rois ont
» enfin connu qu'il n'y avoit d'iné-
» branlable fermeté qu'à côté de
» l'inaltérable Juſtice. Telle eſt, MON-
» SEIGNEUR, la morale de notre Hiſ-
» toire & de toutes les Hiſtoires de
» l'univers, &c.». Il en faut convenir, Monſieur, jamais on n'a donné de plus belles inſtructions à un jeune Prince; jamais on n'a rendu aux Souverains l'étude de l'Hiſtoire plus utile. Quelle reconnoiſſance la Nation ne doit-elle

pas avoir & pour la perſonne Auguſte dont l'ame bienfaiſante a conçu un ſi beau plan, & pour l'homme de Lettres vraîment Philoſophe qui fait l'exécuter avec tant de ſupériorité de lumières & d'amour pour le bien public ?

On trouve à la ſuite de cet Ouvrage une lettre de l'auteur à M. le Préſident *Hénault* où il développe encore davantage ſon principe ſur l'objet moral de l'Hiſtoire. Il le porte dans cette lettre à un degré d'évidence auquel il eſt difficile de ſe refuſer. Il y prouve que tous les êtres ont leur deſtination ; que l'homme a été créé pour la ſociété, puiſque, Roi de la Nature lorſqu'il eſt réuni avec ſes frères, ſeul, il eût été le plus dépourvu & le plus foible des animaux, & que l'ordre ſocial eſt l'effet néceſſaire des Loix de la nature. » La morale, dit-il, » n'eſt donc point une invention des » hommes ; elle eſt une ſuite de la » deſtination des êtres libres : en les » comblant de bienfaits, Dieu leur » aſſure à tous le droit d'en jouir ; » mais comme ce droit eſt égal & réci- » proque dans tous les hommes, ma

» jouissance est limitée nécessairement
» par le devoir qui me fut prescrit de
» ne point nuire à la jouissance de
» mes frères ; & dès-là, si le pouvoir
» est dans la Nature, on y trouve aussi
» la mesure & la règle du pouvoir.

» Cette règle, cette mesure sont,
» dans l'ordre social, des loix aussi
» essentielles que le sont les loix du
» mouvement dans l'ordre physique.
» Un grand crime n'est possible, que
» parce que l'homme est libre ; mais,
» dans le systême général de l'univers,
» il est autant hors de règle, que le
» seroit l'interruption des loix de la
» pesanteur ; & l'ordre par lequel un
» Tyran d'Egypte enjoignit aux Sages-
» femmes d'étouffer les enfans des
» Hébreux, étoit de la même nature
» que celui qu'il auroit pu donner
» au Nil de remonter vers sa source.

» Ces deux espèces de loix, dont
» les unes constituent l'ordre physique
» & les autres forment l'ordre moral,
» ont & des caractères communs qui
» indiquent l'unité de leur origine ;
» & des différences qui n'attestent
» que celle des choses, auxquelles le
» Créateur lui-même les appliqua.

» L'univers ne subsiste que par l'action des loix physiques : si l'effet en étoit interrompu, il rentreroit dans le cahos.

» La société n'existe que par l'observation des loix morales : sont-elles méconnues ou violées, la société se détruit, & le malheur naît du désordre.

» Les unes & les autres loix supposent des forces dont elles dirigent l'action. Les forces physiques sont dans le mouvement des corps : les forces morales sont les intérêts, les affections, les volontés des hommes réunis. Le pouvoir physique se saisit des premières, pour appliquer à nos besoins les êtres matériels. La puissance morale doit s'emparer des autres pour régler les relations que les ames ont entr'elles ».

De tous ces raisonnemens, l'auteur tire deux conséquences admirables, & dont il faut bien que les Princes soient enfin convaincus après une si longue expérience : la première, que les hommes doivent être justes sous peine d'être malheureux ; la se-

e, que c'eſt dans les premiers
:ipes de la morale qu'il faut cher-
les loix eſſentielles & fonda-
:ales de tous les Gouvernemens,
véritable cauſe de leur durée &
:ur proſpérité.

:s deux pouvoirs moraux que la
ıre a faits pour l'homme ſont la
:ance de propriété & la puiſſance
;ouvernement; l'une s'exerce ſur
hoſes & l'autre ſur les perſonnes;
ſont donc eſſentiellement diffé-
es. » Mais l'une & l'autre a ſes
gles dans la Nature; &, en con-
ltant l'Hiſtoire, on s'apperçoit aiſé-
ent que c'eſt l'interverſion de ces
:ux pouvoirs & leur fauſſe appli-
tion, qui ont occaſionné dans
us les temps & la plupart des mé-
'iſes des hommes d'Etat, &, preſ-
ue toutes les calamités des Peuples
ıi en ont été les victimes. Les
ioſes inanimées ſont faites pour
:re poſſédées; l'homme, par ſa
ature, n'appartient point à l'hom-
ıe, mais à Dieu; il eſt impoſſible
u'on le poſſède, mais il eſt néceſ-
ıire qu'on le gouverne; & le deſ-

» potiſme nâquit dans le monde, le
» jour qu'un inſenſé s'aviſa de dire :
» *je ſerai propriétaire de mes ſemblables*».

L'empire des loix naturelles eſt ce qui doit dans tous les temps & dans tous les Etats encourager l'homme de bien & fortifier ſa confiance. « Qu'il
» ſe place lui-même dans l'ordre, c'eſt
» le moyen d'être toujours en ſûreté.
» En effet, la tendance de tous les
» êtres eſt vers leur fin. C'eſt par une
» eſpèce de violence que les hommes
» agiſſent contre leurs intérêts. La
» raiſon les éclaire, l'expérience les
» inſtruit ; & les mêmes loix de la
» Nature qui ont aſſigné une durée
» ſi courte aux tremblemens de terre
» & aux inondations, ſemblent elles-
» mêmes avoir oppoſé de fortes digues
» à l'impétuoſité de tout pouvoir deſ-
» tructeur, ſoit dans ceux qui ſont
» gouvernés, ſoit dans ceux qui gou-
» vernent ».

C'eſt ſous ce point de vue ſur-tout que l'Hiſtoire devient intéreſſante. On y voit les Nations punies d'avoir été injuſtes & malfaiſantes ; on y apprend la première & la plus eſſentielle des

des loix de la Nature, celle qui bien ſentie par les Souverains doit mettre pour toujours en ſûreté notre vie, notre honneur, nos femmes, nos enfans, nos biens. » Ainſi, continue » l'auteur, un Philoſophe, en parcou» rant les faſtes de l'Univers, dédaigne » les petits détails & l'exactitude minu» cieuſe des circonſtances indiffé» rentes; il s'attache aux grandes » maſſes, & obſerve les forces qui » les font mouvoir.

» Il examine ſur-tout cette puiſſance » ſuprême de la raiſon, de la juſtice, » de l'humanité, qui, dans tous les » temps & dans tous les pays, exerça » ſur l'homme l'autorité la plus douce » & la plus abſolue. En vain les » paſſions deſtructives réſiſtent à ſon » action; elles n'auront qu'un temps: » le genre humain peut être écraſé par » la violence; mais tôt ou tard il faut » qu'il ſoit gouverné, & il ne le ſera » jamais que par la juſtice. D'affreux » volcans peuvent faire voler la terre » en éclats; mais le feu qui s'élance » d'un gouffre, n'eſt pas celui qui vi» viſie & qui féconde. Tout eſt détruit

» & bouleversé pour jamais, ou il
» faut que la douce influence du soleil
» rétablisse la végétation, & rende aux
» campagnes leur parure.

» Il en est de même, Monsieur,
» du pouvoir de l'ordre : il est la lu-
» mière qui éclaire tous les esprits ; il est
» la loi à laquelle toutes les volontés
» se soumettent ; il est le conciliateur
» de tous les différends, le pacifi-
» cateur de tous les troubles, le pro-
» tecteur auquel le malheureux tend
» les bras, le vengeur qu'implorent
» les opprimés, le Juge devant lequel
» les Conquérans eux-mêmes plaident
» leur cause ; il est en un mot la seule
» autorité qui à la longue soit sûre de
» forcer toutes les résistances, parce
» que, si l'on peut quelquefois se ré-
» volter contr'elle, il est toujours im-
» possible de méconnoître sa légitimité.

» Des Nations sauvages se rassem-
» blent ; elles marchent pour envahir ;
» elles dévastent la terre ; elles égor-
» gent ses habitans ; elles finiront par
» s'entre-détruire, & disparoîtront
» comme un torrent. Veulent-elles
» fonder un Empire ? S'éleve-t-il au

» milieu d'elles, un homme qui ait
» pour but d'affermir & de faire res-
» pecter son pouvoir? Il a recours à
» cette autorité suprême dont je viens
» d'indiquer les droits; il commence
» par lui rendre hommage, & ne de-
» vient le Maître qu'en se saisissant
» des armes qu'elle lui fournit. S'il n'est
» lui-même qu'un brigand aussi injuste
» que ceux dont il est le chef, s'il ne
» leur présente que l'intérêt du mo-
» ment & la douceur de la proie, il
» pourra quelquefois les rendre do-
» ciles à ses commandemens; jamais il
» n'en fera un Peuple soumis à ses loix».

M. *Moreau* finit cette Lettre par une réfléxion dont la vérité intéresse tous les Peuples qui ont des Souverains. Il fait voir combien les hommes seroient malheureux, si tous les Rois étoient persuadés que tout dans le monde est l'effet du hasard & l'ouvrage de la fatalité, & que la justice des entreprises ne contribue point à leur succès; & combien au contraire seroit heureux le Gouvernement dans lequel le Prince seroit convaincu que non seulement les injustices & les vexa-

tions seroient de sa part une véritable révolte contre le seul Empire auquel il soit essentiellement soumis, mais que, par l'enchaînement des loix naturelles, cette révolte n'est jamais heureuse, puisque l'effort, que fait la puissance pour lutter contre sa fin, en altère toujours & souvent parvient à en détruire le ressort.

Voilà, Monsieur, les instructions que l'on donne aux enfans de nos Rois. Il est bien extraordinaire que des principes qui paroissent si certains aient été si long-temps obscurcis & peu développés. Il n'est pas possible de mieux mériter de l'humanité que de prouver que le chef-d'œuvre de la politique est de lui faire du bien. Cet Essai sublime doit exciter la plus juste curiosité pour la grande entreprise de M. *Moreau*, & j'espere, Monsieur, que nos Princes permettront la publication d'un Ouvrage qui peut être utile à tous les Etats, & resserrer de plus en plus les nœuds qui lient les Souverains & les Sujets.

Je suis, &c.

A Paris ce 30 Septembre 1773.

LETTRE XIV.

Œuvres de M. Franklin, Docteur ès Loix, Membre de l'Académie Royale des Sciences de Paris, des Sociétés Royales de Londres & de Gottingue, des Sociétés Philosophiques d'Edimbourg & de Rotterdam, Président de la Société Philosophique de Philadelphie, & Résident à la Cour de la Grande Bretagne pour plusieurs Colonies Britanniques Américaines; traduites de l'Anglois sur la quatrième Edition; par M. Barbeu du Bourg; avec des Additions nouvelles; à Paris chez Quillau l'aîné, Libraire rue Christine au Magasin Littéraire; Esprit Libraire de Monseigneur le Duc de Chartres au Palais Royal; deux Volumes in-4°. de plus de 300 pages chacun.

ON a prétendu, dans je ne sais quel livre, que l'Amérique n'avoit jamais fourni d'hommes célèbres en aucun genre : l'exemple de M. *Franklin* & de plusieurs de ses amis peut servir

à réfuter cette assertion trop injurieuse au Nouveau Monde. Dévoué sans relâche au service de sa patrie, l'ame de ses Conseils au dedans, chargé de ses intérêts au dehors, il a trouvé le moyen, dans ses momens de loisir, d'égaler & de surpasser même les Sçavans de notre Europe dans plusieurs parties de la Physique. Au sujet de l'Electricité sur-tout, il a perfectionné les anciennes expériences, il en a fait de nouvelles; enfin, par son exemple & par ses leçons, les Sciences utiles sont cultivées avec succès en Pensylvanie. La Société Philosophique qui s'y est formée vient de donner un Volume de *Mémoires* qui ne le cèdent pas aux productions les plus estimées de nos Compagnies sçavantes.

Le Traducteur, dans sa *Préface*, cherche à nous donner une notice de la patrie de son Auteur, de cette merveilleuse *Philadelphie* qui, sur la fin du siècle dernier, s'éleva presque subitement au mileu des Sauvages de l'Amérique, & qui ne cesse de s'étendre de jour en jour. L'amour fraternel est son unique loi fondamentale;

ses portes sont ouvertes à tout le monde, & son fondateur n'en a formellement exclu que deux sortes d'hommes, le *Fainéant* & l'*Athée*. » Les *Trembleurs* ou *Quakers*, persécutés » en Angleterre s'étant réfugiés en » Amérique sous la conduite de *Guil-* » *laume Pen*, y fondèrent cette Colo- » nie. C'étoient des hommes d'une » trempe fort singulière. L'espèce » d'enthousiasme, qu'un nommé *Fox* » leur avoit communiqué, n'avoit » pour objet que les vertus morales, » sans aucun dogme métaphysique. » Ils s'excitoient au tremblement » pour consulter le Seigneur sur tout » ce qu'ils vouloient entreprendre; » &, après avoir médité sur leurs » devoirs dans le plus profond re- » cueillement, prenant leurs lumières » naturelles pour des révélations ex- » traordinaires, ils se croyoient tous » autant de Prophètes & de Prophé- » tesses. Ainsi *Pen* crut que le Ciel lui » avoit inspiré d'acheter & de payer » des deux côtés (du Roi d'Angleterre » & des Sauvages) le terrein désert » où il vouloit bâtir sa ville, afin que

» ſon établiſſement fût béni de Dieu » & des hommes. Ces *Trembleurs*, » depuis quelques années, ont beau- » coup rabattu de leur enthouſiaſ- » me ; mais ils ont conſervé leurs » maximes & leurs uſages. Chacun » préſente ſon propre hommage à » la Divinité. Les femmes mêmes » ſont admiſes à prêcher parmi les » hommes ; tous ſont réputés Prêtres » ou Prêtreſſes ; tous s'appellent *frères* » & *ſœurs*, & ſe traitent conſtamment » comme tels. »

En 1746, époque mémorable dans l'hiſtoire de la Phyſique, par la fameuſe expérience de Leyde, M. *Collinſon*, de la Société Royale de Londres, envoya un tube électrique à ſes bons amis de Philadelphie, avec des inſtructions ſur la manière de s'en ſervir. Ce tube heureuſement tomba entre les mains de M. *Franklin*, qui s'en occupa tout entier pendant quelques mois, & crut devoir rendre compte à M. *Collinſon* de ſes expériences & de ſes réfléxions. Ses Lettres, quoiqu'elles ne fuſſent pas deſtinées à voir le jour, étonnèrent nos

Philoſophes ; elles furent bien-tôt publiées en Anglois & traduites en François, & elles parurent auſſi neuves & auſſi intéreſſantes à Paris & à Londres qu'en Penſylvanie. La réputation de M. *Franklin* s'eſt toujours ſoutenue depuis ce temps ; &, ſans compoſer aucun Traité en forme, ſon génie s'eſt exercé ſucceſſivement ſur différens ſujets, & il a fait part à ſes amis, dans ſes Lettres, de ſes découvertes & de ſes obſervations. Ces différens morceaux, publiés d'abord ſéparément, ont été réunis à Londres en un Volume *in-4°*, & l'on en prépare une nouvelle édition. Quant à l'édition Françoiſe dont il eſt ici queſtion, elle a un grand avantage ; c'eſt que le Sçavant qui y a préſidé, M. *Barbeu du Bourg*, eſt ami de M. *Franklin ;* que ce dernier lui a communiqué pluſieurs morceaux qui n'avoient point encore paru, & que M. *du Bourg* a ſouvent joint aux différens opuſcules de ſon ami d'excellentes obſervations.

Je m'arrêterai peu, Monſieur, aux Lettres du premier Volume ſur l'Elec-

tricité; elles contiennent, pour la plûpart, des descriptions de différentes expériences; & il faudroit être à portée de les répéter soi-même pour en avoir une intelligence bien parfaite. Afin que vous puissiez apprécier les travaux de M. *Franklin* en ce genre, il suffira de vous dire qu'il est le premier qui ait démontré la possibilité de tirer & de conduire le feu du tonnerre, & que cette possibilité a été confirmée par la fameuse expérience faite devant le Roi à Marly-la-Ville; qu'il a développé les moyens de garantir de la foudre les maisons, les églises, les vaisseaux, & spécialement les magasins à poudre, & qu'il a indiqué aux personnes qui, craignant le tonnerre, se trouvent pendant un orage dénuées de conducteurs électriques à l'extérieur, les situations les plus favorables & les précautions les plus sages pour leur sûreté. C'est même d'après ses principes qu'on a proposé en Hollande de distribuer un certain nombre de verges électriques de distance en distance avec de bons conducteurs des unes aux autres, pour

garantir généralement du tonnerre & tous les édifices & tous les habitans. D'un autre côté, le traducteur de ces Lettres a fait faire pour les personnes à pied un instrument électrique, qu'il appelle *Paratonnerre.* Ainsi il y a apparence qu'à la fin les hommes trouveront le moyen de se garantir de la foudre dans toutes sortes d'occasions. Cet instrument a été exécuté par le sieur *Bairin de la Croix*, Ingénieur du Cabinet de Physique & d'Optique du ROI, demeurant à Paris rue Copeau.

Le second Volume renferme plusieurs morceaux plus susceptibles d'extraits, entr'autres d'excellentes observations de M. *Franklin* sur l'accroissement de l'espèce humaine. Il commence par remarquer que les Tables de la proportion des mariages aux naissances, des morts aux naissances, des mariages au nombre des habitans, dressées sur les relevés des registres des Paroisses dans les grandes Villes, ne sçauroient s'appliquer aux campagnes, ni de semblables Tables, faites dans l'Europe, à des pays nouveaux,

comme l'Amérique. Le peuple s'accroît à proportion du nombre des mariages, & ce nombre augmente à proportion de l'aisance & des moyens de soutenir une famille. » Dans un pays, continue l'auteur, » où tous les emplois, les occupa» tions, les offices de tous genres sont » remplis, plusieurs diffèrent de se » marier jusqu'à ce qu'ils se voyent en » état de supporter la charge d'une » famille, charge d'autant plus grande » dans les villes, que le luxe y est » plus commun; plusieurs passent » toute leur vie dans le célibat, & » restent à servir de domestiques » chez des Riches, de Garçons chez » des Artisans, &c. De-là vient que » les villes ne se refournissent pas » d'habitans par les générations natu» relles : il y a plus de morts que de » naissances.

» Dans les pays tout remplis d'éta» blissemens, ce doit être à peu-près » la même chose; toutes les terres » étant occupées & mises dans leur » plus grande valeur, ceux qui ne » peuvent acquérir des terres sont

» réduits à travailler pour d'autres » qui en ont ; quand il y a beaucoup » d'ouvriers, ils ſont obligés de tra» vailler à bas prix : avec de petits » gains il eſt difficile de ſoutenir une fa» mille ; cette idée en détourne beau» coup du mariage, & les fait reſter » long-temps dans le ſervice & dans » le célibat. Il faut ſeulement conve» nir que, comme les villes ſont re» crutées par les gens de la campagne, » ce qui fait un peu plus de place à » la campagne, le mariage y eſt un » peu plus encouragé, & le nombre » des naiſſances y ſurpaſſe celui des » morts.

» La principale partie de l'Europe eſt » pleinement fournie de Laboureurs, » d'Artiſans, &c, & par conſéquent » ne peut plus guères accroître ſa po» pulation. L'Amérique eſt principa» lement occupée par les Indiens, » qui vivent preſqu'entièrement de la » chaſſe. Or, comme le Chaſſeur eſt » de tous les hommes celui qui a be» ſoin de la plus grande étendue de » terrein pour en tirer ſa ſubſiſtance, » (car le Laboureur ſubſiſte ſur beau-

» coup moins de terrein, le Jardinier
» sur moins encore, & l'Artisan est
» celui de tous à qui il en faut moins)
» les Européens ont trouvé l'Améri-
» que aussi remplie qu'elle pouvoit
» l'être par des Chasseurs; mais ceux-
» ci ayant de vastes étendues, on en
» obtint aisément de céder des por-
» tions de territoires aux nouveaux
» venus, qui ne traversoient pas beau-
» coup les naturels du pays dans leurs
» chasses, & qui leur fournissoient
» bien des choses dont ils avoient
» besoin.

» Le terrein étant si abondant en
» Amérique, & à si juste prix qu'un
» homme laborieux, qui entend l'A-
» griculture, peut en peu de temps
» gagner assez d'argent pour acheter
» un morceau de terre nouvelle suffi-
» sant pour une plantation capable de
» faire subsister une famille, les hom-
» mes ne craignent point de se ma-
» rier; car, supposant même qu'ils
» portent la prévoyance assez loin
» pour considérer ce qu'ils feront de
» leurs enfans lorsqu'ils seront grands,
» ils voyent que, tout combiné, il

» reſte aſſez de terrein pour en ac-
» quérir à des conditions également
» faciles. »

De-là vient qu'on ſe marie plus univerſellement & de meilleure heure en Amérique qu'en Europe ; que ſi, dans l'ancien continent, il ne ſe fait qu'un mariage par an ſur cent perſonnes, dans l'autre on en peut compter deux ; & que ſi, en Europe, de chaque mariage il ne provient que quatre enfans, les mariages y étant fort tardifs, dans le nouveau Monde on en pourra compter huit ; & les mariages ſe faiſant, l'un portant l'autre, à l'âge de vingt ans, le peuple doit doubler au moins tous les vingt ans en Amérique. Malgré cela, le travail ne ſera jamais à bon marché dans ce pays, où un homme ne reſte pas long-temps à labourer pour les autres ſans acquérir lui-meme une plantation. On n'eſt pas long-temps à travailler à la journée dans un métier ſans être en état de s'établir pour ſon propre compte.

Après avoir montré ce qui peut favoriſer l'accroiſſement d'une Nation, M. *Franklin* détaille ce qui

peut y nuire. » C'est, 1°. Un joug » étranger ; car les Conquérans ac- » cumulent autant de fardeaux & » exigent autant de tributs sur les » profits du travail de leurs nou- » veaux Sujets, qu'il en faut pour » se maintenir dans leur nouvel éta- » blissement ; & cette surcharge, dimi- » nuant les moyens de subsistance des » Naturels du pays, les décourage » de se marier, & ainsi diminue suc- » cessivement leur nombre, tandis » que celui des étrangers s'accroît. » 2°. Une perte de territoire : ainsi » les Bretons, ayant été repoussés dans » le pays de Galles & resserrés dans » une Province stérile, incapables de » fournir de la subsistance à tant de » monde, diminuèrent de jour en » jour, jusqu'à ce que le peuple fût » en proportion avec les productions » du pays ; tandis que les Anglo- » Saxons se multiplièrent sur leurs » terres délaissées, jusqu'à ce que » l'Isle fut remplie d'Anglois ; &, si les » Anglois étoient à leur tour repous- » sés aujourd'hui dans le pays de » Galles par quelque Nation étrangè-

» re, il n'y auroit pas plus d'Anglois
» dans toute la Grande-Bretagne au
» bout de quelques années, qu'il n'y
» a actuellement d'habitans dans le
» pays de Galles. 3°. Une perte de
» commerce : l'exportation des Ma-
» nufactures tire en retour, des pays
» étrangers, des subsistances pour une
» quantité de gens que cela met en
» état de se marier & d'élever des
» familles. Si la Nation est privée
» d'une branche de commerce &
» qu'on ne trouve pas un nouvel em-
» ploi pour ceux qui y étoient occu-
» pés, ce sera autant d'hommes perdus
» pour la Nation. 4°. Une perte de
» ressources pour la nourriture : sup-
» posé qu'une Nation ait une pêche-
» rie, qui non-seulement donne de
» l'emploi à beaucoup de gens, mais
» qui procure des alimens & de la
» subsistance à bon compte pour le
» peuple ; s'il arrive qu'une autre Na-
» tion se rende maîtresse de la mer
» & empêche cette pêcherie, le peu-
» ple diminuera à proportion que le
» manque d'emploi & la cherté des
» provisions rendront la subsistance

» d'une famille plus difficile. 5°. Un
» mauvais gouvernement & peu d'af-
» ſurance des propriétés : non-ſeule-
» ment bien des gens quittent un tel
» pays, &, allant s'établir ailleurs,
» s'incorporent avec d'autres Nations,
» oublient leur langue naturelle, &
» deviennent étrangers ; mais l'induſ-
» trie de ceux qui reſtent étant dé-
» couragée, la quantité des ſubſiſtan-
» ces dans le pays va en diminuant,
» & on a plus de peine à ſoutenir
» une famille. Ainſi les taxes trop oné-
» reuſes tendent à diminuer la popu-
» lation. 6°. Une importation d'Eſ-
» claves : les Nègres tranſportés dans
» les iſles à ſucre des Anglois y ont
» fait beaucoup diminuer le nombre
» des Blancs ; les Pauvres ſont, par
» ce moyen, privés d'emploi, tandis
» qu'un petit nombre de familles ac-
» quièrent de grands biens qu'elles dé-
» penſent en ſuperfluités faſtueuſes
» tirées de l'étranger. »

De tous ces principes, on doit conclure que le Prince qui s'empare d'un territoire nouveau qu'il trouve vuide, & que le Légiſlateur qui fait

des loix pour étendre le commerce, pour améliorer la terre, pour avoir des vivres en plus grande abondance par des pêcheries, pour assurer davantage les propriétés & ceux qui inventent de nouveaux métiers ou qui perfectionnent l'Agriculture, peuvent être véritablement appellés les pères de la Nation, en tant qu'ils donnent lieu à la multiplication du peuple par l'encouragement qu'ils fournissent au mariage.

Au reste, selon le même auteur, il n'est pas nécessaire de faire venir des Etrangers pour remplir des vuides accidentels dans un pays; car, si les loix sont bonnes, de tels vuides seront bien-tôt remplis par le moyen de la génération naturelle. On estime qu'il y avoit en 1751 plus d'un millions d'Anglois dans l'Amérique septentrionale, quoiqu'on prétende qu'à peine en est-il passé quatre-vingt mille. Le fond de ce million doublant seulement une fois tous les vingt-cinq ans, doit monter plus haut au bout d'un siècle que tout le peuple d'Angleterre. En un mot, dit M. *Franklin*,

une Nation bien gouvernée eſt comme un Polype aquatique ; coupez-lui un membre, la place eſt bien-tôt remplie ; coupez-le en deux, & la partie manquante à chacun repouſſe promptement à la partie reſtante. Ainſi, ayez aſſez de place & de ſubſiſtance, vous pouvez d'une ſeule Nation en faire dix également nombreuſes, également puiſſantes, ou, pour mieux dire, accroître dix fois une Nation tant en nombre qu'en force.

Ces principes, Monſieur, ont des reſtrictions quand on les applique à la population de quelques Etats en particulier. Le Traducteur indique ces reſtrictions avec beaucoup de ſagacité dans une Lettre à M. *Franklin*. Ces deux morceaux joints enſemble, malgré leur peu de longueur, forment un des meilleurs Traités que nous ayons ſur cette importante matière.

Viennent enſuite différentes Lettres ſur l'Inoculation de la petite vérole. Je ne vous rapporterai que l'extrait d'une Lettre de Pondichéri qui m'a ſemblé décider la queſtion de la façon la plus ingénieuſe. » On ſçait que de

» tout temps les Princes Orientaux se
» sont proposé réciproquement des
» vérités ou des maximes intéressan-
» tes sous le voile des apologues, des
» paraboles ou des énigmes. Cet an-
» cien usage n'est pas encore entière-
» ment perdu dans ces contrées; un
» des principaux Nababs de l'Inde a
» adressé tout nouvellement à un
» Monarque voisin cette parabole.
» Un Batelier du Gange a pensé être
» noyé dans son enfance; son grand-
» père s'étoit noyé faute de sçavoir
» nager; sa fille aînée s'est noyée
» presque sous ses yeux; son gendre
» & sa petite fille se sont noyés un
» peu plus loin; il lui reste plusieurs
» petits enfans, dont un seul a appris
» à nager : seroit-ce mal fait à ce père
» de faire apprendre à nager au reste
» de sa famille? Votre parabole n'est
» pas difficile à entendre, répondit
» aussi-tôt le Monarque : je suis moi-
» même ce père, l'Inoculation est
» l'art de nager, la petite vérole est le
» fleuve du Gange, & tous les hom-
» mes sont de la caste des Bateliers.»

Personne n'ignore les fameuses

diſſentions ſurvenues entre l'Angleterre & ſes Colonies de l'Amérique Septentrionale. On ſçait que la principale cauſe de leur réſiſtance eſt venue de ce que le Parlement d'Angleterre vouloit leur impoſer des taxes ſans leur conſentement, ou ſans celui de leurs Repréſentans. On ſçait auſſi la généreuſe réſolution que prirent peu de temps après tous les habitans de ces Colonies de ne tirer aucunes marchandiſes des Manufactures d'Angleterre, juſqu'à ce que le Parlement eût révoqué les actes qui les offenſoient. C'eſt un petit ouvrage très-curieux de M. *Franklin* qui les a déterminés à cette réſolution ſalutaire que le ſuccès a couronné. La métropole n'a pu ſe défendre d'accorder la révocation ſi deſirée. Il y débite les plus admirables leçons économiques avec une bonhommie digne des premiers âges, & il y a peu d'exemples de productions qui aient fait une impreſſion auſſi vive ſur les eſprits de tout un peuple. Ce morceau a pour titre, *Le moyen de s'enrichir, enſeigné clairement dans la Préface d'un vieil Almanach de Penſylvanie*,

intitulé LE PAUVRE HENRI A SON AISE. L'auteur ſuppoſe qu'il s'arrêtoit il y a quelques jours dans un endroit où il y avoit une grande foule de gens aſſemblés pour une vente de biens. » En attendant l'heure de la » vente, ils s'entretenoient ſur la mi- » ſère du temps, & quelqu'un de la » compagnie adreſſant la parole à un » vieillard mis uniment & propre- » ment avec une chevelure blanche : » *dites-nous, je vous prie, Père Abra-* » *ham, que penſez-vous de ce temps-ci?* » *Le pays ne ſera-t-il pas entièrement* » *ruiné par des taxes ſi onéreuſes? Com-* » *ment ſerons-nous jamais en état de* » *les payer? Que nous conſeilleriez-vous* » *ſur cela?* — Le père *Abraham* s'ar- » rêta, & répondit : ſi vous voulez » avoir mon avis, je vous le donne- » rai en bref, *car un mot ſuffit au Sage*, » comme dit le pauvre *Henri*. Tous ſe » réunirent pour le prier de leur dire » ſon ſentiment ; &, ayant fait un » cercle autour de lui, il continua en » ces termes :

» Mes amis, dit-il, les taxes ſont » véritablement fort peſantes, &, ſi

» celles que le Gouvernement nous
» impose étoient les seules que nous
» eussions à payer, nous pourrions
» les acquitter plus aisément; mais
» nous en avons bien d'autres, &
» beaucoup plus à charge à la plûpart
» d'entre nous. Nos taxes sont dou-
» blées par notre paresse, triplées
» par notre vanité, quadruplées par
» notre folie; & il n'y a point de
» Commis qui puissent nous soulager,
» ou nous décharger de ces taxes, en
» nous accordant une remise. Cepen-
» dant prêtons l'oreille à un bon
» conseil, & l'on peut faire quelque
» chose pour nous. *Dieu aide ceux qui*
» *s'aident eux-mêmes*, comme dit le
» pauvre *Henri*.

» On regarderoit comme un gou-
» vernement bien dur celui qui taxe-
» roit ses Peuples à la dixième partie
» de leur temps pour l'employer à
» des corvées publiques; mais la pa-
» resse taxe la plûpart de nous à beau-
» coup davantage; la fainéantise, en
» causant des infirmités, abrége abso-
» lument la vie. *La fainéantise est une*
» *rouille qui ronge plus que le travail*
» *n'use:*

» *n'use ; plus une clef sert, plus elle est* » *claire*, comme dit le pauvre *Henri*. » Mais *si vous aimez la vie, ne perdez* » *donc pas le temps, car c'est l'étoffe* » *dont la vie est faite*, comme dit le » pauvre *Henri*. Combien n'en per- » dons-nous pas à dormir au-delà du » besoin, sans songer que *le renard* » *qui dort n'attrappe point de poules*, & » que l'*on dormira assez dans le tom-* » *beau*, comme dit le pauvre *Henri* ? » *Si le temps est de toutes les choses du* » *monde la plus précieuse, la profusion* » *du temps est donc*, comme dit le » pauvre *Henri*, *la plus grande des* » *prodigalités* ; puisque, comme il nous » le dit ailleurs, *le temps perdu ne se* » *retrouve jamais, & ce que nous appel-* » *lons assez de temps, se trouve toujours* » *assez peu*. Levons-nous donc, agis- » sons, & agissons à propos : au » moyen de la diligence, nous ferons » plus avec moins d'embarras. *La* » *paresse trouve tout difficile, mais la* » *diligence rend tout aisé ; & celui qui* » *se lève tard est obligé de courir tout le*

» *jour, & a de la peine à finir sa besogne*
» *le soir ; parce que la nonchalance mar-*
» *che si lentement que la pauvreté l'attrape*
» *bientôt. Pousse tes affaires, afin que*
» *tes affaires ne te poussent pas ; c'est de*
» *se coucher de bonne heure & de se lever*
» *de bonne heure qui rend l'homme sain,*
» *riche & sage*, comme dit le pauvre
» *Henri* ».

Le Vieillard débite une infinité d'autres proverbes d'aussi grand sens sur les avantages inestimables que l'on retire d'être constans, sédentaires, soigneux, sur l'attention de veiller soi-même à ses affaires, sur la frugalité, l'économie, &c. » Vous êtes tous
» rassemblés ici, continue-t-il, pour
» cette vente de marchandises & d'a-
» justemens. Vous appellez cela des
» biens ; mais, si vous n'y prenez
» garde, ils deviendront des maux
» pour quelques-uns d'entre vous.
» Vous espérez qu'ils se vendront à
» bon compte, & peut-être en effet
» se vendront-ils moins qu'ils n'ont
» coûté : mais, si vous n'en avez pas
» besoin, ils seront encore trop chers

» pour vous. Rappellez-vous ce que
» dit le pauvre *Henri* : *achete ce dont tu*
» *n'as pas besoin, & tu vendras bientôt*
» *ce qui t'est nécessaire* ; & encore : *s'il*
» *se présente un bon marché, prens le*
» *temps d'y réfléchir*. Cela signifie que
» le bon marché est peut-être plus
» apparent que réel ; ou qu'un tel
» achat, en vous mettant à l'étroit,
» peut vous faire plus de mal que de
» bien. Car, dit-il en un autre en-
» droit, *plusieurs se sont ruinés à acheter*
» *à bon marché* ; & encore : *c'est une*
» *folie d'employer de l'argent à acheter*
» *un repentir* ; cependant c'est une folie
» qui se fait tous les jours aux ventes,
» faute de songer à notre Almanach.
» Plusieurs, pour briller par le dos,
» s'en sont retournés avec le ventre
» vuide, & ont affamé leurs familles ;
» *l'écarlate & la soie, les satins & les*
» *velours éteignent le feu de la cuisine*,
» comme dit le pauvre *Henri*. Ce ne
» sont pas des choses de nécessité : à
» peine peut-on dire que ce soient des
» choses de convenance, & cependant,
» parce que cela a bon air, combien

» de gens ne sauroient s'en passer? Ce sont ces extravagances, poursuit encore le vieillard, qui ont réduit plusieurs gens de distinction à la pauvreté, & qui les ont forcé d'emprunter de ceux qu'ils avoient méprisés, mais qui, avec de l'industrie & de la frugalité, se sont soutenus dans leur état.
» Et après tout, à quoi sert ce faste
» pour lequel il y a tant à risquer, &
» tant à souffrir? Il ne peut ni procurer
» la santé, ni soulager les infirmités;
» il n'augmente point le mérite per-
» sonnel, il excite l'envie, il préci-
» pite dans l'infortune.

» Mais quelle folie de s'endetter
» pour des superfluités de ce genre!
» On nous offre, aux termes de l'affiche
» de cette vente, six mois de crédit; &
» peut-être cela a-t-il attiré ici plu-
» sieurs d'entre nous, parce que tel
» qui n'auroit pu ramasser d'argent
» comptant, espère se faire brave sans
» cela. Mais hélas, songez que, quand
» vous contractez des dettes, vous
» donnez à un autre des droits sur
» votre liberté. Si vous ne pouvez

» payer à temps, vous rougirez en
» voyant votre créancier, vous trem-
» blerez en lui parlant, vous tâcherez
» de l'amuser par de pauvres & pi-
» toyables excuses, & vous en vien-
» drez par degrés à perdre toute bonne
» foi & toute pudeur, & à vous avilir
» par de bas & grossiers mensonges;
» car *mentir est le second degré du vice,*
» *s'endetter est le premier*, comme dit le
» pauvre *Henri*; ou, comme il dit
» ailleurs, *les dettes portent les men-*
» *songes en croupe*, tandis qu'un franc
» Anglois ne doit rougir ni trembler
» de voir ou de parler à aucun homme
» vivant. Mais la pauvreté ne manque
» guères d'abattre le courage & la
» vertu de l'homme. *Il n'est pas aisé à*
» *un sac vuide de se tenir debout*, comme
» dit le pauvre *Henri*.

Que penseriez-vous d'un Prince,
» ou d'un Gouvernement qui publie-
» roit un Edit pour vous défendre de
» vous habiller comme tous les hon-
» nêtes gens, sous peine de prison?
» Ne diriez-vous pas que vous êtes
» libres, que vous avez droit de vous

» vous travaillez à vous rédu
» cette tyrannie, lorſque vo
» tractez des dettes pour cett
» parure ! Votre créancier eſt
» à vous priver de votre libert
» il voudra, en vous faiſant re
» dans une priſon, & vous y
» le reſte de vos jours, ſi vou
» pas en état de le payer. Qua
» avez conclu votre marché,
» ſongiez peut-être guères a
» ment; *mais*, comme dit le
» *Henri*, *les créanciers ont*
» *mémoire que les débiteurs*; *le*
» *ciers ſont des gens ſuperſtitieux*
» *obſervateurs des temps & des é*
» Le jour ſe lève avant que vou
» éveillé, & la demande eſ
» avant que vous ſoyez prép

» cherez ; le temps vous semblera
» avoir mis des aîles à ses talons aussi-
» bien qu'à son dos. *Le carême est bien*
» *court pour ceux qui doivent de l'argent*
» *à Pâques.* Actuellement peut-être
» que vous vous trouvez dans une
» position gracieuse, & que vous pou-
» vez faire quelque petite folie sans
» conséquence ; mais *économisez tant*
» *que vous le pouvez pour la vieillesse*
» *& pour le besoin ; le soleil du matin ne*
» *durera pas toute la journée* ». On a
eu raison, Monsieur, de dire que les
proverbes renfermoient, en quelque
sorte, l'extrait de la sagesse des Nations ; ils ont le grand avantage d'être
à la portée du peuple & de se retenir
facilement. Il n'y a point d'ouvrage
où l'on en ait rassemblé un plus grand
nombre & de plus utiles que dans
le morceau que je viens de vous
faire connoître. L'auteur suppose que
le peuple écouta avec applaudissement
la doctrine du Vieillard & pratiqua
tout le contraire, comme cela se fait
presque toujours au sortir des Sermons
ordinaires ; mais l'événement a heu-

reusement démenti sa supposition; jamais instruction n'a produit d'aussi bons fruits, & les Colonies Angloises doivent à l'auteur leur bonheur & leur liberté.

Vous trouverez encore dans ce volume des lettres très-savantes & très-agréables sur l'*Armonica*, instrument de verre de l'invention de M. *Franklin*, sur la musique, sur le véhicule des sons. A ce dernier sujet le traducteur rapporte des idées singulières d'un Marchand de Paris. » Un jour, dit-il, que » cet honnête homme marchoit dans » les rues de Saint-Germain, songeant » à des affaires fort sérieuses, il ne put » s'empêcher de moduler tout bas, » chemin faisant, l'air d'une ancienne » chanson qu'il avoit oubliée depuis » bien des années ; arrivé à deux cens » pas de-là, il commença à entendre » dans la place publique un Aveugle » jouer ce même air sur son violon; » & il imagina que c'étoit une perception légère, une *semi-perception* du » son de cet instrument affoibli par » l'éloignement, qui avoit monté ses

» organes ſur ce ton d'une manière
» inſenſible à lui-même. Il aſſure que
» depuis ce temps il s'eſt ſouvent
» donné le plaiſir de ſuggérer des airs
» à ſon gré à une chambrée d'ou-
» vrières, ſans pouvoir être entendu
» d'elles. Lorſqu'il ceſſoit un moment
» de les entendre chanter, il ſe met-
» toit à fredonner très-bas dans une
» autre chambre l'air qu'il vouloit
» qu'elles priſſent, & cela ne manquoit
» preſque jamais d'arriver, ſans qu'elles
» l'euſſent ſenſiblement entendu, ni
» qu'aucune d'elles s'en doutât. Il pré-
» tend que ce vieux proverbe, *quand*
» *on parle du loup, on en voit la queue*,
» a un fondement à peu près ſem-
» blable. Un loup aura hurlé de trop
» loin pour être entendu diſtincte-
» ment, mais cependant d'aſſez près
» pour ébranler les fibres du cerveau
» de manière à réveiller l'idée d'un
» hurlement & d'un loup. On en
» parle, on le voit bientôt paroître,
» on raconte l'aventure, on apprend
» que la même choſe eſt arrivée à
» d'autres, & cela ſe répète prover-

» bialement. A qui n'eſt-il pas arrivé
» de voir reparoître un ami long-
» temps abſent au moment même où
» il faiſoit le ſujet de la converſation,
» & de lui dire, *nous parlions de vous*.
» D'où vient cela ? De ce qu'à ſon
» approche quelques ondulations d'un
» fluide ſubtil ébranlé par ſa voix, ou
» peut-être quelques effluves odorans,
» ou autres émanations imperceptibles
» de ſa propre ſubſtance, étant par-
» venues juſqu'à toucher les fibres
» correſpondantes dans le cerveau de
» ſes amis, y ont ſuſcité ſon idée
» quelques momens avant qu'ils le
» viſſent arriver lui-même. Voilà les
» ſpéculations de cet homme qui
» paſſoit pour ſingulier, mais qui ne
» me parut point radoter ».

D'autres lettres ſur l'art de nager ne ſont pas moins curieuſes. M. *Franklin* y donne d'excellens conſeils ſur cet art auſſi agréable que ſalutaire. Il lui ſemble qu'on devroit particulièrement faire apprendre à nager à tous les Soldats & que leur habileté dans cet exercice pourroit leur être utile,

ſoit pour ſurprendre l'cnnemi, ſoit pour ſe ſauver eux-mêmes. Il nous appprend d'ailleurs un moyen nouveau par lequel un nageur pourroit traverſer de grandes diſtances avec facilité, & voici comme il raconte que lui-même y a autrefois réuſſi.
» Etant petit garçon, je m'amuſois un
» jour à faire voler mon grand cerf-
» volant; & étant arrivé au bord
» d'un étang qui avoit près d'un mille
» de large, comme il faiſoit très-
» chaud, j'attachai la ficelle à un po-
» teau, & le cerf-volant s'éleva fort
» haut par deſſus l'étang, tandis que
» j'y étois à nager. Au bout de quel-
» que temps, voulant m'amuſer avec
» mon cerf-volant, & jouir en même-
» temps du plaiſir de nager, je re-
» tournai ſur mes pas, & ayant dé-
» taché la ficelle du poteau avec le
» petit bâton auquel elle étoit atta-
» chée, je rentrai dans l'eau, où je
» trouvai qu'étant couché ſur le dos
» & tenant le bâton entre mes mains,
» j'étois tiré au travers de l'eau fort
» agréablement. Alors ayant obtenu

» d'un autre petit garçon de transf-
» porter mes habits en tournant au-
» tour de l'étang, à un endroit que
» je lui indiquai de l'autre côté, je
» me mis à traverser l'étang avec mon
» cerf-volant, qui me porta tout au
» travers, sans la moindre fatigue &
» avec le plaisir le plus délicieux qu'il
» vous soit possible d'imaginer. Je fus
» seulement obligé de m'arrêter quel-
» ques fois tant soit peu pour résister
» à son mouvement en avant, lorsqu'il
» me paroissoit qu'en le suivant trop
» vîte j'avois trop fait baisser le cerf-
» volant; &, en arrêtant ainsi, je le
» faisois relever davantage. Je n'ai
» point pratiqué depuis ce temps cette
» méthode singulière de nager, mais
» j'imagine qu'un homme pourroit,
» au besoin, traverser ainsi à la nage
» de Douvre à Calais. »

En voilà suffisamment, Monsieur, pour vous engager à rendre à M. *Franklin* le tribut d'estime que méritent les spéculations qui occupent ses loisirs. Ces deux Volumes sont d'une nécessité indispensable pour ceux qui

veulent s'inſtruire dans les principales matières qui y ſont traitées ; les perſonnes qui ne cherchent que l'amuſement dans leurs lectures, y trouveront auſſi des détails qui les intéreſſeront. Enfin, Monſieur, M. *Franklin* me paroît un vrai Philoſophe dans toute l'étendue du terme. Il ne verſe pas l'aridité du calcul ſur des objets qui lui ſont étrangers ; il ne s'éfforce point de renverſer cette Religion de nos ancêtres, qui étoit le plus sûr garant de la bonté de leurs mœurs ; il n'a ni morgue, ni prétentions, ni impiété ; il ſoutient les intérêts de ſa Patrie par des vérités communes à tous les peuples & à tous les ſiècles; il rend ſervice à l'humanité entière en reculant les bornes des Sciences utiles. Puiſſe cet exemple d'un Etranger avoir parmi nous beaucoup d'imitateurs !

Le prix de ces deux volumes eſt de 14 livres brochés. Les perſonnes de Provinces pourront ſe les procurer par la poſte & port franc, au même prix qu'ils ſe vendent à Paris, en s'adreſſant rue & à côté de l'ancienne

Comédie Françoise, à M. *Luneau de Boisjermain* qui a traité avec M[rs] les Administrateurs des Postes pour le port franc de tous les livres imprimés avec permission. Elles auront seulement l'attention d'affranchir le port de leurs lettres & de l'argent. Les habitans de Paris peuvent s'adresser à M. *Barbeu du Bourg* lui-même par la petite Poste. Il demeure rue de la Bucherie, aux Ecoles de Médecine. Il leur enverra le jour même ou le lendemain les deux volumes qu'ils payeront en les recevant. J'oubliois de vous dire que les *Œuvres de M. Franklin* sont enrichies de figures en taille-douce, & particulierement du portrait de l'auteur, très-ressemblant & très-bien gravé, à la tête du premier volume. On lit au bas ces quatre vers :

Il a ravi le feu des Cieux ;
Il fait fleurir les Arts en des climats sauvages ;
L'Amérique le place à la tête des Sages ;
La Grèce l'auroit mis au nombre de ses Dieux.

Je suis, &c.

A Paris ce 2 Octobre 1773.

LETTRE XV.

Avis sur les Œuvres de M. Thomas de l'Académie Françoise.

UN très-grand nombre de personnes, soit de Paris, soit de Province, qui avoient déja le recueil des *Eloges* de M. *Thomas*, ayant paru desirer séparément l'*Essai sur les Eloges* du même auteur, qui vient de paroître à la tête de l'édition complette de ses Œuvres en 4 volumes *in*-8° & *in*-12, on avertit qu'on vendra séparément cet *Essai sur les Eloges* en 2 vol. *in*-8°, 10 liv. & en 2 vol. *in*-12 6 liv. reliés en veau. On croit devoir prévenir que les *Eloges* ont été revus avec grand soin, & que l'auteur y a fait des changemens & des additions considérables. On continuera aussi de vendre séparément l'*Essai sur les Femmes*. Le tout se trouve chez *Moutard*, Libraire de MADAME LA DAUPHINE, Quai des Augustins. Je me propose, Mon-

ſieur, de vous rendre compte inceſſamment de cette édition complette des *Œuvres de M. Thomas.*

Cours de Sciences Politiques.

M. *Junker*, Docteur de l'Univerſité, & Membre de l'Académie de Gottingue, Profeſſeur du Droit Public & de langue Allemande, connu très-avantageuſement par ſes *Nouveaux Principes de la Langue Allemande*, & par d'autres ouvrages qu'il a mis au jour, ouvrira, au mois de Novembre prochain, en faveur des jeunes gens qui ſe deſtinent aux affaires d'Etat, un *Cours de Sciences Politiques*, comprenant les Principes du Droit naturel & de la Juriſprudence univerſelle, du Droit des gens, de la Politique proprement dite, du Droit public d'Europe, & & de celui de l'Empire Germanique

en particulier, avec une expoſition ſuccinte de l'Hiſtoire politique & de la Conſtitution des principaux Etats d'Europe, des intérêts des Princes, & des devoirs d'un Ambaſſadeur ou Miniſtre public. Il commencera ſes Leçons le 22 Novembre, & les continuera pendant ſix mois, tous les mardis, jeudis & ſamedis, depuis dix heures jusqu'à midi. Le 23 Novembre il commencera ſon quatriéme *Cours de Grammaire Allemande*, qu'il continuera de même pendant quatre mois, & aux mêmes heures, tous les lundis, mercredis & vendredis. Le prix du premier Cours eſt de ſix louis, qui ſe payeront d'avance. Les perſonnes qui voudront aſſiſter à l'un ou à l'autre, ſont priées de ſe faire inſcrire au moins quinze jours auparavant.

M. *Junker* demeure actuellement rue Saint Benoît Fauxbourg

Saint Germain, en entrant par la rue Jacob à droite, la ſeconde porte cochère après la rue des deux Anges, au ſecond. Il eſt logé aſſez commodément pour prendre trois ou quatre Penſionnaires, auxquels il donneroit des leçons particulières. Ceux à qui il importeroit de joindre l'étude de l'Allemand à celle du Droit public, trouveroient chez lui non-ſeulement les ſecours qu'ils doivent attendre d'un Maître expérimenté, mais auſſi l'avantage qui réſulte néceſſairement d'un commerce ſuivi avec toute une famille qui parle purement cette langue. Il prévient qu'il ne recevroit pour Penſionnaires que des jeunes gens d'un âge aſſez mûr pour s'appliquer ſérieuſement, & qui auroient véritablement l'intention de profiter de ſes ſoins.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 5 Octobre 1773.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS CE CINQUIÈME VOLUME

DE L'ANNÉE LITTÉRAIRE 1773.

Fin de la Table des Matières du cinquième Volume de l'Année Littéraire 1773.

L'ANNÉE
LITTÉRAIRE.
ANNÉE M. DCC. LXXIII.

Par M. FRÉRON, des Académies d'Angers, de Montauban, de Nancy, d'Arras, de Caën, de Marſeille, & des Arcades de Rome.

Parcere perſonis, dicere de vitiis. MART.

TOME SIXIEME.



A PARIS,
Chez LE JAY, Libraire rue S. Jacques, au deſſus de la rue des Mathurins, au Grand Corneille.

M. DCC. LXXIII.

L'ANNÉE

LITTÉRAIRE.

LETTRE I.

Histoire de la Vie Chrétienne & des Exploits Militaires, d'Alberte-Barbe d'Ernecourt, connue sous le nom de MADAME DE SAINT-BALMONT; *par le Père des Billons, de la Compagnie de Jésus; à Liége chez J. J. Tutot Imprimeur-Libraire, & à Paris chez la veuve Babuty Libraire rue de la Huchette, maison du sieur Rogier à la Manufacture d'Aubusson; petit in-8° de 156 pages.*

MADAME *de Saint-Balmont* n'est guères connue que par une anecdote singulière qui se trouve dans

différens Recueils, & qui paroît originairement tirée des *Mémoires de l'Abbé Arnauld*, publiés en 1756. On y raconte que cette Dame voulant faire cesser les dégats que faisoit sur ses terres un Capitaine de Cavalerie, commença par lui en faire ses plaintes ; que celui-ci les ayant mal reçues, elle lui écrivit sous le nom du *Chevalier de Saint-Balmont*, pour avoir raison de son peu d'honnêteté envers les Dames ; qu'elle se rendit en habits d'homme au lieu marqué ; qu'elle y trouva le Capitaine, l'attaqua, le désarma, le mit hors de combat, lui apprit, en lui rendant son épée, que c'étoit Madame *de Saint-Balmont* elle-même contre laquelle il venoit de se battre. On ajoute que cet Officier, couvert de confusion, se retira du Service, & que depuis on n'en a plus entendu parler.

Le Père *des Billons*, Littérateur très-célèbre par un volume d'excellentes Fables Latines qui ont eu plusieurs éditions, nous donne aujourd'hui une Histoire intéressante & détaillée de cette femme guerrière,

Tous les faits qu'il rapporte, il les a puisés dans une vie de Madame *de Saint-Balmont*, publiée en 1678, c'est-à-dire dix-huit ans après sa mort, par le Père *Jean Marie*, Religieux Pénitent du Tiers-Ordre de S. *François*. Comme cette Vie est écrite d'un style rebutant, & que les circonstances les plus curieuses y sont étouffées sous un amas confus de réfléxions aussi longues que fatigantes, le Père *des Billons* a pris le parti de refondre l'ouvrage entier, que presque personne ne connoissoit, & qui étoit devenu extrêmement rare. Une Héroïne qui, au milieu des horreurs de la guerre, sçait en garantir ses terres par son courage, punir les malfaiteurs, protéger tous ses voisins, réparer les pertes d'une foule d'infortunés qui viennent se réfugier chez elle: une telle femme mérite assurément de vivre dans la mémoire des hommes, & les détails de sa vie ne peuvent manquer d'intéresser tous les lecteurs.

Alberte-Barbe d'Ernecourt nâquit à Neuville en Verdunois le 14 Mai 1607. Son ayeul avoit été attaché au

ſervice de France. Il avoit eu le Gouvernement de Vaucouleurs & une charge de Gentilhomme Ordinaire du Roi. Son père fut Chambellan de *Henri* Duc de Lorraine. La mort de ſon frère la rendit héritière unique des biens de ſa maiſon. Elle épouſa en 1624 *Jean-Jacques d'Haraucourt*, Seigneur *de Saint-Balmont*, de l'une des plus anciennes & des plus illuſtres Maiſons de Lorraine. *Elle avoit*, dit l'ancien auteur de ſa Vie, *mille agrémens qui la faiſoient aimer & rechercher de tout le monde, & ces agrémens ne la quittèrent jamais.* Le commencement de ſon Hiſtoire préſente des exemples étonnans d'économie domeſtique. Son mari étoit fort dérangé ; il fut fait deux fois priſonnier. Cet accident & ſon peu d'ordre avoient ruiné ſes affaires à pluſieurs repriſes. Madame *de Saint-Balmont*, par ſes ſoins & ſon intelligence, ſçut les rétablir, payer les créanciers, la rançon de ſon mari, lui remonter ſes équipages, & trouver encore le moyen de faire des libéralités aux Pauvres de ſes terres. M. *de Saint-*

Balmont avoit remarqué en elle d'heureuſes diſpoſitions pour l'art de monter à cheval & de manier les armes : il voulut abſolument qu'elle ſe prêtât à ſes inſtructions. Ce fut là l'origine de tous ſes exploits & de tous les faits ſinguliers qui rempliſſent ſa vie. La guerre ayant été déclarée en 1635 entre la Maiſon de France & celle d'Autriche, M. *de Saint-Balmont*, à qui ſa femme, dont le cœur étoit François, n'avoit pu inſpirer ſes ſentimens, ſe mit en marche & joignit ſon régiment aux Troupes de l'Empereur. Quelques années après, les François, commandés par M. *de Feuquières* au ſiége de Thionville, furent défaits par le Général *Piccolomini*. » Supérieure aux préjugés qui ſembloient lui défendre de s'intéreſſer » pour les vaincus, puiſque ſon mari » ſervoit dans l'armée des vainqueurs, » notre Héroïne ne ſongea qu'à ſe- » courir les malheureux. Elle envoya » des chariots, qui tranſportèrent à » Neuville ceux des François bleſſés » qu'on voulut lui confier, & leur fit » donner tous les ſecours imagina-

» bles. Jamais, tant que dura la guer-
» re, elle ne cessa d'exercer de pa-
» reilles charités : le motif en étoit
» divin ; ses bienfaits se répandoient
» également sur les deux Partis. On
» trouvoit quelquefois rassemblés
» dans sa maison des François, des
» Lorrains, des Espagnols, & des
» Allemands. Enchantés des soins gé-
» néreux de leur bienfaictrice, ils
» oublioient leurs querelles ou leur
» antipathie, & ne s'étudioient qu'à
» imiter ses manières aimables & à
» lui marquer leur reconnoissance
» par leur union.

» Neuville, situé entre Bar-le-Duc
» & Verdun, à deux lieues de la
» Meuse, étoit un passage par où les
» Troupes Françoises pénétroient en
» Allemagne. Les Généraux défendi-
» rent au Soldat d'y causer aucun
» dommage. Toutes les possessions de
» Madame *de Saint-Balmont* étoient
» ordinairement respectées par les
» Troupes Françoises. Les quartiers
» d'hyver se prenoient dans son voi-
» sinage. Elle n'en ressentoit quelque-
» fois les incommodités, que parce

» qu'il eſt preſqu'impoſſible que les » Ordonnances Militaires ſoient tou- » jours bien obſervées. Alors elle » prenoit les armes, & ſçavoit ré- » primer l'inſolence des réfractaires. » On vint un jour l'avertir du dan- » ger où ſe trouvoit une pauvre fille » de ſon village, d'être enlevée par » quatre Cavaliers. Elle y vole, ſuivie » de quelques-uns de ſes gens, &, » par ſes fières menaces, elle jette » la terreur dans l'ame de ces bru- » taux. Furieux cependant de ſe voir » forcés d'abandonner leur proie, ils » ne prennent la fuite qu'après avoir » déchargé leurs piſtolets ſur la vail- » lante protectrice de l'innocence : » mais Dieu ne permit pas qu'elle en » reçût aucun mal.

» La Lorraine & une partie de la » Champagne étant ravagées par une » eſpèce de Maraudeurs, qu'on nom- » moit Cravates *. Un grand nombre

* » Les troupes de ces nouveaux Cravates » furent d'abord compoſées de Lorrains, » enſuite de Bandits, Déſerteurs & gens » ſans aveu de différens pays, qui tous ſe » diſoient Soldats du Duc *Charles*. Ils com-

» de ces scélérats s'étoit posté dans
» les bois de Madame *de Saint-Balmont*, qui n'étoient éloignés de son
» château que d'une demi-lieue. Ils
» faisoient des excursions jusqu'à Bar-
» le-Duc, jusqu'à Saint-Disier. Une
» foule de Laboureurs & d'Artisans
» implora le secours de notre Amazone. Elle se fit un devoir & un
» plaisir de recevoir dans sa terre
» tous les infortunés qui voulurent s'y
» réfugier. Neuville devint alors un
» lieu considérable par le nombre des
» habitans. Plusieurs bâtimens nou-
» veaux y furent construits : on y
» trouvoit des Selliers, des Cordon-
» niers, des Menuisiers, des Char-
» rons, des Serruriers, des Armuriers,
» des Fondeurs en cuivre, des Orfé-
» vres, des Merciers, des Chirur-
» giens ; tous déserteurs des bourgs
» & des villes, qui ne pouvoient se
» défendre contre l'invasion des Cra-

» mencèrent à ravager la Lorraine dans le
» temps même qu'elle commença à être dé-
» solée par la peste & la famine. Ils ne furent
» entièrement détruits que vers 1659, après
» plus de trente ans de brigandage. »

» vates. Madame *de Saint-Balmont* fit
» fermer son village, qui mérita dès-
» lors de porter un autre nom *, &
» le fortifia de bonnes palissades.

» Elle avoit chez elle un Gentil-
» homme, nommé *Manheule*, habile
» & brave Officier, qui avoit été
» long-temps Capitaine dans le Régi-
» ment de son mari. C'est de lui qu'elle
» se servit pour former à la guerre
» une soixantaine de ses paysans,
» dont elle se fit un petit corps d'in-
» fanterie. Ses domestiques & quel-
» ques volontaires qui s'étoient réfu-
» giés chez elle, composoient sa Ca-
» valerie. Il y avoit toujours un Sol-
» dat qui faisoit sentinelle au haut du
» clocher de la Paroisse. Dès qu'il ap-
» percevoit des pilleurs, il en avertis-
» soit en sonnant le tocsin. Aussi-tôt la
» Dame du château quittoit l'habit
» long dont elle couvroit ordinaire-
» ment son pourpoint, son baudrier
» & ses bottes; (car, ainsi que *Charles*
» *XII*, elle étoit presque toujours
» bottée:) en un moment elle étoit à

* » L'Abbé *Arnauld* dans ses Mémoires lui
» donne le nom de Bourg. »

» cheval & couroit sus aux malfai-
» teurs qui portoient la désolation
» par-tout où ils passoient. »

Au mois de Juillet 1637 un corps de troupes Lorraines commandé par le Marquis *de Blainville*, pénétra dans le Verdunois & y répandit la consternation. Madame *de Saint-Balmont* n'étoit guères en état de tenir la campagne contre des forces si supérieures aux siennes. » Mais son affection pour
» la France, l'éclairant sur l'extrême
» danger où se trouvoit le sieur *de*
» *Montalent* Gouverneur de Bar-le-
» Duc, elle prit le parti d'aller à son
» secours avec sa petite Cavalerie. Le
» Gouverneur s'étoit logé dans le
» village de Vraincourt. Il n'avoit,
» pour soutenir l'effort des ennemis
» prêts à l'attaquer, que sa compagnie
» de Cavalerie & la Garde-Suisse. Il
» s'attendoit à quelqu'évènement fu-
» neste. Mais l'Amazone l'ayant joint
» à ce village, qui se trouvoit sur sa
» marche, elle s'y comporta avec tant
» de valeur, que les Lorrains, qui
» s'étoient flattés d'un succès imman-
» quable, furent mis en déroute. In-

» dignés de voir leur projet confondu
» par une femme, ils s'en vengèrent
» en portant le dégat dans sa terre. Ils
» s'avancèrent vers le château, &
» entreprirent de forcer la basse-cour;
» mais les paysans qui s'y étoient re-
» tirés, les repoussèrent vigoureuse-
» ment. Ils ne se retirèrent cependant
» qu'après avoir fait dans le village
» plusieurs prisonniers qu'ils condui-
» sirent à leur Commandant; mais ce
» Gentilhomme eut la générosité de
» les renvoyer sans rançon à leur
» Maîtresse, en protestant qu'il em-
» pêcheroit toujours, quand il le pour-
» roit, qu'on ne nuisît à rien de ce
» qui appartiendroit à une Dame d'un
» si grand mérite. »

Alors elle devint célèbre dans les deux Partis. Les Généraux la respectoient; elle étoit même très-redoutée des Maraudeurs, qui se hasardoient rarement à passer par ses terres. Mais ceux à qui elle fit la guerre la plus opiniâtre, furent les Cravates. S'ils dépouilloient quelques passagers de leurs effets, s'ils s'avisoient d'enlever les troupeaux de ses voisins, aussi-tôt

elle étoit à leur pourſuite & les forçoit d'abandonner leur priſe. Dans une des plus vigoureuſes actions qu'elle eut à ſoutenir contr'eux, *Ducheſne*, chef de ces Brigands, fut attaqué avec tant de vivacité, que, voyant preſque tous ſes Soldats morts ou faits priſonniers, il prit la fuite avec cinq qui lui reſtoient ſeulement de ſa troupe. Madame *de Saint-Balmont* le pourſuivit avec tant d'ardeur, qu'elle creva deux chevaux, & que *Ducheſne* ſe voyant à l'entrée de la forêt de Saint-Hilaire & près de recevoir le châtiment dû à ſes crimes, ſe jette à bas de ſon cheval, & ſe cache ſi bien dans cette forêt qu'on ne peut le trouver : tout l'équipage & quelques chevaux des ennemis reſtèrent au vainqueur.
» Le nommé *Lachaſſe*, l'un de ceux
» qui s'étoient ſauvés avec *Ducheſne*,
» ſe trouvant incommodé de quel-
» ques bleſſures, ſe retira au village
» de Freſne pour ſe faire panſer. Ce
» village étoit du parti des Cravates,
» & *Lachaſſe* y fut élu Capitaine.
» Madame *de Saint-Balmont*, inſtruite
» de tout cela, part du grand matin

» avec sa Cavalerie, arrive à Fresne » après trois lieues de marche, monte » seule à la chambre où reposoit le » Capitaine; &, s'avançant vers lui, » le pistolet à la main, *il faut mourir*, » lui dit-elle; en même-temps elle » le saisit au collet, l'entraîne, le fait » lier par ses gens; & traversant le » village, dont les habitans l'accueil» lirent de quelques coups de mous» quets qui furent sans effet, elle le » conduit à Bar-le-Duc & le met » entre les mains de la Justice. Son » procès fut bien-tôt fait. Un Carme » déchaussé l'assistoit à la mort: *Ma » plus grande peine*, lui dit-il, *n'est pas » de ce qu'on va me pendre, mais de » ce qu'on sçait que j'ai été pris par une » femme.* »

Dans une autre occasion elle repousse avec avantage une compagnie de Cavalerie de François qui vouloient se donner pour Cravates, & dont le dessein étoit d'enlever ses troupeaux. Elle n'eut aucune perte de son côté; mais du côté de l'ennemi il y eut trois chevaux & deux hommes tués, & elle fit deux prison-

niers, dont l'un étoit le Maréchal-des-logis qui commandoit la compagnie. Quand Madame *de Saint-Balmont* eut reconnu qu'ils étoient François, elle leur rendit leurs équipages, fit panser les blessures de ses prisonniers, & se contenta de leur dire en les renvoyant, *Messieurs, je vous prie de ne me plus faire de pareilles visites.*

Au commencement de 1639, trois habitans de Neuville furent pris par les Maraudeurs sur le chemin de Saint-Michel ; ils en relâchèrent un pour aller chercher sa rançon & celle des deux autres. » Celui-ci étant venu » implorer le secours de Madame *de* » *Saint-Balmont*, elle résolut, après » s'être informée des forces de ces » pilleurs, d'aller les attaquer. Elle alla » vers les huit heures du soir de porte » en porte chez presque tous les ha» bitans de son village ; &, à force » de sollicitations, elle vint à bout » de former une troupe de cent qua» tre Fantassins & de seize Cavaliers. » L'exécution de son projet n'est point » remise au lendemain ; elle se con» fesse ; ses Soldats se rassemblent ; elle

» fait réciter dans sa chapelle les Li-
» tanies de la Sainte Vierge, & se
» met en route au milieu de la nuit.
» Après trois lieues de marche elle
» arrive à Saint-Michel, *où elle ap-*
» *prend*, dit le Père *Jean-Marie*, *que*
» *les galans s'étoient retirés dans un*
» *village nommé Oinville, deux grandes*
» *lieues au-delà.* La saison étoit rude;
» le chemin qu'il restoit à faire étoit
» dangereux, fort étroit & peu pra-
» tiquable: rien ne la rebute. Arrivée
» à une colline proche d'Oinville,
» elle apprend que la moitié de ses gens
» a déserté à la faveur des ténèbres;
» elle ne se décourage pas. Elle envoie
» son guide s'informer secrettement
» du nombre & de l'état des ennemis:
» on lui rapporte qu'il sont divisés
» en trois bandes logées en différens
» endroits du village, l'une de huit, la
» seconde de vingt, & la troisième de
» vingt-cinq hommes. C'est celle-ci
» qu'elle veut attaquer. Elle met pied à
» terre, & fait faire la même chose à
» tous ses Cavaliers. Elle pose seize
» Fantassins, commandés par un de ses
» Gentilshommes, à la porte de der-

» rière du logis des vingt-cinq, &
» seize autres, commandés de même,
» à la porte de devant pour repousser,
» ainsi qu'ils le firent avec succès, les
» tentatives des deux autres bandes.
» Elle retint auprès d'elle le reste de
» ses gens.

» Il n'étoit qu'environ cinq heures
» & demie, & les ennemis, pour la
» plupart, dormoient encore. Un
» d'eux, plus vigilant que les autres,
» ayant ouvert la porte, & voulant
» sortir, eut, malgré la défense de
» tirer, la cervelle brûlée d'un coup
» de pistolet. Tout se réveille dans le
» logis; & chacun court aux armes.
» L'Amazone entre la première, gagne
» la cuisine, y trouve deux des enne-
» mis, en saisit un, & *Manheule*, qui
» ne la quittoit point, saisit l'autre;
» mais, comme ils ne furent nulle-
» ment secondés par leurs gens, que la
» crainte retenoit dehors, ces deux
» prisonniers vinrent à bout de se
» débarrasser des mains de leurs vain-
» queurs, & se réfugièrent l'un dans
» une grange proche de la cuisine, &
» l'autre dans la chambre du devant

» où huit de ses camarades s'étoient
» déja retranchés.

» L'Amazone fit en vain tous les
» efforts imaginables pour engager
» ceux à qui elle avoit ordonné de la
» suivre à venir se poster dans la cui-
» sine : effrayés, parce qu'un des leurs
» avoit été tué dès le commencement
» de l'éveil, ils s'obstinèrent à rester,
» partie dans la rue, partie dans l'allée
» de la maison. Ils firent cependant
» une décharge qui donna la mort à
» trois des ennemis. Du reste, ils ne
» gardoient aucun rang, & la confu-
» sion augmentoit extrêmement le
» danger. Le Capitaine s'en étant ap-
» perçu, s'avança vers Madame *de*
» *Saint-Balmont* & lui déchargea son
» pistolet ; le coup porta sur son bon-
» net sans la blesser. Un moment après
» elle reçut un coup de mousquet au-
» dessous du menton, mais la balle
» glissa & la blessure ne fut pas dan-
» gereuse. Il y avoit une demi-heure
» qu'elle s'exposoit au feu des enne-
» mis, sans espérance de pouvoir ré-
» tablir le bon ordre & ranimer le
» courage de ses Soldats : elle n'avoit

» de ressource que dans le fidèle & » intrépide *Manheule*. Déterminée » cependant à vaincre ou à périr, » elle décharge un de ses pistolets » dans la tête de celui des ennemis » qu'elle croit le plus redoutable, & » l'étend mort sur la place. Au même » instant, suivie de *Manheule*, elle » s'élance l'épée à la main dans la » chambre où se sont retranchés ceux » qui ont jetté la terreur dans sa trou» pe, & qui mettent le plus grand » obstacle au succès de son entreprise.

» Aussi-tôt on entend crier de tous » les côtés dans la chambre, *quartier*, » *quartier*. *Je vous l'accorde*, répond » l'héroïne, *mettez bas les armes*. » On obéit. Alors les habitans de » Neuville, devenus furieux de cons» ternés qu'ils étoient auparavant, » se précipitent en foule & veulent » faire main basse sur les vaincus. » Leur Dame s'avance contr'eux : *je* » *tue*, leur dit-elle d'un ton majes» tueux & terrible, *le premier de vous* » *qui fera mine d'attenter à la vie de* » *ces hommes désarmés : ils sont main*» *tenant sous ma protection*.

» Le jour ne paroiſſoit point en-
» core : ceux qui s'étoient retirés dans
» la grange & dans la chambre de
» derrière, trouvèrent aiſément le
» moyen de s'évader. Pour les deux
» autres bandes, elles ſe réfugièrent
» ſans obſtacle dans la forêt voiſine.
» Il y eut dix hommes de tués parmi
» les ennemis. Madame *de Saint-*
» *Balmont* ne perdit que deux de ſes
» gens ; elle gagna vingt armes à feu,
» dix-huit épées & quantité de bon-
» nets fourrés. Pour ſes priſonniers,
» qui étoient au nombre de ſept, elle
» les envoya à Verdun, & ils furent
» échangés avec d'autres priſonniers
» que les Eſpagnols avoient faits ſur
» les François. Elle partit d'Oinville
» vers les ſept heures, alla dîner à
» Saint-Michel & ſouper à ſon châ-
» teau. »

Je ne finirois pas, Monſieur, ſi je voulois vous rapporter tous les exploits de cette Amazone. Elle eut même l'occaſion d'être utile au vainqueur de Rocroy, au grand *Condé*, dans le temps qu'il faiſoit le ſiege de Thionville. On la prie d'eſcorter un

convoi qu'on envoyoit à ce héros. Elle eſt inſtruite que les ennemis lui ont dreſſé une embuſcade ſur la grande route ; elle en prend une détournée & conduit ſans danger le convoi juſqu'à Verdun. Au retour ils changent de poſte & croyent la ſuprendre : alors elle revient tranquillement à ſon château par le grand chemin.

Il eſt ſans doute bien étonnant qu'une femme ſe ſoit diſtinguée par tant d'actions qui feroient honneur à un Militaire conſommé dans ſon art : mais, ce qu'il y a de plus ſurprenant encore, c'eſt la piété, la ſageſſe, la bienfaiſance, le bon ordre, la modeſtie que Madame *de Saint-Balmont* ſçut toujours conſerver au milieu de cette vie guerrière. » Elle avoit environ quarante perſonnes à ſon ſervice, ſçavoir, un Aumônier, neuf » ou dix Gentilshommes, un Médecin, » deux Secrétaires, trois ou quatre » Dames de Compagnie, autant de » Femmes de Chambre, un Chirurgien, qui étoit en même temps » Apothicaire, un Peintre, un Valet » de Chambre, quatre Laquais, qua-

» torze ou quinze hommes, qui avoient
» soin de ses chevaux, & faisoient or-
» dinairement partie de sa Cavalerie.
» Ce nombre étoit souvent augmenté
» par ceux qui se réfugioient chez
» elle, & qu'elle recevoit toujours
» avec joie, parce qu'elle avoit con-
» sacré ses soins, ses travaux, ses
» biens, sa personne, au service des
» malheureux, & que leur soulagement
» faisoit son bonheur.

» Tous ses domestiques avoient son
» Aumônier pour Confesseur, avec
» liberté néanmoins de s'adresser à
» d'autres Prêtres, suivant le besoin.
» Animés par les exhortations & les
» bons exemples de leur Maîtresse, ils
» égaloient la piété des Communautés
» Religieuses les mieux réglées. Elle
» vouloit sur-tout qu'ils vécussent en
» paix les uns avec les autres : ce qu'ils
» faisoient, parce que, pénétrés de ses
» bontés, ils ne craignoient rien tant
» que le malheur de lui déplaire. Ils
» étoient tous des Confrairies du Sca-
» pulaire & du Rosaire, qu'elle avoit
» fondées à l'Eglise Paroissiale. Ils en-
» tendoient tous les jours la Messe,

» que disoit un Chapelain, à qui elle » donnoit chaque année trois ou quatre » cens francs. Ils faisoient le soir tous » ensemble la prière & l'examen de » conscience. Ils se confessoient, & » communioient ordinairement tous » les quinze jours. Ceux qui n'étoient » pas employés à des travaux trop » pénibles, jeûnoient tous les Samedis. » Personne, hors le cas de maladie, » ne mangeoit de viande le mercredi: » mais, s'il survenoit des étrangers » notables, on leur en servoit.

» Les terres de Madame *de Saint-* » *Balmont* lui rapportoient ordinai- » rement par an cent quarante muids » de bled, qui font à peu près qua- » torze mille boisseaux, mesure de » Lorraine. Comme sa maison n'en » consommoit qu'environ la moitié, » elle donnoit le reste aux pauvres & » aux Communautés indigentes de » Bar-le-Duc; de Saint-Michel, de » Verdun.

» Au milieu même des incommo- » dités de la guerre, elle avoit dans sa » basse-cour plus de cinquante vaches, » sept ou huit cens moutons, & le

» reste

» reste à proportion. Les habitans de
» Neuville, tranquilles & toujours
» rassurés par la vigilance & la bra-
» voure de leur Dame, exerçoient
» leurs métiers, vâquoient à leur né-
» goce, cultivoient leurs champs,
» recueilloient leurs grains & leurs
» fruits, & ne craignoient rien ni pour
» leurs bestiaux, ni pour leurs vo-
» lailles, ni pour eux-mêmes, ni pour
» leurs femmes & leurs enfans.

» Si quelqu'un étoit dangereusement
» malade, l'Héroïne en étoit instruite;
» elle l'alloit voir à quelqu'heure que
» ce fût, même la nuit: elle le con-
» soloit, & lui procuroit tous les
» secours du corps & de l'ame, que le
» zèle, la piété, la tendresse pouvoient
» lui suggérer.

» L'abondance, le contentement &
» la joie regnoient dans son village.
» Elle étoit charmée de voir les ha-
» bitans se livrer les jours de fêtes à
» des divertissemens innocens; mais
» elle défendit les danses : *nos voisins*,
» disoit-elle, *accablés de malheurs*,
» *passent leurs jours dans les larmes ; ne*
» *faites rien qui porte à croire que vous*

» *êtes sans compassion pour leur misère?*
» *vos danses seroient une espèce d'insulte*
» *à la calamité publique.*

» Elle ressentoit vivement les maux
» que la licence & le brigandage cau-
» soient dans tous les environs. Non
» contente de réprimer, autant qu'elle
» le pouvoit, les fureurs de la guerre,
» elle répandoit ses bienfaits dans le
» sein des opprimés, qu'elle alloit
» chercher elle-même ou qui venoient
» implorer son secours. Souvent elle
» acheta du bled, parce que souvent
» il arriva que l'abondance de ses
» récoltes ne put répondre à l'éten-
» due de sa charité. Jamais aucun
» pauvre ne la quitta sans avoir été
» soulagé ; elle trouvoit toujours de
» quoi le nourrir, le vêtir, & le munir,
» au moins pour quelque temps, con-
» tre les attaques de l'indigence. Plu-
» sieurs Gentilshommes ruinés, qui
» n'intéressoient que sa religieuse hu-
» manité, se soutinrent par ses soins
» dans leurs campagnes ravagées.
» Elle leur fournissoit de quoi vivre
» & se chargeoit de l'éducation de
» leurs enfans. Ceux dont les terres

» touchoient aux siennes, n'étoient
» point exposés à pareille infortune ;
» elle sçavoit les défendre contre les
» pilleurs, & leurs champs fleurissoient
» à l'abri de son courage. Sa noble
» bienfaisance étoit celle que l'Univers
» doit au Christianisme : l'ingratitude,
» la noirceur, rien ne pouvoit la re-
» froidir. Un Gentilhomme, qui l'avoit
» grièvement offensée, se trouvant
» dans le besoin, ne subsista long-
» temps, lui & sa famille, que par ses
» libéralités. Il fait un voyage à Paris ;
» elle le recommande à des personnes
» de qualité qui se conforment à ses
» charitables intentions. Cependant le
» lâche s'avilit jusqu'à blâmer dans
» les compagnies où il se trouve la
» conduite & les meilleures actions
» de sa bienfaictrice. Il quitte Paris,
» & retourne avec une lettre pour
» Madame *de Saint-Balmont* ; mais on
» l'instruit dans cette lettre de l'indi-
» gne procédé de son ingrat : après
» l'avoir lûe sans émotion, elle jette
» sur lui un regard serein & le ques-
» tionne sur l'état de sa famille. *Un
» de mes fils*, répond-il, *veut se faire*

» *Religieux ; mais je ne puis faire la*
» *petite dépenſe néceſſaire pour cela.*
» *Combien faut-il*, lui dit-elle ? Celui-
» ci l'ayant aſſurée que quinze piſtoles
» ſuffiroient ; *les voilà*, reprit-elle en
» les lui mettant entre les mains. Sa
» confidente, en préſence de qui la
» choſe ſe paſſa, lui repréſenta qu'elle
» devoit du moins apprendre à cet
» ingrat qu'elle étoit informée de ſa
» noirceur, afin de l'empêcher de
» tomber une autre fois dans la même
» faute. *Vous vous trompez*, lui dit
» l'Héroïne Chrétienne ; *ſi je l'euſſe*
» *fait, j'aurois ſuivi mon penchant, qui*
» *dans cette occaſion étoit probablement*
» *corrompu par un amour ſecret de la*
» *vengeance, & peut-être que par là tout*
» *le fruit de notre aumône auroit été*
» *perdu.* »

Dans les mauvaiſes années tous les Fermiers des terres voiſines avoient recours à elle. Lorſque le bled étoit cher, elle leur en prêtoit, à condition qu'ils ne le lui rendroient que quand il ſeroit à bon marché. Les veuves & les orphelins trouvoient dans ſon château une retraite aſſurée ; elle

n'épargnoit rien pour leur faire un sort & les mettre à l'abri de l'infortune.

Elle sçavoit très-bien la Musique & la fit apprendre à la plûpart de ses gens, qui par là devinrent les Musiciens de sa Chapelle. Elle jouoit du luth supérieurement ; elle faisoit même des vers très-bons pour ce temps là. Elle a laissé plusieurs Tragédies, entr'autres celle de *S. Marc & Marcellin*, dont *Maupoint* fait mention dans sa *Bibliothèque des Théâtres*.

» Le nom de cette Héroïne étoit » célébre dans toute l'Europe. Le » Roi *Louis XIII* en avoit souvent » entendu parler avec admiration aux » Généraux de ses armées : il souhai» toit de la voir. Il chargea M. *de* » *Feuquières*, Gouverneur de Verdun, » de lui offrir de sa part deux compa» gnies, l'une de Cavalerie, l'autre » d'Infanterie, dont elle disposeroit » à son gré. C'étoit le moyen de se » couvrir d'une gloire plus éclatante ; » elle y renonça. *Mes gens me suffisent*, » répondit-elle ; *toute mon ambition* » *se borne à leur apprendre à secourir les*

» *malheureux & à empêcher qu'ils ne le*
» *deviennent eux-mêmes*. Le grand *Condé*,
» à qui elle avoit rendu un service
» important lorsqu'il faisoit le siége
» de Thionville, plein d'estime pour
» elle, n'en parloit que dans les ter-
» mes les plus honorables. Le Duc
» *d'Angoulême*, qui commandoit
» l'armée de France dans le pays
» Messin, regardoit Madame de *Saint-*
» *Balmont* comme une héroïne qui
» faisoit honneur à la Lorraine, à la
» France & à son siècle. Il en recevoit
» quelquefois des lettres, & l'hono-
» roit des réponses les plus flatteuses.

» Un jour qu'elle étoit allée rendre
» visite à un de ses parens, quelques
» Soldats de l'armée Françoise vin-
» rent piller le bétail de ce Gentil-
» homme. Elle y courut aussi-tôt avec
» lui & avec trois Cavaliers qu'elle
» avoit pris en sortant de chez elle
» pour l'accompagner. Elle eut bien-
» tôt mis en fuite les pilleurs. Elle
» avoit ordonné qu'on épargnât leur
» sang ; mais un de ses Cavaliers s'ob-
» stina à les poursuivre, & en tua un.
» Elle alla trouver sur le champ le

» Duc *d'Angoulême* pour lui faire des
» excuses & des plaintes en même-
» temps. La nouvelle de son arrivée
» s'étant répandue en un moment
» dans toute l'armée, plus de quatre
» cens Officiers vinrent se ranger au-
» près d'elle, & ce fut avec ce brillant
» cortége qu'elle parut à l'audience
» publique du Général, qui, charmé
» de pouvoir déclarer en présence
» d'une si belle assemblée les senti-
» mens que lui inspiroient le courage
» & les vertus de l'Amazone, excusa
» l'emportement de son Cavalier,
» blâma la conduite des pilleurs, loua
» tout ce qu'elle avoit fait, lui accor-
» da un Garde pour le château de son
» parent, & ajouta que, puisqu'elle
» n'avoit pas besoin d'un pareil se-
» cours, il alloit faire publier dans
» toute l'armée une Ordonnance qui
» défendroit à qui que ce fût de l'in-
» quiéter dans aucune de ses posses-
» sions. Quand elle se retira, il lui dit
» qu'il vouloit la voir monter à che-
» val. Elle ne fit aucune difficulté de
» lui donner cette satisfaction, & tout

» le monde admira ſon adreſſe & ſa
» bonne grace. »

Qui croiroit que cette femme, ſi redoutable & ſi vertueuſe, voulut finir ſa vie comme une de ces fameuſes péchereſſes qui ont de grandes expiations à faire vis-à-vis de l'Etre Suprême ? Un jour elle met ordre à ſes affaires, annonce à ſa maiſon qu'elle va ſe retirer, fait à ſes domeſtiques conſternés le ſort le plus avantageux, & les quitte ſans leur déclarer le lieu de ſa retraite. Elle part dans la nuit du 19 Mars 1659, accompagnée ſeulement de deux demoiſelles & d'un Gentilhomme de ſes parens qui lui devoit ſon éducation, va droit au Couvent des Religieuſes de Sainte Claire, ſe fait ouvrir la porte du Monaſtère où elle étoit connue depuis long-temps par ſes bienfaits, ſe jette aux pieds de l'Abbeſſe & la ſupplie de vouloir bien la recevoir au nombre de ſes Novices. Madame *de Saint-Balmont* embraſſa la règle de cette Maiſon dans toute ſa rigueur ; mais ſa ſanté ne put ſeconder ſon courage ; la mort de ſon

mari & celle de son fils avoient altéré son tempérament. Le 23 Décembre de la même année elle fut obligée de quitter ce Monastère & de retourner à son château de Neuville où elle mourut le 22 Mai 1660, âgée de cinquante-trois ans accomplis. Elle fut, pendant quelques jours, exposée sur son lit à l'admiration publique.
» Après que la pieuse & reconnoissan-
» te curiosité des peuples de la contrée
» eut été satisfaite, on porta le corps
» de l'Amazone Chrétienne à l'Eglise
» Paroissiale de Neuville, pour y être
» placé à côté de celui de son mari.
» Les regrets, les gémissemens, les
» pleurs, les cris d'une foule d'hom-
» mes & de femmes, qui redeman-
» doient leur protectrice, leur mère,
» firent le plus bel ornement de sa
» pompe funèbre. »

L'histoire de cette Héroïne est si singulière, si extraordinaire, si peu connue, que j'ai cru vous faire plaisir, Monsieur, de m'étendre sur les principales circonstances de sa vie. Cette femme m'a paru unique dans son genre. On doit sçavoir gré au Père *des Billons*

d'avoir remis ſous les yeux du Public tant de faits & de vertus dignes d'admiration. Ce ſçavant Rédacteur jette des doutes ſur l'anecdote du duel rapporté à la tête de cet Article, & qu'il raconte lui-même d'après les *Mémoires de l'Abbé Arnauld*. Sa principale raiſon, pour en ſoupçonner l'authenticité, eſt que la manière de Madame *de Saint-Balmont* n'étoit point de faire des plaintes à ceux qui ravageoient ſes terres, mais de tomber auſſi-tôt ſur eux, étant avertie par le Sentinelle qui étoit dans ſon clocher. On pourroit répondre à cette objection qu'il ſeroit poſſible que ce Sentinelle eut une fois manqué de vigilance ; &, ce fait une fois ſuppoſé, le reſte de l'Hiſtoire devient probable par le caractère guerrier de Madame *de Saint-Balmont*. D'ailleurs, il paroît que cette anecdote étoit une tradition lorſque l'Abbé *Arnauld* paſſa en Lorraine : tradition à laquelle a donné lieu quelqu'aventure ſemblable.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 8 Octobre 1773.

LETTRE II.

Réponse à la LETTRE SUR LA PRÉTENDUE COMÈTE, *Lettre datée de Grenoble le 17 Mai 1773, & imprimée dans le* MERCURE *de Juin de cette année.*

L'AUTEUR de cette *Réponse* se flattoit de la voir paroître dans le Journal où l'on avoit inséré la *Lettre de Grenoble.* Il en fit, dès le mois de Juin dernier, la proposition au sçavant Entrepreneur du *Mercure de France;* elle fut acceptée d'abord avec empressement, & l'honnête Entrepreneur promit d'employer cet Article. Il a depuis changé d'avis, & même, sous différens prétextes, il a fait attendre long-temps la remise du Manuscrit. Ce n'est pas, comme vous voyez, la faute de l'auteur si cette *Réponse* voit le jour un peu tard. Il vient de me l'adresser, en me priant d'en faire usage au plutôt. Je me hâte, Monsieur, de vous l'envoyer. Ce mor-

ceau vous fera sûrement le plus grand plaisir. Au reste, la *Lettre sur la Prétendue Comète* a été mise aussi toute entière dans le *Journal Encyclopédique*, & même ce petit chef-d'œuvre a été imprimé à part ; on en trouve des exemplaires chez *Valadé* Libraire rue Saint-Jacques. C'est une brochure *in-8°* de 15 pages ; ce qu'il y a de singulier, c'est qu'on lit au frontispice PAR M. DE VOLTAIRE. Je l'ai lue, & je la crois, en effet, de lui. Le refus du Compilateur du *Mercure* d'employer la *Réponse* & ses lenteurs à la restituer, me confirment dans cette idée. On sçait que le sieur *la Combe* & son intrépide Aide-Major sont entièrement dévoués à *Papa Grand Homme*, & que, pour cent Abonnés de plus, ils ne voudroient pas imprimer la plus légère Critique contre leur Héros. D'un autre côté, quand vous aurez lû, Monsieur, la *Réponse* dont il s'agit, vous douterez que M. *de Voltaire* ait écrit la *Lettre de Grenoble*, & qu'une aussi platte scurrilité soit d'un génie aussi sublime. Lisez & jugez.

Un Bel-Esprit, soi-disant de Gre-

noble, a fait insérer dans le *Mercure de France* du mois de Juin une *Lettre* légère *sur la prétendue Comète* qu'il suppose annoncée pour le 20 Mai dernier. Mais le correspondant de Paris dont il tient cette nouvelle, & qui n'a consulté que des bruits populaires, pouvoit également lui annoncer plusieurs Comètes, & désigner un autre jour; car il y a eu autant d'absurdités différentes débitées à ce sujet, que de gens qui ne sçavent ce qu'ils disent. Tout ce qu'il y a de vrai, c'est que M. *de la Lande*, de l'Académie des Sciences & Professeur Royal, se proposoit de lire à la dernière Assemblée publique de l'Académie un *Mémoire* contenant des recherches sur les Comètes dont la révolution est connue, & sur la distance à laquelle elles pourroient approcher de la terre. Le temps de la Séance ne permit pas de faire la lecture de ce *Mémoire* dont le sujet excitoit la curiosité. Quelques gens oisifs & quelques mauvais plaisans ont fait sur cela leurs commentaires, qui ont passé de bouche en bouche, & qui ont enfanté toutes

ſortes d'extravagances. L'Académicien, pour faire ceſſer ces bruits ridicules & les allarmes du peuple, a cru devoir publier ſon *Mémoire* * avant même de l'avoir lu à l'Académie. Chacun en a parlé ſuivant ſes préjugés & ſes affections. J'apprends dans le moment qu'on a imprimé dans le *Journal Politique* une *Lettre* où l'on avance que les *Aſtronomes ont jugé que l'Auteur du Mémoire s'étoit trompé dans ſes calculs & dans ſes réſultats.* Cependant perſonne n'avoit encore écrit ni pour ni contre, & ce n'eſt aſſurément pas dans les converſations ordinaires que ces ſortes de queſtions s'éclairciſſent. Le même *Journal* porte que l'*Académie a déſavoué le Mémoire de M. de la Lande.* Il faut être bien peu inſtruit des uſages de l'Académie pour avancer un pareil fait. L'Académie a pluſieurs fois déclaré qu'elle ne regarde point comme ſon propre ouvrage ceux que les Académiciens liſent dans ſes Aſſemblées, ni même ceux qu'elle fait

* J'en ai rendu compte dans ces Feuilles. Voyez *l'Année Littéraire* 1773, Tome III, page 85.

imprimer dans le recueil des *Mémoires* qu'elle publie tous les ans & desquels le Secrétaire de la Compagnie donne des extraits dans son Histoire ; elle n'est donc pas dans le cas de désavouer l'ouvrage particulier d'un de ses membres, & moins encore quand il le fait imprimer séparément sous son nom, sans prendre le titre d'Académicien : condition à laquelle il est le maître de disposer de son ouvrage à ses risques, périls & fortune ; & c'est sous cette forme qu'a paru le *Mémoire* de M. *de la Lande*. Si quelqu'un prétend qu'il s'est trompé dans ses calculs ou dans ses suppositions & les attaque par écrit, il est bon pour répondre ; mais je lui conseille de ne pas prendre cette peine, s'il n'a d'autre adversaire que l'auteur de la *Lettre de Grenoble*.

Il est vrai que l'Anonyme, en prenant un ton badin & décisif, qui rarement est celui de la supériorité, semble ici s'être proposé d'imiter la manière d'un de nos plus grands Ecrivains ; mais personne ne s'y méprendra, & c'est faire injure à celui qu'on prend

pour modèle, c'eſt même inſulter le Public, que de citer avec infidélité, que de nier avec confiance des faits que perſonne n'ignore, & d'en avancer de faux ou de ridicules en prétendant donner des leçons. Je ferois une lettre plus longue que celle de l'Anonyme, ſi je relevois toutes ſes bévues. Je me borne aux plus groſſières. Je me garderai bien, pour le réfuter, de ſuivre ſon exemple en lui faiſant dire le contraire de ce qu'il dit. Au lieu d'une critique de ſon ouvrage, ce ſeroit le ſeul moyen d'en faire l'apologie.

Voici ſes propres termes: *Ils attendent ce jour-là* (les Pariſiens) *une Comète qui doit prendre notre globe à revers & le réduire en poudre impalpable.* 1°. Je demande à l'Anonyme ce que c'eſt que prendre un globe à revers. Veut-il dire que la Comète heurtera notre globe en le rencontrant de front, ou qu'elle l'atteindra en le pourſuivant avec une marche plus rapide? Ni l'un ni l'autre de ces deux ſens n'eſt rendu par cette expreſſion *prendre notre globe à revers.* Un coup de revers à la paume s'entend du bras ou de la raquette du

joueur ; mais un globe n'a point de revers. *Fontenelle* disoit que la première chose à laquelle il portoit son attention en écrivant étoit de s'entendre lui-même. Le Bel-Esprit de Grenoble s'est-il entendu, en disant que la Comète prendra notre globe à revers ? Son expression ne présente aucun sens, & on le défie d'y en trouver un. 2°. Une Comète qui doit prendre *notre globe à revers & le réduire en poudre impalpable.* Le choc de deux corps peut-il réduire l'un des deux en *poudre impalpable* ? Y a-t-il quelque exemple d'un tel fait dans la Nature ? L'auteur même de cette assertion a-t-il cru le fait ? Mais, dira-t-il, vous répondez sérieusement à une plaisanterie ; mais, lui répliquerai-je, vous répondez par une insipide bouffonnerie à un ouvrage sérieux. Si vous avez cru pouvoir la hasarder en conversation au coin de votre feu, falloit-il la livrer à l'impression ? J'imiterois votre style en disant, que la *poudre impalpable* est celle que vous espérez jetter aux yeux du Lecteur.

Rien n'est plus probable, ajoute l'Ano-

nyme, *que cet événement : car Jacques Bernoulli, dans son Traité de la Comète, prédit expressément que la fameuse Comète de 1680 reviendroit avec un terrible fracas le 17 Mars 1719.* Admirez d'abord la force de ce raisonnement : *Rien n'est plus probable que cet événement*, c'est-à-dire, la rencontre d'une Comète qui menace notre globe le 20 Mai 1773 ; & pourquoi rien n'est-il plus probable ? Pourquoi ? C'est parce que *Jacques Bernoulli* a prédit le retour de la Comète de 1680 pour 1719. Peut-on se refuser à l'évidence de cette preuve ? *Rien n'est plus probable* que l'apparition d'une Comète le 20 Mai de cette année parce que *Jacques Bernoulli* s'est trompé en prédisant pour 1719 le retour de la Comète de 1680 ! Mais ce n'est pas tout : *Jacques Bernoulli* n'a pas dit un mot de ce que l'Anonyme lui fait dire. J'ai sous les yeux son *Essai sur les Comètes* imprimé en 1682 * ; il

* *Conamen novi Systematis Cometarum pro motu eorum sub calculum revocando & apparitionibus prædicendis adornatum.* Première Pièce du Volume du Recueil des Œuvres de *J. Bernoulli*.

n'avoit pas alors vingt-huit ans; les découvertes de *Newton* & de *Halley* n'avoient pas encore paru. *Bernoulli*, dans une hypothèse ingénieuse, pour expliquer le mouvement apparent des Comètes, n'employoit que les tourbillons de *Descartes*. Il étoit impossible que ce systême pût le conduire à une détermination exacte de l'orbite d'une Comète. Il jugea, d'après cette fausse théorie & quelques observations, que la révolution de la Comète de 1680 étoit de trente-huit ans & il se trompa; mais il n'y a dans son *Essai* aucune plaisanterie, aucune simplicité, pareilles à celle que lui prête l'Anonyme. *Jacques Bernoulli* présente son idée avec modestie, avec défiance, avec toutes les restrictions convenables à un grand homme qui propose des conjectures. Il soutient que le noyau de la Comète est un astre régulier qui a ses révolutions périodiques, ce qui a été bien confirmé depuis. Il consent que les Théologiens fassent des conjectures sur la queue & la chevelure de ces astres, & les regardent comme des signes de

la colère céleste. Il n'affirme rien que du corps de ces astres.

Reprenons les objections de l'Anonyme : *or une erreur aussi peu considérable étant regardée comme nulle dans l'immensité des siècles par tous les Géomètres, il est clair que rien n'est plus raisonnable que d'espérer la fin du monde pour le 20 du présent mois de Mai 1773 ou dans quelqu'autre année. Si la chose n'arrive pas, ce qui est différé n'est pas perdu.* Que dites-vous de la solidité de cette conséquence & du sel de cette plaisanterie, de l'à propos & de la noblesse de ce proverbe digne de *Sancho-Pança*, ainsi que de l'application que fait l'Anonyme de la nouvelle qu'annonce M. *Trissotin* dans la Comédie des *Femmes Sçavantes* de *Molière :*

Nous l'avons cette nuit, Madame, échapé belle ;
Un Monde, auprès de nous, en passant tout du long,
Est chu tout à travers de notre tourbillon ;
Et s'il eût, en passant, rencontré notre terre,
Elle eût été brisée en morceaux comme verre.

Remarquez ſur-tout l'énergie, la juſteſſe & la fine ironie de cette expreſſion, *eſpérer la fin du monde* le 20 Mai. C'eſt un gaſconiſme dont nos Provinces Méridionales ont hérité des Latins qui employent ſouvent le verbe *ſpero* pour dire *attendre*. *Virgile* dit *ſperare dolorem*. On diſoit il y a deux ans en Pologne *ſperamus peſtem*, pour dire *nous ſommes menacés de la peſte*, comme on y dit aujourd'hui *ſperamus Regni & Reipublicæ ſubverſionem*.

Une Comète, dit le Critique, *peut à toute force rencontrer notre globe dans la parabole qu'elle peut décrire*. Une Comète ne décrit point & ne peut décrire une parabole. Il n'eſt pas beſoin d'être Géomètre pour ſçavoir qu'une parabole eſt une courbe qui ne rentre point en elle-même & dont les deux branches vont en s'écartant à l'infini. Il eſt vrai que la petite portion de l'orbite elliptique *dans laquelle une Comète nous eſt viſible*, diffère ſi peu d'une égale portion d'une courbe parabolique que les Géomètres ſe ſont d'abord contentés de calculer d'après cette dernière ſuppoſition le cours

d'une Comète pour en conclure le moment de ſon périgée ou de ſa plus grande proximité au Soleil ; mais, quand ils connoiſſent la période de la Comète, ils cherchent une plus grande préciſion, en rapportant, par un calcul plus difficile, les points donnés par les obſervations à une orbite elliptique. Quoi qu'il en ſoit, la plus légère teinture d'Aſtronomie ſuffiſoit pour ne pas dire qu'une Comète *décrit ou peut décrire une parabole*. Je demande à l'Anonyme de quel point ſeroit partie la Comète qui s'approcheroit du Soleil en décrivant une courbe qui n'a point de commencement. Quoi qu'il en ſoit, il eſt de toute évidence que, cette courbe ne rentrant point en elle-même, l'aſtre qui la décriroit ne reparoîtroit jamais. L'aſſertion ſeule qu'*une Comète peut décrire une parabole*, ſuffit pour juger de la profondeur des connoiſſances du Critique : *Un petit bout d'oreille échapé par malheur, &c.* (*FABLES DE LA FONTAINE, Livre V, fable 21.*)

Mais alors qu'arrivera-t-il ? (c'eſt toujours le Bel-Eſprit de Grenoble qui

parle) écoutez bien : *ou cette Comète sera d'un diamètre égal au nôtre, ou plus grand ou plus petit* ; voilà ce qu'il y a de plus clair & de plus vrai dans la *Lettre de Grenoble. Si égal, nous lui ferons autant de mal qu'elle nous en fera, la réaction étant égale à l'action ; si plus grand, elle nous entraînera avec elle ; si plus petit, nous l'entraînerons.* Je ne m'arrête point à examiner cette preuve scientifique que deux globes, qui peuvent être très inégaux en densité, ne se feront pas plus de mal l'un que l'autre si leur diamètre est égal, *vû l'égalité de l'action & de la réaction.* Je n'examine point non plus combien l'espérance que nous ne recevrons pas du choc de la Comète plus de mal que nous ne lui en ferons est consolante pour les habitans de la terre & propre à les rassurer sur le danger de cet événement. Je me borne à la dernière assertion du Critique à l'égard de ce qui arriveroit dans le cas de l'inégalité des diamètres des deux globes qui se heurteroient. Je demande d'abord ce que c'est que *notre diamètre.* L'Anonyme sans doute a voulu dire le

diamètre de notre globe ; mais s'il eût dit notre grandeur, notre poids, notre figure, notre mouvement, cela signifieroit-il en François la grandeur, le poids, la figure, le mouvement du globe terrestre ? Je conviens que ce n'est là qu'une légère inadvertance ; mais supposer que l'effet du choc de deux corps dépende de la seule inégalité de leurs diamètres, sans faire attention ni à leurs masses, ni à leurs densités, ni à leurs vîtesses, est une absurdité manifeste ; c'est supposer qu'un boulet de canon de 24 livres de balle rebroussera chemin s'il rencontre la tête d'un homme ; ce qui paroît tout-à fait contraire à l'expérience : plaisanterie dans le goût de l'Anonyme. Je veux bien encore qu'il ait sous-entendu que la vîtesse, la masse & la densité des deux corps qui se heurtent seroient égales ; la conclusion n'en seroit pas plus vraie. Tout le monde sait qu'alors les deux corps prendroient un mouvement composé qui tiendroit des deux mouvemens primitifs, & que leur direction, après le choc, approcheroit plus de la direction primitive

mitive du corps qui avoit plus de masse ou plus de vîtesse : autre *petit bout d'oreille.*

Je me lasse de suivre le Critique pied à pied. *Newton* n'a jamais dit que la *Comète de 1680* dût acquérir une chaleur 2000 *fois plus forte que celle du fer embrasé*, mais seulement que la chaleur du Soleil à l'endroit où étoit alors la Comète devoit avoir cette intensité : *calor solis apud Cometam eo tempore erat ad calorem Solis æstivi apud nos ut 28000 ad 1 : Liv.* 3, pag. 339 de l'édition des P P. *Jacquier & le Seur.*

Nouvel argument du Critique : *quant au retour des mêmes Comètes, c'est une opinion très-raisonnable, mais elle n'est pas démontrée. Elle l'est si peu, que tous ceux qui ont prédit leur apparition ont été pris pour dupes.* Il faut être bien neuf, non seulement en Astronomie, mais dans les notions les plus vulgaires & les plus rebattues, pour ignorer que la Comète de 1682, dont le retour fut prédit en 1705 par *Halley*, a reparu en 1759, attendue avec impatience, annoncée avec enthousiasme, observée avec le plus grand

ſoin par tous les Aſtronomes de l'Europe, & qu'elle étoit arrivée par la même route & avec la même vîteſſe à un mois près au tems qu'elle étoit attendue. Sur ſoixante-quinze ans le retardement de vingt mois, que *Jupiter* & *Saturne* lui cauſèrent, étoit même prévu, mais n'auroit pu être calculé avec plus de préciſion à cauſe de la difficulté & de la longueur du travail.

L'opinion du peuple de Paris, dit le Critique, *étoit qu'une Comète qui apparoîtroit le 20 ou le 21 de Mai 1773 ameneroit la fin du monde. . . . . Mais cette idée n'eſt pas neuve ; il y a long-temps que les gens qui ſçavoient comment le monde a été fait, ſçavoient auſſi comment il devoit finir. Jupiter lui-même dit, dès le premier livre des Métamorphoſes, que le monde doit périr par le feu ;*

Eſſe quoque in fatis reminiſcitur adfore tempus,
Quo mare, quo tellus, corruptaque Regia cœli
Ardeat, & mundi moles operoſa laboret.

Mais Jupiter ne dit point que ce ſera l'effet d'une Comète. Cette idée de la fin

du monde dura depuis Jupiter jusqu'à notre treizième siècle. Nos Moines en profitèrent, &c, &c. A quoi tout celà revient-il? Il n'a pas été question de *feu* cette année, même dans les bruits populaires, à moinsqu'on ne tienne compte de toutes les inepties que les mauvais plaisans ont imaginées, telles que le combat de deux Comètes dont nous serions spectateurs, comme du combat du Taureau, &c. Encore une fois, il n'a été question, généralement parlant, que de l'inondation extraordinaire que le voisinage de huit Comètes, dont le cours est connu, pourroit produire lorsque la Terre se trouveroit sur leur passage. L'endroit des *Métamorphoses d'Ovide* est donc cité aussi mal à propos dans la *Lettre* que le livre des *Institutions Astronomiques* de M. *le Monnier* où il se trouve une faute d'impression dans la mention du calcul de *Newton*, trois mille pour deux mille, pag. 347; la même faute se trouve dans les *Institutions* de *Kæil*.

Enfin, l'anonyme conclut par dire des Parisiens : *ils feront des chansons*, &c. Il pouvoit ajouter qu'ils feroient des dévotions, des restitutions, des

réconciliations, des aumônes, &c. C'est ce que l'auteur même du *Mémoire sur les Comètes* n'avoit pas prévu.

Cette production, datée de Grenoble, pourroit bien être une vengeance du petit hydroscope *Jacques Parangue*, qui peut-être impute à M. *de la Lande* de l'avoir empêché, par sa lettre imprimée dans le *Mercure* de Juillet 1772, de faire *gratis* le voyage de Paris, pour manifester son talent dans la découverte des sources. Il faut que celui qui craignoit de se mouiller les pieds en voyant de l'eau à plusieurs pieds sous terre soit devenu bien intrépide pour ne pas craindre l'effet d'une marée de deux mille toises de hauteur. Si *Jacques Parangue* entendoit le latin je lui dirois: *ne Sutor ultrà crepidam.* On ne doit pas être surpris que je lutte avec tant d'avantage contre lui: *Parangue* n'a que dix ans & j'ai presque le double de son âge.

LE CHEVALIER DE CINTRES,
Elève du Corps du Génie.

Je suis, &c.

A Paris ce 10 Octobre 1773.

LETTRE II.

Elizène, Anecdote Ottomane; par M. d'Ussieux; à Paris chez Costard Libraire rue Saint Jean-de-Beauvais; in-8° de 77 pages.

CETTE *Anecdote* est la sixième du *Décaméron François* ou *Recueil de Contes* de M. *d'Ussieux*. Ces Contes, dans le genre de ceux de M. *d'Arnaud*, sont tirés de l'histoire de différentes Nations; outre le mérite de l'intérêt, ils ont encore celui de la variété. L'*Anecdote* dont je vais vous rendre compte, Monsieur, est prise dans les fastes de l'Empire Ottoman, & ce n'est pas celle dont la lecture doit le moins vous attacher.

L'imbécille *Ibrahim* occupoit le trône de Constantinople & se laissoit endormir dans les langueurs de la volupté. On devoit célébrer, dans peu de jours, avec tout le faste ordinaire aux Orientaux, la fête annuelle connue sous le nom de la *Fête des Tulippes*. *Elizène*, qui réunissoit tous les charmes d'une beauté éclatante à ceux de la-

première jeunesse, *Elizène*, fille du respectable *Osman* chef de la religion Musulmane, sollicite son père de la conduire à cette fête brillante. Le Muphti, qui sembloit prévoir les maux qui le menaçoient, cède avec peine à ses instances. Ce que redoutoit ce malheureux vieillard arrive. La beauté d'*Elizène* frappe le Sultan ; ses avides regards s'attachent sur elle, & il annonce au Muphti qu'il élève sa fille à la dignité de première Sultane. *Ibrahim* devoit le trône aux intrigues d'*Axiane* sa mère. *Elizène* & son père ont recours à elle. Cette femme craignoit de perdre son crédit par l'élévation de la nouvelle Sultane favorite. Elle unit ses intérêts aux leurs : mais tous ses efforts ne peuvent rien contre la passion d'*Ibrahim*. Cependant elle fournit à *Elizène* les moyens de s'y soustraire. Un navire François devoit faire voile vers la fin de la nuit ; elle écrit un billet qu'elle adresse au Capitaine pour le prier de conduire à Rhodes la fille d'*Osman*. Le Muphti ne vouloit point se séparer de cette fille chérie dont la tendresse faisoit toute sa consolation : mais *Axiane* lui repré-

ſente les maux que cauſeroit ſa fuite, & le trouble qu'elle exciteroit parmi le peuple, qui croit la proſpérité de l'Empire attachée à la préſence du chef de la religion. *Oſman* va porter cette triſte nouvelle à *Elizène*. Cette tendre fille ne peut ſe réſoudre à quitter ſon père ; elle verſe un torrent de larmes dans ſon ſein ; elle veut plutôt mourir à ſes yeux que partir ſeule. Dans ce moment on entend dans la cour un bruit d'armes mêlé d'une clameur confuſe ; ce ſont les odieux ſatellites du Sultan ; le Muphti oublie la promeſſe qu'il a faite à la mère d'*Ibrahim* ; il accompagne ſa fille à travers les ſombres détours de ſes jardins. » Le ſouffle le plus léger du vent qui » balance le feuillage, le plus foible » bourdonnement de l'inſecte qui ſe » cache & rampe ſous l'herbe ; tout » porte le trouble au cœur des deux » infortunés ; tout les glace de crainte. » Il leur ſemble que les ſatellites » d'*Ibrahim* les pourſuivent à la trace, » les preſſent, les environnent & ſont » près de les ſaiſir. Dans cette [illegible] ſe » incertitude ils arrivent à [illegible] e » ſecrette, l'ouvrent & la fr[illegible]

» Leur ame, alors, se livre à l'espoir
» d'échapper à tout danger. Pour arri-
» ver au port, il ne leur reste plus
» qu'à traverser l'épaisseur d'un taillis
» d'environ cent pas d'étendue. Ils en
» sortent, & déja leurs yeux décou-
» vrent & le port & la vaste plaine
» des mers. Mais, juste Ciel ! quel
» objet frappe en même-temps leur
» vue ? Le pavillon François, déployé
» tout entier, flottoit au gré du vent,
» & le navire, emporté d'un cours
» rapide, fuyoit loin du rivage ».

La force abandonne ce malheureux père & sa fille ; ils tombent sur le sable & y restent sans mouvement, épuisés par la douleur. Revenu à lui, *Osman* se souvient d'une grotte souterreine où, pendant les derniers troubles, il avoit dérobé l'aîné de ses enfans à l'œil de ses ennemis, & où ce fils avoit terminé ses jours. Il y conduit *Elizène.*
» L'entrée étoit si basse, que d'abord
» ils furent obligés de marcher pres-
» qu'en rampant. Mais la voûte s'éle-
» vant à mesure qu'ils avançoient, ils
» marchèrent avec plus de facilité.
» Ils s'arrêtèrent aux pieds du monu-
» ment placé vers le centre de la
» grotte, où regnoient par-tout d'é-

» paiſſes ténèbres. Au milieu de cette » nuit profonde, *Elizène* ne put ſe » défendre d'un mouvement de ter- » reur. Elle ſe tenoit fortement atta- » chée de ſes deux mains à la main » de ſon père, qui s'aſſit enfin avec » elle ſur la mouſſe dont étoit revêtue » la baſe du tombeau. A peine s'y » furent-ils repoſés qu'un bruit vint » les frapper. Ils prêtent l'oreille, & » reconnoiſſent que les Gardes, con- » duits par *Sélim*, ſont répandus dans » le taillis. *Elizène* & le Pontife les » entendent ſe dire les uns aux autres : » Elle nous eſt échappée, mais ce bois » la cache ſans doute, cherchons de » tous côtés avec ſoin ».

Après une longue & vaine recherche, les Gardes abandonnent le bois ; *Sélim* leur chef, & l'un des principaux favoris du Sultan, n'oſoit les ramener au Palais ; ſuivi de ſa troupe en déſordre, il marchoit tout penſif, lorſqu'il trouve ſur le ſable un turban ſouillé de pouſſière & une lettre dont le ſceau n'a pas encore été briſé ; il voit que ce ſceau eſt celui de la Sultane mère, & que la lettre eſt adreſſée au Capitaine du vaiſſeau qui vient de

partir ; il reconnoît aussi le turban que doit porter le chef de la Religion. *Osman* & *Elizène* avoient oublié ce turban & cette lettre dans le désordre de leur évanouissement. *Sélim* va les porter au Sultan, qui, se voyant trahi par sa mère, la condamne à un éternel esclavage dans le fond du Serrail. La nuit la plus profonde avoit remplacé le jour, & les deux infortunés renfermés dans la grotte, se consultoient sur les moyens les plus favorables à leur évasion. Après bien des incertitudes, ils conviennent qu'*Osman* retournera dans son Palais, qu'il y sémera la nouvelle de la fuite de sa fille & que toutes les nuits il lui portera des vivres jusqu'à ce qu'ayant gagné par des largesses le chef d'un nouveau navire, ils puissent partir ensemble chargés de leurs effets les plus précieux. Tout réussit pendant quelque temps comme ils l'avoient espéré. Le Muphti retourne chez lui. Son absence commençoit à élever parmi le peuple une sédition qui pouvoit devenir dangereuse pour le Sultan : le Pontife a la générosité de l'appaiser & de ramener les rebelles à l'obéissance. *Ibrahim* corrompt par des

promesses tous ceux qui environnent *Osman*. Un second navire François doit dans quelques jours partir pour l'Egypte. Le Muphti se confie à *Achmet* qui le servoit fidèlement depuis près de quarante années; il le presse d'aller demander au Capitaine une double place pour deux infortunés; mais *Achmet* étoit gagné comme les autres par l'espérance d'une brillante fortune auprès du Sultan; il trahit son maître; l'infortuné Muphti & sa fille arrivés au lieu du rendez-vous, se voyent aussitôt environnés d'une haye de Soldats commandés par *Sélim*. » *Elizène* pousse un cri lamentable, & » se jette désespérée sur le sein du » Pontife. Ses bras s'enlassent avec » effort autour de son père. *Osman* la » serre d'un lien semblable: dans cet » état: Barbares, s'écria-t-il, n'appro- » chez point; craignez ce ciel, ce » juste ciel, qui m'entend & qui vous » condamne; respectez ces cheveux » blanchis dans le service de votre » Religion; respectez une fille dans les » bras de son père, ou, si votre fureur » s'obstine à me la ravir, venez, ne » craignez point. Essayez sur nous

» deux vos mains cruelles. Frappez,
» & que nous mourions l'un & l'autre
» ſous vos coups.

» Déja *Sélim* & ſes gardes ſe jettent
» ſur eux. Ils cherchent à les déſunir:
» tous leurs efforts ſont inutiles. On
» croiroit que le ciel attache par une
» chaîne indiſſoluble le père à la fille.
» Plus les ſoldats redoublent d'efforts,
» plus ils oppoſent de réſiſtance. *Sélim*,
» furieux de tant d'obſtination, le
» barbare *Sélim* tire alors ſon glaive
» du foureau, & le faiſant briller aux
» yeux du vieillard : Téméraire, dit-
» il, cède ta fille, ou ce fer t'abat à
» mes pieds. Le Pontife, loin de s'é-
» pouvanter à cette menace, ſerre ſa
» fille d'un bras plus vigoureux : *Sélim*,
» répondit-il, je te l'ai déja dit, frappe,
» & donne-moi la mort, ſi tu veux
» m'arracher *Elizène*. Il parloit encore,
» & *Sélim* lui plonge deux fois dans le
» ſein le glaive dont il eſt armé. Le
» ſang jaillit à gros bouillons ſur
» *Elizène*; le Pontife tombe ſans force
» & ſans couleur; & ſa fille, pâle,
» inanimée, toute degoutante du ſang
» de ſon père, eſt enfin arrachée au
» vieillard. Les Gardes, inſenſibles à
» ſes cris, à ſes larmes, à ſes ſanglots

» douloureux & répétés, l'emmènent » de force vers le Serrail.

» Tant qu'ainsi entraînée par ces » barbares, elle put voir son père, ses » yeux ne s'en détournèrent point un » seul instant ; mais sitôt que l'éloi- » gnement l'eut dérobé à ses regards : » Je te perds, s'écria-t-elle ; c'en est » fait, ô mon père, je te perds, & tu » vas expirer. Elle se tait accablée de » douleur, & baissant un œil mourant » qui s'arrête sur elle-même. Mais, » ô Dieu ! quel nouveau frisson par- » court tous ses membres ? Que vois- » je ? Où suis-je ? Juste ciel ! c'est du » sang. . . . c'est le sang de mon père ! » quoi donc, *Elizène* toute trempée » du sang de son père ! ah ! barbares. . » La douleur qui l'oppresse étouffe la » voix dans sa bouche ; le sang se » glace dans ses veines ; elle tombe » mourante comme son père, & les » Gardes sont contraints de s'arrêter » pour la rendre à la vie ». Cependant le vieillard reprend ses sens, il re- cueille ses forces avec peine, &, tout couvert de sang, il a encore le cou- rage de prendre le chemin du Serrail, où sa fille étoit déja entraînée par les satellites de *Sélim*. Ce spectacle sou-

lève d'indignation les Spahis & les Jannissaires. Ils prennent les armes en faveur du Pontife & jurent que sa fille lui sera rendue. Mais le Muphti obtient d'eux qu'il ira avant tout demander au Sultan la liberté d'*Elizène* & la punition de *Sélim*. *Ibrahim* est sourd à toutes ses représentations ; le Serrail est investi ; toute la ville devient le théâtre d'une révolte générale. Maîtres du Palais, les Spahis courent à l'appartement d'*Ibrahim* & se jettent sur lui. Vainement tente-t-il de les attendrir : renversé sur le marbre il y rend la vie dans les nœuds d'un cordon fatal, & l'on entend s'écrier d'une commune voix : *puisse cette mort tragique servir à jamais d'exemple aux tyrans ! Elizène* est rendue à son père.

Les situations que M. *d'Ussieux* a rassemblées dans *Elizène* sont terribles & pathétiques, & le style est tout à fait analogue au sujet qui d'ailleurs présente une très-belle leçon sur les fureurs & l'aveuglement du despotisme, & qui montre que, dans toutes les espèces de gouvernement, ce fléau redoutable produira toujours les mêmes effets. Enfin, Monsieur, cette nouvelle *Anecdote* doit faire desirer avec

impatience la publication de celles qui doivent la ſuivre, & ce Recueil de petits Romans ſera un des plus agréables qu'on nous ait donnés depuis long-temps.

Lettre à l'Auteur de ces Feuilles ſur quelques objets de Littérature, entr'autres ſur les bornes dans leſquelles devroient ſe renfermer nos différens Journaux.

L'ANALYSE très-bien faite que vous avez donnée d'un ouvrage qui a paru l'année dernière, & qui a été réimprimé cette année ſur l'*Art de faire & d'employer le vernis*, ou l'*Art du Verniſſeur, Peintre, Doreur*, par le ſieur *Watin* *, m'a déterminé à en faire l'emplette. Je l'ai lu avec plaiſir, &, ſi vous me le permettez, Monſieur, je vous ferai part de quelques idées qui m'ont été ſuggérées par une réflexion bien judicieuſe qui ſe trouve dans la *Préface* de ce livre. L'auteur, après avoir rapporté qu'il parut en 1733 un *Traité ſur le Vernis*, rempli de faux principes & d'inconſéquences, copié néanmoins ſervile-

* Voyez l'*Année Littéraire* 1772, Tome IV, page 156, & la préſente *Année Littéraire* 1773, Tome III, page 114.

ment par tous ceux qui depuis ont écrit ſur le Vernis, l'auteur, dis-je, s'exprime ainſi : » Le temps qui devroit » éclairer nos idées & rectifier nos » connoiſſances ne fait qu'accréditer » nos préjugés, lorſqu'on multiplie » ainſi les autorités qui les préſentent. » On pouroit ſouvent graduer la fi- » liation de tous les livres d'un même » rayon, & l'on trouveroit preſque » toujours que le plus ancien ne dif- » fère du plus moderne que par le » titre. Que réſulte-t-il de-là pour les » Arts ? Un Traité ſe publie : quelques » années après, à l'aide d'un nouveau » frontiſpice, il ſe repréſente comme » neuf : commence-t-il à vieillir ? Il » ſe reproduit ſous une forme nou- » velle ; il s'annonce comme n'ayant » jamais paru : l'Artiſte le croit, l'a- » chète ; il s'imagine ſurpaſſer ſes » devanciers, être bien au-delà de » leurs connoiſſances ; mais ſouvent » il n'a reçu que leurs erreurs ; il eſt » moins avancé encore, car il a la » prévention de plus ; auſſi voyons- » nous certains Arts ne faire pendant » des ſiècles aucun pas vers la perfec- » tion. Il ſeroit donc à deſirer que, » dans cette intéreſſante partie, l'on

» ne pût obtenir l'impreſſion d'aucun
» ouvrage qu'on ne mît à la tête du
» livre les noms de tous les auteurs
» qui ont traité le ſujet, qu'on n'in-
» diquât à quel terme tel ſiècle en
» eſt reſté, quel progrès tel autre a
» fait, à quel point le ſiècle préſent
» ſe trouve; qu'on ne déterminât enfin
» quelle eſt la maſſe actuelle des con-
» noiſſances, afin de partir de-là pour
» combattre les préjugés ou propoſer
» des idées nouvelles. Si jamais cette
» police pouvoit s'obſerver, l'ému-
» lation naîtroit, & les Arts marche-
» roient d'un pas rapide à la perfec-
» tion ».

Oui, Monſieur, il ſeroit à ſouhaiter que cette police pût s'établir; les Arts & les Artiſtes ſe perfectionneroient ſans doute, & le Public ne ſeroit plus la dupe d'un fatras de livres nouveaux qui ne ſont rien moins que neufs, & qui ne renferment que des compilations d'erreurs ſur les Arts dont ils traitent. En votre qualité de Journaliſte, &, paſſez-moi l'expreſſion; d'Inſpecteur de Police ſur la Littérature, je vous dénonce deux ouvrages nouveaux de ce genre; votre autorité littéraire doit arrêter ce brigandage.

du vinaigre, de l'eau de vie; du miel de Narbonne (pages 21, 25, 4e partie), tandis que je lis dans l'ouvrage du sieur *Watin*, que toute substance phlegmatique est absolument contraire au vernis; qui fait fondre du karabé dans de l'esprit de vin, tandis que cette fusion est encore un problême en Chimie; qui nettoie des tableaux avec des oignons (page 11), dégraisse l'huile avec des oignons (page 60), raccommode les porcelaines cassées en les frottant d'ail (pag. 69), amollit l'acier avec une gousse d'ail (p. 75); emploie enfin des porreaux & du poivre, & prend à la cuisine toutes ses drogues pour les Arts. De bonne foi, peut-on se jouer ainsi du Public? Voilà pourtant la quatrième Partie de cet Ouvrage! & les trois premières ne sont pas meilleures: je pourrois les parcourir avec vous; mais je crains d'abuser de votre temps & de votre patience.

Qu'on eût écrit de pareilles bévues en matière de littérature, quel déluge, bon Dieu, de critiques, de réponses, de satyres, de sottises, eût inondé le Public! Mais ce sont des livres sur les Arts, des livres qui doivent sans cesse

ffrir la pratique jointe au raiſonnement, dont les moindres fautes, elles ne ſont pas directement contraires à la Société, maintiennent l'ignorance, perpétuent l'erreur, étouffent l'émulation : il n'importe : en fait d'Arts, on a la liberté de dire les plus grandes platitudes, de faire les plus viſibles larcins ; perſonne ne s'en plaint, & ne ſe récrie. Meſſieurs les Journaliſtes eux-mêmes, d'ailleurs très-excellens littérateurs, mais peu initiés dans les Arts, pour ſe diſpenſer de ſuivre un ouvrage ſur cette partie, d'en réfuter les erreurs, d'en relever les plagiats, ſe ſauvent adroitement par de vagues louanges ſur l'Art & ſur l'Artiſte, en tranſcrivant quelques lambeaux de la Préface. Et voilà un compte rendu ! En vérité, Meſſieurs, vous êtes trop univerſels ; &, pour vouloir parler de tout, vous ne parlez pas aſſez ſur chaque choſe, ... Ah ! ſi l'on me remettoit jamais le gouvernement littéraire, je voudrois aſſigner à chacun ſon rang & ſes limites.

Vous, Monſieur, par exemple, & votre terrible antagoniſte le *Mercure* (j'aime aſſez le pour & le contre) ne traiteriez que de l'Hiſtoire, de la

affreux. Il paroît démontré dans l'ouvrage du sieur *Watin* qu'un Livre intitulé le *Parfait Vernisseur* n'est qu'une copie littérale d'un autre mauvais *Traité du Vernis* enflé d'une compilation de méchantes recettes rapportées dans le *Dictionnaire* ou *Journal Economique*. D'après la réfutation positive qu'en avoit faite le sieur *Watin*, ceux qui vouloient écrire sur le vernis n'avoient d'autre parti à prendre que de combattre ce dernier, si mal-à-propos il a critiqué de bons ouvrages, ou, s'il n'a indiqué que de bons procédés de son Art, qu'à les adopter & à s'en parer. Au lieu de cela, un nouveau *Dictionnaire sur les Arts & Métiers* rédigé par le sieur *Joubert* de l'Académie de Bordeaux, répète & canonise, à l'article *Vernisseur*, tous les procédés & recettes du *Parfait Vernisseur*; il le cite expressément, & laisse dans sa nouvelle édition toutes les fautes de l'ancienne, relevées par le sieur *Watin*, sans le citer ni pour ni contre.

L'autre ouvrage ne mérite pas moins votre animadversion. Il est intitulé : *Etrennes de Minerve aux Artistes, ou Encyclopédie Economique contenant*

teurs quelques injonctions particulières qui ne gâteroient rien à leurs ouvrages : le *Journal Ecclésiastique* seroit plus correct ; celui *de Médecine* plus circonspect sur les faits qu'il cite, attendu qu'il importe à l'humanité de ne pas consacrer légèrement tous ceux qu'adopte l'ignorance Provinciale. Le *Spectateur François* marcheroit sur les traces d'*Adisson*; il courroit moins après les petites phrases & le bel-esprit. Je dirois à l'auteur de la *Gazette d'Agriculture*, *du Commerce & des Finances* de moins compiler les avis des différentes Provinces ; je voudrois que le *Journal Economique* remplît avec plus de célérité ses engagemens ; enfin, que le *Journal Encyclopédique* ne fût plus une bigarrure, & qu'il renfermât seulement de bons morceaux sur la Philosophie & la Morale, lesquels commencent à y devenir fort rares. Je ne parle pas des *Ephémérides du Citoyen*, dont heureusement nous sommes délivrés.

Que dites-vous, Monsieur, de cette police dont j'ai conçu l'idée en lisant le projet de celle du sieur *Watin*? Les Arts & les Sciences en profiteroient à coup sûr. Occupés chacun

dans votre partie de ce qui la concerne, vous ne porteriez plus la faulx dans des moiſſons étrangères. Vous n'auriez pas, à la vérité, le rare honneur d'être univerſels; mais vous mériteriez bientôt la réputation d'être plus profonds, plus réfléchis; vos extraits ſeroient mieux analyſés, plus fidèles, plus utiles; ce ne ſeroit plus un titre, quand on auroit été critiqué dans un Journal, pour avoir droit aux louanges d'un autre; on blâmeroit, on loueroit avec diſcernement, avec juſtice, & il y auroit moins de partialité quand il y auroit moins de concurrence.

Mille pardons, Monſieur, d'oſer, avec auſſi peu de précautions, vous dire, & à Meſſieurs vos confrères, la vérité. J'ai cru qu'accoutumés, comme vous l'êtes, à l'écrire ſi ſouvent aux autres, vous ne vous défendriez pas de l'entendre une fois à votre tour: & de tous ceux à qui je me plais à la préſenter aujourd'hui, j'ai cru, Monſieur, devoir vous adreſſer préférablement la parole, vous regardant comme le plus véridique & le plus franc.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 12 Octobre 1773.

L'ANNÉE LITTÉRAIRE.

LETTRE IV.

Séance publique tenue le 20 Juin 1773 dans le Sallon du Jardin des Plantes, par l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon, avec Messieurs les Députés du Collège de Médecine; pour l'ouverture du premier Cours de Botanique; à Dijon chez Causse Imprimeur du Parlement, de la Ville & de l'Académie des Sciences; Brochure in-8° de 53 pages.

Tel est, Monsieur, le titre d'une Brochure consacrée à l'éloge d'un des établissemens les plus utiles à l'humanité; elle renferme trois Discours prononcés à ce sujet à la Séance

de l'Académie de Dijon. L'établissement dont il s'agit est celui d'une Ecole de Botanique dans cette Capitale de la Bourgogne : il vient d'être formé par les soins de M. *Legouz de Gerlan*, ancien Grand-Bailli de la Noblesse du Dijonnois, qui a fait don à l'Académie d'un jardin des plantes qui étoit de première nécessité pour cette Ecole.

Le premier Discours est de M. *Maret*, Secrétaire de cette Compagnie pour la partie des Sciences, & dont je vous ai déja fait connoître plusieurs ouvrages très-estimables. Ce sçavant Académicien y montre l'utilité de la nouvelle fondation. Il seroit à souhaiter qu'on pût former, au moins dans les Capitales de toutes les Provinces, des établissemens destinés à instruire gratuitement ceux qui veulent se livrer à la pratique des différentes parties de la Médecine. » La » vie des habitans des villages & de » la plûpart des petites villes est con- » fiée à des soins peu éclairés, & » souvent à des mains d'une dextérité » au moins suspecte. On ne peut se

» dissimuler que si des épidémies
» meurtrières dévastent fréquemment
» nos campagnes, ces funestes évène-
» mens ne doivent pas moins être at-
» tribués à la nature des secours don-
» nés aux malades, qu'à la malignité
» des maladies qui engagent à y re-
» courir. Cette terrible vérité ne peut
» être méditée sans émotion ; mais,
» en nous attendrissant sur des maux
» aussi funestes que réels, soyons équi-
» tables, poursuit l'auteur, & nous
» verrons que ces maux ont pour
» cause l'insuffisance des moyens em-
» ployés pour répandre l'instruction ;
» que, dans l'état présent des choses,
» il est impossible qu'avec la volonté
» la plus décidée de s'instruire, les
» Chirurgiens de campagne soient
» tous assez instruits pour ne pas cou-
» rir le risque de se tromper souvent.
» Parcourir en un seul jour plusieurs
» villages, souvent très-éloignés les
» uns des autres ; braver dans ces
» courses l'intempérie de toutes les
» saisons ; avoir à gouverner des ma-
» lades indociles, & qui souvent,
» par stupidité ou par nonchalance,

» diſſimulent la moitié de leurs maux ; » faire des avances en drogues avec » la certitude d'en perdre une grande » partie ; s'épuiſer en fatigues, ſans » eſpoir d'une reconnoiſſance pro» portionnée à ſes travaux ; en un » mot, compromettre ſa ſanté & ſa » fortune : voilà à quoi ſont expoſées » les perſonnes qui ſe conſacrent au » ſervice des malades de la campagne. » Leur poſition n'eſt pas aſſez avanta» geuſe pour flatter l'ambition des » gens à qui la fortune peut frayer » une autre route. Il en reſulte que » ceux qui s'engagent dans celle-ci, » étant pour la plûpart hors d'état » de faire des dépenſes conſidérables, » ſe voient forcés à ſe contenter de » demi-connoiſſances, & reſtent dans » une ignorance en quelque façon in» vincible. En effet, ſi nous exceptons » Orléans, Rouen & Metz, où l'on a » nouvellement ouvert des Ecoles » publiques de Chirurgie, c'eſt à Paris, » à Montpellier, & dans les Villes où » ſont établies des Facultés de Méde» cine, que les Etudians doivent aller » chercher à s'inſtruire, & ils ne peu-

» vent s'y rendre & y séjourner qu'en » faisant des dépenses au-dessus des » forces de la plûpart d'entr'eux. »

Le seul moyen de remédier à ces inconvéniens, seroit donc d'établir des Ecoles où l'on donneroit des leçons publiques & gratuites sur l'Anatomie, l'Histoire des maladies, les Accouchemens, les opérations Chirurgicales, la Chimie, la Botanique, &c. Mais de toutes ces différentes Sciences, la dernière étoit la plus difficile à cultiver dans cette ville, parce qu'elle exige de plus grandes dépenses. Avoir levé cet obstacle, c'est avoir facilité l'établissement entier qui fait l'objet des vœux de tous les bons citoyens. Il étoit impossible d'enseigner la Botanique sans un jardin d'une vaste étendue, sans des bâtimens appropriés à la conservation des plantes; au lieu que pour l'Anatomie, la Chimie, & les autres parties de la Médecine, on n'a besoin que d'un amphithéâtre, d'un laboratoire, de quelques instrumens, & tout cela est bien moins dispendieux. Les Médecins se plaignent de ne pouvoir

employer les plantes dont ils ont besoin ; & les Apothicaires, trop incertains du débit de leurs drogues pour conserver beaucoup de ces plantes qu'il faut renouveller chaque année, n'en ramassoient que très-peu & se chargeoient à peine des plus usuelles. » Cette partie de la Pharmacie est » entre les mains de femmes igno» rantes, ou dont les connoissan» ces sont si bornées, qu'elles font » tous les jours les plus dangéreuses » équivoques. Le Jardinier de l'Aca» démie, instruit par M. *Durande*, & » surveillé par le Directeur du Jardin, » ramassera avec soin toutes les plan» tes usuelles, & l'on pourra recourir » à lui avec confiance pour se les pro» curer. Le Jardin d'ailleurs offrira en » tout temps des pièces de comparai» son, à l'aide desquelles on pourra » apprécier les plantes que l'on aura » tirées de la campagne. En été, l'on » pourra les comparer avec celles » qu'on y aura élevées ; en hyver, » avec celles de l'herbier donné à » l'Académie par M. *Durande*, & avec » les tableaux dont M. *Legouz* a décoré

» ce sallon. On n'aura plus à craindre
» d'erreur en ce genre; avantage d'au-
» tant plus inestimable, que cette er-
» reur est plus dangéreuse. Il n'est pas
» jusqu'aux plantes économiques &
» aux étrangères, précieuses par leur
» rareté, dont le jardin de M. *Legouz*
» ne favorisera l'usage & la culture. »

Ce Discours fut terminé par un événement qui fait autant d'honneur à la modestie de M. *Legouz* qu'à la sensibilité de ses concitoyens. M. *Maret* déclare que lui & ses confrères avoient élevé dans ce sallon un monument qui devoit attester à jamais leur reconnoissance; il se plaint de ce qu'il a fallu sacrifier au bonheur de jouir de la présence de leur bienfaiteur la satisfaction d'avoir son image sous les yeux. » Ioignez, dit-il en s'a-
» dressant à l'assemblée, joignez vos
» instances aux nôtres pour triompher
» d'une modestie qui nous afflige;
» forcez M. *Legouz* à reconnoître que,
» si mendier les témoignages de la
» gratitude, c'est foiblesse, s'opposer
» à l'expression de ce sentiment, c'est
» imposer une loi qui blesse la déli-

» catesse de ceux que l'on oblige. Que
» vos mains placent dans ce sallon le
» buste que celles de l'amitié & de la
» reconnoissance y avoient élevé. »

Cette proposition fut accueillie par des applaudissemens universels. Le buste du généreux fondateur que l'on avoit déposé chez le Jardinier, fut apporté ; on lui mit une couronne de feuilles de chêne, & il fut placé sur la gaine par Madame *d'Agrin*, Première Présidente de la Chambre des Comptes qui, avec plusieurs autres Dames, assistoit à cette Séance.

Le second Discours est de M. *Legouz* lui-même. Un rhume ne lui permit pas de le prononcer, & M. *de Morveau* en fit pour lui la lecture. Ce bienfaiteur de sa patrie y expose les motifs qui l'ont engagé à donner le Jardin des plantes, & chaque page de son Discours respire l'amour des Arts & de l'humanité. Voici un voeu bien digne d'une ame telle que la sienne. » Quel bonheur, s'écrie-t-il,
» si, dans ce siècle où les Arts se per-
» fectionnent, il se trouvoit de ces
» heureux génies, de ces coeurs suf-

» ceptibles de cette humanité qui ca-
» ractérise les grandes ames, qui
» voulussent pénétrer dans le sanc-
» tuaire de la Nature, nous dévoiler
» les vertus particulières de chaque
» plante, en analyser les principes,
» en constater les effets par des ex-
» périences, en montrer les usages
» & les différentes combinaisons !

» Quelle reconnoissance, quels
» hommages ne devroit-on pas leur
» rendre ? Mille couronnes civiques
» décoreroient leur front. Non, Mes-
» sieurs, l'Eternel n'a rien fait en
» vain ; chaque grain de sable entre
» dans l'équilibre de l'Univers ; les
» plantes ne nous ont pas seulement
» été données pour être l'ornement
» de la terre. Heureux le génie qui
» nous révéleroit tant d'utiles secrets
» que la paresse ou l'inconstance
» ont laissé perdre ! Qu'ils seroient
» grands, ces Princes & ces Puissans
» de la Terre, s'ils vouloient ré-
» pandre les trésors qu'ils emploient
» dans le luxe & la frivolité, pour
» exciter les talens, former des Sujets
» entièrement occupés de ces vues,

» & d'ailleurs libres de tous soins!
» Les obstacles s'applaniroient bien-
» tôt, & le zèle, soutenu par les
» bienfaits, triompheroit des maux
» qui nous accablent ; l'utilité publi-
» que seroit le fruit de leurs travaux.
» & l'encens fumeroit sur les autels
» que la reconnoissance éleveroit à
» leur honneur.

» *Descartes* avoit formé le projet
» de soumettre le méchanisme du
» corps aux calculs & à la démonstra-
» tion : que les Philosophes, disoit-il,
» qui se dévouent au bonheur de
» l'humanité, travaillent à cet objet ;
» que les uns commencent où les au-
» tres auront fini ; qu'ils y joignent
» les travaux de plusieurs siècles ;
» qu'ils appellent à leur secours l'Ana-
» tomie & la Botanique ; qu'ils y
» ajoutent de profondes réflexions,
» & ils dissiperont les nuages épais
» dont la Nature s'enveloppe. Le suc-
» cès n'en sera pas difficile sous un
» gouvernement sage, & sur-tout si
» le Trône protége l'étude & les tra-
» vaux.

» Tout ce qui est soumis à l'empire

» des sens peut être apperçu & calculé.
» En prolongeant les jours des grands
» Hommes, les connoissances se mul-
» tiplieront, & peut-être, après avoir
» travaillé efficacement sur les orga-
» nes des corps, on pourroit encore
» rectifier les mouvemens de l'âme,
» lui donner des sensations plus justes
» & plus réglées; on pourroit même
» ranimer l'inertie des organes affoi-
» blis, ou modérer l'excès de leur
» jeu. » Vous applaudirez, Monsieur, à ces vues si bienfaisantes, si philosophiques, & vous serez de l'avis de M. *Legouz* qui ajoute que, s'il est difficile de les remplir, au moins est-il louable d'en chercher les moyens. Il finit par rendre à son tour le tribut d'éloges dû à Messieurs du Collége de Médecine de Dijon qui ont secondé avec empressement & sans intérêt l'établissement de cette Ecole de Botanique, & à l'Académie de la même ville qui en a pris la direction.

Le troisième & dernier Discours qui fut prononcé à cette séance, est de M. *Durande*, Docteur en Médecine & Professeur de la nouvelle Ecole. Il

a pour objet l'utilité de la Botanique. L'auteur y fait voir combien en physique les observations & les expériences donnent des lumières plus certaines que tous les systêmes & toutes les conjectures imaginables. Un seul fait suffit pour appuyer cette vérité.
» Pendant combien de siècles n'a-t-on
» pas soutenu dans les Ecoles, que la
» putréfaction donnoit naissance aux
» insectes & à plusieurs plantes qui
» paroissoient imparfaites ? Les expé-
» riences de *Rhédi* & de *Micheli* firent
» en peu de temps ce que le raison-
» nement n'avoit pu opérer ; & celles
» de M[rs] *de Reaumur* & *Linnée*, en
» nous faisant connoître de plus en
» plus combien l'imagination avoit
» besoin d'être réglée par l'observa-
» tion, ont fait rougir ceux qui avoient
» soutenu les systêmes sur la généra-
» tion univoque & équivoque. Le
» hazard n'est plus qu'un vieux mot
» dépourvu de sens, incapable de
» produire aucun être organisé. La
» formation du plus petit des insectes,
» d'un moucheron, si bien propor-
» tionné dans toutes ses parties, n'est

» pas plus le résultat d'un mouvement
» confus ou d'un arrangement fortuit,
» que celle d'un éléphant ; la mousse,
» ainsi que le chêne, est l'enfant de
» la Nature, & la putréfaction n'est
» qu'un principe destructeur. Aujour-
» d'hui le bled, l'orge, l'avoine, ne
» sont plus capables de produire de
» mauvaises herbes dans un champ.
» On n'en accuse que les graines su-
» perflues mêlées avec les semences,
» ou transportées par les vents, & les
» terres surchargées de racines inu-
» tiles. Les insectes, ainsi que les
» plantes, deviennent le produit né-
» cessaire d'autres végétaux ou ani-
» maux de même espèce. La Nature,
» aussi avare dans la dépense qu'elle
» est magnifique dans l'exécution,
» soumet à ses loix immuables jus-
» qu'aux plus petites parties de la
» matière, perpétue constamment les
» êtres par d'autres êtres semblables,
» & sa grandeur se reconnoît jusques
» dans les plus petits objets. »

M. *Durande* rentre plus particulièrement dans son sujet en admirant la beauté & la multiplicité des moyens

que la Nature met en usage pour reproduire & perpétuer les plantes. Les animaux ne se perpétuent que par le concours de deux êtres de différent sèxe ; mais la Nature réunit le plus souvent le fruit & la fleur sur une même plante, &, dans le nombre immense de végétaux qui couvrent la face de la terre, à peine en est-il la dixième partie où les organes de la reproduction se trouvent séparés sur différens pieds. L'accouplement d'animaux de différens genres donne une espèce bâtarde qui ne peut se reproduire. Le mélange des végétaux au contraire forme, au lieu de mulets, des espèces vraies, franches & qui se perpétuent dès la première génénération. » La vertu reproductive de » la Nature dans les semences, nous » étonne par sa prodigieuse fécondité. » Une seule tête de pavot peut donner » huit mille graines, dont chacune » renferme une plante dont la naissance n'est plus qu'un développement. Une capsule de tabac peut » contenir jusq'à trente-six mille graines. Tous les ramaux d'un orme ai-

» Printemps ſe chargent de graines
» extrêmement preſſées les unes con-
» tre les autres. M. *Dodart* en compta
» ſeize mille quatre cens quarante ſur
» un rameau de huit pieds. L'arbre avoit
» plus de dix branches ſemblables,
» ainſi elles étoient chargées d'un
» million ſix cens quarante-cinq mille
» graines. Un orme vit plus de cent
» ans; l'imagination ſe refuſe à calcu-
» ler les productions annuelles qui
» émanent d'une ſeule graine, & ce-
» pendant la Nature ne ſe borne point
» à cette voie pour la régénération
» des plantes; elle diſtribue des ger-
» mes féconds dans toutes leurs par-
» ties. Le bourgeon eſt une plante;
» c'eſt ce qu'on reconnoît, ſi on le
» ſépare pour lui faire prendre racine
» ou le greffer: opération que *Tali-
» cotius* avoit ridiculement imaginé
» pouvoir réuſſir ſur les hommes. Les
» racines ſont pourvues de germes
» propres à produire des branches,
» & les drageons qu'elles pouſſent
» ſont autant de nouvelles plantes.
» Les branches renferment des raci-
» nes; couchées en terre, elles four-

» niſſent de nouvelles plantes : c'eſt
» la *marcotte* ou le *provin* ; ſéparées
» même du tronc, elles fourniſſent
» des racines, c'eſt la *bouture*, &c. »

L'auteur s'étend enſuite ſur la ſalubrité des alimens que fournit le regne végétal. Il nous apprend que cette ſorte de nourriture forme une eſpèce de ſavon propre à unir celles de nos humeurs qui ſemblent ſe fuir réciproquement, quoique leur diviſion nous plonge dans l'état le plus dangereux, & il remarque que ſes ſucs, plus légers, plus délicats, pourvus de ſel fixe, ſont moins ſuſceptibles de cette chaleur extrême, de cette volatiliſation qui répand partout les parties putrides & peſtilentielles des ſubſtances animales. Il obſerve encore que les épidémies mortelles ſe font ordinairement ſentir après une privation entière de végétaux. Les gelées exceſſives de 1709 produiſirent la peſte à Dantzick & à Hambourg. Dun autre côté, les maladies putrides qui ravageoient continuellement la ville de Londres y ſont devenues très-rares depuis que

la nourriture végétale y est plus commune. Les Perses, du temps de *Cyrus*, ne vivoient que de végétaux; ainsi qu'un grand nombre des plus fameux Héros de l'Antiquité, tels qu'*Epaminondas*, *Aristide*, *Periclès*, *Manlius-Curius*, l'Empereur *Probe*, &c, qui tous portèrent au plus haut point la force & la bravoure. » Eh! » qui croiroit aujourd'hui que la con» noissance des propriétés d'une » herbe, d'un *gramen* sauvage, qui, » du temps de *Diodore*, croissoit en» core naturellement en Sicile, pût » avoir la plus grande influence sur » le bonheur des hommes, qu'elle » eût pu les tirer des bois où ils vi» voient de glands & de racines, » pour les réunir en société. L'habi» tude de trouver dans le bled un » aliment aussi substantiel que sain, » nous fait perdre aujourd'hui de vue » tout le mérite d'une aussi belle dé» verte; les hommes en furent si » émerveillés, qu'ils crurent devoir » accorder des honneurs divins & » célébrer annuellement des Fêtes » pour témoigner leur reconnoissance

» à l'auteur d'un bienfait aussi signalé.»

La transmigration, en naturalisant les plantes utiles, nous a aussi rendu les services les plus importans. La plûpart de nos végétaux sont étrangers : le maïs & le riz viennent du Levant, les pommes de terre de l'Amérique septentrionnale, le topinambour du Brésil, les pêches de Perse, les Abricots d'Arménie, les prunes de damas de Syrie, les cerises de Céraphonte dans le Pons, l'oranger des Indes, le citronnier de Médie, de Syrie & de Perse, le coignassier des bords du Danube. Le lin cultivé en Egypte commençoit à peine à être connu des Grecs du temps de *Pythagore* : l'usage qui en est devenu plus commun, ainsi que du chanvre, a fait disparoître la lèpre & les autres maladies de la peau qui affligeoient autrefois l'homme à tel point, qu'on comptoit jusqu'à dix-neuf mille ladreries en France. Quels autres avantages ne retire-t-on pas des plantes relativement aux différens Arts ? Les huiles, les baumes, les résines, les gommes que produisent les plantes, fournissent des aromates,

des vernis & des enduits de la plus grande utilité. La Peinture & la Teinture empruntent presque tout des végétaux ; mais sur-tout ils sont propres à remédier aux maux qui dérangent l'économie animale. Le sçavant Professeur promet de détailler successivement dans le cours de ses démonstrations les propriétés particulières de chacun d'entr'eux pour les divers genres de maladies. Bien différent de ce Poëte inconsidéré qui prétend que la Nature a mis le mal en Europe & le remède en Amérique, il lui semble au contraire qu'elle a accordé à chaque pays des plantes convenables à ses habitans. » Les *cruciformes*, pro-
» pres à ranimer le cours des liqueurs
» qui dégénèrent en croupissant &
» passent à la dissolution scorbutique,
» croissent dans le Nord ; le triste
» Groëlandois, sur un sol aride, foule
» aux pieds le *cochlearia* qui semble
» croître en abondance pour remé-
» dier au mal endémique qui menace
» ses jours. Les acides, les fruits ra-
» fraîchissans de toute espèce, propres
» à tempérer l'alkalescence des hu-
» meurs, suite naturelle des chaleurs

» extrêmes, naissent dans les contrées
» méridionales. Les climats tempérés
» réunissent à un certain point ces
» deux ressources ; &, si chaque pays
» s'occupoit à reconnoître la pro-
» priété des plantes qui naissent dans
» son enceinte, il y trouveroit pro-
» bablement des ressources qu'il ne
» tire qu'à grands frais des pays étran-
» gers : c'est ainsi que l'écorce du saule
» & celle du frêne possèdent, en
» grande partie, les vertus du quin-
» quina. »

L'auteur saisit cette occasion pour exhorter à cette étude non-seulement ceux qui par état veillent à la santé de leurs concitoyens, mais même les Curés de campagne, à qui un honnête loisir permet de chercher dans les environs de leur demeure des moyens peu couteux de soulager leurs habitans, qui souvent deviennent les victimes des purgatifs violens & étrangers.

Après tous ces détails sur la Botanique, M. *Durande* témoigne sa reconnoissance à un grand nombre de Sçavans qui ont gratifié le nouveau Jardin des plantes de plusieurs

végétaux rares & utiles, entr'autres à M. *de Buffon*, que la ville de Dijon met avec raison au nombre de ses plus grands hommes. Il annonce un cours de Botanique pour chaque année ; il promet de dicter aux Etudians, tous les jours à six heures du soir, un extrait de la méthode de *Tournefort*, afin de les mettre en état de profiter de ce Cours, même sans livres ; & comme il n'est pas moins essentiel de considérer les plantes éparses que dans un ordre méthodique, il s'engage à faire tous les jeudis une herborisation en parcourant les environs de la ville.

On ne sçauroit donner assez d'éloges, Monsieur, & à la bienfaisance de M. *Legouz*, & au zèle avec lequel ses concitoyens les plus éclairés se sont prêtés à remplir ses vues. Les Discours dont je viens de vous rendre compte méritent tous trois votre suffrage, tant par le fond des choses que par le style, qui est tel qu'il convient à ces sortes de matières.

Je suis, &c.

A Paris ce 14 Octobre 1773.

LETTRE V.

Dissertation sur la Religion de Montagne, par Dom Devienne ; à Paris chez Crapart Libraire rue de Vaugirard ; Brochure in-12 de 32 pages.

Le nom de *Montagne*, Monsieur, est un de ceux que nos Philosophes placent dans leur Nécrologe avec le plus de complaisance. Ils sont presque venus à bout de persuader à notre siècle que cet excellent Ecrivain n'avoit point de religion. Il semble, à les entendre, qu'on ne puisse avoir de génie sans être impie ; & comme quelques-uns d'entr'eux ont soupçonné que *Bossuet* pouvoit bien être sublime, ils ont tenté conséquemment de jetter des doutes sur la croyance & la bonne-foi de ce nouveau Père de l'Eglise *. Leur opinion

* Voyez la liste des Écrivains dans le Siècle de *Louis XIV* à l'article *Bossuet*. On y dit que ce *grand homme avoit des sentimens différens de sa Théologie.*

ſur *Montagne* avoit trouvé plus de ſectateurs. Dom *Devienne*, dans ſon *Hiſtoire de Bordeaux*, dont je vous rendrai compte un de ces jours, a le premier entrepris de la réfuter ; mais cet objet n'y ayant pas été ſuffiſamment approfondi, il ſe propoſe aujourd'hui d'y ſuppléer dans une *Diſſertation* faite exprès. Suivons-le dans les preuves qu'il nous donne de la religion de l'auteur qu'il juſtifie. D'abord *Montagne* reçut à Rome des lettres de Bourgeoiſie ſous les yeux du Pape ; il fut nommé Maire de Bordeaux dans le temps qu'on ne donnoit cette place qu'aux Seigneurs de la première diſtinction ; le Roi le décora du cordon de Saint-Michel ; ce qui ſuppoſoit alors un mérite reconnu ou la plus haute naiſſance : eut-il obtenu toutes ces faveurs ſi ſes écrits euſſent attaqué la religion de l'Etat ? Et n'auroit-on pas craint de donner de nouvelles armes aux Proteſtans, ſi l'on eût confié le ſoin de les réprimer à quelqu'un qui auroit été reconnu pour n'en avoir aucune ?

Après ſa mort on lui éleva un mau-

solée sur lequel on grava une épitaphe Grècque & une épitaphe Latine qu'on y voit encore. Ces deux épitaphes attestent à la fois sa religion & son patriotisme ; la dernière dit expressément qu'il fut très-exact observateur des loix de sa patrie & de la Religion de ses pères : *patriarum Legum & Sacrorum avitorum retinentissimus.* » Si *Montagne* avoit fait profession d'incré» dulité, si ses écrits en eussent donné » cette idée, eût-on contredit aussi » ouvertement dans ses épitaphes l'o» pinion publique ? Eût-on consigné, » avec une espèce d'affectation, dans » des monumens qui devoient passer » à la postérité la plus reculée, les » témoignages de son orthodoxie ? Il » faut convenir que ce fait n'a pas les » plus légeres couleurs de la vraisem» blance. Il est bien plus naturel de » croire que les épitaphes de *Mon*» *tagne* ne le représentent comme un » Philosophe chrétien, que parce qu'il » en avoit donné les preuves les » moins équivoques. Ses écrits inspi» roient un respect profond pour la » Religion. L'auteur avoit vêcu com-

» me

» me un homme du monde ; mais il
» avoit pensé sainement, & il avoit
» rempli avec exactitude les devoirs
» extérieurs de sa religion. Il nous
» apprend lui-même que, quand il
» étoit menacé de quelque maladie
» dangereuse, il commençoit par
» mettre ordre à ses affaires & *à sa*
» *conscience*. Pendant le cours de celle
» qui le conduisit au tombeau, il con-
» serva toute sa tête : il fut fidèle à son
» systême philosophique, qui ne lui
» avoit jamais permis d'invoquer le
» secours de la Médecine ; mais il con-
» tinua ses exercices de Religion. Se
» sentant plus mal, il voulut qu'on dît
» la Messe dans sa chambre ; & ce fut
» dans un effort qu'il fit pour se sou-
» lever au moment de la consécra-
» tion, qu'il rendit l'ame. Ce n'est pas
» là la conduite & la fin d'un Apôtre
» de l'incrédulité ».

Ce n'est pas tout, Dom *Devienne* rapporte un grand nombre de passages tirés des *Essais*, & ces passages très-positifs prouvent que non seulement *Montagne* pensoit sainement en fait de Religion, mais qu'il avoit la

persuasion la plus intime de la nécessité de la foi & le respect le plus profond pour les choses sacrées. Ce qu'il dit de la foi sur-tout est remarquable & ne peut être soupçonné sans l'accuser en même temps de la plus horrible hypocrisie. Il faut lire tous ces passages dans la *Dissertation* de Dom *de Vienne*. Je ne citerai que celui-ci qui est un des plus formels. » O Dieu, quelle obli-
» gation n'avons-nous pas à votre
» bonté souveraine, d'avoir logé notre
» croyance sur l'éternelle base de
» votre sainte parole ! Tout est flot-
» tant entre les mains de l'homme. Je
» ne puis avoir le jugement si fléxible.
» .... O la chose vile & abjecte que
» l'homme, s'il ne s'élève au-dessus
» de l'humanité ! Et comment s'élé-
» vera-t-il, si Dieu ne lui prête extraor-
» dinairement les mains ? Il s'élévera
» alors, abandonnant & renonçant à
» ses propres moyens, & se laissant
» hausser & soulever par des moyens
» purement célestes. C'est à la foi
» chrétienne, & non à la vertu stoï-
» que, de prétendre à cette divine &
» miraculeuse métamorphose. *Liv. 2,*
» *ch. 12* ».

. Ces paſſages, dit le ſçavant *Diſſertateur*, ſont d'autant plus concluans que l'objet du livre de *Montagne* ne l'engageoit nullement à parler de religion. Ce Philoſophe ne s'exprime pas moins fortement ſur l'autorité de l'Egliſe. » Encore que nous ayons » donné à notre raiſon (ce ſont ſes » paroles) des principes certains & » infaillibles, encore que nous éclai- » rions ſes pas par la ſainte lampe de » la vérité qu'il a plu à Dieu nous » communiquer, nous voyons pour- » tant journellement, pour peu qu'elle » ſe démente du ſentier ordinaire, » qu'elle ſe détourne ou écarte de la » route tracée & battue par l'Egliſe, » comme tout auſſi-tôt elle ſe perd, » s'embarraſſe & s'entrave, tour- » noyant & flottant dans cette mer » vaſte, trouble & ondoyante des » opinions humaines, ſans bride & » ſans but : auſſi-tôt qu'elle perd ce » grand & commun chemin, elle ſe » va diviſant & diſſipant en mille » routes diverſes. *Ibid* ».

» Il faut ſe ſoumettre en tout à l'au- » torité de notre police eccléſiaſtique,

» Je le puis dire pour l'avoir eſſayé : » ayant autrefois uſé de la liberté de » mon choix & triage particulier, » mettant à côté certains points de » l'obſervance de notre Egliſe, qui » ſemblent avoir un viſage plus vain » & plus étranger ; venant à en com- » muniquer avec des hommes ſçavans, » j'ai trouvé que ces choſes-là ont un » fondement maſſif & ſolide, & que » ce n'eſt que bêtiſe & ignorance qui » nous les font recevoir avec moindre » révérence que le reſte. *Ibid.* . . . . . . » C'eſt une hardieſſe dangereuſe & de » conſéquence, dit-il encore ailleurs, » de mépriſer ce que nous ne conce- » vons pas : car, après que ſelon votre » bel entendement, vous avez établi » les limites de la vérité & du men- » ſonge, il ſe trouve que vous avez » néceſſairement à croire des choſes » où il y a encore plus d'étrangeté » qu'en ce que vous niez ».

Perſonne n'avoit plus mauvaiſe opi- nion de la raiſon humaine que *Mon- tagne.* Ce mépris de la raiſon, pouſſé peut-être à l'excès, ne l'a cependant pas conduit, ainſi que les Pyrrhoniens,

à ne rien croire, mais à faire mieux sentir la nécessité de la révélation ; &, comme on vient de le voir par ses propres paroles, ce n'étoit qu'après un examen approfondi de ce qui révoltoit le plus son esprit dans la religion, qu'il avoit cru devoir une égale soumission à ce qu'elle prescrit ; que le *triage* lui avoit paru impossible & n'étoit à ses yeux que l'effet de *la bêtise & de l'ignorance*. On sçait que le principal caractère de *Montagne* étoit la bonhommie & la franchise : que deviendroit cette horreur pour le mensonge si marquée dans ses ouvrages, si tous les passages rapportés par Dom *de Vienne* n'avoient pas été l'expression de ses vrais sentimens ?

» Le préjugé qui fait regarder *Montagne* comme un Philosophe sans » religion a deux sources. La première » est une ignorance grossière qui prend » pour ses sentimens des objections » qu'il réfute. *Raymond de Sebonde*, » Espagnol, avoit fait un Traité en » faveur de la Religion. *Montagne* le » traduisit en François. Cet ouvrage » eut des contradicteurs. Ils préten-

» doient que la Religion étoit inutile
» à l'homme, parce que la raiſon ſuffi-
» ſoit pour le conduire. *Montagne*
» attaqua ce raiſonnement, qu'il ap-
» pelle une *frénéſie*. Le moyen, dit-il,
» qui me ſemble le plus propre pour
» la rabattre, c'eſt de froiſſer & de
» fouler aux pieds l'orgueil & l'hu-
» maine fierté, leur faire ſentir la va-
» nité & inanité de l'homme, leur ar-
» racher des poings les chétives armes
» de leur raiſon, leur faire baiſſer la
» tête, & mordre la terre ſous l'au-
» torité & révérence de la Majeſté
» Divine. Enſuite il entre en matière,
» & prétend que la raiſon humaine eſt
» foible & inſuffiſante, parce que ſi
» l'on interroge ceux qui ont paru la
» conſulter avec le plus de ſoin, on
» trouvera que les uns ont nié ce que
» les autres ont regardé comme in-
» conteſtable. Il prouve par une foule
» d'exemples, dans leſquels il rapporte
» les argumens des Sceptiques, qu'il
» n'exiſte peut-être pas une vérité
» qu'on n'ait tenté de détruire; & il
» en conclut qu'il n'y a que la Reli-
» gion dont les lumières ſoient ca-

» pables d'éclairer l'homme, puisque
» la raison, abandonnée à elle-même,
» ne lui offre que doute & qu'incer-
» titude. Voilà les fondemens de l'opi-
» nion qui nous présente *Montagne*
» comme le Pyrrhonien le plus décidé.
» Il a démontré invinciblement la né-
» cessité de la Religion, & c'est sur sa
» démonstration même qu'on l'accuse
» de ne rien croire. C'est ainsi que
» nous formons nos jugemens. Une
» telle anecdote est bien humiliante
» pour l'esprit humain ; elle manquoit
» encore à son histoire.

» L'envie de décorer le parti de la
» nouvelle Philosophie d'un nom cé-
» lèbre n'a pas moins contribué que
» l'ignorance des véritables sentimens
» de *Montagne* à accréditer son irré-
» ligion prétendue. Quand on a formé
» le projet de détruire la Religion,
» un des premiers pas qu'il est naturel
» de faire, est de soutenir qu'elle n'a
» jamais eu de partisans parmi ceux
» qui, cherchant de bonne foi la vé-
» rité, ont écarté avec soin ce qui
» pouvoit leur en dérober la connois-
» sance. *Montagne*, considéré sous ce

» point de vue, n'a pas dû être indif-
» férent à ces Philosophes qui pré-
» tendent ne parler que le langage
» d'une raison épurée ; car personne
» n'a eu moins de préjugés, plus d'es-
» prit & plus de franchise. Mais si l'ir-
» réligion prétendue de *Montagne* a
» été un sujet de triomphe pour les
» incrédules, le sentiment contraire
» étant démontré, doit déposer contre
» leur systême. En citant désormais
» *Montagne*, on aura une nouvelle
» raison de dire, qu'avec du bon sens,
» de la sincérité, de l'esprit & des
» connoissances, il est impossible de
» ne pas rendre à la Religion ses
» hommages ».

Je ne crois pas, Monsieur, qu'on puisse se refuser à la force des preuves & des raisonnemens de Dom *de Vienne* dans cette *Dissertation*, qui fait autant d'honneur à son esprit qu'à son zèle. Comment, me direz-vous, s'y prendront les Philosophes pour répondre à ces raisons invincibles qui ôtent à leur secte une autorité d'un si grand poids ? Rien de plus facile à prévoir, Monsieur : ils feront dans cette occa-

sion ce qu'ils ont coutume de faire, ils ne répondront rien, ou bien ils répliqueront par d'insipides plaisanteries; ils laisseront passer l'orage, & continueront ensuite, comme auparavant, à mettre *Montagne* au nombre de leurs Elus.

Epître à M. Vernet, Peintre du Roi, Membre de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture; par M. Bouquier; à Paris chez Monory Libraire de S. A. S. Monseigneur le Prince de Condé, rue & vis à-vis de l'ancienne Comédie Françoise; brochure in-8°. de 31 pages.

CETTE *Epître* est un hommage rendu aux talens supérieurs d'un des plus grands Peintres que la France ait produits. La manière de louer qu'employe l'auteur n'est point suspecte : il se contente de retracer les principaux Tableaux de M. *Vernet*, & ces Tableaux qui fournissent autant à la Poësie qu'à la Peinture, composent le plus ma-

gnifique éloge que l'on puiſſe faire de cet Artiſte immortel.

Le premier Tableau que nous décrit M. *Bouquier* eſt connu ſous le nom de *la Bergère des Alpes* ; il eſt fait d'après le conte très-médiocre de M. *Marmontel* qui porte le même titre. Il a été généralement applaudi à l'expoſition des Tableaux de 1763. Il décore aujourd'hui le Cabinet de Madame *Geoffrin*. Enſuite le Poëte nous remet ſous les yeux avec la plus grande exactitude la fameuſe *Tempête* de M. *Vernet*. Il faut ne pas oublier que la deſcription de ce Tableau ſuit immédiatement celui de *la Bergère des Alpes*.

Quel contraſte étonnant !... quelle ſublime horreur
Vient ſoudain s'offrir à ma vue !
C'eſt la mer en courroux, c'eſt *Borée* en fureur,
C'eſt l'éclair ſillonnant la nue :
Ce ſpectacle effrayant imprime la terreur.....
Vernet, c'eſt dans ce ſite horrible,
Qu'avec fracas tes vigoureux pinceaux
Tracent le déſordre terrible
Qui regne dans les airs, qui regne ſur les eaux,

Lorsque les enfans d'*Héribée*
Forçant la timide *Alcion*
D'abandonner l'onde agitée;
Dans la nature épouvantée
Portent le trouble & la confusion.
A nos yeux tes touches fougueuses
Offrent des vaisseaux fracassés
Parmi des rochers *hérissés*
D'aspérités sombres & lumineuses.
Autour de leurs débris, sur le sable entassés;
Blanchis par la vague fumante,
S'agite une troupe tremblante
D'infortunés luttans contre le sort:
L'un, par un vigoureux effort,
S'accroche au mât, courbé vers le rivage;
Un autre, le long d'un cordage
Se glisse, & le poids de son corps
Semble le ramener encor
Dans cet abyme épouvantable;
Où regnent l'horreur & la mort.
L'avidité, monstre indomptable,
Portant ses pas actifs sur ces bords ténébreux,
Malgré les vents, la grêle, la tempête,
Et la foudre qui gronde au-dessus de sa tête,
Recueille avec ardeur les débris malheureux
Qu'avec fracas la mer rejette.

Contre un rocher aussi vieux que le temps ;
Et dont le faîte, incliné sur les ondes,
Semble devoir à chaque instant
Par sa chûte entr'ouvrir leurs entrailles profondes,
Le flot se brise en frémissant.
De la masse qu'elle a blanchie,
Humectant les sommets divers ;
L'écume se répand dans l'espace des airs ;
S'y dissout, & retombe en pluie.
Près de cet objet de terreur
Que vois-je, ô Ciel !.... une femme expirante,
Que deux infortunés, pâlissant de frayeur,
Arrachent d'une main tremblante,
A la fureur, à la rage des flots.....

La plupart des objets peints dans ce fameux Tableau me paroissent très-bien rendus dans ces vers ; pour peu qu'on ait vu l'ouvrage du Peintre, ou les Gravures qui l'ont si fort multiplié, il est impossible de le méconnoitre ici. Il y a cependant des endroits foibles, des négligences inexcusables comme le *temps* que l'auteur fait rimer avec *instant* au singulier,

tête avec *rejette*. D'ailleurs le dernier vers de cette tirade présente deux mots presque synonimes ; il pêche de plus contre l'harmonie en ne trouvant sa rime que dans la tirade suivante, ce qui produit le plus mauvais effet dans les vers à rimes mêlées.

A cette scène effrayante, l'auteur oppose des Tableaux plus rians & d'une teinte plus douce, comme celui du *Lever de l'Aurore*, celui du *Calme*, qui est une des plus intéressantes productions de M. *Vernet*, & qui sert de pendant à *la Tempête*. La description de ce Tableau du *Calme* est une des mieux faites de cette *Epître*. Il y a quelques expressions techniques ; mais elles ne déplaisent pas en cet endroit & elles rendent si bien ce que l'auteur veut exprimer, qu'on lui pardonne de s'en être servi. Jugez-en vous-même, Monsieur:

L'aurore a disparu : de sa marche brûlante
Le Soleil commence le cours ;
L'azur de la voûte changeante
S'enflamme, & promet un beau jour.
Zéphir disperse les nuages,

Sur le cryſtal mouvant qui baigne les *parages*
De cet admirable Tableau,
Le diſque éblouiſſant du céleſte flambeau
D'or & de feu décrit un long *fillage*,
Dont le brillant reflet jaillit ſur le rivage.
Dans le lointain un grouppe de vaiſſeaux
Oppoſe ſa couleur cendrée
Aux côteaux, aux rochers, dont la maſſe empourprée
S'unit vers l'horiſon à la maſſe des eaux,
Qui, par un ſouffle pur, mollement agitée,
Sur ſes innombrables replis
Offre par intervalle, à la vue enchantée,
L'éclat de la topaſe & le feu des rubis.
Dans ce ſite que de richeſſe!
Que de beauté! que de nobleſſe!
La Nature y paroît ſous des appas nouveaux.
De ces arbres touffus les fléxibles rameaux
Semblent agiter leur feuillage,
Et leur vague & mobile image,
Voguant ſur les flots ſinueux,
Paroît, s'évanouit, & renaît avec eux.
Une montagne ſourcilleuſe
Du ſein du limpide élément
Elève ſa cîme orgueilleuſe
Vers le cintre du Firmament;

Et, par *sa vigoureuse marche*,
Dont le ton rembrunit la surface de l'eau,
Chasse, range, tient à sa place
Le fond lumineux du Tableau.
Au penchant de ce mont, sur une roche antique,
Paroît un Temple magnifique,
Dont *les ornemens* précieux,
Qui décorent sa vaste enceinte,
Retracent encore à nos yeux
Ces monumens majestueux
Que *Callimaque*, aux rives de Corinthe,
Eleva le premier à la gloire des Dieux.
Les barques, les canots, amarrés sur le sable,
Ornent les premiers plans de ce site agréable,
Où les Matelots satisfaits,
Dédaignant les flots & l'orage,
Les aquilons, les écueils, le naufrage,
Chantent & boivent à longs traits.
Ainsi, par sa douce imposture,
Vernet, ton amoureux pinceau
Cache l'art, dans chaque Tableau,
Sous les attraits de la Nature.

L'auteur de cette *Epître* est vraisemblablement Peintre lui-même, ou du

moins à beaucoup de connoiſſance en Peinture. Les éloges qu'il donne à M. *Vernet* n'en ſont que plus flatteurs. Il y a encore quelques négligences dans la tirade que vous venez de lire ; vous avez remarqué les *parages de cet admirable Tableau*, les *ornemens qui décorent*, &c. Mais d'ailleurs les vers en ſont faciles & les images vraies & pittoreſques.

Après cette deſcription agréable, le Poëte nous en donne une d'un genre tout à fait différent. Il nous rappelle l'excellent Tableau où M. *Vernet* a repréſenté un vaſte incendie.

Quels funèbres objets! ...... quelle ſcène effrayante
A ces ſites rians oppoſe ſon horreur ! .....
Dans l'ombre de la nuit la flamme dévorante
Sur une cité vaſte exerce ſa fureur.....
De ces ſuperbes tours la ruine s'apprête ;
D'un antique palais je vois couler le faîte,
De ce dôme fumant les murs ſont entr'ouverts,
Et de ſon enceinte enflammée
Un tourbillon de feu, de cendre & de fumée

S'élève en bouillonnant dans la plaine des
airs :
Par cet épais & lugubre nuage
Le disque de *Phœbé* paroît presqu'obscurci ;
La flamme rougit le rivage
Que ses rayons avoient blanchi.
Ici, près du corps de son père,
Le fils mourant voit expirer sa mère
Sur les débris d'un Temple à demi-consumé ;
Du sein d'un portique enflammé,
Une femme égarée, interdite, éperdue,
Un enfant dans ses bras, s'échappe à demi-
nue.
Fuyant ce lieu d'horreur, ce séjour du trépas,
Les enfans, les vieillards précipitent leurs pas.
Sous ce mur qui s'écroule, une fille expirante
A son frère mourant tend une main trem-
blante.
Sous ce comble abattu l'époux est écrasé ;
Et, par des flots de flamme & de fumée,
L'épouse tombe suffoquée
Sous ce péristile embrasé.
Là, sur un toît fumant, que la flamme en-
vironne,
Un malheureux mortel, sous la faulx de la
mort,

Contemple l'horreur de son sort.....
A ce terrible aspect, pâlit, tremble, frissonne;
Meurt, & revit pour expirer encor.
Dans ces murs désolés, que la flamme ravage,
Le trépas, la terreur regnent de toutes parts.
De mille infortunés les cadavres épars
Jonchent ce malheureux rivage.
De ce spectacle affreux l'épouvantable image
Se peint encor dans le miroir des eaux.
Ainsi tout se soumet à ton vaste génie,
O *Vernet*, tes brillans pinceaux
Semblent tout animer du souffle de la vie!

On retrouve dans cette tirade une portion du feu & de l'énergie qui a rempli l'ame du Peintre, & quelquefois il semble que le même génie a inspiré son panégyriste.

L'auteur ne parle avec pas moins d'enthousiasme de la superbe suite des ports de France qu'a peints M. *Vernet*. Il souhaite qu'un monument si précieux soit rendu public, & tous ceux qui sçavent apprécier les productions du talent forment avec lui les mêmes vœux. Il remarque avec raison que la vue de ces ouvrages immortels

pourroit inſpirer les jeunes Artiſtes & leur ſervir de modèle dans un genre vaſte dont M. *Vernet* peut à bien des égards être conſidéré comme le créateur.

Je finis cet Article par la deſcription agréable que nous donne l'auteur de la multitude des objets que M. *Vernet* a raſſemblés dans ces différens Tableaux des ports de France.

Ici, l'on voit une troupe empreſſée,
Travaillant de concert, conſtruire un bâtiment;
Là, cette maſſe énorme, adroitement lancée,
Trace un large ſillon ſur l'humide élément:
Plus loin, la frégate leſtée,
De ſes agrêts & de ſes apparaux
Etalant la magnificence,
Pour lever l'ancre, attend avec impatience
Que l'aquilon faſſe mouvoir les eaux.
Le vent devient-il favorable?
Sur le treuil où roule le cable;
La voile ſe déploie, & le vaiſſeau léger
Fend le moite élément, va braver le danger.
Le Pêcheur quitte le rivage,
Vogue vers le prochain parage,

Pour y livrer la guerre aux habitans des eaux;
Les chaloupes & les canaux,
En se croisant sur l'onde transparente;
Offrent à nos regards une forêt mouvante.
Sur les bords d'un vaste bassin
Un Peuple innombrable fourmille;
Calfate une tartane, élève un magasin,
Transporte le café, l'indigo, la vanille, &c.

Je ne connoissois encore, Monsieur, aucun ouvrage de M. *Bouquier*. Il est certain qu'il n'est pas dépourvu de talent pour les vers, & dans l'occasion présente son admiration pour M. *Vernet* lui a tenu lieu d'*Apollon*. Mais il semble qu'il a plus étudié les loix de la Peinture que celles de la Poësie. Dans plusieurs endroits il enfreint ouvertement les premiers principes de notre versification; il fait rimer sans cesse des singuliers avec des pluriels. Les plus minces rimeurs sçavent que *génie*, *varie*, *déploye* &c. ne peuvent entrer qu'à la fin d'un vers, ou qu'ils doivent être suivis d'une voyelle: l'auteur les employe au milieu, & compte chacun de ces mots pour trois syllabes: ce qui paroît

presque impossible à la prononciation. Au reste, Monsieur, ces fautes sont très-faciles à éviter, & les morceaux que je vous ai transcrits ne peuvent que faire beaucoup d'honneur à M. *Bouquier.*

Sennemours & Rosalie de Civraye ; Histoire Françoise ; à Paris chez Delalain Libraire, rue & à côté de l'ancienne Comédie Françoise ; trois Parties in-12, formant en tout 513 pages ; prix 3 livres 12 sols.

LA forme des Romans en récit & celle des Romans en lettres, ont chacune leurs avantages & leurs inconvéniens. L'auteur de cette Histoire a voulu les réunir tous : les deux premières Parties sont en narration, & la dernière en lettres. C'est le Héros du Roman qui écrit son histoire : il s'appelle *le Marquis de Sennemours.* Ce Marquis, jeune homme d'environ vingt-cinq ans, revenoit seul à l'entrée de la nuit d'une maison de campagne où il avoit dîné, & traversoit

une forêt assez rapidement, lorsqu'il entend une voix intéressante qui pousse un profond soupir ; aussi-tôt il descend à terre & s'avance vers l'endroit d'où partoient les plaintes qu'il avoit entendues. On peut juger de son étonnement en appercevant une jeune personne d'une beauté frappante, seule, dans un bois, à l'heure qu'il étoit. Cette jeune personne paroissoit accablée de besoin & de lassitude. Le premier soin du Marquis est de la mener à la maison la plus prochaine, ensuite à une auberge où il lui fait donner tous les secours que son état exigeoit. Elle lui raconte son histoire ; elle s'appelle *Rosalie de Civraye ;* elle est fille d'un Gentilhomme de très-bonne maison. Une femme qui avoit tout pouvoir sur l'esprit de son père, veuf depuis plusieurs années, avoit voulu la contraindre à épouser son frère, Gentilhomme très-désagréable & d'un âge avancé. Les choses avoient été poussées si loin, que la cérémonie devoit se faire dès le lendemain. *Rosalie* n'ayant plus d'autre ressource, avoit pris le parti de quitter la maison

paternelle, & son dessein étoit de s'arrêter dans la première ville qu'elle rencontreroit, de se faire conduire dans un couvent, & de-là d'écrire à une de ses parentes, pour se mettre à l'abri des violences qu'on vouloit exercer contr'elle. Le Marquis *de Sennemours* en devient éperduement amoureux. Mademoiselle *de Civraye*, qu'on nous peint comme une personne du caractère le moins dissimulé, répond assez franchement à son amour, & lui laisse concevoir l'espérance de devenir son époux. Le Marquis la mène à Paris, & lui propose un asyle chez Madame *d'Orcy*, femme de qualité d'environ cinquante ans, ancienne amie de sa mère. Cette excellente femme devient aussi l'amie la plus tendre de *Rosalie*, à qui elle donne le nom de sa fille. *Sennemours* va trouver le père de cette jeune personne, & la réconcilie avec lui; mais Madame *d'Orcy* rend Mademoiselle *de Civraye* moins confiante. Dans cet intervalle *Sennemours* est entraîné par quelques jeunes gens à un souper avec des Danseuses. Son amante piquée,

feint, la premiere fois qu'il vient chez Madame *d'Orcy*, de répondre favorablement aux galanteries d'un de ſes couſins, nommé le Comte *d'Alcenai*. Le jeune *Sennemours* eſt furieux : il veut partir cette nuit même pour Londres ; il envoye un cartel au Comte. La lettre tombe entre les mains du père de ce dernier. On arrête *Sennemours* à deux lieues de Paris, & on lui fait ſigner un écrit par lequel il s'interdit toutes voies de fait avec *d'Alcenai*, & s'oblige de s'abſenter de la Capitale pendant un an. Le lendemain il rencontre un de ſes anciens camarades de collége, jeune Gentilhomme que des évènemens malheureux avoient ruiné. Il lui offre de réparer ſa mauvaiſe fortune & le lie pour jamais à lui par les liens de la reconnoiſſance. Ce jeune homme, nommé *d'Ablimont*, ſe rend à Paris, éclaircit tout & réunit les deux amans. La fuite du Marquis avoit réduit Mademoiſelle *de Civraye* aux dernières extrémités ; on déſepéroit de ſes jours. Le retour de ſon amant & l'aſſurance de ſa tendreſſe la rendent à
la

la vie; le père de *Rosalie* meurt: elle est la maîtresse de disposer d'elle-même. Mais le caractère ardent du Marquis renouvelle ses inquiétudes; elle appréhende de risquer le bonheur de sa vie en unissant sa destinée à la sienne. *D'Ablimont* parvient insensiblement à calmer ses craintes. Le mariage est fixé à la fin du deuil de Mademoiselle *de Civraye*. Un événement imprévu semble détruire pour jamais de si belles espérances. *Sennemours* & *d'Alcenay* étoient unis par les liens du sang & de l'amitié la plus étroite. Ce dernier devoit épouser dans peu une jeune Allemande de la plus haute qualité. Retenu pour quelque temps en France, il prie *Sennemours* d'aller prendre avec les parens de sa maîtresse, de la belle *Ernestine*, les arrangemens préliminaires. Le Marquis part pour l'Allemagne: à peine y est-il arrivé que *d'Alcenay* tombe malade, & meurt à Paris. *Ernestine* prend le goût le plus vif pour *Sennemours*. Un orage met ces deux jeunes gens dans la situation de *Didon* & d'*Enée*. *Ernestine* devient enceinte,

& l'honneur oblige le jeune Marquis de l'épouser. Cependant il aimoit toujours Mademoiselle *de Civraye*. Qu'on juge du chagrin qui la dévoroit & de l'inquiétude affreuse de cette jeune personne qui ne recevoit plus de ses nouvelles. Il n'y avoit qu'un événement qui pût terminer leurs malheurs; c'étoit la mort d'*Ernestine*. Aussi est-ce par-là que finit le Roman, ainsi que par le mariage de *Sennemours* & de *Rosalie*.

Tout n'est pas également vraisemblable dans cette Histoire: le commencement en est un peu romanesque. Il n'est pas non plus trop naturel qu'un jeune homme fort épris quitte sa maîtresse pour aller négocier le mariage d'un autre en Allemagne. L'aventure d'*Ernestine* est à peu-près la même que celle de Milady *Catesbi* dans le Roman de ce nom par Madame *Riccoboni*. Au reste, celui que je viens de vous annoncer a des situations assez intéressantes; &, si nous avons un assez grand nombre d'ouvrages de ce genre qui lui sont supérieurs, on peut assurer aussi que les jeunes

gens & les femmes en ont lu des milliers d'autres qui ne le valent pas.

Je suis, &c.

A Paris ce 16 Octobre 1773.

LETTRE VI.

Causes Célèbres, Curieuses & Intéressantes de toutes les Cours Souveraines du Royaume, avec les Jugemens qui les ont décidées ; Tome II ; in-12 de 245 pages.

L'IDÉE de faire un Journal des nouvelles Causes célebres à mesure qu'elles se présentent est très-heureuse, & la manière dont on l'exécute dans cet ouvrage prouve que le soin n'en pouvoit guères être confié à de meilleures mains. Non-seulement on y présente les Causes de manière à piquer la curiosité & à fixer l'attention des gens du monde, mais on y

traite les questions de Jurisprudence qu'elles occasionnent, avec tant de solidité, de clarté, de précision, que la lecture de ces différentes discussions & des Jugemens qui les ont terminées peut devenir une excellente école pour nos jeunes Jurisconsultes.

Je vous ai rendu compte il y a quelques mois du premier Volume de cette utile & agréable collection : le second Volume qui l'a suivi d'assez près n'est pas moins intéressant. Voici la première question qu'on y traite : Quelles sont les preuves qu'une femme pour se remarier doit donner de la mort de son mari, lorsque le naufrage du vaisseau qui le portoit est certain? Les judicieux rédacteurs commencent par démontrer combien il est important que la dissolution du premier mariage soit assurée avant qu'il soit permis d'en contracter un autre. En effet, » quel événement plus bisarre, plus » scandaleux, plus propre à porter le » trouble dans les familles & dans » l'ordre public, que la résurrection » inattendue d'un mari qu'on a cru » dans le tombeau, & qui retrouve

» ſa femme dans les bras d'un autre,
» ſes enfans mêlés aux enfans d'un
» adultère conſacré par les Loix, &
» reparoît dans ſa maiſon comme un
» fantôme, pour y jetter l'épouvante
» & la déſolation! La néceſſité de pré-
» vénir ces eſpèces de bigamies, qui,
» pour être innocentes, n'en ſeroient
» pas moins funeſtes, jointe à l'eſprit
» de nos Loix & de notre Religion,
» qui n'a donné qu'à la mort ſeule le
» droit de trancher les liens de l'union
» conjugale, nous ont rendus avec
» raiſon très-difficiles ſur les preuves
» qui doivent établir la mort d'un pre-
» mier mari ».

Jamais peut-être elle n'a été plus vraiſemblable que dans la Cauſe dont il s'agit; jamais il n'y a eu plus de préſomptions en faveur de la femme qui vouloit paſſer à de ſecondes noces. Mais, dans ces ſortes de matiéres, les préſomptions ne ſuffiſent pas; il faut des certitudes.» Une fille de Dun-
» kerque épouſe, en 1757, un Capi-
» taine de navire nommé *Pierre Filiers*.
» En 1764, il fait l'acquiſition du na-
» vire *le Pigeon*, qu'un Négociant

» Anglois freta pour Barcelone. *Filiers*
» voulant ſe mettre ſous l'abri d'un
» pavillon franc, dans la vue d'ob-
» tenir les paſſeports néceſſaires pour
» entrer dans la Méditerranée, fit une
» vente ſimulée de ſon vaiſſeau à un
» Capitaine Anglois nommé *Edouard*
» *Hall*, & s'y embarqua avec lui ſous
» le titre de Subrécargue *. Le navire
» partit de Nieuport pour Barcelone,
» au mois de Janvier 1765.

» Une année s'écoule ſans que la
» femme reçoive aucunes nouvelles.
» Le pere partage ſes inquiétudes ſur
» le ſort de ſon fils ; il fait écrire à
» Londres ; le fruit de ſes recherches
» eſt d'apprendre, au mois de Mai
» 1766, le triſte naufrage de ſon fils,
» & que le navire s'étoit perdu ſur la
» côte d'Afrique, le 18 Août 1765.

» Les garans de cette nouvelle ne

* Nom emprunté de l'Eſpagnol, que l'on donne à des Officiers de la Compagnie des Indes, dont les principales fonctions ſont de vendre dans les Comptoirs de la Compagnie les marchandiſes qu'elle y a fait apporter, & d'y acheter celles qui leur ont été déſignées avant leur départ.

» sembloient pas suspects ; c'étoient
» les compagnons mêmes de son nau-
» frage. De neuf personnes dont l'équi-
» page étoit composé, cinq périrent,
» & quatre échappèrent aux flots. De
» ces quatre, deux Anglois nommés
» *Richard Warden* & *Antoine Michel*,
» tombèrent heureusement dans les
» mains du Nègre interprête & con-
» fident du Gouverneur de Mellila,
» qui sçavoit être humain pour d'autres
» Nations que la sienne. Après avoir
» traversé un pays inconnu avec le
» danger d'être enlevés à chaque ins-
» tant par les Noirs, & de perdre, ou
» la vie, ou pour le moins la liberté ;
» de bonheur en bonheur, ils parvin-
» rent au Fort Espagnol, d'où ils
» s'embarquèrent & se rendirent en
» Espagne. Dès qu'ils y furent arrivés,
» ils dressèrent, du naufrage de leur
» navire & des sorts divers de l'équi-
» page, une courte relation qu'ils
» adressèrent au Consul Anglois rési-
» dent à Malaga. Celui-ci l'envoya
» au maître du Caffé * de *Loyd*, avec
» une lettre du Gouverneur de Mellila,

* Caffé célèbre de Londres.

ſerve mal ce qui concerne les autres. Comment aſſurer que quelqu'un des cinq qu'on dit avoir péri n'a pas abordé dans un autre endroit du rivage? *Filiers*, ſuivant la relation de ces témoins, a diſparu de leurs yeux : mais ils ne l'ont pas vu noyé & mort : l'impoſſibilité de ſa vie n'eſt donc pas démontrée. D'ailleurs, l'acte même qui contenoit cette relation n'étoit pas en règle : il n'étoit ſigné que de l'un des deux Anglois; il n'étoit pas légaliſé. Enfin toutes les Loix civiles & canoniques s'accordent à décider que ni l'abſence, ni les préſomptions les plus fortes ne peuvent ſeules juſtifier un ſecond engagement, & qu'aucun eſpace d'années ne ſuffit pas pour faire préſumer la mort d'un premier mari ſi ce n'eſt celui de cent ans, terme de la plus longue vie ſuivant les Juriſconſultes. Le Parlement de Paris jugea d'après ces principes & ſuſpendit la concluſion du ſecond mariage juſqu'à ce qu'on adminiſtrât des preuves plus déciſives de la mort de *Pierre Filiers*.

Dans la Cauſe ſuivante, il eſt queſtion de ſçavoir ſi une femme mal-

célébré le ſervice : il refuſe de publier les bans. La veuve conſtate d'abord ce refus devant Notaire ; puis elle forme ſon appel comme d'abus au Parlement de Paris, & demande que le Curé ſoit contraint à la publication des bans & à la célébration du mariage. Le Paſteur attend en ſilence les ordres de la Juſtice : ſon refus n'avoit d'autre principe que la prudence d'un Miniſtre éclairé ſur ſes devoirs, & qui vouloit avoir l'autorité des Loix pour garant de ſa conduite dans une circonſtance auſſi délicate. Les moyens que fit valoir la veuve ou la femme de *Pierre Filiers* étoient l'opinion de la famille, de toute la ville, la poſſeſſion publique où elle étoit de l'état de veuve depuis cinq ans & la relation des deux Anglois ; mais les deux premiers moyens n'offroient que des probabilités & des preuves négatives. Le troiſième étoit plus concluant ; il n'emportoit pas cependant une entière certitude. Quels témoins que les malheureux compagnons d'un naufrage ! Dans un tel événement, on n'eſt occupé que de ſoi, & l'on ou-

elle prit pour obtenir sa séparation la forme d'instruction que les Loix ont réservée pour les crimes : elle rendit plainte & fit informer à l'extraordinaire contre son mari. L'information fut suivie d'un Arrêt d'ajournement personnel : le mari, au lieu d'y obéir, appella de cette procédure au Conseil Souverain de Roussillon où la Cause fut plaidée au mois de Mai 1769. Il représenta que l'information que les Loix ont établie pour la recherche des crimes ne convenoit pas à une femme qui se plaint de son mari. Les Loix n'ont pas voulu qu'un mari qui intentoit une accusation de vol contre sa femme pût procéder contre elle par l'action qui est suivie contre les autres coupables de ce crime ; elle a créé exprès pour les époux une *action en distraction d'effets* ; elle a effacé de sa plainte tous les noms odieux de crime, & ne lui a laissé que l'action purement civile & sans déshonneur. L'épouse auroit-elle seule l'odieux privilége d'être affranchie de tous les égards, & de traîner son mari devant les Tribunaux & dans les prisons des scélérats ? » Une autre raison qui lui

» interdit encore cette forme de pro-
» cédure, c'eſt la dépendance où elle
» eſt de ſon mari; elle lui eſt comptable
» de ſa conduite : tout ce qui lui appar-
» tient eſt dépoſé ſous la garde de ſon
» époux : elle ne peut agir en Juſtice ſans
» ſon autoriſation, elle ne peut l'accu-
» ſer d'adultère. Quelques duretés,
» quelques mauvais traitemens dont on
» ignore & le caractère & la gravité,
» ſuffiront-ils pour dépouiller à l'inſ-
» tant le mari de tous ſes droits, & le
» faire deſcendre tout à coup devant ſa
» femme, du rang de ſupérieur & de
» maître, à l'état ignominieux de ſon
» accuſé ?

» Si ſa plainte eſt fondée, ſi la ſé-
» paration eſt prononcée, elle ne doit
» plus être cenſée éternelle. Mais un
» mari, dont le cœur eſt ulcéré & la
» perſonne outragée par les atteintes
» d'une information & d'un decret,
» reviendra-t-il auſſi facilement à une
» réunion, que celui qui n'auroit été
» que civilement aſſigné ? Et ſi la ſépa-
» ration n'a pas lieu, de quel œil verra-
» t-il à ſes côtés cette épouſe accu-
» ſatrice, qui l'a chaſſé de ſa propre

» maiſon, où il avoit daigné la rece-
» voir, & qui a fait tous ſes efforts
» pour imprimer ſur ſon front la honte
» & les marques du crime »?

Il y avoit deux circonſtances particulières à cette Cauſe : la publicité de l'injure & la ſéparation volontaire que le mari avoit acceptée. Mais les Loix ne reconnoiſſent de ſéparation que celles qu'elles ont juridiquement prononcées. Quant à la publicité de l'injure, il n'y a pas de peine infâmante contre le mari qui maltraite ſa femme de quelque manière que ce ſoit. Il n'y a ni honte, ni réparation, ni dommage à recevoir entre deux époux dont l'union eſt ſi intime, qu'elle eſt cenſée de deux perſonnes n'en faire qu'une ſeule : or s'il n'y a point de dommage il n'y a point de crime, & conſéquemment il ne peut y avoir lieu à l'information. Auſſi l'Arrêt qui intervint annulla l'information & le decret comme injurieux à l'honneur du Sacrement de mariage, & fixa à la femme un délai précis pour intenter ſon action civile en ſéparation, ſi elle jugeoit à propos de la pourſuivre, paſſé lequel

délai, il lui ſeroit enjoint d'aller demeurer avec ſon mari.

La Cauſe qui ſe préſente après celle-ci eſt une de celles qui ont fait le plus de ſenſation l'année dernière. Un jeune Officier de la Religion Catholique, le Vicomte de ***, épouſe une Proteſtante ſuivant l'uſage que ceux de cette dernière Communion obſervent entre eux ; il en a un enfant : elle eſt reconnue publiquement pour ſa femme : il fait un teſtament en ſa faveur ; enſuite il vient à Paris, & contracte mariage avec une Catholique. La demoiſelle N** crut devoir réclamer ſes droits & redemander aux Juges un époux transfuge. Je ne m'arrêterai point à tous les détails de cette Cauſe qui ſont immenſes : il ſuffira de dire que les principaux moyens de défenſe de la demoiſelle *N*** étoient ſon contrat de mariage, une copie du teſtament fait en ſa faveur, des certificats de l'Evêque, de l'Intendant, des lettres du Vicomte, une enquête formée des dépoſitions de cinquante témoins, qui toutes tendoient à prouver le mariage, & deux extraits, l'un tiré des regiſtres de la paroiſſe de

Bordeaux, l'autre, expédié par le Paſteur ſoi-diſant des Egliſes Proteſtantes de Montauban. Dans les réponſes de Monſieur de ***, on trouve que l'extrait de Bordeaux a été déſavoué ; pour celui de Montauban, il étoit trop contraire aux Loix pour qu'on oſât le produire en Juſtice. La preuve teſtimoniale n'a été introduite que pour ſuppléer au défaut d'actes : pour ôter cette reſſource à la demoiſelle *N***, on lui oppoſa les titres dont elle avoit voulu ſe ſervir ; les certificats, ajoutoit Monſieur***, ſont équivoques par eux-mêmes, & il eſt plus que probable qu'ils ne ſont que l'ouvrage de la ſurpriſe & du manège ; les lettres ſont la ſuite naturelle de ſa complaiſance à publier que la demoiſelle *N*** étoit ſa femme, pour lui ſauver un affront, & ne peuvent ſervir à établir un mariage : autrement il n'y auroit guères de filles qui manquaſſent de prétexte pour s'en faire écrire de ſemblables. Reſte le contrat de mariage : mais l'Edit de Décembre 1680 défend à tous Catholiques de contracter mariage avec ceux de la Religion Prétendue Réformée. Que fit

la demoiselle *N*** ? Elle ſoutint que le Vicomte de *** n'étoit qu'un Catholique déguiſé & étoit réellement Proteſtant, &, d'après cela, ſon Défenſeur ſe mit à traiter la grande queſtion de la validité des Mariages Proteſtans parmi nous : mais les preuves du Proteſtantiſme de M. de *** n'avoient aucun fondement. Les Juges cependant furent frappés de la lecture du contrat & du teſtament ; en proſcrivant la demande de la demoiſelle *N***, ils crurent devoir punir la ſéduction établie par ces deux actes ; le premier mariage fut déclaré nul, & le Vicomte de *** fut condamné à faire à ſa fille ſix cens livres de rente, & à payer à la demoiſelle *N*** douze mille livres de dommages-intérêts par forme de réparation civile.

Les autres Cauſes conſignées dans ce ſecond Volume ſont moins importantes que celles dont je viens de vous parler. C'eſt un héritier qui accuſe une domeſtique d'avoir ſpolié une ſucceſſion, & qui comme dénonciateur calomnieux eſt condamné à des dommages intérêts conſidérables ; c'eſt un Magicien eſcroc, condamné

au fouet & aux galères ; un Bigame au carcan & au bannissement ; une femme qui feint un faux accouchement, & ravit un enfant pour s'en supposer mère, condamnée à faire amende honorable avec un écriteau & bannie à perpétuité ; enfin une substitution sans motifs, levée par Arrêt du Parlement.

On ne peut que desirer, Monsieur, de voir continuer cette curieuse Collection sur le même plan que les auteurs ont conçu & suivi dans les deux premiers Volumes. Je voudrois seulement qu'ils rendissent compte des anecdotes que les différentes Causes occasionnent quelquefois. Par exemple, dans le procès de M. le Vicomte *de* ***, Mademoiselle *N*** amena son enfant, &, après le Plaidoyer en sa faveur, en le montrant aux Juges, elle demanda pour lui un état, du son de voix le plus pathétique ; le père fut ému & toute l'assemblée fondit en larmes. Ces sortes de faits pourroient être consacrés dans ce Recueil. Il en est un autre plus récent, quoique d'un autre genre, qui pourroit y trouver place ; je vais

l'indiquer, parce qu'il fait honneur à notre littérature. M. *de Portelance* eut il y a quelques mois un procès contre quelques perſonnes qu'il accuſoit d'avoir ſpolié une ſucceſſion où il avoit droit. La Cauſe en elle-même n'avoit rien d'extraordinaire ; mais ce qu'il y eut de remarquable, ce fut l'éloquence avec laquelle il plaida lui-même ſa propre Cauſe contre Me *Linguet* un des plus célèbres Avocats du Barreau actuel. Le *Mémoire* imprimé qui parut dans le même temps prouve que M. *de Portelance* réunit à un très-haut degré le talent d'écrire à celui de parler ; on y admire ſur-tout le ton d'honnêteté, celui de la bonne plaiſanterie, la légereté, la délicateſſe du ſtyle. Ce Plaidoyer peut fournir un article très-curieux aux auteurs des nouvelles Cauſes célèbres.

On ſouſcrit toujours pour cet ouvrage chez *Lacombe*, Libraire, rue Chriſtine & chez M. *des Eſſarts*, Avocat, l'un des Auteurs, rue Saint-Dominique, près de la rue S. Guillaume, fauxbourg Saint-Germain. On ne s'adreſſe qu'à ce dernier pour les ſouſcriptions de Province.

Supplément à l'Art du Peintre, Doreur-Verniſſeur, du ſieur Watin, en réponſe à la Réfutation du ſieur Mauclerc, & à ſes Proſpectus ; prix 12 ſols, franc de port par-tout le Royaume ; à Paris chez l'Auteur, Carré de la Porte Saint-Martin.

Je vous ai rendu compte, Monſieur, des deux éditions de l'excellent ouvrage du ſieur *Watin* ſur les Arts du Peintre, Doreur-Verniſſeur, qui eſt devenu pour tout Propriétaire de maiſon, de château, pour tout conſtructeur par économie, un Livre abſolument néceſſaire ; mais cet ouvrage qui éclaire ſi bien l'amateur ſur ſa dépenſe, a été mal vu de quelques Peintres intéreſſés ſans doute à l'ignorance où l'on étoit ſur ces trois Arts : en conſéquence, le ſieur *Mauclerc* Marchand Epicier, s'eſt aviſé, pour ſeconder leur jalouſie, de ſe répandre en invectives contre la première édition du ſieur *Watin* dans un *Traité des couleurs & vernis* qu'il vient de donner au Public, dans les

quel il n'eſt que très-peu queſtion de couleurs & de vernis. On s'eſt borné preſqu'à chaque page à dire, ſans le prouver, que l'ouvrage du ſieur *Watin* ne vaut rien.

Le ſieur *Watin*, dans le *Supplément* que je vous annonce, répond à ſes Critiques : on ne lui reprochera pas de les altérer ; car il copie mot à mot tout le texte du ſieur *Mauclerc*, & il y répond ligne pour ligne ; en ſorte qu'en achetant ce *Supplément* pour 12 ſols, vous aurez, Monſieur, tout l'ouvrage du ſieur *Mauclerc* qui ſe vend 3 livres 12 ſols, & la *Réponſe* du ſieur *Watin* par-deſſus le marché.

Après avoir répondu à la réfutation du ſieur *Mauclerc*, le ſieur *Watin* critique à ſon tour le *Traité des couleurs & vernis* du ſieur *Mauclerc*. Il me paroît entendre l'attaque auſſi ſupérieurement que la défenſe. Je ne vous citerai que l'endroit où il répond à la diſtinction des vernis en maigres, gras & neutres, adoptée par le ſieur *Mauclerc*. » La diſtinc» tion, dit le ſieur *Watin*, des vernis » en trois eſpèces, en maigres, gras

» & neutres, est bisarre, ridicule;
» ignorée & n'a point de fondement.
» Le nom qu'on donne à une substan-
» ce doit naturellement la présenter
» de manière qu'il n'y ait aucun doute,
» &, qu'en la dénommant, on puisse
» en même-temps se faire entendre.
» Or, demandez, je ne dis pas à un
» amateur, mais à un Artiste, mais
» à un Compagnon, mais à un Ap-
» prentif, ce que c'est qu'un *vernis*
» *maigre*, ils répondront que c'est un
» vernis qui n'a ni corps, ni consis-
» tance, ni brillant, qui ne promet
» aucun effet. Entrez dans la première
» boutique d'épicerie en couleurs &
» vernis, & demandez un *vernis neu-*
» *tre*, la réponse sera un éclat de rire,
» & la réfléxion amènera une discus-
» sion inintelligible de part & d'au-
» tre. Mais, avec la distinction de
» *vernis à l'esprit-de-vin*, *vernis à*
» *l'huile*, *vernis à l'essence*, sur le champ
» on vous entend; car le débitant
» qui sçait qu'il y a trois liquides,
» l'*esprit-de-vin*, l'*huile* & l'*essence*, qui
» font les vernis, vous présentera sur
» le champ celui que vous desirez, sui-
» vant la perfection que vous cher-

» chez. La distinction du sieur *Mau-*
» *clerc* est si inconnue, que je déclare
» n'avoir jamais vendu, comme lui,
» ni *vernis maigres*, ni *vernis neutres*.
» Au reste, le sieur *Mauclerc* a sans
» doute ses raisons pour nommer ainsi
» les siens. »

Lettre à l'Auteur de ces Feuilles sur la Statue de M. de Voltaire, exécutée par M. Pigalle.

Nous exposer, Monsieur, les traits d'un homme célèbre, les transmettre à la postérité, c'est sans doute le plus digne emploi qu'un illustre Artiste puisse faire de son talent. Nous avons vu par cette raison avec beaucoup de plaisir le monument que M. *Pigalle* élève à la mémoire de M. *de Voltaire* vivant. Le *Praxitèle* François a supérieurement saisi la figure de ce Poëte; il est d'une ressemblance à faire peur. Mais pourquoi l'a-t-il fait tout nu? Nous ne pensons pas que cela fût nécessaire. L'aspect de ce corps décharné & dégoûtant n'ajoutera rien à la renommée de l'original. Il est assez indifférent que la Postérité compte les

côtes de M. *de Voltaire*, & sache qu'il avoit les mamelons très-alongés. Nous aurions donc mieux aimé, Monsieur, que des voiles heureusement dessinés eussent dérobé le hideux de cette Statue & n'eussent permis aux yeux de s'arrêter que sur une tête tant de fois couronnée; nous avons en conséquence réduit nos vœux, à cet égard, en un Couplet que nous prenons la liberté de vous adresser, pour en faire, sans exception, l'usage qu'il vous plaira.

Sur l'air, *O Filii & Filiæ.*

Voici l'Auteur de l'*Ingénu*; *
Pigal nous le montre tout nû :
Monsieur *Fréron* le drapera.
Alleluya.

Nous avons l'honneur d'être, Monsieur, &c.

UNE SOCIÉTÉ D'AMATEURS.

* Petit Roman de M. *de Voltaire* qui parut il y a six ou sept ans, & qui peut n'être pas connu de tout le monde.

Je suis, &c.

A Paris ce 18 Octobre 1773.

L'ANNÉE LITTÉRAIRE.

LETTRE VII.

Œuvres de Molière, avec des Remarques Grammaticales, des Avertissemens, & des Observations sur chaque Pièce, par M. Bret; à Paris, par la Compagnie des Libraires Associés; six Volumes in-8° d'environ 550 pages chacun, avec des Gravûres à chaque Pièce.

Si c'est faire honneur à la mémoire d'un écrivain que de réimprimer ses Œuvres avec le cortége pompeux du Commentaire & de la Gravûre, qui méritoit mieux cet hommage que l'immortel *Molière*? On le compte dans le petit nombre de nos Auteurs à qui l'on accorde unanimement la

gloire d'avoir surpassé les plus grands Poëtes de l'Antiquité & reculé les bornes de leur Art ; il est, pour ainsi dire, le seul de son rang dans la carrière qu'il a parcourue : ceux qui sont venus après lui ne semblent s'y être montrés que pour marquer l'intervalle immense qui sépare l'homme d'esprit & l'homme de génie. Quand on pense que *Molière* avoit une entreprise difficile à conduire, des différends éternels à concilier, un grand Roi à satisfaire, des chagrins domestiques à dévorer ; quand on sçait qu'il s'étoit imposé la loi de paroître tous les jours sur la scène, & qu'il est mort dans toute la vigueur de l'âge (à cinquante-un ans), on ne peut trop s'étonner qu'il ait eu le temps de nous donner tant de chefs-d'œuvre, & de composer, dans ses momens de loisir, environ trente Pièces de Théâtre. Il falloit que cet admirable auteur fût bien maîtrisé par son génie ; il falloit qu'il eût reçu du Ciel une fécondité bien prodigieuse. Aussi n'est-ce pas sans raison que, lorsque *Louis XIV* demanda un jour à *Racine*

quel étoit le plus grand Ecrivain de son siècle, celui-ci, sans hésiter, nomma *Molière*; c'est sûrement l'éloge du plus grand poids & en même-temps le plus flatteur qu'ait jamais reçu ce grand homme. Qu'on se rappelle que c'est *Racine*, cet Ecrivain lui-même si parfait, *Racine* malheureusement brouillé avec l'auteur du *Misantrope*, & qui cependant ne balance pas à lui adjuger la prééminence; il devoit être bien persuadé de la supériorité de ce dernier; & ce jugement si désintéressé, si équitable, ne doit pas lui faire moins d'honneur qu'à *Molière* même, aux yeux de la Postérite. L'homme de Lettres qu'on a choisi pour présider à la superbe édition que je vous annonce, Monsieur, est lui-même un auteur distingué qui nous a donné quelques essais estimables dans le bon genre de la Comédie. Il étoit digne sur-tout de ce choix, par l'espèce de vénération dont il semble pénétré pour *Molière*. On trouve à la tête du premier Volume un *Discours Préliminaire* assez étendu, où il rend compte de tout ce

qui concerne cette nouvelle édition.

Molière a peint le cœur de l'homme tel qu'il eſt dans tous les temps : ce ſont des traits caractériſtiques auxquels il s'eſt attaché ; ainſi ſes portraits ne peuvent jamais vieillir ; ils ne diffèrent de nous que par de légères nuances qui regardent plutôt la ſuperficie que le fond. C'eſt cette différence qui fait le principal objet des Remaques de l'Editeur. Il y a joint des Obſervations ſur la Grammaire, d'autres ſur les uſages, les modes, les alluſions, les imitations, les anecdotes relatives à chaque Comédie. Son travail n'eſt pas moins précieux par l'attention continuelle avec laquelle il cherche à ramener les eſprits aux principes d'un Art qui ſe dénature tous les jours. Il obſerve que la meilleure définition de la Comédie a été donnée par un Religieux, par le Jéſuite *Pontanus*, dans ſes *Inſtitutions Poëtiques*, où il dit que c'eſt un Poëme qui, pour nous inſtruire des uſages de la vie, imite avec grace & avec gaité les actions privées de la ſociété : *Ob docendam vitæ conſuetudinem*,

civiles & privatas actiones non sine lepo ribus & facetiis imitatur. M. *Bret* prouve ensuite, par l'exemple de *Molière*, que la fonction d'un auteur Comique n'est pas d'attaquer les vices que les Loix poursuivent, mais les désordres qu'elles laissent impunis, & particulièrement les ridicules qui blessent les bienséances. Mais, poursuit-il, quelle idée doit-on se faire de ce ridicule attaqué si constamment par *Molière* ? Il répond à cette question par l'extrait suivant d'une lettre sur le *Tartuffe*, imprimée le 20 Août 1667, & à laquelle on ne peut guères douter que *Molière* n'ait eu grande part, puisqu'elle offre un plan détaillé de cette Comédie qui étoit encore dans ses mains, & qui n'avoit paru qu'une seule fois à Paris le 5 Août de la même année. » *Le ridicule*, dit » cette Lettre, *est la forme extérieure » & sensible attachée à tout ce qui est » déraisonnable pour nous obliger à le » fuir. Pour connoître ce ridicule, il faut » connoître la raison dont il signifie le » défaut, & voir en quoi elle consiste. » Son caractère n'est autre dans le fond*

» *que la convenance, & sa marque sen-*
» *sible, la bienséance; c'est-à-dire, le*
» *fameux* quod decet *des Anciens:*
» *desorte que la bienséance est à l'égard*
» *de la convenance ce que les Platoni-*
» *ciens disent de la beauté à l'égard de la*
» *bonté, qu'elle en est la fleur, le dehors,*
» *le corps & l'apparence extérieure. La*
» *bienséance est donc la raison apparente,*
» *& la convenance la raison essentielle.*
» *De-là vient que ce qui sied bien est*
» *toujours fondé sur quelque raison de*
» *convenance, comme l'indécence sur*
» *quelque disconvenance, c'est-à-dire,*
» *le ridicule sur quelque manque de rai-*
» *son.* » Cette définition, selon le nouvel éditeur, est plus *claire* & plus précise que tout ce qu'on a écrit sur le ridicule, & elle lui paroît renfermer le secret de l'art de *Molière*. On a dit que cet auteur inimitable est de tous les Philosophes celui qui a le mieux vu les défauts qui s'opposent à l'esprit de société, & qu'il les a combattus par le ridicule. M. *Bret* remarque avec justesse qu'il nous faudroit aujourd'hui un Poëte qui combattît les défauts qui naissent de l'esprit de société.

À la suite de ce *Discours* servant de Préface générale, l'Editeur a fait réimprimer une prétendue Histoire de la vie de *Molière* par M. *de Voltaire*; ouvrage assez peu piquant, qui n'apprend rien de nouveau ni sur les Comédies ni sur la personne de l'auteur, & même où l'on n'a pas inséré des anecdotes très-curieuses de sa vie que l'on connoissoit déja. Ces anecdotes se trouvent dans une autre vie de *Molière* par *Grimarêts*. M. *de Voltaire* a jugé à propos de les proscrire & de les traiter durement de *Contes populaires, aussi faux qu'insipides*. Puis il cite le feu Duc *de Sully*, le dernier Prince de Vendôme & *Chaulieu*, qu'il prétend lui avoir assuré que toutes ces *historiettes ne méritoient aucune créance*. Or, ces trois personnes là sont mortes; elles n'ont rien laissé par écrit qui appuie cette assertion. Tout se réduit donc à la parole seule de M. *de Voltaire*. On sçait de quelle autorité est le témoignage de ce véridique Historien; mais on sçait aussi que toutes les particularités que *Grimarêts* rapporte, il les tenoit du

célèbre *Baron* élève de *Molière*, & qui avoit passé sa vie avec lui. Le principal fait que M. *de Voltaire* révoque en doute, est le souper d'Auteuil, après lequel *Boileau*, *Chapelle* & les autres convives vouloient s'aller noyer. Cette incrédulité d'un auteur qui ne doit pas être difficile, puisque personne n'a jamais tant débité de jolies histoires dans ses ouvrages, est assurément fort embarrassante; mais il se trouve par malheur que *Racine* le fils dit expressément dans ses *Mémoires*, que *ce fameux souper est très-véritable*; & comme il le tenoit de la propre bouche de *Boileau* qui étoit de la partie & qui *racontoit* souvent *cette folie de sa jeunesse*, quelqu'envie que nous ayons de croire M. *de Voltaire*, il y a grande apparence qu'il conviendra lui-même que cette fois-ci cela devient tout-à-fait impossible. On sçaura gré à M. *Bret* de nous avoir donné un *Supplément à la Vie de Molière*, où cette anecdote & beaucoup d'autres sont rapportées.

L'Editeur nous apprend qu'il y a une tradition dans la famille de *Molière*

qui donneroit aux *Poquelins* plus d'importance civile; que l'un d'eux, Ecossois, étoit du nombre de ceux qui composoient la garde de *Charles VII*, & que ses descendans, établis à Tournai & à Cambrai, ont joui long-temps des droits de la Noblesse; mais il ajoute bien sensément qu'ils ont acquis depuis un plus beau titre, celui d'appartenir à un des plus grands hommes qu'aient produit les Lettres.

Molière avoit le goût très-difficile; &, si quelques-unes de ses productions n'ont pas toutes la perfection qu'il pouvoit leur donner, c'est qu'il n'avoit pas le temps de les limer davantage. La traduction de *Lucrèce* fut vraisemblablement le premier ouvrage qu'il composa. Il n'avoit mis en vers que les endroits qui pouvoient prêter le plus à la Poësie. Cette traduction, dont il ne nous a conservé qu'un morceau dans la scène cinquième du second acte du *Misantrope*, cessa de lui plaire dès qu'il eut acquis de la réputation. En 1664 il refusa, chez le Comte *du Broussin*, d'en faire la lecture, *dans la crainte qu'elle ne le fît*

paroître indigne des louanges que venoit de lui donner son ami Despréaux dans la satyre que ce dernier lui avoit adressée.

A la lecture de ce vers de *Boileau*,

Il plaît à tout le monde, & ne sçauroit se plaire :

voilà, s'écria-t-il en lui serrant la main, *la plus grande vérité que vous ayez jamais dite. Je ne suis pas du nombre de ces esprits sublimes dont vous parlez ; mais, tel que je suis, je n'ai jamais rien fait dont je sois véritablement content.* C'est pourtant l'auteur du *Tartuffe*, du *Misantrope*, de l'*Avare*, des *Femmes Sçavantes*, &c, &c, &c, qui parloit & qui pensoit ainsi de ses ouvrages ! D'après de pareils faits, quelle honte ne doivent pas avoir ces Nains présomptueux de notre siècle, à qui la moindre apparence de succès tourne la tête, & qui se donnent pour des *géans*. Quant à moi, Monsieur, j'ai toujours eu mauvaise opinion de ces écrivains qui se contentent si facilement : ou ils ont une idée bien foible de la perfection de leur Art, & alors ils n'iront pas

loin ; ou ils ſont de mauvaiſe foi, & dans ce cas, ce ſont les plus mépriſables de tous les Charlatans.

M. *de Voltaire*, dans ſa prétendue *Vie de Molière*, ne cite, de toutes les Epitaphes de ce grand homme, que celle qui fut faite par le P. *Bouhours* ; il prétend que c'eſt la meilleure ; la voici :

Tu réformas & la Ville & la Cour :
Mais quelle en fut la récompenſe ?
Les François rougiront un jour
De leur peu de reconnoiſſance.
Il leur fallut un Comédien,
Qui mît à les polir ſa gloire & ſon étude ;
Mais, *Molière*, à ta gloire il ne manqueroit rien,
Si, parmi les défauts que tu peignis ſi bien,
Tu les avois repris de leur ingratitude.

Il eſt vrai que cette Epitaphe eſt aſſez heureuſe ; mais celle de *la Fontaine*, rapportée par M. *Bret*, me paroît ſupérieure :

Sous ce tombeau giſſent *Plaute* & *Terence*,
Et cependant le ſeul *Molière* y gît ;
Il les faiſoit revivre en ſon eſprit,

Par leur bel art réjouissant la France :
Ils sont partis, & j'ai peu d'espérance
De les revoir ; malgré tous nos efforts ;
Pour un long-temps, selon toute apparence,
Térence & *Plaute*, & *Molière* sont morts.

L'Editeur a placé des *Avertissemens* très-bien faits à la tête de chaque Comédie de *Molière*. Il y a rassemblé tout ce qui a rapport à l'histoire & à la représentation de chacune de ces Pièces, les anecdotes qui y sont relatives, les imitations, quand *Molière* en a faites. Dans la *Préface* de l'*Etourdi*, il parle de l'*Inavvertito* de l'Italien *Beltrame*, d'après lequel le Comique François a dessiné sa Pièce. Après avoir rendu justice à *Molière* sur la supériorité des autres parties de son ouvrage, il ne dissimule pas que le dénoûment de la Pièce Italienne est plus simple & plus théâtral que celui de la Pièce Françoise. La Comédie de ce *Beltrame* est peu connue : plusieurs de mes lecteurs ne feront peut-être pas fâchés d'avoir une idée de ce dénoûment.

» *Fulvio*, irrité contre lui-même de

» toutes ses étourderies, veut renon-
» cer à tout & partir au moment que
» ses affaires se sont heureusement ar-
» rangées. C'est en vain qu'on cherche
» à le retenir & à l'instruire de ce qui
» est arrivé, *il n'a plus de sottise à faire*
» *que celle de ne nous pas écouter*, dit
» *Scapin* (qui joue dans la Pièce le rôle
» du Mascarille de *Molière*) *il faut bien*
» *qu'il les épuise toutes. . . . . . sa suite*
» *peut encore nous jetter dans de nou-*
» *veaux embarras, & le Bourreau n'a*
» *garde de nous en épargner... O fortune!*
» *donne-moi de la patience, & conserve*
» *ma tête au défaut de celle de mon*
» *maître!* Un ami de *Scapin* ramène
» cependant *Fulvio* qui tremble de se
» nuire encore, *eh morbleu*, lui dit
» *Scapin, soyez tranquille & prenez garde*
» *à vous.*

FULVIO.

Mon cher Scapin, tu veux que je reste;
songe à quoi tu me hasardes.

SCAPIN.

C'étoit avant tout ceci qu'il falloit vous
craindre, je vous en dispense actuellement.

FULVIO.

C'est-à-dire que tout est désespéré.... ah malheureux que je suis ! je l'ai bien mérité.

Pantalon, père de *Fulvio*, survient avec les autres Acteurs ; il voit son fils agité & tremblant : *Mon fils*, lui dit-il, *qu'avez-vous donc ? & que signifie ce trouble où je vous vois ?*

FULVIO, à *Scapin*.

Scapin, mon cher Scapin.

SCAPIN.

Ce n'est pas moi qui vous parle ; c'est sur Monsieur votre père qu'il faut jetter les yeux.

PANTALON.

Approchez, Fulvio ; est-il vrai que vous soyez amoureux de cette jeune personne ?

FULVIO (troublé.)

Moi, Monsieur ?.... non.... ah non !

PANTALON.

Comment non ?

FULVIO.

Non, vous dis-je, non assurément.

PANTALON.

A quel propos nier ce que tout le monde assure ?

SCAPIN.

Pour montrer son bel esprit. Ça, voyons, pourquoi dites-vous non à Monsieur votre père ?

FULVIO.

Tu m'as dit de prendre garde à moi.

SCAPIN.

Et bien qu'en concluez-vous ?

FULVIO.

Je ne sçais.

SCAPIN.

Quelle cervelle ! eh, Monsieur, répondez naïvement à ce qu'on vous demande.

PANTALON.

Parle, mon fils, veux-tu cette jeune personne pour ta femme ?

FULVIO.

Scapin......

SCAPIN.

Eh, dites qu'oui.

FULVIO.

Si je fais encore quelque balourdise ?

SCAPIN.

Et dites qu'oui encore un coup.

FULVIO.

Eh bien, mon père, oui.

PANTALON.

Prends-lui la main.

SCAPIN.

Ne le faites pas, croyez-moi.....

FULVIO (se retirant.)

Oh ciel ! j'aurai fait quelqu'étourderie.

PANTALON.

Et comment ?

FULVIO.

Scapin, tu me dis de ne point le faire.

SCAPIN.

Oui, de si mauvaise grace. Vous ne me laissez pas achever.

FULVIO.

Eh bien, mon père, prononcez, je tiens sa main.

PANTALON.

Elle est ta femme.

FULVIO.

Oh ma chère Cinthia ! me voilà votre époux ; à la fin je triomphe.

SCAPIN.

Quelle cervelle ! eh, Monsieur, répondez naïvement à ce qu'on vous demande.

PANTALON.

Parle, mon fils, veux-tu cette jeune personne pour ta femme ?

FULVIO.

Scapin. . . . . .

SCAPIN.

Eh, dites qu'oui.

FULVIO.

Si je fais encore quelque balourdise ?

SCAPIN.

Et dites qu'oui encore un coup.

FULVIO.

Eh bien, mon père, oui.

PANTALON.

Prends-lui la main.

SCAPIN.

Ne le faites pas, croyez-moi.....

FULVIO (se retirant.)

Oh ciel! j'aurai fait quelqu'étourderie.

PANTALON.

Et comment?

FULVIO.

Scapin, tu me dis de ne point le faire.

SCAPIN.

Oui, de si mauvaise grace. Vous ne me laissez pas achever.

FULVIO.

Eh bien, mon père, prononcez, je tiens sa main.

PANTALON.

Elle est ta femme.

FULVIO.

Oh ma chère Cinthia! me voilà votre époux; à la fin je triomphe.

SCAPIN.

Je vous conseille de vous en féliciter beaucoup. Eh morbleu, si les morceaux ne vous tomboient dans la bouche, vous mourriez de faim.

On trouvera sans doute que M. *Bret* a raison de dire que cette scène étoit digne du pinceau de *Molière*, & qu'elle auroit animé le dénoûment trop romanesque & trop brusque de sa première Comédie.

M. *Bret* rappelle une particularité fort plaisante dans la *Préface* des *Précieuses Ridicules*; c'est que, dans le temps que cette Pièce a été faite, le mot de *précieuses* tout seul étoit pris en bonne part. Quand on vouloit faire un compliment à une femme, on pouvoit lui dire qu'elle étoit une *précieuse*. *Segrais* dit, dans des vers à Madame la Duchesse *de Chatillon* :

Obligeante, civile, & sur-tout *précieuse*;
Qui seroit le brutal qui ne l'aimeroit pas?

Il y eut un grand Dictionnaire des *Précieuses* imprimé chez *Ribou* en

1661, dans lequel l'auteur comprit les femmes les plus illustres de ce siècle. Enfin *Molière* dit lui-même, dans sa *Préface*, que *les véritables Précieuses* auroient eu tort de se fâcher, & qu'il n'a joué que les *Ridicules* qui les imitoient mal. Aujourd'hui les choses sont bien changées : il n'y a plus de *Précieuses* qui ne soient en même-temps très-*ridicules*.

M. *Bret* s'efforce de réfuter le sentiment de M. *Rousseau* de Genève sur le *Misantrope*. Le Philosophe Génevois a dit dans sa *Lettre sur les Spectacles* que *Molière n'a point voulu corriger les vices, mais les ridicules* ; qu'*il lui restoit à jouer celui que le monde pardonne le moins, le ridicule de la vertu* ; que *c'est ce qu'il a fait dans le Misantrope* ; qu'*Alceste est un homme droit, sincère, estimable, un véritable homme de bien* ; que *Molière en fait un personnage ridicule* ; qu'*il a mal saisi le Misantrope* ; qu'enfin *ou sa morale porte au mal, ou le faux bien qu'elle prêche est plus dangereux que le mal même en ce qu'il fait préférer l'usage & les maximes du monde à l'exacte probité*, &c. Je ne vois de répréhensible dans

toutes ces obſervations de M. *Rouſſeau* que la hardieſſe de dire que *Molière* a mal ſaiſi le *Miſantrope*. Il me paroît certain au contraire qu'il nous a repréſenté ce caractère tel qu'il peut exiſter parmi nous. Pour le reſte, j'oſe être du ſentiment de l'illuſtre M. *de Montauſier* qui apparemment regardoit *Alceſte* comme un homme de bien, puiſqu'il deſiroit de lui reſſembler, & de celui du divin *Fénélon* qui a dit avant M. *Rouſſeau* que *Molière* avoit *donné à la vertu une auſtérité ridicule*. La manière dont ces deux grands hommes du ſiècle de *Louis XIV* ont enviſagé ce caractère me ſemble démontrer que c'eſt ſous ce point de vue qu'on le conſidéroit de leur temps, & que c'eſt ſeulement du nôtre qu'on a imaginé que le doucereux *Philinte* eſt l'honnête homme de la Pièce. Si *Alceſte* eſt le véritable homme de bien, dit l'Editeur, pourquoi n'eſt-il jamais ni doux, ni patient, ni juſte, ni humain ? D'abord on ne voit nulle part qu'il ſoit inhumain ou injuſte. Quant à la douceur & à la patience, s'il ſupportoit plus facilement l'injuſtice

des hommes, c'eſt préciſément dans ce cas qu'on pourroit le ſoupçonner d'avoir pour elle moins d'horreur: j'avoue que je n'aime point qu'on ſoit ſi traitable avec les méchans, & que je préfère avec lui

ces haines vigoureuſes
Que doit donner le vice aux ames vertueuſes.

On fait un crime à *Alceſte* d'être bruſque & emporté: mais c'eſt la faute des objets odieux qui lui bleſſent la vue. Qu'on le mette avec des hommes vrais & juſtes, & toute ſon humeur doit tomber avec la cauſe qui l'a fait naître. M. *Bret* reproche à ce perſonnage de faire un mauvais choix dans ſes amours, d'être le jouet de ſa maîtreſſe, &c, comme ſi l'on ne pouvoit pas être fort honnête homme & aimer une coquette; comme ſi ce n'étoit pas moins un crime qu'un malheur. *Molière* étoit dans le cas lui-même; &, quoiqu'en diſe l'Editeur, il y a bien plus d'apparence qu'il s'eſt peint dans le rôle d'*Alceſte* que dans celui de *Philinte*. L'Editeur eſt encore

choqué des *Parbleu* & *Morbleu* qui échappent souvent au *Misantrope* & fait entendre que ce n'est pas à ces signes qu'on reconnoît l'homme vertueux. Il me semble à moi qu'un homme diroit des *parbleu* & des *morbleu* toute la journée qu'il n'en seroit pas plus coupable pour cela. Ce ne sont que des termes d'impatience, & si cette impatience est presque toujours très-juste, celui qui en a me paroît fort excusable. Il seroit mieux à la vérité de montrer de la douceur, de la résignation ; mais personne n'a prétendu que ce personnage fût un saint : c'est seulement un très-honnête homme que la fausseté révolte, & les personnes à qui la probité fait tout pardonner, ont été fâchées que *Molière* y ait joint le ridicule. C'est là tout ce que M. *Rousseau* entend par *le ridicule de la vertu*. Dire avec M. *Bret* que ces deux mots se détruisent mutuellement, c'est vouloir chicaner sur les mots : un homme vertueux au fond peut avoir un extérieur & des manières ridicules ; M. *Rousseau* n'a pas voulu dire autre chose. Que M. *Marmontel*,

comme nous le dit l'Editeur, n'aime pas la probité farouche du *Misantrope* & qu'il s'accommode mieux d'un homme qui loue à toute outrance de mauvais vers, j'en conçois facilement la raison ; la société d'*Alceste* seroit pour lui un peu dure. En un mot, pour décider lequel d'*Alceste* ou de *Philinte* est véritablement l'honnête homme, il n'y a qu'à supposer que tous les hommes sont des *Philintes* ; alors la fausseté, la flatterie & la méchanceté seront à leur aise ; la fausse complaisance ne mettra aucune différence entre le vice & la vertu ; l'un usurpera l'hommage qu'on doit à l'autre. Qu'il n'y ait au contraire que des *Alcestes* ; la probité & la vérité seules trouveront grace à leurs yeux ; les hommes injustes & faux seront obligés de fuir ou de se cacher. Au reste, Monsieur, de quelque manière qu'on envisage le caractère du *Misantrope*, cela ne fait aucun tort au talent supérieur de *Molière* qui ne peut trouver que des admirateurs : il n'est ici question que du but moral de la Pièce, & l'on ne peut nier que souvent cet auteur n'ait

moins fait la guerre au vice qu'au ridicule. La Pièce de *George Dandin* en est un exemple sans replique.

M. *Bret* ne trouve pas de mal à la conduite de la femme de ce pauvre Bourgeois, parce que, dans le rendez-vous qu'elle donne à son amant au milieu de la nuit, elle amène avec elle une domestique qui est sa confidente : assurément c'est n'être pas difficile : mais il n'est pas moins certain qu'une femme qui se relève la nuit pour dire des douceurs à son amant & se moquer de son mari, présente une scène très-scandaleuse, sur-tout lorsqu'une pareille impudence finit par triompher à la vue des spectateurs. Concluons de tous ces raisonnemens, Monsieur, que *Molière* est le plus grand auteur comique qui ait jamais existé, mais que c'est outrer les choses que de prétendre que son Théâtre soit toujours l'école de la vertu.

La plupart des Comédies de cet auteur, dans cette nouvelle Edition, sont suivies d'observations grammaticales qui ont été envoyées à M. *Bret*, & dont il semble regretter de ne pouvoir

pouvoir nommer les auteurs. Il fait entrevoir seulement, qu'on reconnoîtra les législateurs au caractère de la loi. Presque toutes ces observations, qui sont assez justes, sont énoncées dans un style très-sec.

Les remarques qui appartiennent à M. *Bret* sont plus étendues & plus piquantes ; elles ont pour objet, ainsi que je vous l'ai dit au commencement de cet Article, la différence du costume de ce temps-là & du nôtre, les allusions que l'on rencontre dans les Pièces de *Molière*, les fautes grammaticales qui ont échappé aux premiers observateurs, &c. &c. Il y relève aussi quelquefois les critiques mal fondées que l'on a faites de quelques endroits des Comédies de ce grand Ecrivain. En voici un exemple. L'auteur anonyme de *la Connoissance des Beautés & des Défauts de la Poësie* * a fait une fausse remarque sur un vers de la troi-

* Le titre entier de ce Livre est *Connoissance des Beautés & des Défauts de la Poësie & de l'Eloquence dans la Langue Française, à l'usage des jeunes gens, & sur-tout des Etrangers, avec des exemples par ordre alphabétique ; par M.*

sième scène du troisième acte du *Misantrope*. Voici comme cet Anonyme le cite, page 130.

> Et ses soins tendent tous pour accrocher
> quelqu'un.

les soins peuvent tendre à quelque chose, dit-il, *mais non pour quelque chose.* » Cette observation, dit M. *Bret*, » n'auroit pas eu lieu si l'on avoit » voulu prendre garde que la faute » n'est pas de *Molière* qui a écrit :

*D*****, *à Londres* : Brochure d'environ 200 pages ; elle parut en 1749, & je vous en rendis compte alors ; voyez les *Lettres sur quelques Ecrits de ce temps*, Tome I, pages 262 & 357. On a sçu dans le temps que l'anonyme M. *D***** & M. *de Voltaire* n'étoient qu'une même personne. La preuve incontestable que la Brochure en question est de ce dernier, c'est qu'il y est mis au-dessus de tous les Ecrivains passés, présens & futurs. D'ailleurs, M. *de Voltaire* s'est trahi lui-même à la page 125 de l'ouvrage : oubliant qu'il s'étoit caché sous la lettre & les étoiles *D*****, au lieu de dire, dans cette page, *une description philosophique des Cieux qui n'est que du sujet de M. de Voltaire*, il dit *une description philosophique des Cieux qui n'est que de mon sujet.*

Et ses soins tentent tout
Pour accrocher quelqu'un, sans en venir à
bout.

» Pourquoi de deux moitiés de vers » n'en faire qu'un? Pourquoi *tendent* » au lieu de *tentent*? Pourquoi *tous* au » lieu de *tout*? Est-ce là ce qu'on » appelle instruire les Etrangers? » M. *Bret* ajoute : C'est ainsi que » l'auteur caché * de l'*Eloge* inju- » rieux *de M. de Crébillon* changea les » deux premiers vers d'*Atrée* pour y » trouver du ridicule, & les imprima » ainsi :

Avec l'éclat du jour, je vois enfin *paraître*
L'espoir & la douceur, &c.

» L'illustre *Crébillon* avoit écrit *je vois* » *enfin renaître* ; ce qui n'auroit pas » donné lieu à la plaisanterie de l'ob- » servateur sur un espoir qu'on voit » *paraître* ». On peut juger d'après ces belles critiques du zèle de M. *de Voltaire* pour la réputation des grands hommes de l'un & de l'autre siècle.

* Cet auteur *caché* est encore M. *de Voltaire*.

Preſque toutes les remarques de M. *Bret* ſont pleines de juſteſſe, de ſolidité, d'impartialité. En général, cette nouvelle & magnifique Edition me paroît digne du grand homme qui en eſt l'objet. Elle eſt ornée d'excellentes eſtampes, toutes deſſinées par l'habile M. *Moreau*, & exécutées par les meilleurs Graveurs. Il y en a deux ſur-tout qui m'ont frappé, celles du *Cocu imaginaire* & du *Sicilien*. Il n'eſt pas poſſible de mettre plus d'eſprit & d'expreſſion qu'on n'en remarque dans les deux figures qui compoſent la première, ni plus d'entente de compoſition & de délicateſſe de burin qu'il n'y en a dans la ſeconde. Cette dernière eſt gravée par M. *Moreau* lui-même. Si ce jeune & ſçavant Artiſte pourſuit ſa carrière avec le même éclat, on peut prédire qu'il s'élèvera bientôt au-deſſus de tous ſes rivaux. On trouve à la tête du premier Volume de ces Œuvres le portrait de *Molière* gravé d'après *Mignard* par M. *L. J. Cathelin*.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 20 Octobre 1773.

trouve dans leurs écrits. » Voilà donc, » dit le P. *Richard*, *Hobbes*, *Bayle* & » *Spinosa* bien supérieurs en vertu & » en sainteté aux Apôtres & aux hom- » mes Apostoliques de tous les siècles, » par la raison péremptoire que, » moins babillards qu'eux, ils ont fait » plus de dépense en vertu dans leur » conduite aux dépens de leurs écrits; » au lieu que les Apôtres & les hom- » mes Apostoliques, *les bavards qu'ils* » *étoient*, ont fait la sottise d'exhaler » presque toute leur vertu en paroles » & de se mettre ainsi au dépourvu du » côté de la conduite, par leur babil » hors de saison. *Paul*, l'Apôtre des » Gentils, & vous, hommes Aposto- » liques de tous les temps, vous, Pré- » dicateurs *célestes*, & néanmoins pé- » nitens austères, hommes vertueux » jusqu'au prodige, l'eussiez-vous cru » que vous perdiez de la vertu & de » la sainteté pratique, en proportion » de la morale sainte que vous annon- » ciez d'un pole à l'autre avec un zèle » *tout de feu*, dans vos discours *enflam-* » *més & ardens* »?

M. *Robinet* prétend qu'il existe en

teſſe invincible des preuves, ne ſont pas des armes ſuffiſantes pour lutter avec ſuccès contre quelques Ecrivains Philoſophes ; il faudroit que l'apologiſte de la Religion poſſédât encore le grand art d'intéreſſer ſes lecteurs, qu'il ſçût tempérer la ſéchereſſe des argumens théologiques par les graces du ſtyle, & qu'à la ſcience de l'école, il joignît les qualités du littérateur & de l'homme de goût. Vous jugerez, Monſieur, ſi j'ai dû faire précéder de cette réfléxion le compte que je vais vous rendre de l'ouvrage du P. *Ch. L. Richard.* Le livre qu'il réfute, & qui eſt intitulé *de la Nature*, a déja eu pluſieurs éditions ; il a le mérite d'être bien écrit, & l'on ne peut diſconvenir que, parmi les erreurs qu'il renferme, il ne ſe rencontre des vérités neuves & des vues vraîment philoſophiques. La ſeule méthode qu'obſerve le P. *Richard* dans ſa réfutation eſt de ſuivre ſon auteur pas à pas, *de rapporter fidèlement ſes paroles, & de démontrer qu'elles ne ſont pas moins contraires à la Religion qu'à la raiſon, à la foi qu'au bon ſens.*

A voir les erreurs générales qui ont cours parmi les hommes, dit M. *Robinet* à la tête de son livre, *il paroît que le Sage doit autant ou plus se défier des opinions communes, que des sentimens les plus singuliers. Cela me rassure sur quelques idées particulières semées dans cet ouvrage.*

» Ce début, répond le P. *Richard*, » est également faux, dangereux & » contradictoire. Il est faux & dange» reux, parce que le sage agit pru» demment, sans s'exposer au péril de » s'égarer, & que se défier davan» tage *des opinions communes que des* » *sentimens les plus singuliers*, c'est agir » imprudemment, & s'exposer visi» blement à s'égarer en quittant les » chemins battus & fréquentés, pour » prendre des sentiers inconnus, » écartés, & par cela même très» suspects. La sagesse est la fille de la » raison, & la raison est un bien com» mun à tous les hommes. Nul d'entre » eux n'est donc sage exclusivement à » tous les autres, *nemo solus sapit*, & » il n'est pas croyable que la sagesse » renfermée en elle-même pendant

» rien de commun, avec l'eſprit ;
» exerce des opérations qui lui ſont
» propres, en diſcernant le bien du
» mal, & en faiſant l'application
» des principes & des loix aux cas
» particuliers & à toutes les circonſ-
» tances. D'ailleurs, le *goût* n'eſt pas le
» même dans tous les hommes, &,
» qui plus eſt, il n'eſt pas toujours le
» même dans le même homme ; il
» change avec le temps, & par plu-
» ſieurs cauſes. Si donc on juge du
» bien & du mal moral par un ſixième
» ſens, comme le ſens phyſique du
» *goût* juge du doux & de l'amer, il
» s'enſuivra que ce ſixième ſens n'é-
» tant pas uniforme dans tous les
» hommes, &, qui plus eſt, dans le
» même homme, ce qui ſera réputé
» bien chez certains hommes ou chez
» le même homme en certain temps,
» ne le ſera pas chez d'autres hommes,
» ou dans le même homme en d'autres
» temps. Par conſéquent, il n'y aura
» pas de règle fixe & invariable de
» moralité, & même il n'y en aura
» point du tout, quand ce ſixième
» ſens viendra à être uſé ou dépravé.

» ...... Enfin, je demande si c'est » un mouvement organique qui me » fait discerner les différentes moralités de deux actions, dont l'une est » bonne & l'autre mauvaise, quoiqu'elles se ressemblent parfaitement » dans tout ce qu'elles ont de physique, d'extérieur & de sensible. Je » vois deux guerriers qui viennent » de tuer, l'un, un ennemi de la Patrie » dans un juste combat; l'autre, son » propre ennemi dans un combat singulier. Tous les deux s'approchent » de moi, & je vole au-devant du » premier, je l'admire comme un » héros, & je baise avec transport sa » main encore toute teinte du sang de » l'ennemi de la Patrie; tandis que je » repousse avec horreur celle de l'injuste meurtrier de son propre ennemi. Cependant ces deux actions » physiquement considérées sont tout-à-fait semblables. Elles ont la même » entité physique, la même surface, » la même tissure. Elles doivent donc » affecter de même l'organe du *sens* » *moral*, y faire la même impression, » y produire le même sentiment, la

» même sensation, en agissant sur lui
» par une sorte de tact. Le contraire
» arrive. Il y a donc une autre cause
» efficiente du sentiment qui approuve
» & qui blâme, & du mouvement qui
» repousse ; une cause qui les précède,
» qui leur est antérieure. Cette cause,
» c'est l'idée innée du vice & de la
» vertu, du juste & de l'injuste ; c'est
» la connoissance de la loi naturelle,
» qui approuve l'une de ces actions,
» & qui blâme l'autre ; c'est la claire
» vision de la conformité de la pre-
» mière de ces actions avec la Loi
» naturelle, & de l'opposition de la
» seconde avec cette même Loi ».

M. *Robinet*, en établissant une gradation naturelle entre tous les êtres, dit que la Nature ne va point par sauts, qu'elle marche toujours & agit en tout par degrés & par nuances imperceptibles ; que la loi de continuité, observée uniformément dans l'échelle des êtres, en forme un tout infiniment gradué, sans lignes réelles de séparation ; qu'il n'y a que des individus, & point de regnes, ni de classes, ni de genres, ni d'espèces ;

que tous les êtres sont du même ordre, sans différences essentielles entr'eux ; qu'il n'y a jamais eu qu'un seul être prototype de tous les êtres ; dont ceux-ci ne sont que des variations prodigieusement multipliées, & diversifiées en toutes les manières possibles. » Cette grande & importante » vérité, dit-il, la clef du systême » universel, & la base de toute vraie » philosophie, acquerra chaque jour » plus d'évidence, à mesure que l'on » fera plus de progrès dans l'étude & » la connoissance de la Nature. Ce- » pendant elle a toutes les peines du » monde à subjuguer certains préju- » gés qui la contredisent & qu'elle » réfute. Elle n'a pas seulement à » lutter contre la prévention & la » stupidité du vulgaire qui la rejette » sans examen ; elle n'a pas seulement » à combattre l'acharnement des hom- » mes persécuteurs, qui, comme un » essaim d'insectes importuns, volent » sur les pas du génie pour le troubler » dans ses sublimes travaux : les Na- » turalistes mêmes qui l'ont décou- » verte, & que sa force impérieuse a

» contraint de lui rendre hommage, » ne laissent pas de la méconnoître » encore quelquefois par une inconsé- » quence qu'on a peine à concevoir, » & qu'on ne doit sans doute attri- » buer qu'à la difficulté de saisir tou- » jours les nuances délicates qui lient » réellement les formes les plus dis- » semblables en apparence ». Malgré l'emphase avec laquelle M. *Robinet* annonce la découverte de cette grande vérité, le P. *Richard* fait voir que ce qu'il donne pour *la clef du systême universel & la base de toute vraie philosophie*, n'est proprement que la doctrine absurde de *Spinosa*, selon laquelle tous les êtres particuliers qui forment l'ensemble de la Nature ne sont que les modifications nécessaires de l'Etre unique, universel, immuable, infini, éternel, existant par lui-même; ensorte qu'il ne peut y avoir dans la Nature qu'une seule substance prodigieusement diversifiée & modifiée, & par conséquent que tout ce qui existe est une partie ou une modification de Dieu. » Car enfin, » dit-il, quelle différence y a-t-il donc

» entre la doctrine de *Spinosa*, qui
» enseigne *qu'il n'y a qu'un être prodi-*
» *gieusement diversifié, modifié, dont*
» *tous les êtres particuliers ne sont que les*
» *modifications nécessaires*, & celle de
» M. *Robinet* qui dit de même *qu'il n'y*
» *a jamais eu qu'un seul être, prototype*
» *de tous les êtres, dont ceux-ci ne sont*
» *que des variations prodigieusement mul-*
» *tipliées, & diversifiées de toutes les ma-*
» *nières possibles ; qu'il n'y a que des in-*
» *dividus & point de regnes, ni de classes,*
» *ni de genres, ni d'espèces ?* Pour moi,
» continue le Père *Richard*, je l'avoue
» ingénuement, j'ai beau m'alam-
» biquer l'esprit, il ne m'est pas pos-
» sible d'appercevoir la moindre diffé-
» rence, la plus petite ligne de sépa-
» ration, la plus légère dissemblance
» entre ces deux doctrines, & je ne
» vois dans la personne de M. *Robinet*
» qu'une fidelle copie de *Spinosa*, son
» unique *prototype*.

L'auteur du livre *de la Nature*, en traitant des attributs métaphysiques de la Divinité, pose en assertion que ces attributs ne sont que des néga-tions des imperfections reconnues dans

les créatures ; il ajoute : *si quelqu'un me voyant combattre les notions ordinaires de la Divinité, a pu en prendre ombrage, je ne crois pas qu'il reste désormais dans le doute. Voilà ses soupçons dissipés, & la droiture de mes intentions lui est manifestée : Dieu n'est point un être pensant, un être intelligent, mais un être infiniment plus que pensant, infiniment plus qu'intelligent .... Dieu est en tout infiniment au-dessus de notre conception.* Cette profession de foi irrite la bile irascible du Père *Richard*, & lui fait concevoir les plus sinistres idées de la façon de penser de M. *Robinet*, qu'il traite ouvertement d'*athée*. Voici ses termes : » Je dis que » c'est un pur athée, qui *nie rondement* l'existence de Dieu, & je le » prouve par ses principes & par ses » paroles. Nous avons vu plus haut » que M. *Robinet* s'exprime ainsi : » *comment pouvoir entendre des termes* » *auxquels on fait signifier des attributs* » *incompréhensibles ; ou comment des* » *termes que l'on comprend expriment-ils* » *des perfections que l'on ne comprend* » *pas? De deux choses, l'une est nécessaire ;*

» *ou que des termes qui sont supposés*
» *énoncer quelque chose d'incompréhen-*
» *sible, ne soient pas compris; ou qu'un*
» *discours que l'on entend, n'exprime pas*
» *quelque chose d'incompréhensible.* Il
» ajoute ailleurs, *qu'on ne peut énoncer*
» *ce que l'on ne comprend pas*, & que si
» on veut le faire, *on n'entend pas les*
» *termes qu'on emploie pour l'énoncer;*
» *que ces termes sont vuides de sens & ne*
» *signifient rien; qu'on ne peut avoir*
» *aucune idée de Dieu; que ce mot* DIEU
» *n'est qu'un vain nom, une chimère, un*
» *rien, qui n'a aucun objet.* Ces prin-
» cipes posés dans les propres termes
» de M. *Robinet*, voici comment je
» raisonne : Dieu est incompréhen-
» sible; tout le monde en convient.
» Or, selon M. *Robinet*, on ne peut
» avoir aucune idée de ce qui est in-
» compréhensible; on ne peut l'é-
» noncer, &, si on veut le faire, on
» n'entend pas les termes qu'on em-
» ploie pour l'énoncer; ces termes
» sont vuides de sens & ne signifient
» rien : donc, selon M. *Robinet*, nous
» ne pouvons avoir aucune idée de
» Dieu, &, quand nous prononçons

» le mot *Dieu*, nous n'entendons pas
» ce mot ; il est vuide de sens dans
» notre bouche ; il ne signifie rien ; il
» n'est rien & n'a point d'objet : donc
» Dieu n'est rien, & il n'existe pas,
» puisqu'on ne peut ni le connoître,
» ni l'exprimer en aucune sorte, &
» que les idées qu'on voudroit s'en
» faire, ainsi que les termes qu'on
» voudroit employer pour l'exprimer,
» n'auroient pour objet que le rien,
» le néant : donc M. *Robinet* anéantit
» la Divinité, sous prétexte de l'exal-
» ter. Si ce raisonnement n'est pas
» juste, concluant, démonstratif, je
» veux bien passer pour le plus misé-
» rable de tous les sophistes qui cou-
» vrent la terre ». Malgré les clartés étincelantes de ce raisonnement, je ne voudrois pas que le P. *Richard* imputât si décidément l'athéïsme à l'auteur qu'il réfute. Ce n'est point d'après une pensée ou une expression qui échappe, mais d'après l'esprit général & la totalité d'un ouvrage, qu'on doit juger un écrivain. Il est d'ailleurs hors de doute que M. *Robinet* suppose dans tout son livre l'existence de la

Divinité, & , s'il semble quelquefois s'égarer en parlant de son essence & de ses attributs, c'est précisément parce qu'il s'efforce de nous en inspirer des idées plus hautes & plus relevées que celles auxquelles l'imagination humaine peut atteindre. Je voudrois en général que le ton de la réfutation du P. *Richard* fût plus modéré, plus poli, plus honnête, & qu'elle se ressentît moins de l'âcreté de zèle qui anime trop souvent l'habitant des cloîtres. La raison persuade, mais l'invective révolte ; & celle-ci est toujours de trop dans une bonne cause. Les argumens du P. *Richard* auroient-ils paru moins forts, moins concluans, moins démonstratifs, sans les dénominations peu civiles, telles sur-tout que celle de *menteur*, qu'il prodigue si souvent à M. *Robinet* ? *Dans ce système l'auteur* MENT, *non-seulement lorsqu'il dit, &c. — M. Robinet fait d'un bout à l'autre de son ouvrage le personnage de* MENTEUR. — *Parler de la sorte, c'est* MENTIR *impudemment*, — *L'extrait de M. Robinet n'offre que* MENSONGES *calomnieux*.

— Tout cela n'eſt qu'un grouppe de MENSONGES *dans la bouche & les écrits de M. Robinet. — M. Robinet n'eſt qu'un pillard* MENTEUR, *&c, &c.*

Quant au ſtyle, celui du P. *Richard* n'eſt ni pur, ni châtié, ni noble, ni brillant. Qu'eſt-ce que *rire avec une exubérance de ſpontanéïté?* Que ſignifie *l'homme doué de la bonté & de la ſainteté réduplicative ut ſic?* Dit-on, en bonne proſe, *tout cela eſt bel & bon en ſoi.... Mettre la charrue avant les bœufs. .... Lire dans les cœurs les plus hermétiquement bouchés..... Appercevoir ſans lunettes des erreurs groſſières..... Soutenir mordicus..... Répondre ad rem.* Et encore ailleurs : *Je ſoutiens que ce langage n'eſt qu'un baragouin tout pur, & tout plein d'embrouillement..... Ce Chapître n'eſt qu'embrouillement...., Donc M. Robinet brouille,* &c, &c, &c, &c, &c, &c.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 22 Octobre 1773.

LETTRE IX.

Recueil des Arrêts du Parlement de Paris, pris des Mémoires de feu M. Pierre Bardet, avec les Notes & Dissertations de M. Claude Berroyer Avocat au même Parlement; nouvelle Edition, revûe & augmentée de plusieurs Notes, Observations & Arrêts contenant de nouvelles décisions; par M. C. N. Lalaure, ancien Avocat au Parlement, & Censeur Royal; deux Volumes in-folio qui, brochés ou reliés, n'en forment qu'un; prix relié 30 livres; à Avignon chez Joseph Roberty Imprimeur-Libraire de la Ville; à Paris chez Valade Libraire rue Saint Jacques.

CETTE collection, qui renferme sept cens quatre-vingt-cinq Arrêts rendus depuis 1617 jusqu'en 1642, a été faite par M. *Bardet*

avec la plus ſcrupuleuſe attention. Peut-être le Public en eût-il été privé ſans les ſoins de M. *Berroyer* qui les a raſſemblés après la mort de M. *Bardet*, & qui les a enrichis de notes & de diſſertations d'autant plus précieuſes, que n'ayant fait paroître cet ouvrage qu'en 1690, ſes ſages obſervations tombent ſur les changemens que les Ordonnances de 1667, 1669, 1670 & 1673, les Edits & les Réglemens ſubſéquens, ont apportés à la Juriſprudence. Auſſi cette première édition, quoique tirée à plus de 2000 exemplaires, a-t-elle été ſi promptement enlevée, qu'elle étoit, pour ainſi dire, épuiſée dès 1700.

La rareté de ce Recueil demandoit une réimpreſſion; mais il falloit un Juriſconſulte qui, en ſuivant le plan de M. *Berroyer*, fît également des obſervations ſur les changemens arrivés dans la Juriſprudence depuis 1690. M. *Lalaure*, déja connu par ſon *Traité des Servitudes*, a bien voulu ſuſpendre la ſuite de cet ouvrage, pour ſe livrer à faire ſur cette nouvelle édition de *Bardet* des notes & une

une collection des Arrêts qui établissent le changement que les Ordonnances, Edits & Déclarations ont opéré dans la Jurisprudence depuis 1690. Ces observations, qui composent près de trente feuilles d'impression, sont à la suite des Arrêts qui en ont été susceptibles.

S'il falloit les rapporter toutes, ce seroit se jetter dans un détail immense. Je me contenterai, pour vous mettre en état de connoître l'objet que M. *Lalaure* s'est proposé de remplir, de vous citer un exemple aussi amusant qu'instructif. Le Chapître 97e du Livre premier de *Bardet* renferme un Arrêt du 6 Mai 1622, par lequel il fut jugé que la qualité de Gentilhomme ne dispensoit pas celui qui faisoit cession de biens de porter le *Bonnet Verd*. M. *Lalaure* fait, à l'occasion de cet Arrêt, des recherches très-curieuses sur l'origine, l'effet, la durée & l'abolition de la peine du *Bonnet Verd*. Comme cette Dissertation n'est point longue, je vais vous la rapporter telle que la présente le nouveau Commentateur de *Bardet*. » Autrefois l'on punissoit

» de différentes manières ceux que leur » inconduite ou leur mauvaise foi » mettoient dans le cas de faire cession » de leurs biens. En Italie, on les » obligeoit de se frapper trois fois le » derrière contre terre en présence » du Juge. *Bouchel*, dans sa *Bibliothè-* » *que du Droit François*, au mot *cession* » *de biens*, dit que l'on voyoit encore » à Padoue une pierre appellée *Lapis* » *Vituperii* (*Pierre du Blâme*), où ceux » qui étoient reçus à la cession, *nu-* » *datis natibus, ter lapidem percutiendo* » (*cul nud frappant trois fois la pierre*) » disoient à haute voix, *cedo bonis*, » *je cède mes biens*, & que de ce il y » avoit coutume écrite. On m'a assuré, » dit M. *Lalaure*, qu'à Bordeaux, dans » la Place du Palais, il y avoit une » pareille pierre sur laquelle on fai- » soit asseoir le Cessionnaire avec un » *Bonnet Verd sur la tête*; mais j'ignore » si l'on en fait encore usage.

» Dans la ville de Luques, on » faisoit porter au Cessionnaire un » *Bonnet* ou *Chapeau oranger*. Il paroît » qu'en France on adopta l'usage de » faire paroître celui qui faisoit la

» cession en Justice, & que là, en pré-
» sence du Juge, il défaisoit sa *ceinture*
» & prenoit un *bonnet verd* des mains
» de ses créanciers qui le lui fournis-
» soient. Cet usage paroît s'être intro-
» duit d'abord dans le pays de Laval
» en Poitou. *Bouchel*, *loco citato*,
» rapporte un arrêt du 26 Juin 1582,
» confirmatif d'une Sentence du Lieu-
» tenant de Laval du 9 Septembre
» 1580, qui condamna *Bulsigues* qui
» avoit fait cession de ses biens, à
» porter un *bonnet* ou *chapeau verd*,
» qui lui seroit fourni par *le Moine* son
» créancier; & il fut dit qu'après que
» *le Moine* auroit fourni le *bonnet* ou
» *chapeau*, il seroit permis audit *le*
» *Moine* & aux autres créanciers de
» *Bulsigues*, de le faire mettre en pri-
» son, si on le rencontroit sans ce
» chapeau. Cependant il paroît que
» cette espèce de punition ne fut pas
» adoptée alors généralement dans
» tout le Royaume; car l'on trouve
» un Arrêt donné aux Grands Jours de
» Troyes de 1583, par lequel il fut
» dit que l'arrêt de 1582 donné contre
» les Cessionnaires qui portoient le

» *bonnet verd* à Laval, n'auroit point
» lieu dans les autres provinces. Mais
» en 1592 & 1594, on voit que cette
» jurisprudence s'introduisit dans les
» Parlemens de Rouen, de Toulouse
» & de Bordeaux, puisque l'on trouve
» des Arrêts de ces Cours, & un en-
» tr'autres du Parlement de Rouen,
» du 15 Mars 1594, rendu en forme
» de réglement, par lequel il fut or-
» donné que tous ceux qui seroient
» obligés d'avoir recours au bénéfice
» de cession seroient tenus de porter
» le *chapeau verd;* & que, dans le cas
» où ils se trouveroient sans l'avoir
» sur la tête, il seroit permis à leurs
» créanciers de les constituer prison-
» niers. Ce réglement donna lieu à des
» jugemens assez singuliers. Le premier
» fut rendu au Parlement de Norman-
» die le 29 Novembre 1602. En voici
» l'espèce. Le nommé *Louvaintre*, de
» la ville de Rouen, qui avoit fait
» cession de ses biens, ayant été ren-
» contré dans la rue sans *bonnet verd*
» par le nommé *Pitreson* un de ses
» créanciers, ce dernier le fit sur le
» champ constituer prisonnier par la

» clameur de *haro*. *Louvaintre* deman-
» da son élargissement, en disant que
» mal-à-propos *Pitreson* l'avoit fait
» emprisonner pour n'avoir pas porté
» de *chapeau verd*, puisque *Pitreson* ne
» lui en avoit pas fourni, & il osa
» même conclure à ce que *Pitreson*
» fût tenu de lui en fournir deux par
» an. La Cour, sur ces demandes,
» condamna *Louvaintre* en deux écus
» d'amende envers le Roi, cependant
» ordonna son élargissement, à la char-
» ge de porter le *chapeau verd* à dé-
» couvert, enjoignit audit *Pitreson* de
» lui en faire délivrer un par chacun
» an, & il fut dit que dans le cas où
» ledit *Louvaintre* seroit trouvé sans
» porter ledit *chapeau verd*, qu'il se-
» roit déclaré débouté du bénéfice de
» cession.

» L'autre espèce n'est pas moins
» singulière. Le nommé *Landy*, de la
» Province de Gascogne, qui avoit
» été admis au bénéfice de cession, à
» la charge de porter le *bonnet verd*,
» qui lui avoit été fourni par son créan-
» cier, le portoit dans sa poche &
» le mettoit sur sa tête, dès qu'il ap-

» percevoit son créancier. Le créan-
» cier, instruit de ce fait, poursuivit
» *Landy*, & soutint qu'il devoit por-
» ter le *bonnet verd* en tout temps.
» C'est ce qui fut jugé par arrêt du
» Parlement de Bordeaux du 15 Mars
» 1606.

» S'il falloit rapporter tous les sub-
» terfuges auxquels avoient recours
» ces porteurs de *bonnet verd* pour se
» dispenser de l'avoir sur leur tête ;
» on se jetteroit dans des citations
» infinies; c'est pourquoi je me con-
» tenterai d'observer que quelques-
» uns au lieu de *bonnet* portoient une
» espèce de *calotte verte*, qui se trou-
» voit couverte par le chapeau, ce
» qui donna lieu à beaucoup de con-
» testations, qui, portées dans diffé-
» rens Tribunaux, furent jugées dif-
» féremment. Dans les uns il fut or-
» donné que les Cessionnaires porte-
» roient le *bonnet verd à découvert* ;
» dans d'autres, qu'au lieu de *bonnet*,
» ils porteroient des *chapeaux verds*.
» M. *Bornier*, en son Commentaire
» sur l'Ordonnance de 1673, cherche
» à découvrir le motif qui avoit dé-

» terminé les Juges à imaginer cette
» peine, & il laisse entrevoir qu'il
» pense qu'elle avoit été imposée à
» ceux qui recouroient à la cession de
» biens, non pas pour les *noter*, mais
» seulement *pour avertir que chacun*
» *n'eût plus à contracter avec eux*, *&*
» *pour obvier à la fréquence des banque-*
» *routes*. J'adopterois bien la dernière
» partie du sentiment de M. *Bornier*,
» mais non pas l'autre où il dit que
» ce *bonnet ne notoit pas* ceux qui le
» portoient; car enfin annoncer par
» un signe visible, qu'il n'y a pas de
» sûreté à traiter avec un homme,
» c'est, je pense, caractériser publique-
» ment qu'il est de mauvaise foi, ou
» au moins d'une grande inconduite;
» & tous les efforts que faisoient an-
» ciennement tous ceux qui avoient
» recours à la cession, pour cacher
» cette marque d'ignominie, démon-
» trent assez cette vérité. Aussi voit-
» on que le Roi *Louis XIII*, consi-
» dérant que, du nombre de ceux qui
» recouroient au bénéfice de cession,
» il y en avoit beaucoup qui étoient
» de bonne foi, & que des malheurs

» imprévus avoient réduit à prendre
» ce parti, décida, par l'article 144
» de l'Ordonnance de 1629, que les
» débiteurs de bonne foi qui feroient
» des cessions, n'encourroient aucune
» infâmie & n'en porteroient aucune
» marque. C'est aussi depuis ce temps
» que l'on ne contraignit plus ceux
» qui cédoient leurs biens à porter
» ce *bonnet verd*, lorsqu'ils prouvoient
» qu'il n'y avoit pas de leur faute,
» & que leur cession n'étoit point
» frauduleuse. Mais comme par la
» suite tous ceux qui avoient recours
» au bénéfice de cession, prétendirent,
» sous différens prétextes, être dans
» le cas de l'exception portée par
» l'Ordonnance de 1629, insensible-
» ment l'usage du *bonnet verd* s'est
» aboli, sur tout depuis l'Ordonnance
» de 1673, qui, en prescrivant, par
» les articles 1 & 2 du Titre 10, les
» formalités qui devoient s'observer
» dans les cessions de biens, avoit
» paru abolir la peine du *bonnet verd*,
» puisqu'elle n'en faisoit aucune men-
» tion. C'est donc depuis cette épo-
» que de l'Ordonnance de 1673, que

» *le port du bonnet verd* a commencé » à cesser d'être en usage dans la plûpart des Cours Souveraines ; je dis » la plûpart ; car cette punition s'inflige encore dans certains cas dans » le Parlement de Bordeaux ; mais » actuellement dans les autres on se » contente d'observer les formalités » qu'elle prescrit, sans astreindre » ceux qui ont recours au bénéfice » de cession à porter le *bonnet verd.*

» Les différentes révolutions qui » arrivent tous les jours actuellement » dans le commerce exigeroient bien, » je pense, que l'on fît revivre l'usage » du *Bonnet verd* ; ne fût-ce, comme » le dit M. *Bornier*, que pour avertir » certains Commerçans trop faciles » des risques qu'ils courent & font » courir à d'autres en contractant » souvent sans précaution avec des » gens qu'ils n'ont jamais vûs ; cet » uniforme leur feroit prendre plus » de précautions. »

Le travail de M. *Lalaure* sur *Bardet*, est de la plus grande importance, & les Jurisconsultes les plus habiles lui sçauront gré d'une collection aussi

ſçavante & auſſi utile. Il a dédié ſon ouvrage à M. *de Sartine*, dont il fait un éloge noble & mérité ; ce Magiſtrat qui, dans une place de rigueur, a le premier trouvé l'art de ſe faire aimer.

Elémens d'Oryctologie, ou Diſtribution Méthodique des Foſſiles ; par M. B. C. P. de la C. de P. Membre de pluſieurs Académies ; à Neuchatel, de l'Imprimerie de la Société Typographique ; un Volume in-8° d'environ 200 pages.

On nomme *Oryctologie*, Monſieur, cette partie de l'Hiſtoire Naturelle qui traite des *foſſiles*, & par les *foſſiles* on entend tous les corps naturels, ſouterreins & terreſtres, qui ſe trouvent à la ſurface de notre globe, ou qui ſe tirent de ſon ſein. Ainſi l'*Oryctologie* comprend l'énumération méthodique & la deſcription diſtincte de toutes les ſubſtances *foſſiles*. Pour ſe convaincre combien l'étude de cette Science eſt importante & né-

cessaire, il suffit de dire, en général, qu'il n'est aucun art, aucun métier, aucune manufacture, aucune fabrique, dans lesquels les *fossiles* n'entrent comme instrument ou comme matière première & principale. L'*Oryctologie* a donné naissance à une multitude d'arts, & la perfection de ces arts dépend des progrès qui restent à faire dans une connoissance dont l'étendue embrasse une quantité prodigieuse d'objets encore ignorés en certains pays, peu connus en d'autres, & qui par-tout ne sont pas assez approfondis. Que de contrées en effet où l'on ne connoît point les richesses renfermées dans les entrailles de la terre! Combien de sources, de mines ou de carrières inconnues ou négligligées! Que de mines comblées, ou inondées, ou perdues! Combien de matières étrangères importées à grands frais dans certains pays, en nature ou préparées, que le même pays fourniroit abondamment à ses habitans mieux instruits, & dès-lors même plus industrieux! L'agriculture, par exemple, suppose la connoissance

physique des terres. C'est d'après cette connoissance que se règlent la méthode des labours, l'emploi des engrais, le choix des amendemens, les mêlanges des terres différentes qui en deviennent plus fertiles, les arrosemens ou les desséchemens de certains terreins, le rapport qu'ils ont par leur nature avec les végétaux qu'on veut leur faire produire, &c. Ainsi la culture des bleds, des légumes, des herbes différentes, des prés, des fruits, des vignes, des bois, pour être dirigée avec intelligence, suppose l'étude & la connoissance du sol qu'on met en valeur. Ce sont des observations exactes sur la nature des terres qui ont fait découvrir qu'ici il faut brûler le terrein pour le rendre fertile; que là il faut y répandre de la chaux; qu'ailleurs il faut le couvrir de coquillages marins calcinés; que la marne, qui se décompose à l'air, est utile en d'autres endroits; que des terres légères & calcaires fertilisent par leur mélange des terres grasses, fortes & froides. Ce qu'on dit ici de l'application de

l'*Oryctologie* à l'Agriculture, doit s'entendre également d'une infinité d'autres arts avec lesquels elle a des rapports immédiats & nécessaires.

L'objet principal que s'est proposé dans son travail l'auteur des *Élémens d'Oryctologie* que je vous annonce, Monsieur, est d'établir le systême d'arrangement & la distribution méthodique selon laquelle toutes les substances *fossiles* doivent être rangées dans un cabinet d'Histoire Naturelle. Il distribue toutes ces substances en neuf grands classes, qu'il subdivise ensuite en plusieurs genres & en plusieurs espèces. Vous sentez qu'un ouvrage de nomenclature tel que celui-ci, n'est point susceptible d'une analyse. Je me borne donc à vous rapporter quelques-unes des définitions & des observations de l'Auteur.

MÉTAUX. Tous les métaux sont amalgamables, ductiles, & malléables. Ils sont pesans, fixes au feu, & susceptibles d'une fusion constante. Ils diffèrent entr'eux par la couleur, l'éclat, le son, la pesanteur, le degré de fusibilité & de fi-

xité. Le fer eſt le premier des métaux en dureté ; enſuite le cuivre, l'argent, l'or, l'étaim & le plomb. Voici l'ordre de leur poids : un pied cubique d'or pèſe 1368 livres ; de plomb, 828 livres ; d'argent, 744 ; de cuivre, 648 ; de fer, 576 ; d'étaim, 532. L'or tient le premier rang pour la fixité ou la réſiſtance à entrer en fuſion ; enſuite l'argent, puis le fer, le cuivre, l'étaim & le plomb. L'or & l'argent ont le plus de ductilité, réſiſtent le plus aux impreſſions de l'air, de l'eau & du feu, & ſont en quelque ſorte inaltérables. Ils entrent en fuſion en même temps qu'ils rougiſſent : ce ſont les métaux les plus parfaits.

Plomb. Le plomb eſt le plus mou des métaux imparfaits, le plus fuſible, le plus aiſément vitrifiable, le plus malléable, le moins élaſtique, & le moins ſonore. Il entre plus aiſément en fuſion qu'un volume égal de cire. Il commence par fumer, & cette fumée eſt dangereuſe : il ſe change enſuite en une chaux d'abord griſe, enſuite jaune & rouge ; enfin cette chaux ſe transforme en un verre jaune, feuil-

leté & brillant comme du talc. Plus on calcine le plomb, plus il fume; & cependant il augmente de poids. Il facilite la fusion des pierres & des terres, & il volatilise ou scorifie les autres métaux, à l'exception de l'or, de l'argent & du fer. Il s'amalgame plus aisément avec le mercure qu'avec l'étaim: il s'allie avec tous les métaux, excepté le fer. L'acide du vinaigre rouge décompose le plomb; c'est ainsi que l'on fait la céruse qui est une sorte de blanc dont se servent les Peintres.

ETAIM. L'étaim est, après le plomb, de tous les métaux imparfaits le plus malléable & le plus ductile. Peu sonore par lui-même, il le devient par les alliages. Pur ou vierge, il est le plus léger des métaux; minéralisé, il devient le plus pesant. Comme le plomb, il fume au feu, s'y calcine, enfin se vitrifie. L'air & l'eau ne rouillent pas l'étaim comme le fer ou le cuivre; ils le noircissent seulement. Il se dissout dans les menstrues d'huile de vitriol, d'esprit de sel, & il les colore. Il s'amalgame avec le mercure, s'allie avec tous les métaux, & leur ôte la

malléabilité, excepté au plomb : la vapeur seule de l'étaim fondu peut produire cet effet. Il rend les métaux d'autant plus fragiles qu'ils l'étoient moins; un grain d'étaim sur un marc d'or suffit pour le rendre cassant. On employe l'étaim à faire des chaudières pour la teinture en écarlate & en quelques autres couleurs ; on en enduit le fer & le cuivre pour prévenir la rouille. Mais cette précaution dans les ustensiles de cuisine est souvent insuffisante. Les Romains argentoient les vases de cuivre dont ils se servoient pour cuire & servir les viandes ; c'est ce que l'on voit par des ustensiles qui se trouvent au célèbre Cabinet de *Portici*. On lamine l'étaim pour donner le teint aux glaces de miroirs. On s'en sert pour laver les empreintes des médailles, & pour les jetter en *gypse* * ou en cire. La potée, qui est cette chaux

* Mot Grec qui signifie *plâtre*. On en a fait le nom d'une sorte de pierre transparente qui se trouve dans les carrières de plâtre, & qui, étant pilée avec de la chaux & du blanc d'œuf, forme une composition assez solide.

d'étaim qui se forme sur la surface de l'étaim lorsqu'on le tient long-temps en fusion, sert à polir les verres & les métaux.

CUIVRE. Le cuivre est malléable, ductile & fléxible. Il est élastique & peut être trempé. Sa couleur est de différentes nuances de rouge. Son poids varie; il est d'autant plus pesant qu'il est plus pur. Toutes les liqueurs, jusqu'aux huiles, ont une action sur le cuivre, & sa rouille, de couleur verte, est dangereuse pour tous les animaux. Après le fer, c'est le plus fixe au feu de tous les métaux imparfaits; il y rougit long-temps avant la fusion; il y exhale une odeur sulfureuse; & à un feu continué, il se dissipe en partie, & le reste donne un verre ou des scorries bleuâtres. Il se joint à l'or & à l'argent, sans altérer sensiblement leur apparence. Lorsqu'il est en fusion, une goutte d'eau suffit pour le faire sauter avec une explosion dangereuse. Le bleu, le verd, & les couleurs chatoyantes comme la gorge de pigeon, indiquent toujours la présence du cuivre dans un minéral quelconque.

On connoît assez tous les usages que l'on fait du cuivre rouge, chaudières, chaudrons, cuvettes, ustensiles de cuisine, chaudières pour les Teinturiers, Brasseurs, planches pour graver, &c. On l'allie encore de différentes manières. Le cuivre jaune & le *laiton* se font en *cémentant* * ensemble des plaques de cuivre avec quelques mines de *zinc* **, & les refondant ensuite pour les purifier. Les Boutonniers, les Horlogers, les Ouvriers qui font les instrumens de Mathématiques, & une infinité d'autres employent le *laiton*. Le bronze est une composition d'étaim, de plomb, de cuivre & de laiton. On en fait des canons, des statues, des vases, &c. Le *métal du Prince Robert* diffère du

* Terme chimique qui signifie une manière de calciner particulière, pour la purification de quelques métaux.

** Demi-métal qui approche le plus des métaux par la demi-ductilité ou malléabilité dont il est susceptible : sa couleur est d'un blanc tirant sur le bleu. Il nous en vient des Indes orientales ; il y en a des mines à Goslar dans la Basse-Saxe, &c.

laiton par les préparations du mélange, & par le *zinc* qu'on y ajoute à la place de la mine de *zinc*. On en fait toute sorte d'ornemens & d'ustensiles, comme flambeaux, garnitures de commodes, de cheminées, &c. Avec une plus grande proportion de zinc & moins de plomb, on fait le *Pinche-beck* & le *similor*. Dans le *tomback* l'alliage est de laiton, de cuivre, & d'étaim. Le cuivre se travaille d'ordinaire sous les marteaux; on le passe aussi au travers des filières; on en fait du fil pour les épingles qu'on blanchit avec de l'étaim. Ce fil est aussi employé pour les cordes de divers instrumens. Le cuivre blanc n'est autre chose que le cuivre blanchi avec l'arsenic. On fait aussi des fils de laiton, que l'on dore & que l'on argente, & qui servent à faire des galons faux. On applatit encore ces fils entre des cylindres, pour les filer avec le chanvre ou la soie. Le *Verdet* ou verd de gris se fait dans des caves par la vapeur du marc de raisin, avec des lames de cuivre, rangées dans des pots de terre. Le verdet est la rouille du cuivre que l'on détache.

Il s'en fait une grande quantité à Montpellier : ce verd-de-gris sert dans la teinture & la peinture.

LA PLATINE. La *platine* ou l'*or blanc* a été découverte depuis peu d'années. Quelques Chimistes la regardent comme une espèce de fer, d'autres, comme un métal composé. M. *Margraff* en a tiré du fer, de l'or, & du mercure. On a trouvé la *platine* dans l'Amérique Espagnole, au Pérou, dans le Bailliage de *Choco* & à *Santa-Fé*, peu loin de Carthagène. La *platine* est brillante, de couleur d'argent, lisse, d'un tissu grainu & uniforme. Elle est grise dans la fracture, anguleuse, compacte, susceptible de poli, inaltérable à l'air, à l'eau & dans les acides, excepté dans l'eau régale. Elle a la pesanteur & la fixité de l'or; elle est peu malléable, peu ductile, cependant amalgamable. On l'apporte en Europe en poudre ou en petits grains; peut-être en cet état a-t-elle déja subi une préparation. Les Espagnols seuls peuvent fixer nos idées, & dissiper nos doutes sur ce sujet. A l'aide du soufre & de l'arsenic, on fond la *platine* &

1 en travaille différentes sortes uvrages. Unie avec l'or, la *platine* peut plus être reconnue par les euves ordinaires : c'est ce qui a en- gé le Roi d'Espagne à en faire fermer mines. La *platine* s'allie avec tous métaux, & les durcit ; elle em- che le fer & le cuivre de se rouiller; is elle diminue la ductilité des mé- ix malléables. Elle augmente la du- é du *zinc*, mais non celle du *Bis- uth* *. Elle rend le *laiton* blanc, dur, gile, inaltérable à l'air, &c.

* Autre demi-métal connu aussi sous le m d'*Etaim de glace ;* il paroît formé d'un emblage de feuillets groupés en cubes, s-pesans & cassans. Sa couleur approche celle de l'étaim. Le caractère distinctif de mine de *Bismuth* est de présenter, lorsqu'elle été exposée à l'air, les couleurs variées la gorge de pigeon. Il y a plusieurs espè- s de mines de *Bismuth*, que l'on trouve ns la Saxe, dans la Bohême, dans la ède, &c, qui varient en couleur. C'est avec *Bismuth* dissous dans l'acide nitreux qu'on t une encre de sympathie. On écrit sur du pier avec cette dissolution, & il n'en reste s la moindre empreinte apparente. L'écri- re devient visible, en étendant légèrement r le papier, avec un pinceau, du foie de uffre dissous dans l'eau.

arrivé au village d'*Achère*
Fontainebleau. Un cerf, q
chassoit, s'élança dans le j
Païsan qui travailloit, &
dans le bas ventre un coup
lère *, qui le renversa &
dangereusement. La femme
heureux vint se jetter aux
ROI, qui, sur le champ, e
Chirurgiens au secours d
gratifia la femme d'une so
gent, & l'assura qu'il a
d'elle & de sa famille. MA
DAUPHINE, qui étoit dans
lèche avec MADAME LA C
DE PROVENCE, attendrie
cette femme, fondit en la
donna sa bourse & la fit mo

la calèche, avec une autre femme qui l'avoit accompagnée, pour la reconduire au village d'Achères, distant d'un quart de lieue. Le Païsan est parfaitement guéri; il se trouva ces jours derniers à Fontainebleau, dans la Galerie des Réformés, au passage du ROI, qui s'arrêta pour lui parler, & lui témoigna avec bonté le plaisir qu'il avoit de le voir rétabli. On assûre que SA MAJESTÉ a donné ordre à M. le Contrôleur Général d'acheter un bien, dans lequel cet homme puisse vivre à son aise avec toute sa famille.

La tendre & vive sensibilité que MADAME LA DAUPHINE a fait éclater à l'occasion de cet accident, a inspiré les vers agréables qui lui ont été adressés par M. T..... le fils, & que je vous envoie.

De votre sort, adorable DAUPHINE,
Qui pourroit n'être pas jaloux?
Les bienfaits de la main divine
Semblent tous épuisés sur vous.
A la plus auguste naissance,
Joindre la fraîcheur des beaux ans;
Unir esprit, beauté, prudence,
Fruits d'Automne & fleurs de Printemps!
C'est trop, pour exciter l'Envie,

Qu'un partage auſſi peu commun !
A tant de bonheurs dans la vie
Vous n'en pouviez ajouter qu'un ;
Le vrai bonheur d'être ſenſible,
Appanage cher aux bons cœurs,
Bien à la fois doux & terrible,
Qu'on dit rare au ſein des Grandeurs;
Cette impreſſion douloureuſe,
Produite à l'aſpect du malheur,
L'émotion délicieuſe
Que ſent l'eſprit conſolateur :
Tout cela n'eſt pas, d'ordinaire,
Trop connu des Enfans des Dieux ;
C'eſt même un effet néceſſaire,
Puiſque les chagrins ſont loin d'eux :
Mais vous, d'une main bienfaiſante,
Vous ſecourez les malheureux ;
Votre voix eſt compatiſſante ;
Des larmes coulent de vos yeux.
Dieux, quelle humanité charmante
Montre votre cœur généreux !
Combien vous la rendez touchante !
Jamais on ne l'exprima mieux.
C'eſt peu de calculer vos graces ;
Il faut aujourd'hui faire plus ;
Déſormais, en ſuivant vos traces,
Il faudra compter vos vertus.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 24 Octobre 1773.

L'ANNÉE LITTÉRAIRE.

LETTRE X.

Observations sur l'Italie & sur les Italiens, données en 1764 sous le nom de deux Gentilshommes Suédois ; par M. G. (Grosley) ; nouvelle édition, quatre Volumes in-12 de 400 pages chacun ; à Paris chez Dehansy le jeune, rue Saint Jacques.

LORSQUE cet ouvrage parut pour la première fois, il n'étoit composé que de trois volumes ; je vous le fis connoître en partie, Monsieur, dans le compte que je vous en rendis *. Je suivis l'auteur dans la des-

* Voyez *l'Année Littéraire*. 1765, Tome V, page 145.

cription qu'il donnoit de la Savoie; des Alpes, du Piémont, de la Lombardie, de l'Etat de Venise, & des plaines fertiles du Bolonois. Pour ne point remettre les mêmes objets sous vos yeux, je vais entrer dans Rome avec le voyageur, & vous faire part de quelques-unes de ses remarques sur cette Capitale célèbre, non moins digne d'admiration par les ruines précieuses qu'elle renferme, que par la grandeur & la majesté des monumens modernes qui la décorent.

Mausolée d'Auguste. Il ressembloit, par sa forme circulaire & par sa position près du Tibre, au tombeau d'*Adrien*, qui est aujourd'hui le Château Saint-Ange. Les débris de ce Mausolée annoncent un bâtiment dans lequel on avoit allié la magnificence à la solidité. Toute la carcasse en existe dans une tour ronde, d'environ quarante pieds de diamètre. L'intérieur de cette tour est perpendiculaire & lisse dans toute sa hauteur. L'extérieur est encore partagé en deux étages, dont le premier a un mur double d'une prodigieuse épaif-

seur. Le mur du second étage qui est encore très-élevé, est couronné d'un berceau continu & ombragé par quelques seps de vignes, plantés dans l'intérieur du bâtiment. Cette vigne est d'un plant choisi de muscat d'Aléxandrie. Au pied du mur qui soutient le premier étage, on avoit pratiqué des caveaux qui existent encore dans leur entier, & dont toutes les parties sont enduites d'une espèce de ciment ou de mastic rouge, qui n'a rien perdu de sa solidité, ni de l'éclat de sa couleur. Ces caveaux, qui ont réuni les cendres des *Marcellus*, des *Germanicus*, des *Agrippas*, des *Drusus*, des *Livies*, des *Octavies*, des premiers *Césars*, c'est-à-dire, de tout ce que l'univers eût jamais de plus grand, servent aujourd'hui de réceptacle au fumier & à toutes les immondices qu'on y rassemble pour l'engrais du jardin, pratiqué dans l'intérieur du monument.
» J'allois quelquefois sur la terrasse
» qui le couronne, dit M. *Grosley*; j'y
» jouissois du coup d'œil de Rome &
» de la campagne que bat le canon du
» Château Saint-Ange; *& en mangeant*

» *le raisin exquis qu'elle m'offroit, je* » *méditois sur la vanité des grandeurs* » *humaines* ». En effet, Monsieur, quelle source féconde d'idées sombres & philosophiques ! Où sont, devoit se dire M. *Grosley*, où sont aujourd'hui les *Césars*, ces conquérans si fiers, qui si long-temps ont fait trembler la terre ? Que sont devenus ces jours de triomphe, ces peuples vaincus enchaînés à leur char, ces trophées insultans, ornés des images des villes conquises, & chargés des dépouilles de cent Nations ? Hélas ! toute leur gloire s'est éclipsée, & leurs noms restent à peine inscrits sur ces marbres ! Je foule en ce moment sous mes pieds les cendres dispersées de ces Maîtres du monde, &, jusques sur les ruines mêmes de leurs tombeaux, je cueille & je mange en ce moment d'excellent muscat d'Alexandrie ! O vanité des vanités, &c. &c. !

Le Palais qu'habitoient les Empereurs Romains est absolument enseveli sous ses ruines. Un parc planté d'ifs & de cyprès l'a remplacé. Il est d'autant plus croyable que ce terrein

renferme encore un grand nombre d'antiquités précieuses, que c'est l'endroit de Rome qui a été le moins fouillé. Cet emplacement appartient à la maison *Farnèse*, qui le tient de *Paul III* par l'inféodation qu'en fit ce Pape en faveur de *Pierre-Louis Farnèse*, son fils. Soit négligence, soit jalousie des possesseurs, cette mine précieuse étoit demeurée intacte, jusqu'en l'année 1720. D'après les découvertes qu'on fit alors, M. *Bianchini* donna l'histoire du Palais des *Césars*. Les deux colosses de *Basalte* * qui décorent aujourd'hui les jardins de *Colorno*, faisoient partie de ces découvertes. » J'ai oui-dire à Rome, dit M. *Grosley*, » que c'étoit au milieu de ces ruines » qu'étoit arrivée à M. *Bianchini* la » funeste aventure rapportée dans » l'Eloge de ce Sçavant, par M. *de* » *Fontenelle*, qui n'en avoit pas eu » sans doute le véritable détail que » voici : M. *Bianchini*, aussi recom- » mandable par sa piété que par l'é- » tendue de ses connoissances, avoit » présidé aux travaux & aux décou-

* Espèce de pierre de touche.

» vertes de 1720. La cessation des
» travaux ne fit qu'irriter en lui le desir
» de pousser plus loin les découvertes.
» Plein de ce desir, il visitoit ces rui-
» nes, assisté de son valet, qui, armé
» d'un pic, lui aidoit à sonder, par
» des fouilles légères, les endroits qui
» promettoient le plus. Au milieu
» d'un pareil travail, sur un endroit,
» où le retentissement de la superficie
» annonçoit une cavité considérable,
» cette superficie se dérobant tout-à-
» coup sous les pieds de l'observateur,
» il tomba perpendiculairement dans
» un souterrein dont ses pieds ne sen-
» toient point le fond, & sur les
» bords duquel ses coudes le soutin-
» rent. D'une taille, d'un embonpoint,
» d'un âge qui lui laissoient peu d'agi-
» lité, ses efforts & ceux de son valet
» pour le retirer, n'aboutirent qu'à
» élargir l'ouverture en démantelant
» les appuis sur lesquels portoient ses
» coudes. Dans cet état violent, plein
» de courage à la vue d'une mort
» qui paroissoit certaine, M. *Bian-*
» *chini* dit sur lui-même les prières des
» agonisans; & les forces manquant

» enfin à son valet, il tomba de la
» hauteur d'environ trente pieds sur
» un tas de décombres. De-là, il cria
» qu'il n'étoit point blessé, & de-
» manda de la lumière pour mettre cet
» accident à profit en examinant l'inté-
» rieur du souterrein, qui étoit un
» vaste sallon orné de peintures à
» fresque. Il en fut quitte pour une
» contusion, en apparence fort légère,
» mais dont les suites le conduisirent
» à la mort deux ans après ».

Les ruines qui couvrent les parties inhabitées de Rome ne peuvent intéresser que les Antiquaires, à l'imagination desquels ces ruines représentent divers monumens de la grandeur & de la magnificence de l'ancienne Rome. Le Vatican & le Capitole en rassemblent d'intéressans pour tous les yeux, dans une infinité de statues & de bustes échappés au ravage des temps. En formant ces collections d'antiques, *Léon X* & *Benoît XIV* n'ont pensé qu'à en assurer la jouissance au Public; malheureusement des vues si pures & si Romaines ne se sont point trouvées dans

cette foule de Papes & de neveux, qui n'ont pensé qu'à enrichir leurs maisons des dépouilles de l'ancienne Rome. Il feroit du moins à desirer que ces collections fussent publiques, & que ceux à qui la garde en est confiée, n'en vendissent pas le spectacle; & ne se fissent pas un revenu du besoin qu'ont les Artistes de les étudier.

Les Vignes qui appartiennent aux Maisons *Borghèse*, *Pamphile*, *Medicis*, &c., les palais *Farnèse*, *Barberin*, *Verospi*, *Massimi*, *Albani*, &c, ont aussi de très-grandes richesses en ce genre: mais rien n'égale, sinon pour le choix, au moins pour la quantité, celles du Palais *Justiniani*. Au rapport de M. *Grosley*, les appartemens, l'escalier, la cour, les murs, & tous les coins de ce Palais, sont remplis ou couverts d'antiques; enfin, sous une espèce de halle qui en dépend, & où l'on a entassé toutes celles qui n'ont pu trouver place ailleurs, on en découvre plus d'un seul coup d'œil, que n'en possède toute l'Europe, hors Rome & Florence. Il ne faut pas croire au reste que tous ces morceaux,

quoique vrais antiques, soient également précieux. Tous les ouvriers qui ont contribué à remplir Rome de monumens de cette espèce n'étoient pas des *Phidias* & des *Apollodores*. Ils se bornoient la plupart à copier bien ou mal les morceaux les plus estimés. On trouve par-tout, par exemple, des copies tantôt bonnes, quelquefois médiocres, souvent très-mauvaises, de la fameuse *Vénus de Medicis*.

Le Cardinal *Aléxandre Albani* est un de ceux qui marquent le plus de goût & d'ardeur pour la restauration des antiques. Les morceaux les plus mutilés, les plus défigurés, les plus incurables, pour ainsi dire, reprennent chez lui la fleur du premier âge. Pour loger la nombreuse collection de ces morceaux restaurés, il a fait bâtir un Palais dans le goût de ceux de l'ancienne Rome. La façade de ce Palais, couverte d'ornemens du plus grand relief, est coupée au rez-de-chaussée par un portique que domine le premier étage. Cette façade regarde un parterre, arrosé par de très-belles eaux, rempli d'antiques & terminé

par un vaſte portique, ouvert ſur le parterre, couronné d'une baluſtrade continue, & fermé d'un mur dans ſa partie extérieure. Ce portique a une reſſemblance d'autant plus parfaite avec les *Xiſtes* ou *Promenoirs* couverts des Romains, que l'on y retrouve les objets dont on ſe plaiſoit à les embellir; c'eſt-à-dire, les ſtatues ou les buſtes des hommes les plus célèbres dans tous les genres. Aux ſtatues & aux buſtes, le Cardinal *Albani* a joint des autels, des tombeaux, des bas-reliefs & des monumens de toute eſpèce, reſſuſcités, & refaits en partie à neuf. C'eſt dans les buſtes que ce renouvellement eſt le plus marqué par les nez, les oreilles, & d'autres parties entières adaptées à celles que le temps a reſpectées. On voit là, ainſi retouchés & réparés, les Philoſophes, les Orateurs & les Poëtes de la Grèce, dont chacun eſt annoncé par ſon nom récemment gravé ſur le flanc du buſte, en caractères Grecs.
» Nous avions vu le Cardinal *Albani*,
» dit M. *Groſley*, avant de voir ſon
» Palais; &, ſur le deſir que nous lui

» avions marqué d'admirer cet-édifice
» & tout ce qu'il y a rassemblé, il nous
» avoit répondu avec un sourire malin,
» *cela n'est pas fait pour des yeux accou-*
» *tumés aux merveilles de l'Architecture*
» *Françoise. L'idée vous en paroîtra extra-*
» *vagante, & l'exécution détestable* ».

On a tant écrit, Monsieur, sur les ruines, les antiquités, & les chefs-d'œuvre modernes de Sculpture & d'Architecture qui remplissent l'enceinte & les environs de Rome, que je ne crois pas nécessaire de m'arrêter davantage sur cet objet. Je passe à quelques détails sur le Gouvernement, la Police & l'administration de l'Etat Ecclésiastique.

L'autorité suprême, tant au spirituel qu'au temporel, réside dans la personne du Pape & dans son conseil composé pour l'ordinaire de Neveux & du Cardinal Secrétaire d'Etat. C'est là que se traitent les affaires majeures, & que l'on prépare la décision de celles mêmes qui doivent passer par les Congrégations, toujours formées de manière que tout s'y règle selon l'intention du Conseil. Il existe une Loi qui abroge

le Népotisme ; mais *Benoît XIV* est presque le seul des derniers Papes qui l'ait littéralement observée. Quoiqu'il n'eût aucun mécontentement de sa famille, il s'y intéressoit si peu, qu'à la réception du courier qui lui vint annoncer que sa nièce étoit accouchée d'un fils, il dit en riant : *io credeva che la razza de' Cogl. . . . fosse finita.* L'excédent de ce qu'il tiroit par année de la Chambre Apostolique, il l'employoit à l'amortissement de quelques capitaux du Mont Saint-Esprit.

Les places de *Camerlingue*, de *Chancelier* & de *Vicaire* sont à vie. L'autorité du premier embrasse toutes les parties de la finance ; celle du second, toutes les affaires du sceau, qui lui produisent un revenu de trois cens mille livres ; & celle du troisième, tout ce qui regarde la police ecclésiastique, les confrairies, les hôpitaux, &c. On dit même qu'il a dans son département les filles publiques, qui vont, pour ainsi dire, faire entre ses mains profession de cet état, en lui déclarant la résolution où elles sont de s'y consacrer. On leur représente

d'abord l'infâmie de cette profeſſion ; mais, ſi elles perſiſtent & reviennent à la charge pour en obtenir la permiſſion, on les enregiſtre, & on les renvoye au *Barigel*, (Grand Prevôt) qui leur aſſigne un logement dans une des rues deſtinées à la demeure des Courtiſanes.

Rome a deux Tribunaux concernant la Foi, celui de l'*Inquiſition* établi par *Paul V*, & celui de la *Pénitencerie*. Le premier, toujours préſidé par le Pape, n'a plus rien de formidable que le nom qu'il porte. On ſouffre à Rome, en faveur de l'argent qu'ils y apportent, les étrangers de toutes Religions, ſans les inquiéter ſur leur créance, & ſans exiger d'eux aucun acte de la Religion du Pays. Ces étrangers ſe montrent impunément ce qu'ils ſont, & le peuple, dont l'intérêt à cet égard eſt le même que celui de l'Etat, ſe contente de dire en les voyant : *queſta gente non crede in Dio ; gran'malora per loro : ces gens ne croyent pas en Dieu, tant pis pour eux*. On n'agit qu'auprès des domeſtiques, qu'on engage ſurtout à ſe convertir, non par voie de

» passoit sa vie à boire
» Il tenta la conversion
» Saxon, que mon com
» voyage avoit pris à Veni
» vice. Ce jeune Saxon
» d'autres domestiques,
» pieds du Pape, qui, fr
» physionomie, lui dema
» pays il étoit, & de quell
» *De Saxe, Monseigneur, &*
» *gion qui n'est pas la vôtr*
» le jeune homme avec to
» chise Allemande. Au m
» ami, lui répliqua le Pape
» droissement, en lui pré
» chapelet, *recevez ceci d*
» *comme un gage de votre fu*
» *liation avec l'Eglise Rom*
pendant si quelqu'étrange

des avertiſſemens réitérés de ſe taire ou de quitter Rome.

La *Penitencerie* eſt un port ouvert contre les pourſuites de l'*Inquiſition* : on y connoît & on y abſout de tous les crimes poſſibles. Les Pénitenciers obtiennent, ſur une ſupplique, la permiſſion d'abſoudre, qui leur eſt expédiée *gratis* par un Bref, où le nom du pécheur eſt en blanc. Quant aux peines ſatisfactoires, il n'y a que quelques Eſpagnols ou Portugais qui s'y ſoumettent. Ce ſont eux que l'on rencontre ordinairement dans l'eſcalier qui conduit au Dôme de l'Egliſe de Saint-Pierre, en habits de pénitens, & faiſant mouvoir des pilons de douze à quinze pieds, au moyen deſquels ils réduiſent du marbre en cette poudre preſque impalpable qui fait la baſe du ſtuc.

La Police de la ſanté & de l'abondance eſt partagée entre un Bureau & deux Prélats, dont l'un eſt Préfet de l'*Annône*, & l'autre, de la *Graſcia*. On va déclarer au bureau de la ſanté tout ce qui meurt à Rome, hommes, animaux, les chiens mêmes & les chats.

En payant un droit fixé, le Bureau fait enlever les cadavres, & pourvoit à leur sépulture. Les parties les plus charnues des chevaux morts de maladies non contagieuses, sont abandonnées à des *Faquins* qui les distribuent dans Rome pour le dîner des chats : animaux que les Romains aiment beaucoup, mais que la frugalité de leurs tables ne met pas en état de subsister. » Cette distribution, dit M. » *Grosley*, est un spectacle fort amusant » dont j'ai souvent joui. Le *Faquin*, » accompagné de deux gros chiens de » boucherie, & muni d'un grand & » large couteau, a sur l'épaule un » gros bâton, aux extrêmités duquel » sont suspendues des longes de che» val. Les chats, avertis par le cri du » distributeur, paroissent aux fenê» tres, dans les gouttières, & sur les » portes. J'ai vu différentes fois, sur » les portes de plusieurs maisons, cinq » ou six chats très-beaux, rangés de » front, attendre & recevoir l'un » après l'autre leur pitance, sans que» relle, sans désordre, sans confusion. » Ceux des maisons suivantes s'avan-

» cent dans la rue, & les plus hardis,
» en attendant leur tour, viennent
» aux jambes du pourvoyeur & de ses
» chiens, qui reçoivent ces caresses
» d'assez bonne amitié ».

La Chambre Apostolique est au Pape ce que les Intendans sont aux Seigneurs : elle administre les revenus de la seigneurie temporelle de l'Eglise Romaine, sous une forme de régie dont le Pape est le maître absolu. Ces revenus consistent dans le produit du domaine non aliéné, des douanes, des gabelles & des impôts sur les denrées. Les impositions réelles & personnelles, qui n'ont pas lieu dans l'Etat Ecclésiastique, sont remplacées par mille petites gabelles, qui, sans toucher à la liberté des hommes & des terres, produisent des sommes considérables. Les épingles, par exemple, y sont en Ferme, ainsi qu'à Naples; & les Fermiers ont soin, pour en augmenter la consommation, de ne les fournir que de la plus mauvaise qualité. Les voitures & les malles sont assujetties à certains droits en entrant dans Rome. Cet impôt s'étend jusques

ſur les morts mêmes. Les Fermiers exigèrent mille écus Romains pour laiſſer entrer dans la ville le corps d'un Prince *Borghèſe*, mort à Freſcati ; mais ſa famille frauda la gabelle, en le faiſant entrer dans une voiture chargée de foin. On uſa du même ſtratagême pour faire ſortir en contrebande le corps de la Ducheſſe *de Saint-Aignan*, qui mourut à Rome pendant l'ambaſſade de ſon mari.

Au rapport de M. *Groſley*, la vie privée du Pape eſt la plus triſte & la plus ennuyeuſe que puiſſe mener un Souverain. Toujours ſeul par dignité, accablé d'affaires temporelles lorſqu'il veut s'y livrer, ſurchargé de fonctions eccléſiaſtiques & de congrégations, dont la plupart ſe tiennent chez lui, environné d'une cour dont la plus grande partie attend & deſire ſa mort ; tous ſes plaiſirs ſe réduiſent à quelques courſes dans Rome, ſous prétexte de ſtations de dévotion, & à une ou deux audiences publiques qu'il donne par ſemaine aux étrangers de toute eſpèce, qui abordent à Rome & parmi leſquels il entretient au haſard ceux dont l'ex-

térieur lui promet le plus. Mais on dit que tous les Papes n'ont pas été les esclaves de cette gênante étiquette : *Leon X* & *Sixte V* sçavoient s'en affranchir. *Innocent XI* lui-même, que les Romains placent au nombre des Saints, sçut, pendant presque tout son Pontificat, se dérober aux fonctions ecclésiastiques. Des rhumes & des fluxions le servoient à propos dans les occasions les plus indispensables : toujours invisible, toujours inabordable, il gouvernoit, dit-on, ses Etats, comme Dieu gouverne le monde. *Benoît XIV* avoit banni l'étiquette d'un petit appartement qu'il s'étoit fait construire dans les jardins de *Monte-Cavallo*, & où il se retiroit tous les jours après son dîner, pour prendre le café. C'étoit-là, qu'au milieu d'étrangers choisis, & de ses plus intimes amis, il se livroit sans contrainte à toute la gaîté de son caractère. Ses courses dans Rome, il les faisoit le plus souvent à pied, une grande canne à la main, & sans s'astreindre à suivre le sable qu'on repand dans les rues par lesquelles le Pape doit passer : il se jettoit même quelquefois

dans de petites rues détournées par où jamais Pape ne passa. Il lui est plus d'une fois arrivé, dans ces petites rues écartées, de s'arrêter à la porte des cabarets, remplis d'une foule de peuple, que le vin mettoit en gaîté; & de dire à l'Abbé *Bouget*, qui l'accompagnoit ordinairement dans ces sortes de promenades : *Monsignor Bouget, que le vin est bon là-dedans!* Ces libertés que prenoit *Benoît XIV*, formoient un des griefs du peuple Romain contre lui. Ce peuple, ses gardes mêmes, disoient de lui : *e un birbante questo Papa!* On les entendoit dire aussi, au sujet des courses journalières de *Clément XIII*, faites au commencement de son Pontificat : *sarà un birbante questo Papa, come l'altro. Ce nouveau Pape ne sera qu'un drille & un vaurien, comme l'autre.*

Rome se plaignoit avec d'autant plus de fondement de l'aversion décidée de *Benoît XIV* pour les affaires, qu'il étoit plus en état que personne de les bien conduire. Il les abandonnoit sans réserve au Cardinal *Valenti*. Les Romains rapportent à ce sujet

l'anecdote suivante. Un vieux Moine se présentant un jour à l'audience de *Benoît XIV*, s'exhala en doléances, en larmes, en sanglots, sur un malheur qu'il disoit le plus grand de tous les malheurs possibles. Le Pape l'ayant long-temps & inutilement pressé de lui apprendre ce dont il s'agissoit : *il m'a été révélé*, dit enfin le Moine, *que l'Ante-Christ est né. Quel âge a-t-il*, reprit brusquement le Saint-Père ? *Trois ou quatre ans*, dit le visionnaire en redoublant ses sanglots. *Bon, bon*, répliqua le Pape, *ce sera l'affaire de mon successeur.*

Je finis, Monsieur, par le tableau que M. *Grosley* nous trace du caractère, du génie, & des mœurs du peuple Romain actuel. » L'état de tous » les citoyens de Rome est aussi singu» lier que la constitution sous laquelle » ils vivent ; & c'est à cet égard que » Rome moderne ressemble le plus à » Rome ancienne. Dans les plus beaux » jours de Rome, c'est-à-dire jusqu'à » l'an 650 de sa fondation, à peine y » pouvoit-on compter, suivant *Ciceron*, » deux mille pères de famille *qui rem*

» *haberent*, & il eſt très-douteux qu'on
» en pût trouver autant parmi les cent
» cinquante mille ames environ qui
» rempliſſent Rome moderne. Les
» grands Officiers de l'Etat, huit ou dix
» anciennes Maiſons, effacées par
» quatre ou cinq que la Thiarre a
» enrichies & élevées, font, avec les
» étrangers, tous les frais du luxe pu-
» blic. Des aumônes très-conſidérables
» entrent dans ce luxe. Nous avons vu
» le plus riche des Princes Romains,
» dépenſant par jour vingt-quatre ſous
» pour ſa table, ayant une maiſon
» montée en raiſon de cette dépenſe,
» & répandant des millions en au-
» mônes de tous genres. Cette abon-
» dance de charités, qui ſont à la fai-
» néantiſe ce que le miel eſt aux fre-
» lons, remplace les *Congiaria* des an-
» ciens Empereurs & produit le même
» effet.

» En vain chercheroit-on à Rome
» cet état mitoyen que forment par-
» tout ailleurs le commerce & la bour-
» geoiſie : il n'y a point de milieu entre
» l'opulence & la pauvreté. *Les riches*
» diſoit le Chevalier *Sandys*, *y ſont l*

» *plus riches, & les pauvres, les plus*
» *nécessiteuses créatures du monde : excès*
» *inconnu en tout Etat bien reglé.* . . . .
» Le goût du faste & de la représen-
» tation est la marotte de la Rome
» d'aujourd'hui ; tous les autres goûts
» lui sont subordonnés. Il règle &
» dirige la dépense des riches & des
» grands : ce qu'il économise sur le
» bien être personnel, il le prodigue
» en fêtes, en équipages, en livrées
» & dans tout ce qui paroît au dehors.
» La pauvreté du peuple n'est pas
» moins ambitieuse : les étaux des
» boucheries brillent par la blancheur
» des linges dont ils sont couverts ; les
» boutiques des fruitiers semblent ar-
» rangées par des dessinateurs, pour
» faire spectacle ; le Cordonnier, le
» Savetier même, décore son attelier
» de lambeaux de cuir doré. Aux ap-
» proches de quelques fêtes publiques,
» toute une famille se prive, un ou
» deux jours par semaine, de bonne
» chère, de pain même, pour pouvoir
» se montrer au Cours en carrosse. Les
» familles auxquelles cet expédient ne
» suffiroit pas, prennent d'autres ar-

» rangemens. La mère, habillée en
» *Duegne*, eſcorte ſa *Zitella* (ſa fille)
» dans toutes ſes parures : le père
» ſuit, ſous un habit de livrée,
» & les cheveux en cadenettes. Si
» quelque *Appius* jettoit des yeux de
» concupiſcence ſur cette *Virginie*, le
» *Virginius* qui la ſuit ne renouvel-
» leroit pas la tragédie qui mit autre-
» fois fin à l'autorité des Décemvirs.
» Ce goût pour le faſte & pour la
» parure, goût auſſi impérieux ſur les
» parens que ſur les filles, eſt une
» porte preſque toujours ouverte aux
» bonnes fortunes : il eſt tel qu'il s'allie
» avec la plus grande pauvreté. Tou-
» tes ces *Zitelles*, ſi pimpantes quand
» elles paroiſſent au Cours, à peine
» deshabillées chez elles, n'ont qu'une
» chemiſe qu'elles quittent au lit, par
» raiſon d'économie ; &, tous les ſa-
» medis, cette chemiſe eſt ſavonnée,
» & demeure étendue à la fenêtre
» juſqu'à parfaite ſiccité. »

On ne peut diſconvenir, Monſieur, que cet ouvrage ne renferme un certain nombre d'obſervations bien faites. L'origine des peuples & des villes s'y

trouve

trouve développée avec une fleur d'érudition qui suppose dans l'auteur une connoissance assez étendue de l'Histoire & de la Littérature ancienne. Mais, au lieu d'augmenter dans cette nouvelle édition son ouvrage d'un quatrième Volume, il me semble que M. *Grosley* eût peut-être mieux fait de l'abréger, en supprimant une infinité de détails minucieux & de discussions, ou étrangères à son sujet, ou peu intéressantes par elles-mêmes. Il devoit se rappeller qu'il ne donnoit point au Public un Itinéraire ou un Journal de voyage, mais des *Observations sur l'Italie.* Qu'étoit il besoin, par exemple, qu'il nous apprît qu'il chercha inutilement la monnoie d'un écu dans le village d'*Aiguebel ;* qu'il dut la vue des curiosités de *Fano* à un bon Prêtre, qui voulut ensuite *le régaler au Caffé ;* qu'il vit un Chanoine de Montpellier acheter, dans une Pharmacie de Minimes, pour cinq louis d'or de diablotins ; qu'il se fit faire la barbe à *Mola ;* qu'il eut la foire à Naples, &c, &c ? On pardonneroit à M. *Grosley* les négligences, l'incorrection

& les inégalités éternelles de son style, s'il avoit au moins le talent de s'exprimer toujours avec clarté. Je n'ai jamais pu comprendre la définition qu'il nous donne de la gaîté des habitans de Turin. La voici. » On » trouve dès Turin une gaîté qui ne » ressemble plus à celle de France ; » c'est une gaîté mélancolique, sour» noise & concentrée, une gaîté de » chat, une gaîté toute à soi, & qui » ne sçait point se répandre dans la » société. Des promenades solitaires, » des Bateleurs & des Saltimbanques » suffisent pour la repaître & pour » l'entretenir ; la sottise réelle, ou » qu'elle croit telle, est son aliment » délicieux ; elle s'en amuse par de » vieilles histoires ou par des contes » forgés sur le champ, & qu'elle a le » talent de faire durer aussi long-temps » qu'il lui plaît. Pour bien démêler ce » genre singulier de gaîté, il faut sça» voir s'y prêter ; & l'on s'y prête » d'autant mieux, que l'on a l'air & » le ton plus niais, &c. »

Je suis, &c.

A Paris ce 26 Octobre 1773.

LETTRE XI.

Eloges des Académiciens de l'Académie Royale des Sciences, morts depuis 1666 jusqu'en 1699 ; par le Marquis de Condorcet, de la même Académie & de la Société Royale de Turin ; à Paris Hôtel de Thou rue des Poitevins ; un Volume in-12 de 168 pages.

On peut regarder *Colbert* comme le fondateur de l'Académie des Sciences. Il est le premier qui ait senti l'avantage qu'un Etat pouvoit retirer d'une société toujours subsistante de Sçavans dans tous les genres. Il rassembla des Mathématiciens, des Physiciens, des Chimistes, des Botanistes, des Anatomistes, & marqua les jours de leurs assemblées sans les soumettre à aucun autre réglement. *Duhamel*, l'un d'eux, fut chargé d'écrire l'histoire des travaux des Académiciens : il l'écrivit en Latin. *Fontenelle*

l'a refondue & publiée depuis avec dix volumes de Mémoires.

La protection de *Colbert* soutint cette Académie jusqu'à sa mort arrivée en 1683. Depuis cette époque, elle parut être dans un état assez languissant jusqu'en 1699 que l'Abbé *Bignon* fit agréer au Ministre un règlement qui lui donna une nouvelle forme sous laquelle elle a subsisté jusqu'à présent. » Le Duc d'Orléans Régent avoit pro» jetté un changement d'une autre es» pèce ; il vouloit donner à l'Aca» démie un Président Perpétuel. Ce » Prince, à qui son génie, son expé» rience & l'étendue de ses connois» sances avoient appris à bien juger les » hommes & les talens, jetta les yeux » sur *Fontenelle*, & jamais peut-être » personne ne fut plus digne d'une » telle place. On sait avec combien de » clarté, & même d'agrément, il » parloit la langue des sciences les » plus abstraites ; il connoissoit & leur » utilité directe, & cette autre utilité » cachée aux yeux du vulgaire, qui » consiste à produire dans les opinions » une révolution insensible. Embras-

» ſant d'un même coup-d'œil l'éco-
» nomie de toutes les ſciences, leurs
» liaiſons & leur influence réciproque,
» il ſçavoit également admirer le génie
» qui crée, & eſtimer les talens infé-
» rieurs, qui, deſtinés à éclaircir les
» détails des ſciences, ſont peut-être
» auſſi néceſſaires à leurs progrès que
» le génie même. Ami de l'ordre,
» comme d'un moyen de conſerver
» la paix; aimant la paix, comme ſon
» premier beſoin; ne pouvant exciter
» la jalouſie dans une Compagnie où
» la réputation acquiſe par les ſciences
» a le premier rang; chériſſant trop
» ſon repos pour abuſer de l'autorité;
» convaincu que la liberté eſt de tous
» les encouragemens le plus utile aux
» ſciences; également incapable enfin
» d'être égaré, ſoit par l'amitié, ſoit
» par la haine, il convenoit à cette
» place par ſon caractère, encore plus
» que par ſon eſprit. Cependant lorſ-
» que M. le Régent lui parla de ce
» projet: *Monſeigneur*, répondit-il, *ne*
» *m'ôtez pas la douceur de vivre avec mes*
» *égaux*. Cette réponſe noble & tou-
» chante eſt bien digne d'un Philo-

» *nitz* a accepté le titre de C
» pétuel de l'Académie de Be
» avoit fondée ». *Fontenell*
s'être élevé au-dessus de
grands hommes par son gén
sintéressement. On sçait
long-temps Secrétaire de ce
Académie dont il avoit refu
le Président. Par un Régle
cette Compagnie, le Secré
faire les éloges des Acad
morts. *Fontenelle* les a faits
1740; c'est un de ses ouvrage
estimés. Mais les Sçavans mo
la restauration de l'Académie
point eu d'éloges : ces élo
quoient à l'histoire des Scie
le Marquis *de Condorcet* a
suppléer, & c'est l'ouvrage

Cureau de la Chambre, Médecin Ordinaire du Roi, né au Mans en 1613. Le Chancelier *Séguier* se l'attacha, moins en qualité de Médecin, que pour l'étendue & la variété de ses connoissances. Il fut chargé par le Cardinal *de Richelieu* de répondre au livre de *Hersan* en faveur des prétentions de la Cour de Rome; ses livres de Physique sont absolument oubliés. Il avoit entrepris un grand ouvrage intitulé, *l'Art de se connoître soi-même*. Il y en eut plusieurs parties d'imprimées, entr'autres *le Systême de l'ame* dans lequel *la Chambre* parle de l'*extension de l'ame*, de ses *parties*, de sa *grandeur*, de sa *figure*. Ce livre étoit dédié à *Louis XIV*; il fit très peu de sensation & *la Chambre* n'en conserva pas moins la réputation d'un Philosophe Religieux. » Il » mourut le 29 Novembre 1675, laissant deux enfans, l'un Médecin du » Roi, & l'autre Curé de Saint-Barthelemy, & Membre de l'Académie » Françoise. Ce bon Curé, qui n'avoit » que deux passions, la littérature & » les arts, vendit, en 1693, jusqu'à » son cabinet & sa bibliothèque, pour

» soulager ses Paroissiens dans une con» tagion causée par la disette, & il » mourut en leur prodiguant ses soins » & ses secours ».

L'Eloge de *Roberval* renferme plus de détails sur les sciences abstraites qu'il cultiva : mais ces détails ne sont guères du ressort de ces Feuilles. Je remarquerai seulement que *Roberval* bien avant *Newton* avoit attribué à toutes les particules de la matière une attraction réciproque. Mais il étoit réservé au Philosophe Anglois de donner les démonstrations de ce fameux systême, &, comme l'observe très-justement M. *de Condorcet*, » c'est » uniquement à ces déterminations » exactes & démontrées que *Newton* » a dû sa gloire. De simples vues, » quelque grandes, quelque heureuses » qu'elles soient, ne peuvent ni être » mises sur la même ligne qu'une dé» couverte précise & bien démontrée, » ni diminuer le mérite de celles dont » elles ont été le germe ».

L'Abbé *Picard* fut un des anciens Académiciens à qui les Mathématiques pratiques eurent le plus d'obli-

1. Un des élémens les plus
iels de l'Aſtronomie, la valeur
e du diamètre de la terre, man-
à cette ſcience. Il paroiſſoit
pour en déterminer la longueur
avoit beſoin que de meſurer un
: du méridien. L'Abbé *Picard*
ta dans ſes opérations des pré-
ons inouies juſqu'alors. » Enſuite
it employé à déterminer aſtrono-
quement la poſition de pluſieurs
x importans de la côte occiden-
de la France, & il trouva que
différence de leur longitude avec
is étoit moins grande que les
tes ne le marquoient. Ces erreurs
firent ſentir la néceſſité de dreſſer
Carte toute nouvelle de la France
ière; &, pour y parvenir, il pro-
ſa de continuer juſqu'aux extré-
tés du Royaume la ligne méri-
nne tracée à l'Obſervatoire, &
rapporter à cette ligne la longi-
le de tous les lieux principaux dont
déterminеroit la latitude par des
ſervations exactes; enſuite ces
mes points auroient formé les
ncipaux angles d'une ſuite de

» Miniſtre, ont été repris d
» & c'eſt à l'Abbé *Picar*
» avons la première obli
» Carte de la France, que
» *Caſſini* ont *pouſſée* à un
» perfection ».

On lit dans cet Eloge
curieux au ſujet d'*Urani*
fondée par le célèbre *Tich*
où l'Abbé *Picard* alla fair
vations. Cette ville eſt le
monument qu'on ait jamai
ſciences. » Maître de l'iſl
» que *Frédéric II*, Roi de Da
» lui avoit abandonnée,
» bienfaits de ce Prince
» propre patrimoine, *Tic*
» fait conſtruire un magnifi

» Sciences naturelles, étoit près de
» l'Obſervatoire. *Ticho* avoit placé ſes
» domeſtiques dans un bâtiment ſé-
» paré, pour laiſſer tout entier aux
» Sciences le temple qu'il leur avoit
» conſacré. Le reſte de l'iſle étoit oc-
» cupé par des cultivateurs qu'il y
» avoit appellés, & qui ne dépen-
» doient que de lui; car *Frédéric* avoit
» couronné tous ſes bienfaits par le
» don plus précieux encore d'une
» indépendance entière. *Ticho* paſſa
» vingt ans dans cette terre heureuſe,
» attaché ſans diſtraction à ſes travaux
» aſtronomiques. Mais les Médecins
» ne lui pardonnoient point d'oſer
» guérir quelques maladies avec des
» remèdes chimiques qui leur étoient
» inconnus, & que *Ticho*, qui les
» avoit préparés dans ſon laboratoire,
» diſtribuoit gratuitement. Les cour-
» tiſans n'avoient pu voir ſans indi-
» gnation qu'un homme qui, né pour
» la Cour, l'avoit dédaignée, ſe fût
» élevé par ſon ſeul génie à une conſi-
» dération qu'ils n'avoient pu obtenir
» par des baſſeſſes. Tous le calom-
» nièrent auprès de *Chriſtiern*, ſucceſ-

» laissant au nom de *Brahé* u
» grand que celui de ses titr
» lié à l'histoire de l'esprit h
» dépend point des viciss
» Empires. L'Abbé *Picard* al
» visiter l'isle d'Huène, &
» cher les restes d'Uraniboú
» en trouva-t-il quelques
» personne ne put lui fourn
» cissemens ; & ce ne fut
» du plan que *Ticho* en avc
» qu'il put retrouver quel
» tions ».

Les travaux de Versailles
des nivellemens immenses
tion en fut confiée à l'Abb
cet Art n'étoit qu'une prati
sière. Il la corrigea ; & ,
Traité des Nivellemens, il

très-ſimples, à une exactitude ſupérieure à celle qu'exigent nos beſoins. C'eſt encore à lui que l'on doit la première exécution de l'ouvrage intitulé *la Connoiſſance des Temps*, qu'il continua de donner juſqu'à ſa mort, & qui depuis n'a pas été interrompu. Ce ſont des Ephémérides qui épargnent aux Obſervateurs des calculs ou des recherches pénibles, en expoſant, d'après des théories connues, les phénomènes qui doivent arriver chaque année. Entre les mains de M. *de la Lande*, elles ſont devenues un Recueil précieux d'Obſervations & de Tables Aſtronomiques.

J'ai trouvé peu de choſes remarquables pour les Littérateurs dans les Éloges de *Mariotte*, le premier Philoſophe François qui ſe ſoit livré à la Phyſique expérimentale; de *Duclos*, dont le principal travail a été l'analyſe des eaux minérales & d'une grande quantité de plantes; de *Blondel*, Architecte, Littérateur & Mathématicien, Lecteur au Collége Royal, Conſeiller d'Etat, Maréchal-de-camp, Auteur de l'Arc de Triomphe de la

Porte Saint-Denis, d'un parallèle d'*Horace* & de *Pindare*, & de deux autres ouvrages, l'un sur l'art de tirer les bombes, l'autre sur celui de fortifier les Places. Mais l'Eloge de *Claude Perrault* m'a paru révoltant pour tous ceux à qui la réputation de *Despréaux* est chère. *Ceux qui ne connoissent Claude Perrault*, dit l'auteur, *que par les satyres & les épigrammes de Boileau le regardent comme un Médecin, ridicule par son ignorance & ses bévues*. Il faut observer que *Perrault* s'étoit attiré ces petites vengeances poëtiques, en répandant des calomnies punissables contre la personne de *Boileau*, & notamment en l'accusant assez ridiculement d'avoir écrit dans ses ouvrages des choses dangereuses contre l'Etat *. *Un Satyrique*, continue-t-on, *est toujours sûr de nuire, lors même qu'il parle de ce qu'il entend le moins, & c'est en partie ce qui rend ce métier si facile & si méprisable.* Je pense au contraire qu'un Satyrique nuit très-peu lorsqu'il se trompe ou lorsqu'il atta-

* Voyez le premier Chapître des *Remarques de Boileau sur Longin*.

que des personnes qui ont quelque mérite. *Charles Perrault* le Poëte, frère cadet de *Claude*, seroit beaucoup moins connu sans ses démêlés avec *Boileau*; beaucoup moins de gens auroient pris sa défense; il seroit mort de sa belle mort. L'on n'auroit pas non plus recherché avec tant de soin ce qu'il y a de bon dans *Quinault*, si l'auteur des Satyres ne l'eût pas traité un peu trop sévèrement. Quand un Critique parle de ce qu'il n'entend point, il s'expose à ne pas avoir les rieurs de son côté. *Despréaux* lui même a essuyé quelques railleries pour avoir parlé assez mal-à-propos d'*Astrolabe* dans une de ses Pièces : mais, au sujet de *Claude Perrault*, il n'y a aucun reproche à lui faire. Il s'est un peu moqué de son talent dans la Médecine, parce qu'au lieu de le guérir de deux maladies, comme ce Médecin s'en vantoit par-tout, il avoit véritablement contribué, par une ordonnance très-inepte, à augmenter & à prolonger une incommodité dangereuse qu'avoit le Satyrique. Ce n'est pas en qualité de Médecin que *Claude*

Perrault a été estimé ; c'est sur-tout comme un homme sçavant dans la Physique, & à cet égard *Despréaux* lui a rendu justice. Comment peut-on dire de sang froid que le *métier* de *Boileau* est *facile & méprisable ?* Dans ce cas, celui d'*Horace* l'étoit de même ; car il se moquoit aussi des *Cotins* & des *Perraults* de son temps. *Le métier de Boileau facile !* Il y a donc eu bien des Poëtes qui lui ressemblent ! Pourquoi, dit M. *de Condorcet*, ces deux hommes étoient-ils ennemis ? *C'est qu'ils ne pouvoient avoir l'un pour l'autre une estime sentie.* Je crois que si l'on avoit fait cette découverte en présence de *Boileau*, il auroit été bien étonné. Qu'est-ce que c'est, auroit-il dit, qu'une *estime sentie?* Ou plutôt qu'est-ce qu'une estime qui ne l'est pas ? Voilà des distinctions bien fines, & j'ai peur que la finesse ne nous ramène à la fin à la confusion & à la barbarie. *Boileau*, dit encore l'auteur, *Boileau, qui est un grand Poëte pour les gens de goût & les amateurs de la Poësie, n'est presque qu'un versificateur pour ceux qui ne*

ſont que Philoſophes. Ceux qui ne ſont que Philoſophes devroient donc bien s'abſtenir de parler de cet Art enchanteur & de ceux qui le cultivent, puiſqu'ils s'y connoiſſent aſſez peu pour ne voir dans *Boileau* qu'un ſimple Verſificateur. *Perrault ne pouvoit attacher aſſez de prix au bon goût pour croire que Boileau eût le droit d'affliger ceux qui en manquoient*. Je conçois que les *Perraults*, & leurs Philoſophes ſucceſſeurs, n'attachent pas un grand prix au bon goût. Mais ne diroit-on pas que c'eſt un forfait irrémiſſible que d'avoir oſé rabattre la préſomption ridicule d'une douzaine de mauvais Poëtes, dont pluſieurs avoient uſurpé les récompenſes dûes au génie ? Je doute que ce ſoit un préjugé bien favorable pour notre ſiècle; mais depuis quelques années on ſe permet de dire beaucoup de mal de *Boileau*. Cependant on ne peut douter qu'il ne fût en même-temps un des plus grands Poëtes & un des plus honnêtes hommes du ſiècle de *Louis XIV*. On a l'injuſtice d'oublier tous les ſervices qu'il a rendus au bon goût, à la langue,

à l'art charmant de la Poësie, & l'on prend contre lui le parti des *Cotins* & des *Pradons*. Ce qu'il y a de plaisant, Monsieur, c'est que trois pages plus haut, le même auteur, si inéxorable pour *Despréaux*, érige à M. *de Voltaire* la plus pompeuse apothéose. *La reconnoissance & l'admiration de son siècle préviennent pour lui le culte des races futures. Semblable à ces enfans du Ciel adorés dans les temps héroïques, il unit à la gloire d'être un Poëte sublime la gloire bien plus touchante d'être compté parmi les génies bienfaisans de l'humanité.* Enfin M. *de Voltaire* est un Dieu avant sa mort. Cependant toute l'Europe est témoin que M. *de Voltaire* a passé toute sa vie à donner des ouvrages contre la Religion de son pays & contre les mœurs; la *Pucelle*, par exemple, l'*Epître à Uranie*, *le Dictionnaire Philosophique*, &c; qu'il a déprimé les plus grands hommes du dernier siècle, les *Corneilles*, les *Rousseaux*, les *la Fontaines*, les *Montesquieux*; qu'il a vomi les invectives les plus dégoûtantes contre ses plus illustres contemporains, les *Buffons*,

les *Pompignans*, les *Jean-Jacques Rousseau*, &c. Et voilà l'idole de M. *de Condorcet !* D'après ces petites observations, ne pourroit-on pas espérer d'obtenir grace pour le pauvre *Despréaux* qui n'a jamais commis d'autre crime que de s'être moqué de quelques mauvais Poëtes ?

Revenons à l'Eloge de *Claude Perrault*. C'est avec justice que M. *de Condorcet* le loue au sujet des monumens d'Architecture qu'il a élevés & de ses trois volumes de Mémoires sur l'Histoire des animaux. On doit lui sçavoir gré sur-tout d'avoir contribué à détruire une foule de préjugés accrédités chez les Anciens les plus respectables. » Leurs Livres » sur l'Histoire Naturelle ne sont » remplis que de miracles, & ils les » rapportent du même ton que les » choses les plus vraisemblables ; » l'existence d'une race d'hommes sans » tête, ou à tête de chien, n'étonne » pas plus leur Critique que celle d'une » race d'hommes d'une couleur diffé» rente de la nôtre. Peut-être doit-on » attribuer ce défaut de Critique à la » rareté des manuscrits ; un Natura-

» liste qui étoit parvenu à s'en pro-
» curer assez pour ramasser un grand
» nombre de faits incroyables, avoit
» droit, pour cela seul, à la recon-
» noissance des hommes, naturelle-
» ment amis du merveilleux.

» *Perrault* eut le bonheur d'avoir à
» disséquer trois des animaux dont
» l'histoire étoit le plus remplie de
» miracles, le caméléon, la salaman-
» dre & le pélican. On sçait que le
» caméléon des Anciens se nourris-
» soit d'air & prenoit la teinte de
» l'étoffe dans laquelle on l'envelop-
» poit ; il étoit l'emblême de ces gens
» qui changent à chaque instant de ca-
» ractère & d'opinions par foiblesse
» ou par intérêt. *Perrault* observa trois
» caméléons ; il ne trouva que des
» animaux qui vivoient long-temps
» sans manger, comme la plûpart des
» reptiles qui se nourrissent d'insectes,
» & dont la peau changeoit comme
» celle des hommes avec leur régime
» ou leurs affections.

» Dans la salamandre, qui est in-
» combustible selon *Aristote*, *Perrault*
» ne vit qu'un lézard, qui, si on a la
» barbarie de le jetter au feu, y ré-

» ſiſte quelque temps, parce qu'il
» découle des glandes qui aboutiſſent
» à ſa peau une liqueur aſſez abon-
» dante.

» Le pélican enfin eſt une eſpèce
» d'oiſeau de proie aquatique. Au-
» deſſous du bec & de la partie anté-
» rieure du cou, eſt un ſac membra-
» neux qui s'ouvre dans le bec, & où
» cet oiſeau peut conſerver les poiſſons
» qu'il a enlevés & les rendre enſuite
» à ſes petits. De-là les Anciens ima-
» ginèrent que, lorſque ſes petits man-
» quoient de nourriture, le pélican
» s'ouvroit l'eſtomac & les nourriſſoit
» de ſon ſang. Les Peintres lui ôtèrent
» la poche & lui donnèrent la figure
» d'un aigle; ſa figure naturelle leur
» paroiſſoit trop ignoble. Les pères
» tendres, les Rois bons, ou appellés
» tels, étoient comparés ſans ceſſe au
» pélican; &, comme ſi tout cela n'eut
» pas encore été aſſez merveilleux,
» quelques Ecrivains des ſiècles d'igno-
» rance avoient avancé dans des
» ouvrages ſérieux, que le pélican
» reſſuſcitoit ſes enfans morts en les
» arroſant de ſon ſang. »

Si *Charles Perrault*, en attaquant les

Anciens, eût été aussi instruit dans son genre que son frère *Claude* l'étoit dans le sien, il n'auroit pas tant prêté à la saine critique ; mais il est constant qu'il ne sçavoit pas un mot de Grec, & qu'il n'avoit jamais lû, dans les originaux, ni *Homère*, ni *Pindare*, ni *Sophocle*. Il ignoroit, de son aveu, quelle étoit l'Ode d'*Horace* à laquelle *Jules Scaliger* donnoit la préférence ; bien plus, il ne sçavoit pas juger par lui-même quelle étoit la plus belle Ode de *Malherbe*. La preuve de ces faits, si déshonorans pour son mérite littéraire, se trouve dans les *Variétés Sérieuses & Amusantes, Nouvelle Edition*, Tome I, page 371. M. *Sablier*, qui en est l'auteur, rapporte une lettre de ce *Perrault* à un de ses parens : il en a l'original écrite de sa propre main, & dans laquelle cet adversaire des Anciens avoue qu'il ne les connoît pas. D'après cela, je voudrois bien sçavoir comment on s'y prendra pour sauver un tel Ecrivain du ridicule que *Boileau* a répandu sur sa mémoire, & qu'il a si bien mérité par son mépris audacieux pour les plus

grands génies de l'Antiquité qu'il ne pouvoit entendre.

Les derniers Eloges de ce Volume sont ceux de *Huyghens*, *Charas* & *Roëmer*. Il faut lire dans l'ouvrage même tout ce qui concerne les travaux de ces Sçavans qui méritent véritablement notre reconnoissance. Je finirai cet extrait par le récit d'une aventure assez singulière arrivée à *Charas*, fameux Chimiste, dans son voyage d'Espagne. » On croyoit à » Tolède qu'un Archevêque de cette » ville avoit obtenu du ciel que les » vipères n'auroient point de venin à » douze lieues autour de Tolède. Ce » préjugé pouvoit être funeste. *Charas* » prouva, par des expériences sur ces » animaux, que la morsure des vipè» res étoit aussi mortelle dans la Cas» tille que dans tout autre pays. Il » désabusa même quelques grands » Seigneurs ; mais les Médecins, ja» loux de sa faveur à la Cour, défé» rèrent ses expériences au Saint» Office, & *Charas* fut traîné, à » soixante-douze ans, dans les cachots » de l'Inquisition, pour avoir mal » parlé des vipères. Il en sortit au

» bout de quatre mois, en abjurant la » Religion Proteſtante. Dès lors les » obſtacles qui l'avoient éloigné de ſa » patrie ne ſubſiſtèrent plus : il y re- » vint & y retrouva ſon fils devenu » Catholique comme lui, mais ſans » avoir eu beſoin d'une épreuve auſſi » cruelle. Ce fut alors que le Roi le » nomma de l'Académie des Sciences. » Il étoit encore robuſte & capable » de travail : il fit pour l'Académie de » nouvelles expériences ſur les vipè- » res, dont heureuſement il étoit » permis à Paris de dire tout ce qu'on » vouloit. »

Cet ouvrage de M. *de Condorcet* eſt très-eſtimable ſans doute, & lui fait beaucoup d'honneur ; mais il me permettra de lui repréſenter que *Fontenelle* a une manière à lui qui ne va qu'à lui ; que c'eſt d'ailleurs un mauvais modèle pour l'éloge hiſtorique ; qu'il faut ſur-tout éviter, dans ce genre, l'eſprit de Corps, l'eſprit de parti, l'eſprit de la Philoſophie du jour.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 28 Octobre 1773.

LETTRE

LETTRE XII.

Lettre sur feu M. Morand, adressée aux différentes Académies du Royaume & des Pays étrangers dont il étoit Membre; par M. Morand son fils, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, de l'Académie Royale des Sciences, &c, &c.

C'ÉTOIT bien mon dessein de vous annoncer, Monsieur, la perte que nous avons faite, le Public & moi, du célèbre M. *Morand*, lui d'un Chirurgien du premier ordre, moi d'un véritable ami. J'avois demandé, pour m'acquitter de l'hommage que lui devoit mon cœur, quelques éclaircissemens à son fils M. *Morand* le Médecin. Mais, à la place des notes que j'attendois, il m'apporta hier une Lettre en Latin & en François qu'il a écrite aux différentes Académies Étrangères & Regnicoles qui comptoient l'auteur de

feuilles qui doivent le plu
téresser. Je ne vous adre
Lettre Françoise, traduc
Latine, composée seulem
Académies Etrangères, o
des anciens Romains est
lière que la nôtre.

Mon père, votre Coll
pénétré de respect & d'a
les différens Corps A
qui avoient recherché av
sement, & même avec
de rivalité, son associa
vôtre, Messieurs, étoit un
les plus chers de son estim
attachement. A ces titres

* L'Académie Royale des Sci

flatter que vous partagerez les regrets dont plusieurs de nos Sociétés sçavantes honorent sa mémoire; j'ose dire qu'il en est digne encore par son mérite personnel, qui, dès les premières années de sa vie, a placé son nom avec éclat dans la liste des Chirurgiens illustres.

Mais si votre Collègue fut connu beaucoup plutôt qu'on ne l'est pour l'ordinaire, s'il obtint des succès brillans presqu'à son entrée dans la lice, si sa réputation se répandit de bonne heure parmi les Etrangers, enfin, s'il fut rapidement élevé au comble des honneurs dans le sein de sa patrie qu'il préféra toujours aux autres régions où ses talens excitèrent le desir de l'attirer * : ces avantages, je ne le dissimulerai pas, Messieurs, il les dut en partie à l'heureuse influence de son origine.

Sauveur-François Morand, né à Paris ** d'un père qui lui-même se distingua

* En 1736, demandé par le Roi d'Espagne, *Philippe V*, pour être son premier Chirurgien.

** A l'Hôtel Royal des Invalides le 2 Avril 1697.

dans l'art de la Chirurgie *, reçut dès ſon enfance, conformément au précepte de *Celſe* **, & dans le ſein des foyers domeſtiques, l'éducation analogue à l'état qu'il devoit embraſſer. La maiſon paternelle fut ſa première école; la ſcience, les leçons & l'exemple environnèrent, pour ainſi dire, ſon berceau.

Dès que l'âge eut fortifié ſon tempérament & ſa raiſon, on le vit fréquenter avec une infatigable aſſiduité ces pieux aſiles que la Religion & l'humanité ont fondés & qu'elles entretiennent en faveur de l'indigence infirme; il y fit dans ſon art des progrès ſi frappans que les places les plus importantes devinrent bientôt la récompenſe flatteuſe de ſon ſçavoir, qu'il accrut encore en les rempliſſant.

On le prépoſa d'abord au ſervice

* *Jean Morand*, Gagnant-Maîtriſe de l'Hôtel Royal des Invalides, le premier qui ait été nommé Chirurgien-Major de cette Maiſon. Voyez l'*Index Funereus Chirurgorum Pariſienſium.*

** Dès l'année 1710, âgé alors de treize ans.

des malades de l'Hôtel Royal des Invalides comme survivancier *; ensuite, comme titulaire**. Peu de temps après, il fut mis à la tête de l'Hôpital Royal des Religieux de la Charité***. Divers postes relatifs à la Chirurgie Militaire lui furent confiés successivement ****; il fit éclater la supériorité de ses talens dans tous ces emplois si propres à perfectionner en lui la théorie par la pratique, & la pratique par la théorie.

L'étude & l'expérience en firent un grand Chirurgien, la nature & la Société un homme aimable. Introduit dans le plus grand monde pres-

* Mis au rang des Chirurgiens employés à l'Hôtel Royal des Invalides en Avril 1712.

** Au mois de Novembre 1726.

*** Le 20 Février 1730.

**** Chirurgien-Major du Camp de Brouage en 1716, du Régiment des Gardes Françoises en 1739, Inspecteur des Hôpitaux Militaires en 1741; chargé de la visite des Déserteurs & autres Militaires détenus dans les prisons de Paris en 1757; commission de l'Intendance pour soigner les Miliciens.

qu'au sortir du College *, il en prit aisément le ton, la politesse & les graces : une figure noble & prévenante, de la décence & de la dignité dans le maintien, un organe flatteur, de l'aménité dans le caractère, de la saillie & de la gaîté dans l'esprit, de la retenue & de la discrétion dans ses discours : toutes ces qualités dont l'assemblage est si rare l'élèverent en quelque sorte au-dessus de son état. Ceux qui dans leurs maux réclamoient les secours de son habileté, recherchoient en santé les agrémens de sa société ; il avoit été leur guérisseur, il devenoit leur ami.

Votre Collègue, Messieurs, avoit le don de converser avec intérêt ; un de ses talens étoit celui d'ajouter au prix des choses, par la manière de les rendre. Il faisoit, s'il est permis de s'exprimer ainsi, la conquête de l'oreille & de l'imagination des malades qui l'appelloient ; &, soit qu'il parlât en public, soit qu'il ne fît que

* Collége Mazarin ; Maître-ès-Arts de l'Université de Paris le 14 Août 1716.

causer en particulier, il étoit également goûté, également applaudi.

Personne, Messieurs, n'avoit plus à cœur que lui l'honneur de la Chirurgie Françoise; il auroit desiré qu'il lui fût permis d'imiter à son égard la bienfaisance dont il avoit sous les yeux des exemples récens; mais, s'il n'a pu signaler par sa générosité le zèle qui l'animoit pour la Compagnie des Chirurgiens *, il a répandu sur elle sa propre gloire; il l'a servie par les brillantes opérations de sa main **, par des recherches curieuses ***, par les excellens Mémoires qu'il a laissés sur différentes parties importantes de son art ****, par les leçons qu'il a

* Où il avoit été reçu Maître le 27 Octobre 1724.

** Opération de M. le Comte *de Saint-Séverin*.

*** Sur le remède de Mademoiselle *Stephens*, sur la Taille par l'appareil latéral, qu'il alla voir pratiquer à Londres par M. *Cheselden* en 1729.

**** Voyez les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences & de Chirurgie de Paris.

taux **. Second Reſtaura
Chirurgie Françoiſe, il l'a
honorée par l'accueil empr
toujours reçu de ce qu'il y
grand à la Cour & à la Vi
confiance de pluſieurs Sou

* Démonſtrateur des Opérati
rurgie en 1725, des principes
1738.

** Les bornes de cet écrit ne p
de nommer ici tous les ſujets a
plus de ſoixante-dix, qui depuis
juſqu'en 1746 ſont venus des p
ſe mettre en penſion chez lui, p
dans la Chirurgie, il ſuffira,
ſimplement leur patrie, de dire
étoient de Piémont, de Savoy
d'Eſpagne, de Portugal, d'Al
Ruſſie, beaucoup d'Angleterr
d'Irlande, d'Italie; que quelqu
Elèves, ſoit internes, ſoit exte
en ſont devenus Médecins ou C

l'Europe *, par les distinctions glorieuses qui lui ont été décernées **, par l'estime & les bontés de son Roi ***; en un mot, je puis le dire sans qu'on m'accuse de flatterie ou d'amour-propre, une très-grande partie de l'illustration de l'Académie Royale de Chirurgie de Paris ****, doit être regardée comme le fruit de la considération particulière dont il jouissoit dans sa patrie & hors de ses limites.

Cet homme si justement célèbre n'est plus que le triste objet de mon affliction *****: en vain depuis le mois de Janvier dernier, j'étois entièrement

* Dont plusieurs ont voulu avoir de sa main leurs premiers Chirurgiens.

** Censeur Royal en 1730, Directeur de l'Académie Royale des Sciences en 1746, en 1759 & 1766.

*** Ennobli en 1751, fait Chevalier de l'Ordre du Roi en 1752.

**** S[illegible]ire de cette Compagnie en 1731, Di[illegible] en 1739, Secrétaire, pour la seconde fois, en 1752 jusqu'en 1757, & Directeur en 1758

***** Mort le 21 Juillet 1773.

préparé à cette privation, que j'annonçois tous les jours à mes amis; elle a produit sur moi l'effet d'un malheur imprévu. Mon imagination frappée offre sans cesse à mes yeux ce père qui me sera éternellement cher. L'illusion à laquelle mes sens se livrent, est telle, que je doute encore quelquefois si je le possède, ou si je l'ai perdu: semblable à une ombre qui s'évanouit, cette vaine image s'éloigne, m'échappe & me laisse dans l'horreur de la solitude. Ma perte est la vôtre, Messieurs, vous partagez mes regrets, c'est la seule douceur que je puisse goûter dans la triste circonstance qui m'engage à vous adresser cette lettre. La plume me tombe de la main; à peine ai-je la force de la tenir pour vous assurer que le fils a hérité de tous les sentimens de respect, de zèle & de reconnoissance que le père avoit pour vous.

J'ai l'honneur d'être &c.

MORAND.

Lettre à l'Auteur de ces Feuilles au sujet des Précepteurs & des Gouverneurs d'Enfans.

JE viens, Monsieur, de recevoir de M. le Marquis *de* ..... une lettre dont j'ai l'honneur de vous envoyer copie. Comme les vues qu'elle renferme paroissent mériter considération, vous me ferez un vrai plaisir de vouloir bien l'insérer dans votre *Année Littéraire*, & je vous en aurai beaucoup d'obligation. Voici cette lettre datée du Château de *B*..... du 15 de ce mois.

» Sans vouloir disserter ici, Mon-
» sieur, sur l'éducation publique &
» particulière, encore moins sur la
» préférence que l'une ou l'autre mé-
» rite, parce que cela dépend de mille
» circonstances relatives à l'état des
» parens, à leur fortune, à leurs vues,
» je crois néanmoins pouvoir vous
» rappeller notre conversation dans
» mon dernier voyage à Paris, sur les
» difficultés que l'on rencontre souvent

» vous & moi quelques
» nombre. Mais où les trou
» ment du beſoin dans cet
» menſe * ? Où ces inſtit
» mêmes trouveront-ils
» avec convenance ? A qu
» réciproquement pour c
» convenance, s'il n'y a auc
» centre où l'on puiſſe ſe ré
» tant du beſoin reſpectif ?
» pas intéreſſant qu'il y en
» l'on trouvât une perſo
» taire, chargée d'un regiſt
» objet, ſoit chez M. le
» Ecolâtre de la Métropole
» torité duquel ſont tous l
» nats, ſoit chez M. le
» l'Univerſité, ſoit chez M
» taire perpétuel de l'une d
» démies. Tous les préten

» mer des élèves pourroient aller s'y
» faire inscrire ; & se faire connoître
» par des preuves authentiques de
» sçavoir & de bonnes mœurs. Ce
» seroit là où les parens se pourvoi-
» roient, avec connoissance de cause,
» d'éducateurs capables de seconder
» leurs projets. J'ose même croire
» qu'il ne faut seulement qu'indiquer
» cet établissement qui nous manque*,
» pour que la possibilité de le former
» soit bientôt reconnue, & qu'on
» l'ordonne enfin dans cette capitale
» où l'on s'empresse, par toutes sortes
» de motifs, d'offrir tant de facilités
» au Public pour des choses bien
» moins importantes, ou purement
» frivoles. Dans cette confiance,
» Monsieur, je vous prie de vouloir
» bien vous donner la peine d'écrire à
» Messieurs les Journalistes pour les
» engager à publier cette lettre, & à
» dire même leur avis sur cette idée

* Je prévois que l'on dira qu'il nous manque avant tout un bon plan d'éducation nationale & un Collége particulier pour y former de bons instituteurs. On aura bien raison ; mais ce n'est point de quoi il est ici question.

» que je présente, en daignant encore
» y joindre leurs réfléxions sur les
» avantages qui en résulteroient : il
» me suffit de la proposer ; je ne doute
» même pas que cet objet ne soit saisi
» par quelqu'un qui le développera
» & le mettra dans tout son jour.
» Adieu, Monsieur, vous connoissez
» les sentimens avec lesquels, &c,
» &c, &c. ».

Je vous le répète, Monsieur, vous me ferez grand plaisir de vouloir bien publier ce projet d'établissement, qui, comme je le pense, ne peut pas être mal reçu du Ministère public. Je connois plusieurs personnes dans le cas de chercher des Educateurs ; je connois aussi plusieurs de ces derniers qui cherchent également à se placer. Mais on ne va pas offrir un sujet à des gens avec qui l'on n'est pas lié. Je sçais, par exemple, qu'un homme, avantageusement connu dans la république des lettres, voudroit faire une éducation, qu'il peut rendre aussi brillante que solide. Il desire cet emploi, non moins noble que pénible, parce qu'il est analogue à son goût pour l'étude. Je peux d'ailleurs vous assu-

rer, Monsieur, qu'il a les qualités que cet état requiert, & qu'il est doué de la douceur & de la fermeté indispensables pour le remplir avec succès. Au surplus, il est d'un âge mûr; il connoît le monde & possède plusieurs talens agréables. Je crois bien qu'il ne s'attacheroit qu'à une famille de haute considération. Au reste, vous connoissez le sujet dont je parle, & vous lui rendez sans doute la même justice. Si donc quelque personne distinguée vouloit un Gouverneur de choix pour son fils, je me ferois un plaisir & même un devoir de donner sur l'homme dont il s'agit, tous les renseignemens que l'on desireroit.

Je suis, &c. ROZIER,

A Paris ce 18 Octob. 1773.

Auteur des Observations sur la Physique, sur l'Histoire Naturelle & sur les Arts. *

* Cet ouvrage périodique est le meilleur que nous ayons dans ce genre. Il en paroît tous les mois un Volume *in*-4° de dix à onze feuilles d'impression, enrichi de Gravûres en taille-douce. Si quelque personne avoit besoin du Gouverneur indiqué par M. l'Abbé *Rozier*, on peut s'adresser à lui. Il demeure *Place & Quarré de Sainte-Geneviève au coin de la rue des Sept-Voies.*

& tirés des bons Auteurs,
M. de Wailly, septième é
Volume in-12 de 600 page
10 sols relié; chez Barbou I
Libraire, rue & vis-à-vis
des Mathurins.

Je vous ai déja parlé plusi
Monsieur, de cette Gramm
çoise, faite avec beaucoup
& de précision. Quoique m
mineuse que plusieurs de
l'ont précédée, elle renferme
plus de choses; on y trouve
nécessaires pour parler & pc
non-seulement avec correct
avec élégance. L'auteur ne
chaque nouvelle édition, d

de ſimplifier notre Orthographe. Il eſt certain que, ſi l'Académie & les Gens de Lettres adoptoient ſes vues, l'Orthographe ſeroit beaucoup plus aiſée, la prononciation des mots les plus difficiles fixée, & que l'on connoîtroit la quantité des ſyllabes : mais je doute que le ſyſtême de M. *de Wailly* ſoit reçu, par la raiſon qu'il bleſſe l'uſage, & qu'en fait de langue ſur-tout, les nouveautés ont beaucoup de peine à s'établir. D'ailleurs, on pourroit faire quelques objections aſſez judicieuſes ſur ce ſyſtême.

Page 47, l'auteur, après avoir remarqué que *plus bon* n'eſt pas en uſage, & qu'il faut dire *meilleur*, ajoute, on peut dire *plus bon* quand *bon* ſe prend en mauvaiſe part, & ſignifie *niais*, *ſimple*. Exemple : *Vous vous etonnez, dites-vous, qu'il ait été aſſez bon pour croire toutes ces choſes, & moi je vous trouve encore bien* plus bon *de vous imaginer qu'il les ait crues*. Il eſt viſible que *meilleur* ne vaudroit rien là. On emploie encore *plus* avant *bien* & *bon*, quand *plus* eſt particule & non pas adverbe de comparaiſon : *Autrefois il écrivoit bien, mais à préſent*

il n'écrit plus *bien. Quand les fruits sont trop mûrs, ils ne sont plus* bons.

Page 167, M. *de Wailly* ajoute : avec *pas* & *point* on met quelquefois l'article avant le nom ; c'est quand *pas* ou *point* ne tombe que sur le verbe, sans influer sur le régime. *Pourvu qu'on ne coupe* point *des mots inséparables*, le *substantif au vocatif se place où l'on veut.* l'Abbé D'OLIVET.

Je *ne vous ferai* point des *reproches frivoles.*
RACINE.

Page 226, l'auteur observe que le *qui* relatif sujet ne sçauroit être séparé du substantif auquel il se rapporte, & qu'on ne doit pas imiter cet exemple de *Racine :*

Phénix même en répond, *qui* l'a conduite exprès
Dans un Fort éloigné du Temple & du Palais.

Page 227, le *qui* relatif ne se rapporte pas bien à des verbes : *les Gaulois se disent descendus de Pluton*, qui *est une tradition des Druïdes.* D'ABLANCOURT. Ce *qui* ne vaut rien ici : dites, *suivant une tradition des*

Druïdes, *les Gaulois se disent descendus de Pluton.*

Page 229, l'auteur explique avec clarté pourquoi il faut dire, *de la façon que j'ai dit*, *que j'ai parlé*, & non pas *que j'ai dite*, *que j'ai parlée*.

Page 231, après avoir remarqué quelques fautes échappées à M. *de Crébillon*, il explique ce qu'on entend par *gallicisme*, & en donne des exemples.

Page 236, nouvelle remarque pour bien employer *où*, *d'où*, *par où*.

Page 252, M. *de Wuilly* fait voir la différence qu'il y a entre *l'un l'autre*, *l'un & l'autre*. Ces mots, *ils se sont tués l'un l'autre*, signifient *ils se sont entre-tués*. Ceux-ci, *ils se sont tués l'un & l'autre*, signifient *chacun d'eux s'est tué lui-même.*

Page 271, bonne remarque sur *changer à*, *changer en*.

Page 330, l'auteur observe que l'adjectif qui suit *que* mis pour *combien*, ne doit pas être précédé de *très*, *bien* ou *fort*. On dit, *je le trouve* bien *aimable*, fort *estimable*, très-*prudent*. Mais on ne dira point, *que je le trouve* bien *aimable*, fort *prudent*, &c.

Page 336, l'auteur a fait d'utiles additions ſur l'uſage de *pas* & *point.*

Page 380, nouvelle obſervation & nouveaux exemples pour faire voir qu'on ne doit pas ſans néceſſité répéter le même mot.

Page 381, nouvelles remarques ſur les équivoques.

Page 417, remarque ſur *dès que, dès-là, dès-là que.*

Voilà, Monſieur, une partie des additions que j'ai remarquées dans cette ſeptième édition ; je n'ai guères fait que vous les indiquer ; vous les lirez dans l'ouvrage même, & je ſuis perſuadé que cette lecture ne vous ennuiera pas. L'auteur appuye les règles par des exemples inſtructifs & agréables, propres à former le cœur & à orner l'eſprit des jeunes gens. Ici c'eſt une maxime, ſoit en proſe, ſoit en vers ; là une jolie épigramme, une penſée ingénieuſe, un bon mot. Cette variété d'exemples bien choiſis & pris des bons auteurs, diminue beaucoup la ſéchereſſe inſéparable des préceptes, & rend agréable en bien des endroits la lecture de ces *Principes.* En un mot, la Grammaire

de M. *de Wailly* est aujourd'hui la plus estimée & la plus suivie. Elle mérite à tous égards cette distinction.

Horloge de l'École Royale Militaire.

L'HORLOGE que le célèbre M. *le Paute* vient de faire pour l'Ecole Royale Militaire, mérite, Monsieur, votre curiosité ; c'est un des plus beaux ouvrages que l'on puisse voir dans ce genre. Pour vous donner, Monsieur, une idée de ce chef-d'œuvre, je vous envoie le Rapport d'Experts & le Procès-verbal qui en a été délivré à l'auteur.

Nous soussignés Dom *Bédos*, Prêtre Religieux de l'Abbaye Saint-Denis en France, & *Ferdinand Berthoud*, Horloger-Méchanicien du Roi & de la Marine, de la Société Royale de Londres, à l'invitation du Conseil de l'Ecole Royale Militaire & du sieur *le Paute* Horloger du Roi; en vertu de la commission expresse qu'ils nous ont respectivement donnée pour examiner une grande Horloge neuve, posée dans la coupole du grand bâ,

élégante exécution ; nous
examiné l'esprit & le syst
nous avons trouvé bien pe
entendu ; nous avons exan
les pièces de ladite Horlog
en particulier ; nous les avon
très - bien, très - solidemen
proprement construites. N
examiné les engrénages,
avons trouvés selon les mei
gles. Nous avons examiné
tes, que nous avons trouv
nées selon les principes de l
& de la Méchanique. No
examiné l'échappement, la
du pendule & sa verge ;
pour la compensation du fr
chaud : nous avons trouv

bien imaginé & très-bien exécuté. Nous avons examiné le grand levier de l'équation avec la console qui lui sert de support; nous les avons trouvés de force proportionnée & très-bien exécutés. Nous avons examiné les bascules, les volans ou modérateurs brisés, que nous avons trouvés bien faits, & les points d'appui bien placés. Nous avons examiné les pivots des arbres, des roues & ceux des axes des détentes & des levées; nous les avons trouvés trempés, bien tournés & posés dans de fortes viroles, pouvant se déplacer dans le besoin, soit pour ôter une roue de sa place sans en démonter d'autres, soit pour renouveller lesdites viroles en cas d'usure, n'étant arrêtées que par une seule vis dans l'épaisseur des barres de la cage de l'Horloge; laquelle cage nous avons trouvée bien solidement & proprement assemblée par de forts écrous. Nous avons examiné les lanternes qui servent de pignons à toute l'Horloge; nous les avons trouvées construites de la manière la plus commode, la plus propre & la plus solide.

Nous avons examiné les conduites des quatre cadrans, qui, quoique fort éloignés de l'Horloge, & par conséquent leurs conduites fort longues & pesantes, sont tellement construites qu'elles jouent avec assez de facilité pour n'exiger qu'un petit poids moteur.

Enfin, après avoir examiné bien soigneusement ladite Horloge dans toutes ses parties, nous pensons que ledit sieur *le Paute* mérite l'estime & les éloges du Public, pour avoir fait si parfaitement la plus belle Horloge qu'on ait encore vûe, tant pour le génie que pour la belle exécution; laquelle n'a pu être construite sans une grande dépense : ce qui étant bien pesé & bien examiné, nous estimons que ledit sieur *le Paute* mérite pour son payement la somme de vingt-cinq mille livres. En foi de quoi nous avons dressé le présent procès-verbal pour servir en temps & lieu. A Paris le 27 Juillet 1773. *Signé*, Dom BÉDOS, FERDINAND BERTHOUD.

Je suis, &c.

A Paris ce 30 Octobre 1773.

L'ANNÉE LITTÉRAIRE.

LETTRE XIII.

Le Poëte des Mœurs, ou les Maximes de la Sageſſe, avec des Remarques Morales & Hiſtoriques, utiles aux jeunes gens, & aux autres perſonnes, pour ſe conduire ſagement dans le monde; deux Volumes in-12 de 400 pages chacun; prix 4 livres 4 ſols brochés; à Namur chez J. F. Stapleaux Imprimeur-Libraire; & à Paris chez le Jay Libraire rue Saint-Jacques.

CE qui conſtitue, Monſieur, le fond de cet ouvrage eſt un petit Poëme dont chaque vers renferme une maxime de morale. Ces vers ne ſont pas bien merveilleux, conſidérés

comme vers ; comme préceptes ; ils ſont excellens ; il n'en eſt pas un ſeul qui ne fourniſſe à l'auteur l'occaſion d'en donner une eſpèce de paraphraſe où il fait entrer les réfléxions de nos meilleurs Moraliſtes qu'il accompagne ſouvent des ſiennes. Mais ce qu'il y a de plus agréable dans ſon Recueil, c'eſt qu'il ne manque preſque jamais d'ajouter à la ſuite de ces réfléxions des anecdotes très-piquantes. S'il y en a de connues de tout le monde, il y en a auſſi un très-grand nombre qui le ſont beaucoup moins. Je crois que vous verrez avec plaiſir quelques-unes de ces dernières.

L'auteur établit qu'il faut reſpecter les perſonnes pieuſes malgré leurs défauts ; il ajoute que, pour obſerver cette maxime, il n'eſt pas néceſſaire d'avoir ſoi-même de la piété, qu'il ſuffit d'avoir de la Philoſophie. Il cite à ce ſujet ce beau mot de M. de *Fontenelle : j'ai vécu cent ans & je mourrai avec la conſolation de n'avoir jamais donné le plus petit ridicule à la plus petite vertu.*

Autant l'auteur trouve que les per-

ınes pieuses méritent des ménage-
ns, autant la superstition lui semble
honorante. Il en rapporte un trait
n singulier. » Une Reine de France,
que l'on croit être *Catherine de*
Medicis, fit voeu que, si elle termi-
oit heureusement une entreprise,
lle enverroit à Jérusalem un Péle-
in, qui en feroit le chemin à pied,
n avançant de trois pas & en recu-
ant d'un pas à chaque troisième pas.
l fut question de trouver un homme
ıssez vigoureux pour entreprendre
e voyage, & assez patient pour re-
uler d'un pas sur trois. Un bour-
eois de Verberies, bourg de Picar-
lie, se présenta, & promit d'ac-
omplir scrupuleusement le voeu. Il
emplit ses engagemens avec une
xactitude, dont la Reine fut assurée
ar des perquisitions. Ce bourgeois,
qui étoit marchand de profession,
eçut une somme en récompense,
& fut ennobli ».

L'histoire ancienne loue avec jus-
e la belle action de *Regulus* qui
na mieux retourner dans les fers &
ıffrir les plus cruels tourmens que

de manquer à la parole qu'il av
donnée. Il y a dans l'histoire 1
derne des traits aussi héroïques, qu
que beaucoup moins célèbres. »
» Hollandois avoient formé un
» blissement considérable dans l
» Formose près de la Chine.
» Chinois armèrent pour les en cha
» & prirent, à la descente dans l'
» *Hambroek* leur Ministre. Ils le c
» sirent entre les prisonniers, p
» aller au Fort de Zélande déter
» ner les Hollandois à se rendre.
» capable de déguiser ses sentime
» il exhorta au contraire ses com
» triotes à tenir ferme, & leur pro
» qu'avec beaucoup de constance
» forceroient l'ennemi à se retirer
» garnison, qui ne doutoit pas que
» homme généreux de retour au ca
» ne fût massacré, fit les plus gra
» efforts pour le retenir. Ces instan
» étoient tendrement appuyées
» deux de ses filles, qui se trouvoi
» dans la place. *J'ai promis*, dit-
» *d'aller reprendre mes fers, il faut*
» *gager ma parole : jamais on ne rep*
» *chera à ma mémoire, que, pour me*

» *mes jours à couvert, j'aie appesanti le* » *joug, & peut-être causé la mort des* » *compagnons de mon infortune, sur lesquels on puniroit ma perfidie.* Après » ces mots, il reprend, accompagné » de sa seule vertu, le chemin du » camp Chinois.

» L'histoire des conquêtes des Portugais dans le Nouveau Monde, » nous fournit aussi un pareil exemple, » mais qui eut un succès plus heureux. » Le P. *de Laurieure* Franciscain ayant » été pris par les Indiens avec plusieurs » officiers, demanda qu'on le laissât » partir, pour aller traiter lui-même » de l'échange des prisonniers. Le Roi » de Cambaie paroissant craindre qu'il » ne revînt pas, le Religieux détacha » son cordon, & le lui mit en main, » comme le gage le plus assuré de sa » foi. Sur cela seul on le laissa partir. » Sa négociation fut infructueuse, & » il revint dans les fers. Le Roi fut si » frappé de cette fidélité, & il conçut » une si haute opinion d'un peuple qui » produisoit des hommes capables de » cet acte généreux de vertu, qu'il

» renvoya tous les priſonniers ſans » rançon ».

Le Cardinal *Mazarin* ne ſe piquoit pas d'une ſi grande exactitude à tenir ſa parole. Voici une tournure aſſez plaiſante dont il s'aviſa un jour pour s'en diſpenſer. » Sa nièce avoit été » mariée au Prince *de Conti* : étant » accouchée d'un fils, *Bréquigny* lui » en porta la nouvelle. Le Cardinal lui » promit une récompenſe. L'enfant » mourut quelque temps après. *Bré-* » *quigny* voulant rafraîchir la mémoire » du Cardinal ſur ſa promeſſe, ce fin » Miniſtre lui dit : *Bréquigny, ne me* » *parlez pas de celà, vous renouvellez ma* » *douleur* ».

Dans ce que l'auteur dit ſur la politeſſe, il cite juſqu'à des exemples de galanterie. On ne peut s'empêcher de remarquer qu'un des bons mots les plus ingénieux qu'il rapporte eſt d'un Turc. Une dame de qualité faiſoit reproche à un Ambaſſadeur de cette nation de ce que la loi de *Mahomet* a permis d'avoir pluſieurs femmes. *Elle le permet*, *Madame*, répondit-il, *afin qu'on puiſſe trouver dans pluſieurs toutes*

tes qualités qui sont rassemblées dans vous seule.

Voici une action de générosité réciproque bien peu commune entre des gens de Cour. L'Abbé *de Polignac* possédoit le talent de la négociation. » *Louis XIV* l'ayant nommé Auditeur » de Rote, il partit pour Rome en » cette qualité. Le Cardinal *de la Tre-* » *mouille* y étoit alors chargé d'une » négociation importante : il manda » au Roi qu'il ne pouvoit réussir sans » le secours de l'Abbé *de Polignac*. » Le Roi le nomma pour adjoint, & » il obtint tout du Pape. Le Cardinal » écrivit au Roi comme la chose s'é- » toit passée : l'Auditeur de Rote » assura le Prince que le succès de la » négociation étoit uniquement dû au » Cardinal. Le Roi, étonné & charmé » tout ensemble d'un procédé si noble » & si rare de la part de ces deux » Ministres, ne différa pas un mo- » ment à en instruire toute la Cour. » Ce Prince, satisfait des services & » du mérite de l'Abbé *de Polignac*, » lui obtint dans la suite le chapeau » de Cardinal «.

Un des plus beaux traits de morale rassemblés dans cet ouvrage est tiré de *Gulistan*, ouvrage du célèbre *Sâdi.* » La miséricorde Divine, dit ce Poëte » Philosophe, avoit conduit un homme » vicieux dans une société de Religieux » dont les mœurs étoient saintes & » pures. Il fut touché de leurs vertus. » Il ne tarda pas à les imiter & à per- » dre ses anciennes habitudes. Il devint » juste, sobre, patient, laborieux & » bienfaisant. On ne pouvoit nier ses » œuvres, mais on leur donnoit des » motifs odieux ; on vouloit toujours » le juger par ce qu'il avoit été, & » non par ce qu'il étoit devenu. Cette » injustice le pénétroit de douleur. Il » répandit ses larmes dans le sein d'un » vieux solitaire, plus juste & plus » humain que tous les autres. *O mon* » *fils*, lui dit le vieillard, *tu vaux* » *mieux que ta réputation, rends graces* » *à Dieu. Heureux celui qui peut dire :* » *mes ennemis & mes rivaux censurent* » *en moi des vices que je n'ai pas. Que* » *t'importe, si tu es bon, que les hommes* » *te poursuivent & même te punissent* » *comme méchant ! N'as-tu pas pour te*

» *consoler deux témoins éclairés de tes* » *actions, Dieu & ta conscience* »?

Le précepte de la tendresse que l'on doit à ses parens est appuyé de l'anecdote la plus touchante tirée de l'histoire de Portugal. » En 1585 des troupes Portugaises qui passoient dans les » Indes, firent naufrage. Une partie » aborda dans le pays des Cafres, & » l'autre se mit à la mer sur une bar- » que construite des débris du vaisseau. » Le Pilote s'appercevant que le bâti- » ment étoit trop chargé, avertit le » chef *Edouard de Mello* qu'on alloit » couler à fond, si l'on ne jettoit » dans l'eau une douzaine de victimes. » Le sort tomba entr'autres sur un » soldat qui avoit aussi son frère dans » la même barque. Celui qui avoit » échappé au sort étoit le plus jeune. » Il tombe aux genoux de *Mello* & » demande avec instance de prendre » la place de son aîné. *Mon frère*, dit- » il, *est plus capable que moi : il nourrit* » *mon père, ma mère, mes sœurs : s'ils le* » *perdent, ils mourront tous de misère.* » *Conservez leur vie en conservant la* » *sienne, & faites-moi périr, moi qui ne*

» *puis leur être d'aucun secours: Mello y*
» consent, & le fait jetter à la mer.
» Le jeune homme suit la barque pen-
» dant six heures : enfin il la rejoint.
» On le menace de le tuer, s'il tente
» de s'y introduire : mais l'amour de
» sa conservation l'emporte sur la me-
» nace, & il s'accroche au bâtiment.
» On voulut le frapper avec une épée:
» il la saisit & la retint jusqu'à ce qu'il
» fût entré. Sa constance toucha tout
» le monde : on lui permit enfin de
» rester avec les autres, & il parvint
» ainsi à sauver sa vie & celle de son
» frère ».

On a aussi recueilli dans cet ouvrage des traits d'amitié qui sont bien dignes d'être transmis à la postérité. Celui-ci est un des plus frappans. *Freind*, premier Médécin de la Reine d'Angleterre, s'étoit élevé avec force contre le Ministère en plein Parlement.
» Cette conduite ayant indisposé la
» Cour, on lui suscita des affaires, &
» & il fut renfermé dans la Tour de
» Londres. Environ six mois après,
» le Ministre tomba malade. Il envoya
» chercher le célèbre Médecin *Mead*.

» Celui-ci, après s'être mis au fait de » la maladie, dit au Miniſtre qu'il lui » répondoit de ſa guériſon, mais qu'il » ne lui donneroit pas ſeulement un » verre d'eau, que *Freind* ſon ami ne » fût ſorti de la Tour. Le Miniſtre » quelques jours après, voyant ſa ma- » ladie augmenter, fit ſupplier le Roi » d'accorder la liberté à *Freind*. L'ordre » expédié, le malade crut que *Mead* » alloit ordonner ce qui convenoit à » ſon état ; mais ce Médecin perſiſta » dans ſa réſolution, juſqu'à ce que ſon » ami fût rendu à ſa famille ; ce qui » ayant été fait, *Mead* traita le Mi- » niſtre, & lui procura en peu de » temps une guériſon parfaite. Le ſoir » même, il porta à *Freind* environ » cinq mille guinées, qu'il avoit reçues » pour ſes honoraires, en traitant les » malades de ſon ami pendant ſa dé- » tention, & l'obligea de recevoir » cette ſomme ».

S'il eſt des occaſions où la raillerie puiſſe être permiſe, dit l'auteur, c'eſt principalement lorſqu'elle renferme une ſatire ingénieuſe & délicate d'un vice ou d'un ridicule : il rapporte à

ce ſujet le trait ſuivant qui rappelle en effet le plus ſublime uſage que l'on ait jamais fait de l'ironie. » *Barnevelt*, » célèbre Penſionnaire de Hollande, » ayant embraſſé le parti oppoſé à » celui de *Maurice*, Prince d'Orange, » on l'accuſa d'avoir voulu livrer le » pays aux Eſpagnols, & il eut la tête » tranchée à l'âge de ſoixante-douze » ans. Les Juges qui le condamnèrent » à mort, eurent chacun pour leurs » vacations 2400 florins. Quelque » temps après cette injuſte exécution, » un célèbre Avocat dit à l'un des » Juges : *On dit de vous deux choſes que* » *je ne ſçaurois croire ; la première, que* » *vous n'avez guères d'eſprit ; la deu-* » *xième, que vous êtes avare. La pre-* » *mière ne ſauroit être vraie, car vous* » *avez ſçu trouver le Penſionnaire cou-* » *pable d'un crime digne de mort : ce que* » *les plus habiles Juriſconſultes n'ont pu* » *faire. La deuxième n'eſt pas moins* » *fauſſe, car vous avez aidé pour deux* » *mille quatre cens florins à rendre une* » *Sentence, que je n'aurois pas voulu* » *rendre pour tous les biens du monde.*

Parmi les plus beaux traits de re-

connoiſſance, celui que je vais vous rapporter m'a ſemblé ſur-tout digne d'être admiré par toutes les ames ſenſibles » *Louis XIV* avoit chargé *Duquêne* de bombarder la ville d'Alger, » pour punir les Algériens de leurs » infidélités & de leur inſolence. Ces » Corſaires, déſeſpérés de ne pouvoir » éloigner de leurs côtes la flotte en» nemie qui les foudroyoit, prirent, » pour s'en venger, l'horrible réſo» lution d'attacher à la bouche de » leurs canons des Eſclaves François, » dont les membres étoient portés ſur » les vaiſſeaux des aſſiégeans. Un Ca» pitaine Algérien, qui avoit été pris » dans ſes courſes, & très-bien traité » par les François tout le temps qu'il » avoit été priſonnier, reconnut parmi » ceux qui alloient ſubir le ſort affreux » que la rage avoit inventé, un Offi» cier dont il avoit éprouvé les atten» tions les plus marquées. A l'inſtant » il prie, il ſollicite, il preſſe pour » obtenir la conſervation de ſon bien» faiteur. Tout fut inutile. On alloit » mettre le feu au canon où l'Officier » François étoit attaché. L'Algérien ſe

» jette aussitôt sur lui, l'embrasse étroi-
» tement, & adressant la parole au
» Canonier, lui dit : *Tire ; puisque je*
» *ne puis pas sauver mon bienfaiteur,*
» *j'aurai du moins la consolation de*
» *mourir avec lui.* Le Dey qui étoit
» présent à cette scène si touchante,
» en fut si frappé, qu'il accorda les
» larmes aux yeux à la reconnoissance
» ce qu'il avoit réfusé aux prières».

L'auteur rapporte la singulière repartie que vous allez lire, pour faire voir que ceux mêmes qui abandonnent la Religion Catholique, ne peuvent s'empêcher de reconnoître sa supériorité. » Un Gentilhomme François
» alla en Angleterre. Comme il desi-
» roit de s'avancer à la Cour, il quitta
» la Religion Catholique pour embras-
» ser la Religion Anglicane. Il eut une
» pension de cinq cens livres sterling.
» Quelques Anglois lui disoient : votre
» changement prouve bien que vous
» êtes persuadé que notre Religion est
» meilleure que la Religion Romaine.
» *Vous vous trompez*, leur répondit-il,
» *mon changement prouve le contraire :*
» *lorsque j'ai changé la Religion Romaine*

» *contre la vôtre, j'ai pris de retour une*
» *pension de cinq cens liv. sterling : donc*
» *la Religion Romaine vaut mieux.* »

On sçait quel extérieur imposant avoit *Louis XIV*. Cependant un vieillard nommé *d'Arcy* étoit en possession de lui parler avec un excès de familiarité qui souvent le divertissoit beaucoup. « *J'ai*, lui disoit *d'Arcy*, *plus de*
» *gloire que vous n'en avez, car j'ai servi*
» *sous votre grand-père, sous votre père*
» *& sous vous*. Il retranchoit les ex-
» pressions de *Sire* & de *Majesté*,
» comme des ornemens qui embar-
» rassoient son discours. Le Roi lui
» demanda son régime de vie. *Je*
» *mange*, lui répondit-il, *quand j'ai*
» *faim, & je bois quand j'ai soif. J'ai*
» *mon garde-manger à côté de mon lit.*
» *Si je me sens de l'appétit la nuit, je*
» *fais du feu avec un fusil, je mange*
» *ensuite, & puis je me rendors. Je me*
» *promène dans votre parc deux fois par*
» *jour*. Mais quel âge avez-vous,
» ajouta le Roi ? *C'est ce qui vous reste*
» *à sçavoir*, dit *d'Arcy* ; & il ne vou-
» lut jamais satisfaire sur ce point la
» curiosité du Monarque ». Il mourut

à cent vingt-trois ans, & joüit jusqu'à la fin de la meilleure santé ».

Je n'ai vu nulle part, Monsieur, une anecdote curieuse sur *Charles XII* qui se trouve dans le second Volume de cet ouvrage. Elle m'a paru devoir lui faire chez les gens sensés plus d'honneur, que tous les exploits qui l'ont rendu si fameux. Ce Prince avoit un jour dans l'ivresse perdu le respect à la Reine sa mère. » Elle se retira dans » son appartement pénétrée de dou» leur, & y resta enfermée le lende» main. Comme elle ne paroissoit pas, » le Roi en demanda la cause. On la » lui dit. Il fit remplir un verre & alla » trouver cette Princesse : *Madame*, » lui dit-il, *j'ai appris qu'hier dans le* » *vin je m'étois oublié à votre égard. Je* » *viens vous en demander pardon ; &* » *afin que je ne tombe plus dans cette* » *faute, je bois ce verre à votre santé :* » *ce sera le dernier de ma vie*. Il tint pa» role, & depuis ce jour il ne but » jamais plus de vin ».

Trait sublime de *Gonsalve Ferdinand de Cordoue*, surnommé le *Grand Capitaine*. Il passoit souvent devant la maison de deux jeunes personnes très-

belles, filles d'un pauvre Ecuyer. Le père crut qu'il les aimoit, & saisit cette occasion pour sortir de l'indigence. Il alla trouver le *Grand Capitaine*, & le pria de lui donner quelque commission hors de la ville. *Gonsalve* comprit son intention, & lui dit, *quelles personnes laissez-vous dans votre maison? Deux jeunes demoiselles, mes filles*, répondit l'Ecuyer. *Attendez-moi*, reprit le Capitaine, *je vais vous expédier votre commission.* Il alla prendre deux bourses, dans chacune desquelles il mit deux mille ducats. Il les donna au père en lui disant, *voilà les provisions que je vous donne; mariez-en vos filles au plutôt; &, pour vous, j'aurai soin de vous donner de l'emploi.*

Je ne finirois pas, Monsieur, si j'entreprenois de vous faire connoître tous les traits rapportés par l'auteur & qui méritent votre attention. On ne peut qu'exhorter les jeunes gens à les chercher dans l'ouvrage même, dont la lecture leur sera, comme l'annonce le titre, très-utile en effet, j'ajoute, très-agréable.

Je suis, &c.

A Paris ce 2 Novembre 1773.

LETTRE XIV.

Nouveaux éclairciſſemens ſur la Vie & les Ouvrages de Guillaume Poſtel ; par le Père des Billons, de la Compagnie de Jeſus ; à Liége chez J. J. Tutot, Imprimeur-Libraire ; & à Paris chez la veuve Babuty rue de la Huchette, maiſon du ſieur Rogier à la Manufacture d'Aubuſſon ; un Volume in-8° de 162 pages.

Il y a quelque temps, Monſieur, que je vous rendis compte de la vie d'une femme extraordinaire par le père *des Billons*. Voici des éclairciſſemens ſur la vie d'un homme non moins ſingulier, par le même auteur. Cet homme eſt *Guillaume Poſtel*, né de parens pauvres & obſcurs en 1510 à Dolerie, village proche de Barenton en Normandie, & qui fut un des plus ſçavans hommes de ſon temps : mais ce fut auſſi un de ceux qui joignirent à un grand fond

d'érudition un plus grand fond d'extravagance. On a de lui une quantité prodigieuse d'ouvrages parmi lesquels il en est de très-recherchés. Ceux qui ont fait le plus de bruit, sont le livre de *la Mère Jeanne* & le livre des *Très-merveilleuses Victoires des femmes du Nouveau Monde*. Cette mère *Jeanne* étoit une Hospitalière dont il avoit été le Confesseur. Elle avoit cinquante ans lorsqu'il la connut pour la première fois. Il prétendoit que la substance de *Jésus-Christ* habitoit en elle, ainsi que la substance de la Divinité habitoit en *Jésus-Christ*; que le mystère de l'éternité, c'est-à-dire, de la *restitution* parfaite, devoit être consommé en elle; qu'après sa mort elle lui avoit tenu la promesse qu'elle lui avoit faite de l'assister quand elle seroit au Ciel; qu'elle étoit venue en effet le trouver à Paris & que ce fut alors qu'elle lui communiqua sa substance & l'établit dans tous les droits du premier né de la régénération. Il faut vous dire, Monsieur, ce qu'il entendoit par cette *régénération* & cette *restitution*. Il croyoit

que dans l'homme, ainſi que dans la femme, la partie ſupérieure qu'il déſigne par le mot *animus* avoit été *reſtituée* par *Jéſus-Chriſt*; mais que l'*anima* ou la partie inférieure ayant été dégradée par la ſéduction de *Satanas* devoit être *reſtituée* par la ſubſtance humaine de *Jéſus-Chriſt* répandue dans la ſubſtance de la mère *Jeanne* & communiquée par elle à *Guillaume Poſtel* ſon premier né, qui par-là ſe trouvoit chargé de l'inſtruction & de la converſion du monde entier. Plein de toutes ces chimères, il ne ſongea plus qu'à ſe mettre en état d'exécuter ce qu'il étoit perſuadé que le Ciel attendoit de lui. » Dans ſa jeuneſſe, au » milieu de toutes les misères de la » plus affreuſe indigence, il étoit venu » à bout d'apprendre très-bien le » Grec & l'Hébreu ſans le ſecours » d'aucun maître. A l'âge d'environ » vingt-ſix ans, il fit un voyage à » Conſtantinople à la ſuite du ſieur *de* » *la Foreſt*, Ambaſſadeur de *François I.* » Il parcourut la Grèce, l'Aſie Mi» neure & une partie de la Syrie, » apprit le Grec vulgaire, le Turc,

» l'Arabe, le Cophte, le Samaritain, » l'Arménien, l'Esclavonien, & dé» pensa le peu d'argent qu'il avoit à » acheter divers manuscrits. De retour » à Paris, il fit imprimer *in*-4° en » 1548 les Alphabets raisonnés de » douze langues, auxquels il joignit » un Traité des origines de la langue » & de la Nation des Juifs, & une » Grammaire Arabe. Ces trois petits » ouvrages, rares & curieux, sont » dignes de l'attention des vrais con» noisseurs, quand ils se trouvent » réunis ensemble. *Postel* fit un second » voyage aux mêmes pays en 1549; » mais il faut remarquer qu'environ six » ans auparavant il avoit été question » de ce second voyage; que le Roi » *François I*, bien informé des rares » connoissances de *Postel*, l'avoit fait » appeller par l'Evêque de Mâcon, » & lui avoit promis de lui faire déli» vrer quatre mille écus, s'il vouloit » suivre le sieur *de la Forest*, qu'il » envoyoit une seconde fois à Cons» tantinople, & se servir de cette » somme pour acheter des manus» crits; que *Postel*, tout occupé du

» grand projet, dont nous parlerons
» bien-tôt, non-seulement ne put se
» rendre à des propositions si honora-
» bles, mais qu'il renonça même à
» sa Chaire de Professeur en Mathé-
» matiques & en Langues Orientales,
» dont les gages étoient de six cens
» francs, & au Doyenné, d'un reve-
» nu à peu-près égal, que le Chan-
» celier *Poyet* lui avoit fait avoir dans
» le diocèse d'Angers. »

Guillaume Postel, outre son systême sur la mère *Jeanne*, avoit conçu un projet qui n'étoit pas moins extravagant, & pour lequel il sacrifia tout dans le cours de sa vie. Il entra chez les Jésuites vers la fin de 1543 dans l'espérance de le leur faire embrasser; Saint *Ignace* le reçut au nombre de ses novices, & ne fut pas long-temps à découvrir que c'étoit un visionnaire: aussi le congédia-t-il. Il avoit été ordonné Prêtre en entrant chez les Jésuites: aussitôt après sa sortie de cette Compagnie, où il n'étoit resté que dix-huit mois, il fut enfermé dans les prisons de l'Inquisition. Il fit aussi un voyage à Venise: son systême sur la

mère *Jeanne* excita un grand ſcandale dans cette ville ; il y fut accuſé de pluſieurs héréſies : tout bien examiné, il fut ſeulement déclaré fou, *amens*, dans la Sentence portée contre lui.

Le grand projet dans l'exécution duquel il vouloit faire entrer les Jéſuites étoit de réunir tous les hommes ſous l'autorité de deux chefs, l'un, ſpirituel ; l'autre, temporel, le Pape & le Roi de France. Il raſſembla dans un livre ayant pour titre *des Raiſons de la Monarchie* tout ce qu'il avoit déja dit ſur cette matière dans pluſieurs autres ouvrages. » Il l'adreſſe » aux François qu'il nomme *Peuple* » *Gauloys*. Sa dédicace eſt une petite » Pièce de Poëſie, qui commence par » ces vers :

Qui perd ſon droict, en ayant cognoiſſance,
Par ſeul plaiſir, ou par ſa négligence,
Très-digne il eſt, qu'un ſucceſſeur plus proche,
A poſſéder ce droict bientoſt s'approche.

» Elle finit par ceux-ci :

Ou aultrement, si tu ne faictz debvoir
De ton droict veoir, & l'effet en r'avoir;
Soys asseuré, que tarde repentance
Tu en feras; mon escripre pend en ce.

» Ce droit est celui de primogéniture, » qui n'appartient qu'aux Gaulois, » comme descendant, par *Gomer*, » de *Japhet* fils aîné de *Noé*. Par leurs » successeurs les plus proches il en- » tend les Allemands, qui ne descen- » dent de *Japhet* que par *Aslzenas*, » fils aîné de *Gomer*, à la vérité, » mais qui n'établit sa colonie en » Allemagne, qu'après que son père » eut établi la sienne en Gaule: aussi » les Aslzénasim, ou Allemands, fu- » rent-ils nommés Germains, c'est-à- » dire frères cadets des Gomérites » ou Gaulois. Telle est la manière » dont notre auteur procède dans ses » démonstrations historiques. Quel- » ques mots des anciens Historiens, » auxquels il donne une interpréta- » tion, souvent démentie par la suite » même de leur texte, les rêveries » du Talmud, les Ecrits publiés sous » le nom de *Bérose*, voilà ses prin- » cipales

» cipales autorités. De ſçavans Criti» ques avoient déja ſuffiſamment prou» vé la ſuppoſition des prétendus » Ecrits de *Béroſe* & l'impoſture » d'*Annius de Viterbe* qui les avoit » publiés; il ne veut pas qu'on les » écoute; il dit que ce ſont des im» pies, des athées.

» Il prétend que de Droit divin & » humain le Roi Très-Chrétien eſt ap» pellé à la Monarchie univerſelle; » que tous les hommes bien inten» tionnés, & zélés pour la juſtice, ne » doivent pas différer de lui prêter » main-forte; qu'après que les Peu» ples auront été ſuffiſamment inſtruits » de leurs obligations, il faudra dé» truire par le glaive tous ceux qui re» fuſeront de ſe ſoumettre; afin que, » ſous un ſeul Dieu, ſous un ſeul Roi, » ſous un ſeul Pontife, il n'y ait plus » déſormais qu'*une foy*, *une loy & ung* » *ſeul commun conſentement: ce que* » *procurant*, dit-il, *comme je doibs*, *ſuys* » *très-ſeur qu'à la plus noble œuvre du* » *monde ſuys employé*. Mais n'en eſt-il » pas de *Sem*, de *Japhet*, comme de » *Jacob* & d'*Eſaü?* & le droit d'aîneſſe

» n'a-t-il pas été transporté au puis-né?
» *Postel* répond que le droit de *Sem*
» est purement spirituel, au lieu que
» celui de *Japhet* est temporel; &,
» sur ce qu'il est écrit que celui-ci
» habitera dans les Tabernacles de
» *Sem*, il soutient que ce droit d'ha-
» bitation n'est autre chose qu'un droit
» de jurisdiction pour lui & pour tous
» les aînés de ses descendans.

» Voilà un droit qui remonte bien
» haut: mais tant mieux, dit-il; plus
» il est ancien, plus il est respecta-
» ble; & il n'y a point de prescription
» contre la Puissance Souveraine.
» Pour ce qui regarde le droit de *Sem*
» ou celui du Souverain Pontife,
» il ne s'arrête pas à le prouver, par-
» ce qu'il parle à une Nation Catho-
» lique, chez laquelle ce droit n'est
» pas douteux. Cependant, comme
» il n'étoit content ni du Pape, qui
» l'avoit fait emprisonner après sa
» sortie du Noviciat des Jésuites, ni
» du Concile de Trente, qui avoit mal
» reçu son Livre *de Nativitate Me-
» diatoris ultimâ*, & que d'ailleurs il
» vouloit faire sa cour au Clergé de

» France, non-ſeulement il ſoutient » que l'autorité des Conciles Géné- » raux eſt ſupérieure à celle du Pape, » mais il veut follement que le droit » de Souveraineté *ne lui ſoit adjugé* » *que par le Clergé & Faculté Théolo-* » *giques de France*. Il demande que l'on » aſſemble en France un Concile Na- » tional où cette queſtion ſoit déci- » dée, & où l'on déclare en même- » temps qu'il eſt bien prouvé, par » l'Hiſtoire ancienne & par l'Ecriture » Sainte, que le Roi Très-Chrétien, » héritier légitime de toutes les pré- » rogatives de *Japhet*, de *Gomer* & » de leurs ſucceſſeurs, eſt en pleine » & juſte poſſeſſion d'un droit im- » preſcriptible à la Monarchie du » monde entier. »

Poſtel dit lui-même, dans ſon Livre *des Raiſons de la Monarchie*, *qu'il a été délaiſſé* de la Société des Jéſuites pour pluſieurs cauſes, entr'autres pour n'avoir pas voulu ceſſer de prêcher le droit de la Monarchie appartenant au Roi Très-Chrétien. Il avoit dit auparavant que ſon deſſein étoit d'engager quelque Compagnie de

Religieux à le ſuivre en Orient pour y convertir les Juifs & les Mahométans, & les réunir aux Chrétiens ; que, pour réuſſir dans ce deſſein & édifier par de bons exemples, il avoit renoncé à ſa Chaire de Profeſſeur & à ſon Doyenné ; mais que, n'ayant pas été ſecondé comme il l'eſpéroit, il étoit retourné en Orient, & avoit accompli ſeul, par la grace de Dieu, ce qu'il avoit entrepris.

Il reſta dans les mêmes ſentimens juſques ſix ans avant ſa mort. Dans une Epître dédicatoire d'un de ſes Livres, il nous apprend qu'ayant été choiſi par *Catherine de Médicis* pour être Précepteur du Duc *d'Alençon*, il s'en étoit excuſé ſur ce qu'il n'avoit pas trop éprouvé combien il lui étoit difficile de vivre à la Cour. Cependant il ſe démentit un peu de ſes ſentimens favorables à la France dans une Lettre qu'il adreſſa au Roi des Romains *Ferdinand*, en lui dédiant ſon *Abrégé de Coſmographie.* Il appelle ce Prince *le premier Miniſtre de Jéſus-Chriſt ;* il l'exhorte à ſe rendre digne de cette dignité en mettant la main à

l'œuvre, & il lui repréſente que *François I* a eu le malheur de ne pas répondre à ſa vocation. Cette Epître dédicatoire, dit le Père *des Billons*, prouve que *Poſtel*, rebuté des difficultés qu'il trouvoit en France à l'exécution de ſon projet, crut que les Gaulois s'étoient rendus indignes de leur droit de primogéniture, & que par là ce droit étoit dévolu aux Allemands leurs cadets.

Le fruit de toutes ces imaginations fut de réduire leur auteur à la plus profonde misère. Comme il étoit ſur le point de livrer les manuſcrits Arabes, qu'il avoit engagés au Duc de Bavière pour deux cens ducats ; il mande à *Maſius* ſon ami, *que la néceſſité qui le preſſe eſt ſi grande, que peu s'en faut qu'il ne renonce à ſa liberté & ne ſe mette en gage lui-même avec ces chers amis qui lui ont couté tant de ſoins, tant de peines, tant de travaux, qu'il eſt allé chercher à travers tant de périls juſques ſur les montagnes de Thrace, de Natolie & d'Arménie.*

Poſtel mourut à Paris au Monaſtère de Saint-Martin-des-Champs, de

l'Ordre de Cluny, le 6 Septembre 1581 à neuf heures du ſoir, âgé de plus de ſoixante-onze ans. Le Père *Marrier*, dans ſon *Hiſtoire de Saint-Martin-des-Champs*, nous apprend que ſa chambre étoit celle-là même qui avoit été habitée par *Poſtel*: » mais il ſe plaint du malheur de » n'avoir pu le voir & lui parler, & » de n'être entré dans le Monaſtère, » où s'étoit retiré *ce grand homme*, » que deux ans après ſa mort. Il rap- » porte quelques vers François faits » en ſon honneur. Je n'en citerai que » celui-ci:

Il fut pauvre & haï, mais non des gens de
bien.

» Je ſçais, dit notre auteur, qu'il avoit » eu autrefois le cerveau dérangé, » *laboraſſe olim mente luxatâ*, & qu'on » a de lui des ouvrages pleins d'abſur- » dités ; mais je ſçais auſſi qu'il a tou- » jours ſoumis ſa perſonne & ſes écrits » au jugement de l'Egliſe Catholique, » Apoſtolique & Romaine, & qu'il a » tellement expié ſes écarts par la

» durée & la sévérité de sa pénitence, » qu'on doit moins le blâmer que le » plaindre.

» Ce bon Religieux ajoute ce qui » suit : *Nos Anciens m'ont assuré que* » *tant qu'il a été parmi eux, personne* » *n'a mieux édifié que lui, par sa reli-* » *gion, sa piété, sa dévotion tendre* » *envers le Saint-Sacrement de l'Autel,* » *laquelle alloit jusqu'à le faire fondre* » *en larmes. Il étoit affable & plein de* » *gravité dans la conversation. Le son* » *de sa voix, l'air de son visage, sa lon-* » *gue barbe, tout son extérieur prévenoit* » *en sa faveur les personnes qui l'appro-* » *choient, & les disposoit à une attention* » *respectueuse. Ceux qui avoient quelque* » *peine d'esprit, quelque doute embarras-* » *sant, le consultoient avec confiance, &* » *ne le quittoient jamais sans remporter* » *avec eux la tranquillité qu'ils avoient* » *perdue. Les Princes & les Grands du* » *Royaume, les Sçavans sur-tout & les* » *Littérateurs le visitoient souvent. Lors-* » *qu'il n'étoit retenu à sa chambre ni* » *par les visites, ni par l'étude ou la lec-* » *ture, il alloit seul à notre jardin ou à* » *notre verger, pour y méditer en se pro-*

» menant, ou pour y dire son chapelet.
» Quelquefois aussi, pour se délasser
» l'esprit, il jouoit du violon. Il étoit
» fort sobre dans ses repas, & il n'a
» jamais voulu autre chose que la portion
» de la Communauté. La vie qu'il me-
» noit chez nous lui paroissoit délicieuse,
» & j'ai vu plusieurs de ses Lettres,
» datées de telle ou telle année de son
» séjour au Monastère de Saint-Martin-
» des-Champs, avec cette indication sin-
» gulière, que c'étoit la cinquième, par
» exemple, ou la sixième de sa véritable
» vie. Pour sa mort, on a tout lieu de
» croire qu'elle a été précieuse devant
» Dieu, & digne d'un bon Chrétien,
» d'un bon Catholique : c'est ce que non-
» seulement nos Religieux, mais encore
» M. de Masparault, Maître des Comptes,
» & M. le Fèvre de la Boderie ont at-
» testé. Le Docteur Filesac, Doyen de
» Sorbonne, qui vit encore, m'a dit qu'il
» étoit présent lorsqu'on lui administra
» le Sacrement de l'Extrême-Onction,
» & que ses soupirs, ses gémissemens,
» & toutes les autres marques qu'il donna
» d'une sincère douleur de ses péchés,
» arrachèrent des larmes à ceux qui fu-

» *rent témoins de ce touchant ſpectacle.*
» Ce récit, ajoute l'auteur, prouve que
» l'ame de *Poſtel*, lors même qu'elle
» étoit le jouet des plus grandes er-
» reurs, ne s'ouvrit point à ce poiſon
» ſubtil qui rend preſqu'impoſſible la
» converſion des orgueilleux ennemis
» de la Religion de leurs pères. Il
» avoit été aſſailli dans ſa jeuneſſe de
» toutes les misères de l'indigence.
» Ses organes affoiblis par une dyſ-
» ſenterie de dix-huit mois, ne s'é-
» toient ſoutenus que par une force
» extraordinaire de tempérament &
» par un amour violent pour les
» Sciences, qui, comme une fièvre
» ardente, les animoit & les détrui-
» ſoit en même-temps. Sa tête avoit
» enfin ſuccombé aux efforts d'une
» étude opiniâtre, aux maux de toute
» eſpèce qu'il avoit ſoufferts dans la
» recherche de divers manuſcrits ſur
» les montagnes de la Grèce & de
» l'Aſie Mineure, & ſur-tout au cha-
» grin qu'il eut de ſe voir chaſſé de
» l'Ordre des Jéſuites, & contraint
» par-là de ſe paſſer de leurs ſecours
» qu'il avoit cru néceſſaires à l'exécu-

» tion de son grand projet de la con» version du monde entier. Ce fut » alors qu'il s'abandonna aux délires de » son imagination : il proposa au monde » étonné ses rêveries, ses extrava» gances, mais sans fiel, sans empor» tement, sans révolte contre aucun » des principes de la Religion Chré» tienne, contre aucune des décisions » de l'Eglise. » Cependant les Erudits de son siècle le traitèrent avec une dureté pleine de fiel, & lui prodiguèrent sans relâche les plus sçavantes épithètes. L'un l'appelle *chien*, l'autre *Père des Déistes*, l'autre *Athée*, *cloaque de toutes les hérésies*; un autre (*Jurieu*, dans son *Histoire du Calvinisme & du Papisme*) prétend *qu'il avoit couru toute la terre pour en ramasser toutes les impuretés; qu'il s'étoit enrichi de toutes les impiétés des Mahométans, des Arabes, & de toutes les rêveries des Juifs; qu'il peut être considéré comme le Patriarche des Déistes; qu'en un mot il avoit assez d'erreurs pour faire brûler cent Hérétiques qui auroient partagé entr'eux ses hérésies*. Le plus charitable (*Flaccius Illyricus*) assure que *plusieurs Diables s'étoient logés*

dans le corps de ce pauvre homme, & que ce n'étoit pas lui, mais une légion de Diables qui avoit vomi toutes les abominations dont ſes ouvrages ſont remplis.

Malgré toutes ces belles qualifications, le Père *des Billons* rapporte différens paſſages qui prouvent que *Poſtel* a toujours été véritablement ſoumis aux déciſions de l'Egliſe. Il conclut qu'on ne peut équitablement le regarder que comme un viſionnaire dont les erreurs étoient plus ridicules que dangereuſes, & trop accompagnées de probité, de piété, de ſimplicité, pour avoir été fort criminelles; encore, ajoute l'auteur, faut-il convenir qu'elles n'ont duré qu'un certain temps, qu'il les a reconnues & qu'il en a fait une aſſez longue pénitence.

Ces *Eclairciſſemens* ſont ſuivis d'un catalogue des ouvrages de *Poſtel*, où le Père *des Billons* donne à chaque page de nouvelles preuves de l'étendue de ſes connoiſſances dans la ſcience pénible & curieuſe de la Bibliographie.

Lettre à l'Auteur de ces Feuilles sur un Livre intitulé, C. CRISPI SALLUSTII BELLI CATILINARII ET JUGURTHINI HISTORIÆ, avec cette souscription singulière : EDINBURGI, GULIELMUS GED, AURIFABER EDINENSIS, NON TYPIS MOBILIBUS, UT VULGO FIERI SOLET, SED TABELLIS SEU LAMINIS FUSIS EXCUDEBAT. MDCCXXXIX.; C'est-à-dire, *les Histoires de la Guerre de Catilina & de celle de Jugurtha par Salluste ; à Edimbourg ; imprimées par Guillaume Ged Orfévre, non avec des caractères mobiles ou détachés, suivant l'usage ordinaire, mais avec des tablettes ou des feuilles entières jettées en fonte, 1739 ;* petit *in-12* de 150 pages.

MONSIEUR,

EN faisant quelques recherches sur l'art de l'Imprimerie, dont je fais

profeſſion, une perſonne que je conſultois, me dit avoir vû un ouvrage imprimé par le moyen de *Tables* ou *Pages de fonte d'une ſeule pièce*, & qu'autant qu'il ſe le rappelloit, c'étoit un *Salluſte* imprimé en Ecoſſe. Sur cet expoſé, qui me paroiſſoit ſans fondement, n'ayant aucune notion de cette production ſingulière, j'en parlai à pluſieurs habiles Bibliographes : ils n'en avoient pas plus de connoiſſance que moi. Je hazardai d'aller trouver le Supérieur du Séminaire des Ecoſſois : je fus plus heureux. Il poſſédoit cette édition, & même une des pages en fonte qui ont ſervi à l'imprimer (la page 44). Il eut la complaiſance de me confier l'une & l'autre. Je vérifiai, je confrontai la page de fonte avec la page imprimée, & je les trouvai parfaitement ſemblables.

Le caractère de cet ouvrage eſt un *œil de Petit-Texte fondu ſur le corps de Gaillarde* *. Ce Livre eſt bien impri-

* *Gaillarde* eſt le nom d'un caractère d'Imprimerie qui eſt entre le *Petit-Romain* & le *Petit-Texte*. Le *Petit-Romain* eſt un autre

mé, mais pourroit l'être encore mieux. Le caractère est très-joli & très-agréable à la vûe; il est même de la forme des nôtres pour la rondeur & les proportions. Le frontispice est assez bien dirigé; son fleuron est séparé du titre & de la souscription par deux filets simples de la longueur de la *Justification* *. La souscription, qui paroît être de *Mignone*, ** est un peu *chevauchée*. *** Le titre du *Catilina* n'est surmonté d'aucun ornement; mais il y a du blanc à la

caractère qui tient le milieu entre le *Cicero* & le *Petit-Texte*. Le *Petit-Romain* est pareil au caractère des notes qui se trouvent quelquefois au bas des pages de ces Feuilles. Le *Petit-Texte* est un caractère encore plus petit que le *Petit-Romain*. Le *Cicero* est le caractère employé pour l'impression de ces Feuilles. On l'appelle ainsi, parce que la première de toutes les éditions de *Cicéron* fut exécutée avec ce caractère.

* Terme d'Imprimerie qui signifie *mesure ou ajustement des lettres*, pour les rendre égales & les mettre bien en lignes.

** Nom d'un des plus petits caractères d'Imprimerie.

*** C'est-à-dire lorsque les pages ou les lignes de l'imprimé sont de travers.

place pour la valeur d'une vignette ainsi qu'au *Jugurtha*. Il n'y a qu'un seul fleuron employé dans tout l'ouvrage ; mais il est répété trois fois ; la première au frontispice, la seconde à la fin du *Catilina*, la troisième à la fin du *Jugurtha*.

Après avoir bien comparé cette page 44 de fonte avec celle de l'imprimé, il m'a paru qu'on avoit employé les procédés suivans pour la fonte & l'impression de cet ouvrage. 1°. Cette page semble avoir été d'abord composée en caractères mobiles : je dis avec des caractères mobiles, parce que, sans le secours de la loupe & seulement avec de l'attention, il est facile de s'appercevoir de la jonction des types mobiles sur le relief de cette page d'une pièce. D'ailleurs, pour la correction de cet ouvrage, il falloit qu'on en vît des épreuves, afin de faire des matrices qui ne fussent point perdues par l'incorrection nécessairement résultante de la quantité prodigieuse de poinçons réunis qu'il auroit fallu employer pour former une seule matrice. Ce n'est

pas que cette opération n'eût été possible de cette manière : car je me rappelle d'avoir vû chez un Graveur & Fondeur de caractères d'Imprimerie plusieurs noms, dont chacun des poinçons étoient réunis ensemble & artistement joints dans un *Compositeur* *, & serrés fortement avec une vis. Mais quel travail prodigieux, s'il avoit fallu opérer de cette manière pour un volume entier! 2°. Ces caractères mobiles formant la page primitive auront été serrés & liés avec force, puis enfoncés ensemble comme un seul & même poinçon à deux lignes de profondeur dans une matière quelconque dont j'ignore la composition, mais qui doit être assez molle pour recevoir l'empreinte en creux du relief des types. 3°. Cette matière étoit vraisemblablement assez liante pour ne point recevoir, par la déficcation naturelle ou artificielle, aucune forme défectueuse; pour ne point se fendre ou bomber; autrement il eût été

* C'est le nom d'une petite règle de fer, avec des rebords, sur laquelle le *Compositeur* arrange ses lettres pour *composer* ses lignes.

impoſſible d'obtenir une ſurface exactement plane.

J'ignore les procédés dont on s'eſt ſervi pour fixer les tablettes ſous la preſſe ; car ces tablettes ſont très-peu épaiſſes, puiſqu'elles ne portent que deux lignes. J'imagine qu'elles étoient retenues ſur de fauſſes pages en bois, crénées ſur les bords ſupérieurs, de façon que la tablette de fonte s'y plaçoit comme une *couliſſe* dans une *galée*. Ce qui me le fait préjuger, c'eſt le talus qui regne au pourtour de cette page ; je n'oſerois pourtant pas l'aſſurer, n'ayant à cet égard aucun renſeignement ſur la manière dont cette opération a pu ſe conſommer.

Quelle que ſoit cette invention, je crois, Monſieur, qu'elle vous paroîtra, ainſi qu'à moi, d'une médiocre utilité ; il ſembleroit même qu'elle nous rapprocheroit des premiers temps de l'Imprimerie, puiſque c'eſt par des tables de bois gravées que cette heureuſe découverte a commencé. Ce ſeroit donc retomber dans le même inconvénient que les inventeurs des lettres mobiles ont voulu éviter en les imaginant.

Au reste, il faut convenir que cet ouvrage est parfaitement bien exécuté, quant à la partie de la fonte. J'ai fait voir cette page 44 à plusieurs Artistes & à des curieux en ce genre; ils ont été très-satisfaits de connoître cette espèce de phénomène typographique.

Ce qui pourra vous paroître étonnant, Monsieur, c'est que ni M. *Fournier le jeune*, dans aucun de ses ouvrages sur la Typographie, ni M^rs les Journalistes, dans les années qui ont suivi de près cette édition, ni M. *Lottin l'aîné* dans sa *Liste Chronologique des éditions de Salluste*, placée à la fin de la traduction qu'en a faite le Père *Dotteville*, ni M. *de Bure* dans sa *Bibliographie Instructive*, ni M. *Osmont* dans son *Dictionnaire Typographique*, ne parlent de cette édition de *Salluste*, qui, si elle n'a pas l'avantage d'être précieuse par la correction, ce que je n'ai pas vérifié, a du moins celui d'être très-curieuse par sa singularité. Je l'ai vu cependant indiquée dans le *Catalogus Bibliothecæ Bunavianæ*, Tom. I, *in-4°*, pag. 292,

au nombre des éditions de *Salluste*, que M. *Bunault* possédoit : mais il est surprenant qu'il ne s'en trouve pas un exemplaire dans aucune de nos Bibliothèques publiques à Paris.

J'ai l'honneur d'être, &c.

PIERRES,

Imprimeur-Libraire de Paris.

Quatrain pour le Portrait d'un Artiste.

L'Artiste, en l'honneur duquel on a fait ces vers, quoique jeune & célèbre, relève par la modestie les talens qu'il a reçus de la Nature. Il n'a jamais voulu me permettre de le nommer.

Chéri du Dieu des Arts, careſſé des neuf
Sœurs,
Tout en lui des Talens nous peint l'heureux
délire ;
Les Graces de concert le couronnant de fleurs,
Animent tour à tour son Burin & sa Lyre.

Je suis, &c.

A Paris ce 4 Novembre 1773.



avez avec avantage résisté à bien des obstacles ; ainsi je ne vous inviterai pas à rallentir l'ardeur qui vous anime ; mon dessein est de vous exciter, au contraire, à rendre de nouveaux services à votre patrie, en corrigeant publiquement parmi nous des ridicules parasites dans nos mœurs, & qui font dire à l'Europe entière que la nation Françoise, dont l'ambition est de s'arroger le sceptre de la politesse, n'est civile que par son vernis, & que, dans plusieurs de ses manières, elle est réellement inconsidérée jusqu'à l'impolitesse outrageante. Entre plusieurs de nos usages, qui nous en donneroient la preuve, je me propose d'en relever dans cette Lettre un seul, qui, depuis un demi siècle, s'est établi parmi nous avec impunité. Je veux parler, Monsieur, de l'habitude où s'est mise la brillante jeunesse de Paris de couper, en entrant dans un appartement, un cercle souvent respectable, & d'aller se placer au feu, les mains derrière le dos, pour considérer à la ronde & regarder presque sous le nez tous ceux qui forment l'assemblée,

Entrez dans une compagnie composée de dames & d'autres personnes faites pour en imposer, vous les verrez assis en cercle avec le maintien de la décence. S'il arrive sept ou huit adolescens, ils vont brusquement s'étaler en parade à la cheminée, & voilà sa chaleur interceptée pendant le reste de la journée. Toute la compagnie doit renoncer au plaisir de voir & de sentir le feu. C'est la jeunesse qui s'arroge le privilège exclusif du foyer. Les gens infirmes ou convalescens ne sentent que le vent des portes, des parquets & des allées & venues. Les femmes, naturellement plus délicates que les hommes, sont gelées. Les visites, s'il en survient, sont forcées de lever le siège sans avoir vu le feu. L'on attend en vain que le nuage se dissipe ; souvent le grouppe s'épaissit, se resserre & s'avance au point que le feu & la moitié de la compagnie restent cachés. L'enceinte de la cheminée est le centre du ralliement général, au point que le commerce des écrans est tombé totalement en France. Je voudrois bien

qu'on pût persuader à tous ces petits Messieurs que leur façon d'agir est malhonnête, incommode, mal-saine & ridicule. Il est aisé de le faire voir; la raison seule l'indique à tous ceux qui sont capables d'écouter son langage.

1°. Dès les premiers pas qu'ils font dans la société, ils en usurpent les droits: quels sont donc leurs titres? La confiance & l'audace. En effet, n'est-il pas contraire au bon ordre, que des novices, sortis à peine de l'enfance, aillent audacieusement se mettre en éventail devant une compagnie qui cherche à se voir & à s'entendre, & qu'ils semblent lui dire avec le ton de la suffisance: *regardez-moi, écoutez-moi, admirez-moi?* N'est-il pas révoltant de voir un essaim de jouvenceaux, se pavaner, se rôtir les jambes, se brûler les reins & faire mille contorsions provoquées par la flamme & la douleur, tandis qu'une mère de famille, précieuse à ce qui l'environne, se transit dans l'éloignement, tandis qu'une femme grosse, enrhumée ou valétudinaire, doit se croire

dans une glacière ; en un mot, pendant qu'un vieillard ou un homme en place, diſtingué par ſes talens & par ſes ſervices, ſe trouve menacé de gagner une fluxion de poitrine pour avoir eu la politeſſe de venir viſiter une Maîtreſſe de maiſon, qui raſſemble une foule d'inconſidérés, parmi leſquels elle n'a ni l'attention ni la force d'établir la police.

L'on conçoit & l'on tolère qu'un homme ſenſé qui vient d'éprouver la biſe dans ſes courſes, aille faire un *tour* auprès du feu ; mais, dès qu'il ſe ſent un peu remis, il s'aſſied & ſe monte au ton de la converſation. Le préſomptueux tient bureau perpétuel devant la cheminée : l'invitez-vous à ſe ranger, il cède pour une minute, & revient inſenſiblement ſe mettre en panne ſous prétexte qu'il eſt frilleux. Pourquoi donc court-il le monde ? Que ne reſte-t-il chez lui pour ſon bonheur & celui des autres ? S'il eſt ſenſible au froid, ceux qu'il néglige ou qu'il écarte, le ſont-ils moins ? Sur quoi fonde-t-il la préférence qu'il ſe donne ?

Obſervez

Obſervez que l'uſurpation dont on ſe plaint eſt, en général, le partage de l'adoleſcence. Un candidat commence à entrer dans le monde ; il ne ſçait rien ; il eſt ſans expérience ; il ne doute de rien. Il aſpire à tout voir, à tout entendre, à être vu ; ſes paſſeports ſont ſa jeuneſſe, ſes dentelles, ſes talons rouges & ſes beaux habits. Quand il ne ſentiroit pas le plus petit froid, il n'en chercheroit pas moins à s'établir dans une place où l'on puiſſe admirer ſon élégant individu. Il veut contempler en face les beautés qui flateront ſa vue. Il deſire adreſſer directement la parole à la maîtreſſe du logis & aux autres dames qui auront l'heureux don de le charmer. S'il ſe mettoit en cercle, il ſe trouveroit confondu & peut-être effacé ; il faut donc qu'il déploye toutes ſes graces dans un poſte plus remarquable. Il choiſit un point central où il ſe flatte de fixer les yeux & les oreilles. C'eſt du milieu de l'aſſemblée qu'il diſtribue ſes regards, ſes ſuffrages & ſes jugemens. Les femmes, ſi le ſujet eſt vif & joli, font grace à ſes écarts & ſou-

vent les encouragent ; elles le complimentent & vont quelquefois jusqu'à le careſſer. Le ſuccès enhardit le téméraire ; il augmente chaque jour en prétentions ; il ambitionne de ſurpaſſer ſes rivaux en ſe mettant en poſſeſſion d'une certaine primacie, &, à meſure qu'il ſe façonne par l'affectation de tons plus libres, plus aiſés, il viſe à l'indépendance & ſe rend de jour en jour plus déciſif, plus abſolu, plus incivil ; c'eſt ainſi qu'on a vu débuter dans le monde plus d'un Marquis, plus d'un jeune Officier qui ont fait un grand chemin dans la carrière de la fatuité & de l'impoliteſſe. Leurs ſuccès ne font, par malheur, que trop de diſciples ; le mal devient général & dominant. C'eſt cette épidémie qui donnoit lieu à un Anglois d'écrire il y a quelque temps à un de ſes compatriotes que la France étoit un pays où la brillante jeuneſſe donnoit annuellement plus de dix mille rhumes pour étrennes à ſes concitoyens, & qu'elle ſembloit avoir formé la conjuration d'anéantir par le froid, au ſein de la chaleur,

les vieillards, le beau sexe & les étrangers.

2°. L'usage, ou plutôt l'abus dont il s'agit ici, est incommode, & personne ne peut en disconvenir. Quand une compagnie se rassemble, c'est pour jouir du plaisir de se voir; on est fort aise de s'envisager & d'entretenir une conversation directe. Si une femme a des agrémens, on est charmé de jouir de ce spectacle enchanteur. Les nouvelles mariées, les jeunes personnes ne sont point fâchées d'être remarquées, & celles dont le goût ou les ajustemens méritent de l'attention sont intérieurement jalouses des suffrages qu'elles peuvent obtenir. L'aspect d'un cercle brillant est un parterre émaillé dont la richesse flatte agréablement la vue: or, comment peut-on faire la distinction des objets au milieu de la confusion que répand un assemblage de paons ou de geais, qui, se croisant mutuellement, vous coupent le rayon visuel, interceptent les jours du tableau, en dérobent les extrêmités, &, par leur mouvement continuel, effacent une réprésentation

beaucoup plus agréable que la leur?

Des femmes se sont quelquefois rendu visite sans s'être vues, & sans s'être parlé; d'autres ont été dans des maisons sans que leur présence y eût été remarquée : elles n'avoient vu personne, & qui que ce fût ne les avoit démêlées dans le tourbillon : leur parure, leurs graces, leurs charmes avoient été offusqués par les satellites de *Vesta*, plus nombreux & plus opaques que ceux de *Jupiter*. Au reste c'est notre faute : nous nous sommes relâchés de l'ancienne étiquette qui sembloit fatiguer la société par un vain cérémonial; mais, sous prétexte de donner plus d'aisance au commerce de la vie, nous avons favorisé le désordre, la licence & l'oubli des égards. Nous avons proscrit les attentions, la subordination sociale, & nous n'avons cessé d'être formalistes que pour nous rendre indécens.

3°. L'habitude contre laquelle je m'élève, ne peut être que nuisible à la santé; elle a coûté, & peut encore ôter la vie à bien des personnes. Le passage rapide du froid à l'excès du

chaud, & du chaud au froid, occaſionne des maladies mortelles ou des révolutions pernicieuſes. Un homme ou une femme arrivent du dehors; ils ſont tranſis de froid, ils ne peuvent approcher du feu : de là les fluxions, les catharres, les fontes, les gerſures, les maux d'yeux, & ſouvent les fièvres violentes. C'eſt ſur-tout lorſque l'on ſort de table que les aſſauts auprès des chenets ſe multiplient. Chacun eſt préſumé avoir un froid égal, & ſouvent on n'en a point par les précautions qu'on employe dans les ſalles à manger ; cependant l'on court, & ceux qui marchent le plus légerement vont s'emparer du milieu ou de la totalité du foyer. Les dames qui s'avancent plus poſément, ne trouvent, en arrivant à leur ſiège, qu'une cheminée obſtruée par des garde-feux vivans ; ils bourdonnent, ils grimacent, ils ſe frottent les mollets. Leur peau ſe marbre ou s'enlève, il n'importe; ils ſentent ſeulement qu'ils ont trop chaud, & ne veulent pas ſentir que ceux aux dépens de qui ils ſe chauffent, ont trop froid, & qu'ils

s'accommoderoient fort de leur excédent. Apporte-t-on le Caffé ? Alors on ſe met en dépenſe de politeſſe pour n'être pas ſervi le premier ; mais l'on ne fait aucune cérémonie pour céder une portion de la zone torride dont on eſt calciné. Les gens âgés grelottent, & les dames périſſent de froid tandis que l'étourderie triomphante ſe laiſſe griller avec une conſtance héroïque, mais ſans perdre la parole & ſans laiſſer aux autres d'autre permiſſion que celle de ſe chauffer au hazard entre ſes jambes.

4°. Si cette méthode eſt impolie, incommode & mal-ſaine, elle n'eſt pas moins ridicule. Il eſt étonnant que la délicateſſe Françoiſe ne ſoit pas bleſſée de l'extravagance d'un tableau mouvant & toujours choquant. Une douzaine de figures ſe pelotonnent devant un feu commun. L'un porte des fourrures, l'autre a des doublures de grand prix ; leurs veſtes ſont d'étoffes précieuſes, leurs dentelles de la plus grande fineſſe ; obſervez qu'il faut affronter le feu le plus vif ſans riſquer de voir ſes habits en-

tamés ou sa parure froissée. Le secret qu'on employe est de retrousser ses basques jusqu'à la chute des reins. Pour lors on cause nonchalamment ou avec action ; mais par distraction l'on se retourne fréquemment, & l'on frappe les yeux d'un cercle de dames ou de gens honnêtes, du spectacle, voilé à la vérité, mais scandaleux, de différens objets qui ne sont pas destinés à figurer en bonne compagnie. Comment une nation qui se pique d'urbanité, qui en fait leçon, peut-elle souffrir de pareils travers ? Et comment nos dames, qui sont des Professeurs de politesse, ont-elles toléré l'introduction d'un abus aussi contraire à la plus commune bienséance ? Peuple présomptueux, ouvrez les yeux, réfléchissez, rougissez, réformez-vous, ou cessez de critiquer les autres. Eh ! quoi, ne sentez-vous pas qu'on ne se rassemble que pour voir des visages ? Vous interrompez la communication des amis âgés ou valétudinaires qui craignent de se rencontrer dans le tourbillon d'une assemblée nombreuse, volatile, & presqu'en déshabillé. Les

gens raisonnables desireroient que nos jeunes militaires gardassent toute leur ardeur à courir au feu pour le temps où ils sont à l'armée, mais, que dans le sein de la paix, ils ne livrassent pas des assauts meurtriers aux paisibles citoyens qui n'ont pas les jambes aussi bonnes qu'eux pour pirouetter éternellement devant un brasier ardent.

Malheur à ceux qui dans le conflit des piliers d'un foyer se trouvent condamnés à faire une partie de jeu. Il faut qu'ils renoncent pendant près de deux heures à sentir la plus légére impression de chaleur. Fussent-ils convertis en glaçons, ceux qui s'exposent à se convertir en charbons les laissent impitoyablement achever leur partie, sans leur permettre même de voir le feu; si par hasard la maîtresse du logis a l'attention de vouloir dissiper la cohorte, le vuide s'opère, mais il ne dure qu'une minute. Au bout d'un instant les places sont reprises & les joueurs peuvent regarder les rhumes comme leur gain le plus assuré.

Si un homme étoit assez mal élevé

pour s'arroger le droit de prendre toujours à table la première & la meilleure place, s'il s'avisoit d'entamer tous les plats & de les dévorer sans en offrir ni en laisser là personne, assurément on le regarderoit comme un rustre des plus grossiers ; il seroit exclus de toute bonne compagnie. Mais est-il plus permis d'être gourmand & parasite auprès d'une cheminée qu'à table ? Le feu est un besoin pressant comme la nourriture ; il est d'une nécessité indispensable ; c'est donc une injustice & une incivilité atroce que de l'enlever à tous les autres pour se l'attribuer exclusivement.

A la campagne, où le froid est plus sensible, la tyrannie des petits maîtres n'est pas moins intolérable. La largeur des cheminées & l'ardeur du feu ne les empêchent pas de s'y installer. La moindre chaleur en été leur paroît insupportable, & la flamme la plus dévorante n'est pour eux qu'une douceur en hyver, lors même qu'ils n'ont pas froid. Mais le malheur de les voir est complet lorsqu'ils amènent leurs

chiens. Les maîtres occupent la majeure partie de la place, & la meute s'empare de l'autre. Les animaux indociles grognent, se harcèlent & répandent souvent leurs faveurs empoisonnées. Si l'on se lève & si l'on marche, l'on risque de tomber & de les écraser de son poids ; les femmes & les enfans sont sans cesse menacés de chûte. On peut ajouter à ces réfléxions, Monsieur, que la plupart de nos Merveilleux entendent mal *les* intérêts de leur vanité. Le plus grand nombre ne se met en évidence que pour faire voir plus démonstrativement qu'ils ont la jambe mal faite, & la taille engorgée ou mal prise. Il est très peu de gens qui puissent soutenir l'examen détaillé des connoisseurs ; aussi nombre de *Suffisans*, en croyant moissonner des éloges, ne recueillent que des railleries. Il en est plusieurs qu'on aimeroit mieux placés sur les cheminées qu'autour, pour les voir figurer avec des formes grotesques dont ils ne dépareroient pas l'assemblage : néanmoins ils sont contens d'eux-mêmes, si les autres ne

le font pas, & l'émulation ne se rallentit en rien. Si un Marquis pare ou dépare une cheminée, un Comte arrive & croit avoir également le droit de s'y mettre ; or il en fourmille à Paris ; mais, semblables à l'argent, l'on en trouve à toutes sortes de titres, & la plupart ont beaucoup d'alliage. Comme leur qualité ne leur rend pas la jambe mieux faite, on leur sçait mauvais gré de n'exposer en vue que des jambes cagneuses, des tailles engoncées, des visages difformes & des figures plates.

Je sens, Monsieur, qu'on aura bien de la peine à détruire les effets d'une vanité fortifiée par l'usage ; mais l'endurcissement des pécheurs n'est pas une raison pour abolir la prédication. Si mes observations sont assez sensibles pour guérir trois, deux, même un des coupables, je m'applaudirai de mon zèle, & je ne regretterai point mes moralités. J'augure même assez bien de l'esprit humain pour croire que des jeunes gens bien nés, touchés de ma démonstration, trouveront en eux-mêmes la force de résister au

P vj

torrent, & de se corriger. Mais le succès de la réforme générale doit être confié aux soins des pères & mères, des instituteurs, & sur-tout des dames qui tiennent maison, qui figurent, qui donnent le ton dans le monde & dont les décisions passent pour des oracles. On ne lit plus la *Civilité Puérile & Honnête*; mais elles sont en état d'en faire des leçons particulières. Les pères, les gouverneurs, doivent faire sentir à leurs élèves l'indécence qu'il y a de se brûler au détriment d'un homme honnête ou d'une femme respectable, en face de qui un amas de chenilles se met en espalier. Les dames chez qui l'on se rassemble & qui reçoivent des visites doivent veiller sans relâche à ce qu'aucun téméraire ne s'arroge des droits privatifs contraires au bien commun. C'est un réglement, une loi qu'elles peuvent poliment imposer chez elles, & qui, après avoir éprouvé quelque résistance, s'établira, si elles ont la fermeté d'en maintenir l'exécution.

Si vous daignez, Monsieur, joindre la force de vos réfléxions à la valeur

des miennes *, je ne doute pas que la nation ne s'éclaire & ne nous ait obligation. Espérons que la raison & la politesse triompheront à la fin d'une habitude funeste, qui n'est propre qu'à nous enrhumer chez nous & à nous décréditer chez l'étranger.

J'ai l'honneur d'être, &c.

* Je ne puis rien ajouter à cette Lettre qui me paroît pleine d'esprit & de justesse. Elle me rappelle seulement un trait plaisant qu'on m'a conté d'un aimable & saint Evêque de Picardie, le *François de Sales*, de nos jours. Quelques-uns de ses Diocésains, qui se trouvoient chez lui, avoient retroussé les basques de leurs habits & de leurs vestes pour se mieux chauffer le derrière : *Je sçavois bien*, dit en riant le Prélat, *que les Picards avoient la tête chaude, mais je ne sçavois pas qu'ils eussent le cul froid.* On m'a dit que cette saillie avoit corrigé les délinquans, même ceux qui avoient les plus heureuses dispositions & la meilleure volonté du monde pour le devenir ; & que, depuis cette remontrance ingénieuse & gaie, personne ne s'étoit avisé de se présenter devant la cheminée de ce Prélat respectable dans une posture aussi indécente.

Nouveautés du sieur Compigné.

VOUS apprendrez avec plaisir, Monsieur, que le Roi vient d'accorder au sieur *Compigné* le titre de son *Tablettier*, & lui en a fait expédier le Brevet. Cette distinction glorieuse, en flattant son amour-propre, excite son industrie, &, s'il a mérité cette grace de SA MAJESTÉ par les ouvrages qu'il a publiés jusqu'ici, presque tous d'une invention ingénieuse, d'une forme élégante & d'une exécution parfaite, il se propose de justifier de plus en plus l'honneur qu'il reçoit par de nouvelles compositions, non moins piquantes, non moins agréables que les précédentes. On trouve dès-à-présent dans son Magasin un grand nombre de Tabatières qu'on n'y a pas encore vues. Il en est, entr'autres, dont l'idée est aussi heureuse que neuve. Le sieur

Compigné, ayant observé que beaucoup de personnes aimoient différens tabacs étrangers, tels que le *Makouba*, le *Sçolt*, &c, a imaginé de faire une pâte de ces tabacs mêmes, & d'en composer des tabatières qui réellement en ont l'odeur; ensorte qu'un tabac ordinaire, renfermé dans ces boîtes, contracte, en quelque sorte, la qualité des tabacs qu'on recherche le plus. Il y en a même qui sentent le tabac d'Espagne de la meilleure qualité, au point qu'on croit en prendre.

Je ne vous détaillerai pas, Monsieur, les autres nouveautés que présente cette année le riche & curieux Magasin de cet Artiste habile & fécond; telles que les *Boîtes à la Dauphine* imitant les étoffes en or, les bonbonnières, les étuis, les souvenirs, les secrets pour les portraits, les tableaux, sur-tout ceux du Château de

Saint-Hubert, de Lucienne, &c; d'autres ronds qui représentent les quatre saisons, les païsages de l'effet le plus pittoresque & du meilleur goût, les bustes, les médaillons, &c. Parmi les tableaux qui paroissent pour la première fois, vous en distinguerez un qui est de l'intérêt le plus vif & le plus récent; c'est un acte de bienfaisance, digne de servir de modèle à tous les Grands de la terre; & d'être transmis à la postérité par l'Eloquence, par la Poësie & par tous les Arts. Ce tableau peut se réduire à la grandeur d'une tabatière, & être mis à la place d'un portrait, souvent insipide, & qui n'a d'agrément que pour quelques particuliers. La fabrique & les magasins du sieur *Compigné* sont toujours rue Greneta à l'enseigne du Roi *David*. Il ne fait même aucune difficulté de montrer aux Curieux honnêtes sa manufacture & ses procédés.

Histoire Romaine de Tite-Live, traduite en François, avec les Supplémens de Freinshemius, nouvelle édition, revûe & corrigée ; dix Volumes in-12 ; à Paris chez Barbou Imprimeur-Libraire rue des Mathurins ; prix reliés en veau 30 livres.

CETTE traduction de *Tite-Live*, par feu M. *Guérin*, Professeur de l'Université de Paris en l'ancien Collége de Beauvais, est estimée, Monsieur. Dans la nouvelle édition que je vous annonce, la deuxième Décade ou Supplément & la quatrième Décade, ont été retouchées par M. *Cosson*, Professeur au Collége des Quatre Nations, homme de mérite & connu dans la Littérature, même Françoise, par plusieurs bons ouvrages. On trouve aussi des exemplaires de cette nouvelle édition chez *Brocas* rue Saint Jacques, *Delalain*

rue de la Comédie Françoise, & *Durand* rue des Noyers.

Barbou a maintenant sous presse une édition Latine de *Tite-Live*, revue par M. l'Abbé *Lallemand*, qui nous a déja donné *Tacite*, *Cicéron* & les *Lettres de Pline*. Cet ouvrage sera suite à la collection des auteurs Latins, & l'on y insérera le nouveau fragment découvert à Rome.

Le même Libraire vient d'acquérir un certain nombre d'exemplaires des *Lettres de Pline* & du *Panégyrique de Trajan*, traduction de *Sacy*, trois Volumes *in-12* petit format, relié six livres. On trouve aussi chez lui l'excellente & belle édition du *Molière* de M. *Bret*, dont je vous rendis compte en dernier lieu, six Volumes *in-8°*, brochés 54 livres.

Je suis, &c.

A Paris ce 6 Novembre 1773.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE SIXIEME VOLUME *DE L'ANNÉE LITTÉRAIRE* 1773.

Fin de la Table des Matières du sixième Volume de l'Année Littéraire 1773.